TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° [illegible] DERNIÈRE ÉDITION VENDREDI 22 MAI 1981

Pour moderniser son armée de l'air

L'Inde a décidé d'acheter le Mirage-2000 français

LIRE PAGE 28 L'ARTICLE DE JACQUES ISNARD



Fondateur : Hubert Beuve-Méry
Directeur : Jacques Fauvet

2,80 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,30 dir. ; Tunisie, 220 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 285 F CFA ; Danemark, 6 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 35 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 55 p. ; Italie, 800 L. ; Liban, 325 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,25 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 240 F CFA ; Suède, 4,30 kr. ; Suisse, 1,30 F ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 8

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Telex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

La majorité politique des Français vient de s'identifier à la majorité sociale

déclare M. Mitterrand en prenant ses fonctions

Le nouveau premier ministre, M. Mauroy, formera son gouvernement vendredi après la dissolution de l'Assemblée nationale

M. François Mitterrand a pris officiellement ses fonctions de président de la République, jeudi matin 21 mai.

Dans la brève allocution qu'il a prononcée *à cette occasion, le nouveau président* s'est référé à l'enseignement de Jaurès et a constaté que, après le Front populaire et la Libération, la majorité politique des Français venait de s'identifier *à la majorité sociale du pays*. « Il n'y a eu qu'un vainqueur le 10 mai 1981, a-t-il déclaré, c'est l'espoir. Puisse-t-il devenir la chose de France la mieux partagée. Pour cela, j'avancerai sans jamais me *lasser sur le chemin* du pluralisme, confrontation des différences dans le respect d'autrui. Président de tous les Français, je veux les rassembler pour les grandes causes qui nous attendent et *créer, en toutes circonstances, les conditions* d'une véritable communauté nationale. » (Lire page 9.)

M. Mitterrand a pris, avant de se rendre à l'Arc de triomphe, les premières décisions du septennat en nommant M. Pierre Mauroy premier ministre, M. Pierre Bérégovoy secrétaire général *de la présidence de la République*, et le général de corps aérien Jean Saulnier, qui commandait les forces nucléaires stratégiques, chef d'état-major particulier du président de la République.

M. Mauroy formera son gouvernement dans l'après-midi du 22 mai ; le décret de dissolution de l'Assemblée nationale sera pris dans la matinée du même jour. La passation des pouvoirs entre M. Barre et *M. Mauroy devait avoir lieu jeudi* à 16 heures.

Après avoir accueilli M. Mitterrand au palais de l'Elysée, M. Giscard d'Estaing s'est entretenu avec son successeur pendant *un peu plus de quarante-cinq minutes*. Il a ensuite quitté à pied le siège de la présidence de la République, et son *apparition dans la rue a provoqué diverses* manifestations.

Des représentants de tous les partis politiques, et notamment du P.C.F., assistaient à la cérémonie de la passation des *pouvoirs. Le secrétariat* de M. Georges Marchais a tenu à préciser que si le secrétaire général était absent, c'est parce qu'il n'avait pas été invité. Aucun chef de parti en tant que tel, hormis M. Lionel Jospin, *premier secrétaire du P.S.*, n'était présent. M. Jacques Chirac était là en tant que maire de Paris.

Le nouveau président de la République s'est rendu à l'Arc de triomphe, où il a *déposé une gerbe avant de* saluer longuement les anciens combattants.

Après un déjeuner à l'Élysée, auquel participaient de nombreuses personnalités, le chef de l'Etat devait être accueilli à *l'Hôtel de* Ville de Paris. Il devait ensuite aller au Panthéon en remontant à pied la rue Soufflot.

L'Internationale socialiste au rendez-vous

La passation des pouvoirs à l'Elysée n'était pas seulement inhabituelle en raison de l'alternance politique qu'elle traduit pour la première fois en France depuis le début de la V[e] République. Pour la première *fois également*, la présence à Paris de plusieurs personnalités étrangères lui donne un caractère international que n'avaient pas les *cérémonies* analogues du passé, ni même celles du même genre qui se déroulent périodiquement dans les autres pays européens.

Sans doute cette présence a-t-elle été rendue à dessein très discrète, tant pour ne pas embarrasser les invités que pour ne pas exposer leur hôte au reproche d'« internationalisme idéologique » qui aurait pu heurter les mânes du gaullisme. Les responsables de l'Internationale socialiste sont venus à Paris à titre *d'« amis personnels »* du nouveau président, et ils n'ont participé qu'à une partie, la *moins officielle, des cérémonies*. Le seul d'entre eux qui exerce des fonctions gouvernementales, le chancelier d'Autriche Bruno Kreisky, s'est récusé au dernier moment. *Tous les présents sont* soit des « anciens » prestigieux, comme MM. Senghor pour le Sénégal, Palme pour la Suède, Soares pour le Portugal et Brandt pour la *République fédérale* (ce dernier est en outre président à la fois de son parti au pouvoir à Bonn et de l'Internationale socialiste), soit des « futurs » *qui* dirigent pour le moment des partis d'opposition dans leur pays, de l'Espagnol Felipe Gonzalez à l'Italien Craxi. Le seul parmi ces derniers dont *la présence* aurait *pu* causer quelques problèmes à la future diplomatie socialiste était M. Shimon Pérès, chef de l'opposition travailliste en Israël. Il a *décidé finalement* de rester à Jérusalem, pour des raisons qui ne sont peut-être pas seulement la tension actuelle avec la Syrie et la visite de M. Habib. En tout cas, la participation de M. *Messaadia*, membre du comité central du F.L.N. algérien, est de nature à donner à la nouvelle équipe la « caution arabe » que lui avaient enlevée les réticences de la plupart des capitales du Proche-Orient et l'enthousiasme [illegible] M. Begin.

Il reste que la présence de ces invités étrangers souligne l'importance internationale de l'événement qui vient de se produire en France et les affinités que crée à travers le monde, mais surtout en *Europe*, l'appartenance commune à une certaine idée du socialisme et de la démocratie. Pour s'afficher sans complexes, ces affinités n'en sont pas *moins ambiguës* — tous les partis socialistes n'ont pas la même conception sur les problèmes internationaux et encore moins sur les relations avec les partis communistes — et prudentes dans leur expression. MM. Brandt et Carlsson, secrétaire général de l'I.S., avaient adressé, le 6 mai, à M. Mitterrand un télégramme officiel de soutien, mais les dirigeants au pouvoir, soucieux de préserver leurs relations avec l'ancien président dans l'hypothèse de sa *reconduction*, avaient hésité à s'engager directement. La victoire de leur « poulain » n'en apporte pas moins un grand réconfort aux socialistes qui affrontent prochainement des élections, notamment en Italie et en Grèce, et augmente, comme le disait M. Brandt, « l'espoir de la gauche dans le monde entier ».

A MATIGNON
ET AU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA PRÉSIDENCE

Deux hommes de tradition populaire

Le choix de M. Pierre Mauroy au poste de premier ministre et celui de M. Pierre Bérégovoy au poste de secrétaire général de l'Elysée ne *sauraient surprendre*.

Avec le premier, qui aux côtés de M. Rocard s'était rangé dans la minorité au congrès de Metz (en avril 1979), M. Mitterrand a renoué des relations confiantes au point *d'en faire son porte-parole pendant* la campagne électorale. Le second peut se prévaloir de sa fidélité et de sa capacité de travail.

Tous deux sont profondément, et de longue date, socialistes : M. Mauroy a été longtemps le chef de file des Jeunesses socialistes de la S.F.I.O., auxquelles M. Bérégovoy avait adhéré dès la libération. Tous deux sont d'origine modeste : le nouveau premier ministre est fils d'instituteur, M. Beregovoy, ouvrier à seize ans, est le seul autodidacte du secrétariat national du P.S. Ainsi le monde du travail dispose, au sommet de *l'appareil d'Etat, d'hommes qui peuvent* prétendre le représenter et qui, surtout, le comprennent.

Tous deux, ils incarnent une filiation majeure du socialisme : S.F.I.O. pour le premier ministre, mendésiste pour le secrétaire général de l'Elysée (M. Bérégovoy fut l'un des collaborateurs de M. *Mendès France dans* les années 60). M. Mauroy et M. Bérégovoy ont tous deux milité pendant de longues années au sein de courants qui souhaitaient rénover la « *vieille maison* », le *premier* au sein de clubs socialistes, le second au sein du P.S.U.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 12.)

LES CÉRÉMONIES D'INVESTITURE

De l'Élysée au Panthéon

A 9 h. 30, le cortège de trois voitures escorté de douze motards de la garde républicaine, venant de la rue de Bièvre, pénètre dans la cour du palais de l'Elysée par le porche de la rue du Faubourg-Saint-Honoré. Le long de l'avenue de Marigny, des groupes de curieux applaudissent le nouveau président. La voiture de M. Mitterrand s'arrête au pied du perron sur lequel des cavaliers de la garde, à pied, présentent le sabre. M. Mitterrand serre la main de M. Jacques Wahl, puis celle de M. Giscard d'Estaing, qui l'attend en haut des marches. Les deux hommes pénètrent dans le palais.

Pendant qu'ils *s'entretiennent* en tête à tête, les invités arrivent *dans la cour de* l'Elysée. Le commentateur de TF 1, note que *« c'est la première fois que l'on voit autant de socialistes dans la cour de l'Elysée »*, mais ajoute : *« et c'est normal »*.

MM. Barre et Mendès France se rencontrent brièvement sur les *marches du palais*. Le premier ministre, regagnant sa voiture, croise l'ancien président du conseil, lui serre la main et échange quelques mots avec lui.

De très nombreux journalistes et photographes font dans la cour une haie aux invités qui gagnent directement la salle des fêtes où M. Mitterrand doit être solennellement intronisé. L'arrivée de M. Chirac provoque dans la foule massée sur les trottoirs du faubourg des « mouvements divers ». En revanche, les personnalités socialistes que l'on reconnaît sont applaudies par les partisans du président élu.

Il est 10 h. 20 quand, l'entretien, qui a duré quarante-sept minutes, est terminé. M. Mitterrand raccompagne M. Giscard d'Estaing jusqu'au bas du perron de l'Elysée, entouré par les photographes.

(Lire la suite page 9.)

Le socialisme et la liberté

DANS son message de président de la République, M. François *Mitterrand a bien situé sa* triple filiation.

En évoquant le Front populaire et la Libération, il n'a pas craint, dès ses premiers *mots, de souligner que, grâce* à son élection, la majorité politique du pays s'identifie à la majorité sociale.

Trente-cinq ans après, le Front *populaire conserve* sa valeur de mythe alors que ses réalisations sociales sont *aujourd'hui unanimement* admises.

Certes, les adversaires du nouveau président ne se sont pas fait faute de rappeler que *c'est la Chambre du Front* populaire qui a investi Philippe Pétain et celle du Front *républicain*, Charles de Gaulle.

En faisant preuve de rigueur *dans leur* gestion et de prudence dans le calendrier des réformes, le nouveau président, *son gouvernement* et sa majorité pourront conjurer les défis de l'histoire.

La deuxième filiation, qui est *évidemment* plus celle de l'esprit de la Libération que celle du Front populaire, est celle du *rassemblement de la* communauté nationale. M. Mitterrand, comme son prédécesseur, *se veut le président de* tous les Français. Mais passée la joie de ceux qui depuis *si longtemps attendaient la* victoire de la gauche, la lutte politique reprendra avec ses *divisions. Les idéaux se heurteront* aux intérêts.

Enfin, la filiation internationale a figuré clairement dans son premier discours de président. « *La nouvelle alliance du socialisme et de la liberté* » vaut pour les vieux pays européens comme pour les jeunes nations du tiers-monde. Elle est, elle sera sans cesse à reprendre tant la tentation est grande de par le monde d'établir *le socialisme au prix* de la liberté ou de sacrifier la justice pour défendre la liberté.

On saura gré au nouveau président, qui va affronter la dure réalité de la crise, d'avoir, en ce jour, fait sa place à l'idéal.

J. F.

AU JOUR LE JOUR

Jour de fête

En entrant à l'Elysée, M. Mitterrand a dû se dire : « Maintenant les difficultés commencent. » *Mais il est vrai qu'en partant de l'Elysée M. Giscard d'Estaing s'est fort probablement avoué :* « Maintenant, pour moi, les difficultés vont commencer. »

Bref, la vie est rarement facile. Mais c'est la fonction de la fête de le faire oublier un moment. Afin, le lendemain, d'être mieux armé pour affronter la réalité...

MICHEL CASTE.

Le jeu des symboles

par RENÉ RÉMOND

De toutes les significations que conjugue l'entrée à *l'Elysée* d'un nouveau président, celle qui s'attache à l'arrivée d'un socialiste à la tête de l'Etat a naturellement retenu davantage l'attention. L'événement est *considérable. Ce n'est pas une totale* nouveauté : François Mitterrand a un prédécesseur, Vincent Auriol. Les institutions étaient, il est vrai, fort différentes, et le pouvoir, pour autant *qu'il y eût un pouvoir sous la* IV[e] République, et qu'il fût possible de le localiser, était plutôt entre les mains du président du conseil, comme sous la III[e]. Aussi l'événement qui se prête mieux à la comparaison est-il plutôt l'arrivée de Léon Blum *à la tête d'un gouvernement en mai* 1936, et l'opinion l'a senti d'instinct, qui, oublieuse du précédent de 1947, a d'emblée fait le rapprochement avec le Front populaire. A l'époque, la *novation paraissait si insolite, si* grosse d'inconnu, que le président Albert Lebrun hésita avant d'appeler le leader socialiste à former le gouvernement. Depuis, la présence de *ministres socialistes et même l'existence* de gouvernements dirigés par des *socialistes* avaient cessé de surprendre. Il aura fallu plus de deux décennies depuis la chute du gouvernement Guy Mollet pour que la victoire d'un candidat socialiste *apparaisse à un corps électoral* rajeuni et profondément renouvelé comme un recommencement absolu.

Mais qui sait si l'aspect qui retiendra davantage l'attention des historiens ne sera pas l'accession à la fonction qui est la *clé de voûte des* institutions de la V[e] République, de leur adversaire le plus constant et le plus déterminé ? François Mitterrand est entré dans l'opposition dès *le premier jour, alors que le parti* socialiste, que lui-même n'avait pas encore rejoint, faisait partie de la majorité et même du gouvernement. D'entrée de jeu, il a réprouvé et le *processus et le dispositif ; ensuite* il condamna la Constitution ; plus tard, il prit position contre la révision qui faisait *procéder le président* de la République de l'élection au suffrage universel. En d'autres temps, et sous d'autres cieux, son élection annoncerait le démantèlement des institutions. François Mitterrand sera-t-il le Grévy de la V[e] République, attaché comme son lointain prédécesseur *à user de la possibilité qui* lui est donnée d'affaiblir le pouvoir présidentiel ?

Sans se fonder sur ce qu'on sait *ou croit savoir de la psychologie* personnelle du nouveau président, le passé, proche et lointain, apporte *des éléments de réponse* que corrobore l'actualité la plus récente. Cette face de l'événement non plus n'est pas une complète nouveauté : le *second président de la IV[e] République* n'avait pas pris des positions aussi tranchées, mais René Coty appartenait à une formation politique qui n'avait pas voté la Constitution qu'il avait mission de défendre. Surtout, en se portant, dès 1965, candidat à cette fonction même, François Mitterrand marquait, sans équivoque, qu'il s'inclinait devant la décision du suffrage universel. Ce faisant, il *contribuait* à éteindre la querelle constitutionnelle.

(Lire la suite page 12.)

« LA PORTE DU PARADIS », FILM DE MICHAEL CIMINO

L'événement qu'on attendait

La Porte du paradis (1), le film de Michael Cimino, qui a été présenté le mercredi 20 mai à trois reprises, a provoqué des réactions passionnelles. La dernière séance s'est terminée par des ovations, des sifflets et des polémiques qui ont continué bien au-delà du Palais des festivals.

Dans une vaste plaine, un groupe d'hommes et de femmes harassés, mal vêtus, traînant des enfants, de *vieilles valises*, des bagages informes, marchent. Ils vont grossir la population d'un village du Wyoming. Nous sommes en 1890, et ces immigrants rescapés des ghettos, des pogroms, des famines et de la misère de certains pays d'Europe, n'ont pas *l'allure triomphante des pionniers* montant, armés, à la conquête de l'Ouest, dans des chariots bâchés que *guettaient* les Indiens. *Cette* image saisissante de l'immigration n'est pas placée au début du film de Michaël Cimino, mais elle indique un renversement de la mythologie, de toutes *les valeurs* spectaculaires et morales du western, genre américain par excellence, qui s'est adapté, *depuis plus de quarante ans, aux* remous profonds de la société américaine.

JACQUES SICLIER.

(Lire la suite page 34.)

(1) Voir dans *le Monde* du 21 mai, supplément des « Arts et Spectacles », l'entretien de Michael Cimino avec Yvonne Baby.

Le Monde

idées

LA RELÈVE

Un nouveau septennat commence ce jeudi. Pour Jean-Yves Quenouille, l'espoir, du coup, se conjugue au présent, et Lilly Marcou voit dans l'événement une occasion offerte à toutes les forces créatrices de s'épanouir. Jacques de Montalais, plus sceptique, sait bien que la nouvelle expérience ne peut réussir que si elle est conduite par des hommes de rigueur exemplaire. Il s'étonne, d'autre part, du comportement, pendant les derniers jours du septennat qui vient de prendre fin, et de M. Giscard d'Estaing et de la majorité. Lionel Stoléru, quant à lui, tient à manifester sa fidélité non seulement au président sortant, mais à la ligne politique délibérément centriste qu'il a incarnée.

D'un verdict populaire à un autre

par LIONEL STOLÉRU (*)

VOICI que part l'actuelle équipe gouvernementale, tandis que se fait la relève socialiste.

Voici que se retire avec dignité Valéry Giscard d'Estaing, qui vient, pendant sept ans, de conduire les destinées de la France et d'affirmer son rayonnement international.

En regardant s'effectuer ce changement brutal mais démocratique, je vois autour de moi se développer un phénomène suicidaire : la tentation centrifuge.

Depuis le 10 mai, nous assistons dans la classe politique à une radicalisation des comportements, comme si entre François Mitterrand et Jacques Chirac il n'existait plus rien.

D'un côté, il est navrant — le mot est faible — de voir aujourd'hui sourire au nouveau pouvoir des hommes qui s'empressaient hier autour de Valéry Giscard d'Estaing et qui fustigent les prétendues erreurs du président sortant avec autant d'ardeur qu'ils en auraient mis à louer ses succès s'il avait été réélu.

De l'autre côté, il est étonnant de voir se précipiter vers Jacques Chirac des hommes qui se plaçaient au centre et qui vous expliquent aujourd'hui que, Valéry Giscard d'Estaing ayant été battu, il doit rentrer dans l'ombre pour que la majorité n'ait pas à se présenter aux législatives derrière quelqu'un de désavoué par le suffrage universel. Est-il si loin le temps de 1978 où tous les candidats à la députation se réclamaient du « *bon choix* » de Valéry Giscard d'Estaing ?

Incommensurable ingratitude humaine, que je mesure et que je réprouve. Oui, *je le dis bien haut*, je suis fier d'avoir servi au gouvernement de Valéry Giscard d'Estaing, je lui suis infiniment reconnaissant de m'avoir appris par son exemple le sens du service public, je reste et resterai fidèle derrière lui et avec lui.

Mais aussi et surtout, incommensurable erreur politique ! Plus que jamais, la partie actuelle se joue au centre, là où Valéry Giscard d'Estaing voulait gouverner la France, là où Jacques Chirac l'a empêché de gouverner, là où François Mitterrand va peut-être essayer de gouverner, là où Georges Marchais va sans doute l'empêcher de gouverner.

Car, enfin, qui peut croire vraiment que la partie va se jouer aux élections législatives de juin ?

De deux choses l'une en effet.

Ou bien François Mitterrand a une majorité parlementaire socialo-communiste, et il a alors en main les leviers pour gouverner.

Ou bien il n'obtient pas sa majorité, l'U.D.F. et le R.P.R. parvenant à gagner les élections en maintenant l'actuelle majorité. Dans ce cas, il est théoriquement possible d'empêcher François Mitterrand de gouverner en censurant tous ses gouvernements.

Mais est-ce bien réaliste ? Peut-on empêcher la Ve République de fonctionner, en sachant que c'est la France qui fera les frais de la crise politique et du combat institutionnel, dans une période où elle ne peut s'offrir ce luxe ? Imagine-t-on le déchaînement des passions et des luttes, notamment dans les entreprises qui verraient alors le jour ? La gauche accepterait-elle d'être frustrée de sa victoire populaire du 10 mai par de telles manœuvres ? Peut-on croire que, de ce combat, le Parlement sortirait vainqueur, alors même que de Gaulle a voulu, par l'élection au suffrage universel, marquer la prééminence du président ?

Non, en vérité, ce n'est pas là que se joue la partie, et je dirai même que ce n'est pas là qu'il faut la jouer.

Le véritable troisième round, c'est sur le *chômage* et l'inflation qu'il se dispute, et c'est donc sur six, douze ou dix-huit mois qu'il se déroule.

A cet égard, le projet socialiste, s'il est appliqué, conduit la France à la déroute. Accroître les charges des entreprises en centralisant le pouvoir et le crédit, c'est l'inverse de ce qu'il faut faire si l'on veut que les entreprises ne tombent pas en faillite et, *a fortiori*, si on veut qu'elles embauchent.

Si, au premier anniversaire de son élection en mai 1982, la France a cinq ou *dix* points d'inflation et cinq cent mille chômeurs de plus qu'aujourd'hui, que pourra dire François Mitterrand ? La déception, voire la révolte, sera à la hauteur des illusions que ses promesses ont fait naître.

Dès lors, il a devant lui la voie étroite.

A tout moment, il risquera de basculer sous influence communiste en consentant des avantages sociaux trop rapides pour qu'ils ne se transforment pas en débâcle économique ultérieure.

Parviendra-t-il, dès lors, à modérer les appétits qu'il a suscités en équilibrant les nécessités économiques et les aspirations sociales ? Il aura besoin, pour ce faire, de s'appuyer sur le centre pour résister aux attaques communistes.

François Mitterrand va peu à peu mesurer à quel point Valéry Giscard d'Estaing a raison de dire que « *la France veut être gouvernée au centre* », et c'est sur ce terrain qu'il faut l'attendre.

C'est pourquoi nous devons gagner les législatives.

A ce combat, je participerai moi-même pour gagner et pour expliquer notre conception démocratique de la France en me présentant aux élections législatives de Saint-Dié. L'arithmétique électorale du 10 mai me donne, m'explique-t-on, peu de chances de réussite. A supposer que ce soit exact, il y a des circonstances où le cœur l'emporte sur l'arithmétique et où il faut lutter pour être fidèle à soi-même en forçant le destin pour gagner.

Non pas pour empêcher les institutions de fonctionner en rendant *impossible la constitution de tout* pouvoir exécutif.

Mais pour exorciser une fois pour toute la tentation du collectivisme en laissant François Mitterrand gouverner le temps de montrer soit qu'il l'applique de manière nuisible à notre pays, soit qu'il renonce lui-même à l'appliquer.

Le verdict populaire a porté François Mitterrand au pouvoir.

Le verdict populaire du prix du panier de la ménagère et du chômage saura, mieux que toute censure politique, lui dire s'il est digne d'exercer ce pouvoir.

(*) Ancien ministre.

Soudain ce sentiment d'habiter la France

par JEAN-YVES QUENOUILLE (*)

AUJOURD'HUI, l'espoir se conjugue au présent. C'est déjà là, dans les mentalités, un immense bouleversement.

Chacun sait que tout n'est pas possible, et encore moins tout de suite. Des illusions d'un ancien mois de mai, il ne reste rien, sinon un sens accru des réalités. Mais, aujourd'hui en France, *chacun sent enfin* qu'il peut se passer quelque chose. Chacun sent que la réalité de notre pays, ce n'est pas cette vieille chose frileuse de secouer sa poussière, et que, dans ce qui va se jouer, chacun d'entre nous a sa part, son rôle.

La fatalité à l'événement, aux mécanismes tant économiques que techniques, que depuis sept ans le langage officiel imposait — comme si le mouvement d'un mécanisme n'était pas dû d'abord à ses rouages, — est maintenant levée. Non que les problèmes eussent disparu, qui le nie ? Non qu'ils soient soudain plus aisés à résoudre, mais la volonté de s'y atteler a pris une autre ampleur, une nouvelle amplitude.

Voici vingt-trois ans que nous vivions dans un système constitutionnel taillé sur mesure pour une stature d'homme d'Etat exceptionnel. Sans sacrifier formellement la démocratie au bénéfice de l'autorité suprême, nos institutions s'en remettent sans doute trop légèrement à la qualité morale, personnelle, de l'homme en charge de la République.

Le suffrage universel ne confère pas la sainteté, en sus du pouvoir, à celui qu'il a distingué. Or, tout pouvoir sans exact contrepoids tend, par une pente naturelle, à occuper tout l'espace disponible. Nous en avons fait l'expérience, plus encore, durant le dernier septennat.

Ainsi, depuis une génération, les Français — et, à quelques unités près, ils comprenaient la moitié mathématique de la population — qui ne se reconnaissaient pas dans le monarque et la caste aux commandes de l'Etat n'avaient aucune ressource pour prendre en main, fût-ce au niveau collectif le plus élémentaire, leur sort. Que le basculement de majorité le 10 mai ait été dû d'abord à un refus de conduire une gestion quinteuse de la crise qui ne s'en remettait qu'à des coups de pouce de la conjoncture pour subsister et refusait de penser en termes de structure un possible remède, c'est certain. Mais il faut y *voir une lassitude, une* impatience plus globale de retrouver en ce pays une dignité de citoyen.

Aujourd'hui, nous n'attendons pas de la gauche seulement le début d'un redressement économique. Nous attendons de François Mitterrand et de ceux qui vont l'entourer de vivre autrement.

Ce 10 mai, pour la première fois depuis un quart de siècle, des millions d'hommes et de femmes ont soudain le sentiment *d'habiter* la France. De n'être plus étrangers dans l'entreprise, dans la ville, dans la nation, d'avoir désormais le droit à la parole, celui d'être écoutés et peut-être (au moins une chance) d'être entendus.

Cela compte et comptera beaucoup plus que d'autres changements à venir, peut-être plus voyants. Et c'est ce changement-là qui sous-tend tout le reste.

François Mitterrand président, c'est aujourd'hui que tout commence. S'attaquer au chômage, aux tares de l'organisation sociale, aux injustices les plus criantes de la France des années 80, est certes, dans le temps, une priorité. Mais ce n'est pas quelques points de mieux du P.N.B. qui réconcilieront la jeunesse en particulier, avec la société, avec le monde. C'est de trouver à s'engager pour des idéaux et d'abord de retrouver, en tant que citoyen, la liberté d'initiative. Au plan du quartier (combien de municipalités, même « de gauche », qui ne donnent guère l'exemple d'une participation des associations locales à la vie collective), au plan de la région (par la décentralisation dans les faits et non plus dans les discours), au plan national (par la multiplication et l'indépendance des médias).

Par-dessus tout, l'économie et la politique ne doivent pas masquer l'exigence du culturel. Un pays anesthésié par la culture officielle, depuis un quart de siècle tournée exclusivement sur son patrimoine (quel vocable de notaire !), un pays réduit, par l'absence d'un projet éducatif ouvert, à la sous-culture de masse, médiatisée, entretenue par les marchands, quel effort gigantesque ne nécessite-t-il pas *aujourd'hui pour recouvrer* et la capacité et le goût de connaître ; pas seulement celui de posséder.

Les dévouements individuels — beaucoup plus nombreux qu'on ne le croit — ne suffisent pas. Il faut un grand élan national.

Aujourd'hui, une nation de sujets est prête à devenir une nation de responsables. Voilà l'enjeu du nouveau septennat.

Voilà le vrai — et le seul irréversible — changement.

(*) Cadre de l'industrie, animateur de la revue littéraire *IncenDITS*.

Aux portes de l'histoire

par LILLY MARCOU (*)

« *NI l'exploitation ni la lutte n'ont disparu avec l'échec de 1978*, constatait François Mitterrand dans *Ici et maintenant*. *Par-delà les obstacles dressés par l'état-major communiste, l'union redeviendra une pratique.* » Ces paroles ont aujourd'hui une valeur prophétique. La manière dont l'électorat et les militants communistes, et en dernière instance, leur état-major, ont voté lors de la campagne présidentielle, contribuant ainsi à la victoire de la gauche et de celui qui apparaît désormais comme son fédérateur — François Mitterrand — confirme ces propos. La vague de fond qui a soulevé, au soir du 10 mai, tout le pays prouve que le vent a tourné, que nous vivons un tournant dont les promesses dépassent, et de loin, une simple victoire électorale.

Certes, la France n'est pas en crise révolutionnaire, mais elle est traversée par un élan populaire profond qui va vers le renouveau et qui annonce une évolution sans précédent. Tout reste, ou tout peut, ou tout doit être inventé. Les forces créatrices auront *l'occasion, plus que jamais*, de s'épanouir. La victoire de François Mitterrand et avec lui de toutes les forces de gauche qui l'ont porté à la présidence de la République, ce n'est pas le cartel des gauches, ce n'est pas le Front populaire, ce n'est pas le tripartisme. Mais si les analogies historiques ne sont plus de mise devant la situation qui s'est créée le 10 mai, l'histoire peut nous aider à comprendre le présent en nous rappelant que la France a toujours été un pays précurseur, l'annonciatrice des grandes évolutions qui ont traversé l'Europe du dix-neuvième et du vingtième siècle. C'est grâce aux révolutions de 1789 et de 1848 et à leur impact hors des frontières que le rayonnement de la France a été si fort en Europe centrale et orientale. C'est en France que le modèle du Front populaire a connu sa meilleure application. C'est en France que le peuple vient de prouver qu'on peut accéder à une autre société par la voie pacifique, parlementaire, gradualiste.

Dans un monde où la détente semble menacée, où les crises rongent les fondements de nos sociétés, où des pays puissants se sont donné des gouvernements conservateurs, la France se réveille pour donner une fois encore au monde la preuve qu'une autre voie est désormais possible.

Malgré les proclamations de foi des nouveaux philosophes qui avaient clamé la mort de la pensée de gauche en France, malgré la crise du marxisme et du mouvement ouvrier, le *Risorgimento* est là, à notre portée, tout dépend dorénavant de nous pour faire l'histoire, pour l'inventer, pour la capter.

Des signes avant-coureurs existaient, il fallait simplement les saisir et garder l'optimisme. L'évolution de certaines social-démocraties vers le socialisme, dont le parti socialiste français a donné le meilleur exemple, l'émergence de l'eurocommunisme — dont l'existence avait précédé l'apparition du vocable, — l'apparition de l'eurogauche — elle aussi présente, mais en filigrane, depuis longtemps, — ont préfiguré la réalité qui éclôt aujourd'hui sur nos rivages.

Ayant commencé par fédérer les socialistes en les aidant à reconstruire la « vieille maison », François Mitterrand s'était appliqué à rassembler le peuple de France et, par-delà, la gauche européenne. Désormais figure nationale, il deviendra demain le catalyseur d'une autre Europe. Par les relations privilégiées qu'il a su nouer avec les grandes social-démocraties du Nord, avec le socialisme latin et avec les partis eurocommunistes, François Mitterrand apparaît comme l'homme-carrefour capable de débloquer toute la gauche européenne. Il n'est que d'observer l'explosion de joie qu'a suscitée sa victoire dans ces partis pour comprendre la charge d'espoir que celle-ci a réveillée. D'autant plus qu'il s'agit cette fois d'une expérience nouvelle qui ne tire ses sources d'inspiration ni des expériences issues de la révolution d'Octobre ni des chemins déjà battus par les vieilles social-démocraties européennes. Il s'agit de tout à fait autre chose, et c'est là l'essentiel.

(*) Chercheur à la fondation des sciences politiques.

DEUX MONDES

par JACQUES DE MONTALAIS (*)

UN certain nombre de décisions ou d'attitudes récentes sont de nature à détourner définitivement bien des gaullistes d'une droite dont le comportement devient vraiment... pénible.

Ne revenons pas sur la manière dont le président sortant et ses thuriféraires voulurent faire passer un projet socialiste qui n'avait pas fait l'unanimité pour les engagements du candidat, dont ils n'ignoraient pas qu'ils avaient été largement diffusés avant le premier tour.

Ne comparons pas non plus le comportement du président sortant avec celui du président Kennedy, qui, dès son entrée à la Maison Blanche, *fit vendre* tout son portefeuille d'actions pour bien montrer qu'il n'entendait pas profiter des informations dont on dispose forcément à un tel poste. Ces choses-là sont trop déplaisantes pour que l'on y insiste.

En revanche, il est permis de s'étonner de la manière dont des dirigeants politiques qui venaient de contester si durement la politique intérieure et la politique extérieure du « citoyen candidat » se rallièrent néanmoins à lui comme un seul homme au second tour comme s'il venait, lui, d'adopter tous leurs points de vue.

Il est permis de s'étonner encore davantage peut-être devant un président de la République *encore en exercice* qui, au lieu de garder dignement le silence, puisqu'il vient d'être battu, annonce qu'il va s'occuper d'organiser un nouveau parti en vue de la revanche. Huit jours plus tard il fait jouer *la Marseillaise* devant un fauteuil vide. Et ne parlons pas non plus — si les mots, en français, ont encore un sens — de la « *trahison préméditée* » d'un premier ministre qui, ayant volontairement quitté Matignon, aura très normalement fait campagne à visage découvert.

Y a-t-il encore dans tout cela l'ombre de l'ombre de la hauteur de vue, du désintéressement et de l'examen attentif de l'intérêt national qui caractérisaient un de *Gaulle* ?

Il est vrai que l'intérêt national est avant *tout aujourd'hui* d'éviter à la France de passer au collectivisme — avec 15 % de voix communistes ! — et de devenir en somme la Pologne de l'Occident. Combien de gaullistes sincères, pour peu qu'ils demeurent lucides, sont-ils encore tomber dans ce panneau-là ?

On prétend que la Ve République est menacée. N'a-t-elle pas au contraire l'occasion de se faire définitivement adopter pas tous en démontrant qu'elle est parfaitement capable de subir victorieusement l'épreuve d'une alternance qui devait bien arriver un jour ? D'ailleurs, après un tel septennat et de tels échecs assumés avec une telle suffisance, elle devait bien cela à un peuple dont la partie à la fois la plus jeune et la plus modeste n'avait plus la parole depuis longtemps.

Il serait trop facile d'opposer la naturelle et désarmante joie populaire de la Bastille et de la province à la véritable panique de bourgeois pendus à leur *téléphone* après le fameux résultat, et se demandant les uns les autres ce qu'ils allaient devenir. Certes, on les avait intoxiqués. Mais on ne résiste pas au plaisir de raconter ce qui s'est passé dans un coin de la place de la Bastille, et que l'on m'a rapporté, au moment où les trombes d'eau d'un orage tombèrent sur la foule en liesse. Un jeune homme eut ce cri extraordinaire et poétique : « *Vive le tonnerre ! Vive la pluie !* » Et la foule de reprendre en chœur l'étonnante trouvaille.

Quelle différence entre deux mondes et comme l'argent, vraiment, comme on l'a toujours dit, dégrade.

Il reste que l'expérience qui débute ne réussira, dans une conjoncture mondiale aussi difficile, qu'à la condition d'être conduite avec une rigueur exemplaire. La présence d'hommes tels que Pierre Mendès France ou Jacques Delors est donc bon *signe*.

Enfin — car il est normal que les hommes restent fidèles à leurs idées, — si d'aventure, ce qui n'est ni probable ni souhaitable, la prochaine Assemblée nationale ne correspondait pas aux vœux de M. Mitterrand, on y verrait moins, pour notre part, une source de conflits dangereux, comme on le dit, qu'une situation délicate, sans plus. Car le président conserverait les pouvoirs déterminants qui sont les siens. En revanche, il jouerait davantage ce rôle d'arbitre que le « fait majoritaire » aura estompé jusqu'à présent, mais qui est parfaitement dans l'esprit de la Constitution.

(*) Ancien rédacteur en chef de *la Nation*.

هكذا من الاصل

Le Monde

étranger

EUROPE

LES ÉLECTIONS A CHYPRE

I. — Le retour de la droite

Des élections législatives auront lieu le 24 mai dans la zone grecque de Chypre. Ce sont les premières depuis la mort de l'archevêque Makarios, en 1977. On s'attend que le parti communiste et la droite de M. Cléridès deviennent les deux principales formations au Parlement.

Les Chypriotes turcs du nord de l'île iront, eux, aux urnes le 28 juin pour élire leur Assemblée et le président de l'« Etat fédéré ».

De notre envoyée spéciale Claire Tréan

Nicosie. — Un alignement de baraques de bois et de tôle ondulée dans les faubourgs arides de Nicosie. Ni l'école maternelle, ni l'église orthodoxe construites dans les mêmes matériaux ne parviennent à donner au camp de réfugiés de Stavros l'allure d'un vrai village. Une femme, qui vit ici depuis cinq ans, parle de son passé, de son verger prospère, des collines de Morphou qui sentaient le citron et l'orange, du paradis perdu.

Ils furent deux cent mille à fuir l'invasion turque en juillet 1974, ou à être « échangés » l'année suivante contre les soixante-cinq mille Chypriotes turcs restés dans la « zone libre ». Cette armée de déshérités déferlant sur le sud de l'île restée sous contrôle du gouvernement chypriote grec aurait pu faire sombrer une économie amputée des deux tiers de ses capacités de production. Le rétablissement fut spectaculaire, grâce à l'élan national et à une aide étrangère importante ; grâce aussi aux malheurs du voisin libanais et à l'ouverture des marchés arabes aux produits chypriotes. Le taux de chômage se situe autour de 2 % et les trois quarts des réfugiés ont été relogés. A Stavros, ne restent plus que des personnes âgées, dont cette femme qui refuse de quitter le camp pour une cité en dur, car le béton sent trop le définitif. Elle veut rentrer chez elle. Mais plus le temps passe, plus la ligne de démarcation devient frontière.

Nicosie, vue d'une terrasse haut perchée, à proximité de cette ligne de démarcation qui la traverse : côté nord, une ville basse, aux couleurs orientales, dont n'émergent que minarets et palmiers, et dont le contour se dessine nettement sur la plaine crevassée de sécheresse de la Messaoria. Côté sud, l'horizon encombré d'une barrière de buildings, le paysage mangé par l'expansion urbaine. Deux mondes que sépare, autant que cette saignée ponctuée de drapeaux turcs, leur degré de développement économique et social.

Le Nord, autrefois la région la plus prospère de l'île, ne survit que grâce à l'aide de la Turquie, elle-même en assez mauvaise posture. Famagouste, le grand port, est devenu cité fantôme ; Kyrenia somnole dans l'attente de touristes improbables ; les vergers, désertés par les Chypriotes grecs, produisent au ralenti. On a fait venir, dès 1975, pour les mettre en valeur, des Turcs du continent, que l'on qualifie pudiquement de « travailleurs saisonniers ». Les Chypriotes grecs évaluent pour leur part à quarante mille le nombre de ces « colons d'Anatolie » qui ont, entre autres torts, celui de brouiller les statistiques démographiques et de fausser toute négociation sur le partage du territoire. Combien sont-ils au juste ? Aucune donnée rigoureuse ne permet d'avancer un chiffre avec certitude. Mais les démentis donnés par le gouvernement de l'Etat fédéré du nord sont contestés par l'opposition chypriote turque. Là aussi, cette implantation devient un peu plus définitive chaque jour.



Autre image de Chypre enfin, celle d'une carte : un petit bout de terre à l'extrême est de la Méditerranée. Les côtes turques, libanaises et syriennes à portée de vue, l'Union soviétique à portée de missiles, le canal de Suez à deux pas. Six cent mille habitants dont le destin reste étroitement lié à ceux de la Grèce et de la Turquie, au front est de l'alliance atlantique.

La difficile relève de Makarios

Il fallait à ce pays, pour jouer la carte de l'indépendance et du non-alignement, un chef de l'envergure de Makarios. Les élections du 24 mai seront les premières depuis sa mort, en 1977. Mais jamais autant qu'en cette veille de scrutin, alors que le pays s'éveille à une vie politique libérée de l'autorité spirituelle et morale de l'ethnarque, la relève n'a semblé à ce point difficile. Personne ne prétend qu'elle ait été assurée par l'actuel président, M. Kyprianou, dont le parti démocratique (DIKO) aborde ces élections divisé, en très mauvaise position pour faire face au changement majeur qu'elles vont introduire dans le paysage politique : le retour — en force vraisemblablement — de celui qui fut successivement l'allié puis l'adversaire de Makarios, M. Glafcos Cléridès, chef de file de la droite.

En 1976, les trois autres formations, le parti gouvernemental (DIKO), le parti communiste (AKEL), et le parti socialiste (EDEK), avaient présenté un candidat unique dans chaque circonscription et mis à porfit le système majoritaire pour exclure du Parlement le parti de M. Cléridès. Elles s'étaient réparti les sièges « forfaitairement » avant les élections : dix-neuf au DIKO, neuf aux communistes, quatre aux socialistes. Méthode assez peu démocratique. On y a renoncé pour cette raison (et d'autres moins avouables), et pour la première fois, le 24 mai, des élections au système proportionnel donneront une image fidèle des forces politiques. M. Cléridès, qui, bien que n'ayant aucun représentant au Parlement avait obtenu 25 % des voix, explique que cette éviction a plutôt renforcé son parti, le Rassemblement démocratique : « Nous sommes les seuls complètement innocents des erreurs commises depuis cinq ans. »

Ces erreurs ont fait éclater une alliance de circonstance, qui ne fonctionne plus comme une véritable coalition d'unité nationale. Devant assumer à la fois la sécularisation du pouvoir et la succession d'un homme dont il n'avait pas le charisme, M. Kyprianou n'a pu enrayer les mouvements divergents au sein de son parti, qui ne compte plus que huit députés. Les autres l'ont quitté pour créer des groupes sur la droite du DIKO (Union du Centre, de M. Tassos Papadopoulos ; Nouveau Groupe démocratique, de M. Alekos Mikaelidès) ou sur sa gauche (parti de M. Sofianos). On estime généralement que le DIKO arrivera en troisième position, loin derrière le P.C. et le Rassemblement démocratique, ce qui, même dans un régime présidentiel où le gouvernement n'est pas responsable devant l'Assemblée, fera de M. Kyprianou l'otage de l'un ou de l'autre.

Le chef du groupe parlementaire du DIKO, M. Ladas, se définit avec une approximation assez caractéristique du langage politique chypriote : « Nous somme un parti du centre, un parti de la droite progressiste démocratique, si vous voulez... » « Le DIKO, ajoute-t-il, négociera pour chaque problème législatif sur ses propres termes, sans qu'on puisse dire si ce sera avec la gauche ou avec la droite. » Lorsqu'on sait les divergences qui séparent l'une de l'autre, y compris sur la « question nationale », il est difficile de voir dans ces propos autre chose qu'un aveu de faiblesse.

M. Ladas, pourtant, ne ménage pas le chef de la droite : « Il a derrière lui les responsables des événements de 1974. Il prône une idéologie fasciste et nationaliste, ce qui est très dangereux, car Chypre n'est pas une nation, mais un Etat où coexistent deux groupes nationaux. » M. Cléridès, il est vrai, a derrière lui l'extrême droite la plus dure et ne s'en défend pas. C'est là un des principaux reproches que le puissant parti communiste (AKEL) adresse au gouvernement : « Les putchistes de 1974 n'ont pas été punis, nous dit son secrétaire général, M. Papaioanou, et ils sont en train de reprendre du poil de la bête au sein du Rassemblement démocratique. » L'AKEL, auquel on attribue environ un tiers de l'électorat, score qu'il avait obtenu en 1976, a soutenu Mgr Makarios, puis, quand il le fallait, M. Kyprianou. L'histoire récente de Chypre, la priorité de la question nationale dans la vie politique, lui ont évité l'écueil du dogmatisme. « Nous sommes pour la transformation socialiste de la société, mais seulement quand Chypre sera indépendant », déclare M. Papaioanou, dont le langage ne se raidit que lorsqu'il s'en prend à l'impérialisme américain.

Quant au parti socialiste, qui disposait jusqu'à maintenant de quatre sièges à l'Assemblée, il risque de payer le style de son chef, M. Lyssaridès, qui se présente davantage comme un intellectuel brillant et volontiers tranchant, voire extrémiste, que comme un rassembleur. Il pourrait aussi faire les frais d'une attitude intransigeante sur la question nationale que la grande majorité de la population chypriote grecque juge irréaliste. « Soit on rejette l'invasion, soit on l'accepte comme un fait accompli, et cette dernière attitude conduira à l'abandon progressif de tout Chypre, dit-il. Les négociations intercommunautaires ne sont qu'une parodie par laquelle les Turcs détournent l'attention du vrai problème, celui de l'occupation, au profit de questions de détail comme le problème constitutionnel ou territorial. » Mais les Chypriotes grecs ont appris, quoi qu'en dise M. Lyssaridès, qu'ils n'avaient, devant les trente mille soldats turcs stationnés en zone nord, d'autre choix que de négocier.

Tous les partis, sauf le DIKO, critiquent dans les mêmes termes la politique économique du gouvernement : inflation, déficit de la balance des paiements apparu pour la première fois en 1980, caractère artificiel du « miracle » économique. Tous critiquent les inégalités sociales et dressent les mêmes listes des mesures de redressement à prendre, avec une désinvolture démagogique qui ne trompe pas : les clivages ne se dessinent pas car le véritable enjeu n'est pas d'ordre intérieur, économique ou social. Il est encore dans la façon d'appréhender l'avenir de l'île divisée. Et si tous les dirigeants politiques jurent de leur unanimité sur l'objectif à atteindre : un Etat fédéral, indépendant, non aligné, les divergences ne portent pas uniquement sur la tactique.

La campagne va bon train. Les quotidiens se multiplient. Chacun participe au débat, au nom d'un anticommunisme ou d'un antifascisme réduits à leur plus simple expression, ou sous l'influence du facteur personnel qui joue à plein.

Dans les restaurants de Nicosie, on s'emporte, on parle. « Nous allons gagner », lance un partisan de M. Cléridès. « Vous avez gagné en 1974, quand nous avons perdu la moitié de Chypre, lui répond-on. Si vous gagnez aujourd'hui nous perdrons tout. Tu veux donc vivre avec les Turcs ? » Raccourci audacieux, mais assez révélateur des craintes qu'inspirent à de nombreux Chypriotes grecs le retour sur la scène politique de M. Cléridès.

Prochain article :

UN TOURNANT DANS LES NÉGOCIATIONS INTER-COMMUNAUTAIRES ?

M. Mitterrand et le problème chypriote

Dans une lettre adressée, le 9 avril dernier, à l'Association des amis de la République de Chypre, M. François Mitterrand exprimait la « sympathie » que lui inspirent toujours « les causes qui ont pour elles l'avantage du droit ».

« Les violations des principes qui permettent aux Etats de coexister constituent un danger grave pour la paix du monde », écrivait M. Mitterrand. Ces principes qui ont pour nom, droits de l'homme, droits des peuples à se déterminer eux-mêmes, non-ingérence dans les affaires des autres, règlement négocié des différends, ne sont plus respectés à Chypre depuis sept ans.

Si les Français veulent bien m'accorder leur confiance, je me tiendrai prêt à répondre à toute sollicitation concernant la recherche d'une solution négociée à ce problème. Mais il est évident que pour moi il ne saurait être question d'engager la crédibilité morale et diplomatique de la France sur d'autres fondements que ceux du droit des gens.

A ce titre la résolution 3212, votée à l'unanimité par l'Assemblée générale des Nations unies, en 1974, me paraît une base de négociation acceptable dans la mesure où elle implique un retour à une situation permettant aux parties en présence d'aborder l'examen de leur contentieux sans complexe ni arrière-pensée.

Bien entendu la France ne saurait par ses seuls moyens permettre l'ouverture d'un tel dialogue si les parties en cause, et plus particulièrement la Turquie, s'y refusent. Dans ce cas je n'hésiterai pas à faire connaître mon sentiment aux intéressés et à solliciter des partenaires européens de la France la prise d'initiatives conjointes permettant de peser dans le sens que j'indiquais plus haut.

Les problèmes très importants mais spécifiques relatifs à la disparition de deux mille Chypriotes, comme ceux touchant à l'indemnisation des Français spoliés en 1974, feront l'objet d'initiatives parallèles directes et pressantes de la part du gouvernement.

EUROPE

Italie

Sept personnalités financières de premier plan sont arrêtées pour évasion de capitaux

De notre correspondant

Rome. — Personnalité aussi importante que discutée du monde financier italien et copropriétaire du *Corriere della Sera*, après l'achat le 22 avril dernier de 40 % des actions du groupe Rizzoli (*le Monde* du 25 avril), M. Roberto Calvi, président du Banco Ambrosiano et de la Société financière centrale, a été arrêté à Milan le 20 mai à l'aube, en même temps que six autres importants représentants des milieux bancaires de la péninsule. Il s'agit de MM. Carlo Bonomi, Giorgio Cigliana (respectivement président et directeur général de l'Invest, société qui a racheté une partie des actions de la Montedison mises en vente par l'Etat italien) ; Mario Valeri Manera (notamment vice-président de la Banque catholique de Vénétie) ; Aladino Minciaroni, Giorgio Cappugi (ex-directeur général de la Centrale) et Antonio Tonello (ex-vice-président de la Centrale et actuel président des assurances TORO, contrôlées par le groupe Ambrosiano).

Ils sont accusés par le substitut du procureur général de Milan d'exportation illicite de capitaux, entre 1975 et 1976, par le biais de l'achat d'actions du Crédit de Varese et des assurances TORO. Ils auraient ainsi constitué en Suisse un dépôt illégal de 27 milliards de lires. Le 17 novembre 1975, la Centrale achetait 1 110 934 actions des assurances TORO au prix unitaire de 35 000 lires, alors que la cotation en Bourse n'était que de 13 775 lires. La Centrale avait justifié cette différence de prix par le fait que ce paquet d'actions lui permettait le contrôle absolu de la société d'assurance. Mais les magistrats affirment être en mesure de prouver que ces actions TORO avaient été délibérément vendues trois ans plus tôt par M. Calvi à des sociétés étrangères qui lui étaient liées. Rien ne justifierait donc ce « sur-prix ». Toute l'opération n'aurait donc été qu'un moyen d'exporter la différence en Suisse.

Le rôle que joue M. Calvi dans la société Rizzoli (premier groupe éditorial italien) ne peut que donner des résonances politiques à cette affaire, qui se mêle en outre à l'instruction ouverte sur la loge maçonnique P. 2 (*le Monde* du 21 mai). Après un rapport de la Banque d'Italie en 1978, l'enquête avait été confiée finalement à un magistrat milanais, M. Mucci. En septembre 1930, ce magistrat décidait de rendre à M. Calvi le passeport qu'il lui avait retiré un an plus tôt, mais, après la perquisition du 18 mars dernier de la villa du « grand maître vénéré » de la loge P. 2, toute l'enquête rebondissait. On aurait alors trouvé des documents montrant que l'instruction avait été délibérément étouffée et que le passeport avait été rendu à M. Calvi sur la pression de hauts magistrats milanais. Eclaboussé par l'affaire, M. Ugo Ziletti, vice-président du conseil de la magistrature, devait donner sa démission (*le Monde* daté 19-20 avril).

MARC SEMO.

Le président du Conseil rend publique la liste des neuf cent cinquante-trois membres de la loge maçonnique P. 2

De notre correspondant

Rome. — Le président du Conseil, M. Arnaldo Forlani, est *revenu*, en vingt-quatre heures, sur l'attitude de prudence qu'il avait décidé d'observer dans l'affaire de la liste des neuf cent cinquante-trois membres de la loge maçonnique P.2 (*le Monde* du 21 mai). Après avoir consulté ses alliés et différentes personnalités citées dans cette liste, il a rendu celle-ci publique dans la nuit du 20 au 21 mai.

La loge P.2 relève du Grand-Orient, l'une des deux obédiences italiennes, mais elle en était indépendante sur le plan de l'organisation. *Dans la liste de* ses membres, on trouve les noms de trois ministres de l'actuel gouvernement Forlani, les démocrates-chrétiens Adolfo Sarti (justice) et Franco Foschi (travail) et le socialiste Enrico Manca (commerce extérieur) et de deux sous-secrétaires d'Etat.

Parmi les hommes politiques cités, on trouve MM. Pietro Longo, secrétaire général du parti social-démocrate, le chef du groupe parlementaire socialiste, Labriola, quelques députés démocrates-chrétiens, dont MM. de Carolis et Fiori, quelques personnalités néo-fascistes comme le général Miceli, ancien responsable des services secrets. Cent soixante-quinze hauts gradés de l'armée, dont la quasi-totalité de l'état-major de la défense, sont mentionnés, ainsi que presque toute la direction des services secrets. D'importants financiers, dont M. Roberto Calvi, font partie des neuf cent cinquante-trois noms. La magistrature n'est pas en reste, ni le corps préfectoral ; des journalistes de renom, dont le directeur du *Corriere della Sera*, M. Di Bella, figurent parmi les adhérents, tout comme MM. Angelo Rizzoli et Bruno Tassan Din.

Il y a en fait trois listes différentes : celle des membres effectifs où figurent aussi le numéro de la carte d'adhésion et les cotisations versées ; celle de ceux qui avaient demandé à faire partie de la loge ; et, enfin, la liste des *personnes qui intéressaient à divers titres* le « grand maître vénéré ».

Ce n'est qu'après la conclusion des enquêtes pénales et administratives que des sanctions pourraient être prises. Mais le scandale est d'ores et déjà devenu politique. La démocratie chrétienne avait fait pression pour que la liste soit publiée : pensait-elle que l'ampleur même du scandale et le fait que presque tous les partis soient représentés bloqueraient les développements de l'affaire ? Veut-elle utiliser ce scandale contre les socialistes ? Les communistes, les radicaux et l'extrême gauche souhaitent que l'on aille jusqu'au bout et demandent d'ores et déjà la démission des ministres cités. Le cabinet quadripartite de M. Forlani fera-t-il les frais de ce scandale ? — M. S.

Pologne

« Démocratie ne signifie pas anarchie » rappelle le bureau politique du parti

Pour la première fois dans l'histoire de la Pologne populaire, le pouvoir socialiste a rendu, mercredi 20 mai, un hommage solennel au général Wladyslaw Sikorski, ancien premier ministre du gouvernement polonais en exil à Londres pendant la deuxième guerre mondiale, à l'occasion du centième anniversaire de sa naissance. Signe d'une volonté de relecture globale de l'histoire nationale dans le cadre de l'ouverture démocratique du « renouveau », les autorités ont choisi de saluer officiellement la mémoire du général, qui, jusqu'à l'année dernière encore, était célébrée de façon semi-clandestine. Plusieurs cérémonies officielles ont été organisées à Varsovie; la radio et la télévision ont souligné *abondamment* son patriotisme et ses « *qualités éminentes d'homme d'Etat* ». Mais l'opposition de la communauté polonaise de Grande-Bretagne a empêché, jusqu'à présent, le retour des cendres du général Sikorski dans sa patrie demandé par les autorités polonaises. Tué le 3 juillet 1943 dans un accident d'avion à Gibraltar, il repose dans le cimetière militaire de Newark en Angleterre.

Comme pour répondre aux diverses critiques dans les pays du pacte de Varsovie, le bureau politique du POUP (parti ouvrier unifié) a préconisé, mercredi 20 mai, un « *renforcement* » de la « *discipline sociale* » et de l'« *ordre public* » en Pologne, en raison de la « *situation hautement inquiétante* » qui règne en ce domaine. Le B.P. dit être « *préoccupé* » par le « *relâchement de la discipline, tant parmi la population qu'au sein de l'administration, y compris aux échelons supérieurs* », par l'accroissement de la délinquance et par les difficultés que la police rencontre de plus en plus pour maintenir l'ordre.

Tout en se prononçant pour la poursuite des négociations entre le gouvernement et Solidarité sur le respect de la légalité, le bureau politique estime qu'il est « *indispensable de rejeter tout ce qui s'oppose à l'accomplissement de leurs devoirs par la police, le parquet et les tribunaux* ». « *Démocratie ne signifie pas anarchie* », lit-on dans le document, qui, en conclusion, fait remarquer qu'il est nécessaire de tout mettre en œuvre pour « *protéger les intérêts des citoyens et de la société* ».

Pour sa part, la section locale de Solidarité de Jaroslaw, dans le sud-est de la Pologne, a protesté mercredi 20 mai auprès de l'ambassade d'U.R.S.S. à Varsovie contre l'attitude de la presse soviétique et des journaux d'Europe de l'Est. « *Ces commentaires tendancieux sur la situation en Pologne par les médias de certains de nos alliés sont pour nous douloureux et incompréhensibles. Nous considérons la propagande dirigée contre Solidarité comme étant anti-polonaise et comme n'ayant rien de commun avec l'objectivité et l'éducation des nations dans l'esprit de l'internationalisme.* »

Vives critiques est-allemandes contre Solidarité

Le jour même, l'agence est-allemande A.D.N. a accusé Solidarité d'être responsable de la « *déstabilisation générale* » en Pologne.

A.D.N. fait notamment état de « *l'évidement du rôle dirigeant et des structures du parti par les forces révisionnistes* » ainsi que de la « *désagrégation permanente de l'appareil de l'Etat et de l'ordre public par les éléments contre-révolutionnaires* » de Solidarité et de l'organisation dissidente KOR (Comité d'autodéfense sociale). Elle accuse les membres de Solidarité d'essayer de donner de façon toujours plus directe le ton dans tous les secteurs de la vie sociale. « *Seuls les naïfs peuvent encore considérer Solidarité comme un syndicat.* »

Enfin, A.D.N. affirme qu'un *nombre croissant de membres du* parti attendent de celui-ci une « *réponse claire sur la façon dont il est possible de battre les forces antisocialistes et de remettre en ordre l'économie et la vie sociale* ». Elle mentionne l'« *inquiétude sérieuse* » d'un nombre croissant de Polonais quant à l'avenir de leur pays. Evoquant, notamment, le « *spectre menaçant du chômage* », elle brosse, chiffres à l'appui, un tableau sombre de la dégradation de la situation économique intérieure, dont elle rend responsable l'« *activité destructrice* » de Solidarité.

A Varsovie, le quotidien *Trybuna Ludu* a reproduit des déclarations de M. Olszowski, l'un des membres de la tendance dure au bureau politique. Il a évoqué les « craintes » des alliés de la Pologne, qui ne remplit pas ses obligations économiques à leur égard. Il a affirmé que la Pologne a cessé d'exporter du charbon vers l'U.R.S.S., dont elle reçoit pourtant du pétrole et du gaz. Pour sa part, le quotidien *Zycie Warszawy* écrit que « *nos partenaires les plus proches commencent à suggérer que, si nous ne leur livrons pas de charbon, ils ne nous livreront ni matières premières ni produits semi-finis* ». Or, la production de charbon atteindrait cette année seulement 165 millions de tonnes contre les 185 prévus par le plan. Ce qui, selon le journal, ne permettrait d'exporter que 12 millions de tonnes de charbon, soit le tiers des ventes conclues pour l'année.

Irlande du Nord

APRÈS BOBBY SANDS ET FRANCIS HUGHES

Raymond McCreesh s'est laissé mourir de faim dans sa prison de Belfast

Belfast (A.F.P., A.P., Reuter). — L'annonce du décès de Raymond McCreesh, troisième gréviste de la faim à s'être laissé mourir d'inanition à la prison de Maze, après Bobby Sands et Francis Hughes, a provoqué des heurts sporadiques ce jeudi matin 21 mai entre de petits groupes de jeunes gens et les forces de l'ordre. L'incident le plus sérieux a eu lieu dans le quartier de New Barnsley, où un poste de police a été assiégé. Le militant de l'IRA provisoire, qui purgeait une peine de quatorze années de réclusion pour tentative de meurtre et port d'armes prohibées, était mort dans la nuit après un jeûne de soixante et un jours. *Le secrétariat d'Etat* à l'Irlande du Nord a publié le même communiqué qu'après les deux précédents décès, indiquant que Raymond McCreesh s'était « donné la mort en refusant toute nourriture et toute aide médicale ».

Un nouveau détenu de l'IRA doit remplacer le disparu ce jeudi, en commençant à son tour une grève de la faim, a indiqué l'organisation clandestine. Patrick O'Hara, qui avait commencé son jeûne en même temps que Raymond McCreesh, a été victime d'une crise cardiaque mercredi, et ses proches jugent son état très alarmant.

Les élections municipales qui devaient avoir lieu mercredi dans l'ensemble de la province (« le Monde » du 21 mai) se sont déroulées sans incident notable. Le service d'ordre avait été renforcé autour des bureaux de vote. Les résultats d'ensemble n'en étaient pas encore connus ce jeudi en fin de matinée, mais il semble que la participation électorale, traditionnellement peu élevée pour ce genre de scrutin en Irlande du Nord, ait été particulièrement faible cette fois-ci.

Grande-Bretagne

LA POLÉMIQUE SUR LE BUDGET DES ARMÉES

Le ministre de la défense a su apaiser les craintes des députés conservateurs

De notre correspondant

Londres. — Les députés britanniques ont adopté, mercredi soir 20 mai, par 312 voix contre 75, le projet gouvernemental de réorganisation de la défense, tel qu'il avait été présenté dans le *dernier Livre blanc annuel* (*le Monde* du 17 avril). Une docilité parfaite a donc succédé à la tempête soulevée chez les conservateurs par les craintes de voir les coupes budgétaires réduire le potentiel militaire britannique, en particulier la marine de surface (*le Monde* du 20 mai).

Pendant deux jours de débats aux Communes, Mme Thatcher et son ministre de la défense, M. John Nott, se sont attachés à rassurer les députés : les difficultés économiques du pays contraignent le gouvernement à procéder à des modifications au sein de la défense, leur ont-ils dit en substance, mais il n'y aura pas de réduction globale du budget de ce département. Il s'agit plutôt d'une meilleure répartition des postes budgétaires. La Grande-Bretagne honorera son engagements à l'égard de l'OTAN d'augmenter de 3 % par an les dépenses militaires. Le programme Trident, qui devra remplacer d'ici à 1980 les sous-marins nucléaires à fusées Polaris, sera maintenu coûte que coûte. La base de Clyde, en Ecosse, qui abrite les sous-marins Polaris, sera d'ailleurs réaménagée au prix de travaux fort coûteux pour accueillir plus largement le système de missiles Trident.

M. Nott, estiment certains commentateurs britanniques, a réalisé un véritable tour de force en désamorçant la révolte d'une bonne partie des députés conservateurs. Leurs inquiétudes ont coûté sa place, lundi 18 mai, au secrétaire d'Etat à la marine, M. Speed, qui s'en était fait publiquement l'écho. Le ministre de la défense a réfuté en bloc toutes ces craintes, qualifiant de « *ridicules* » les informations alarmistes parues dans la presse au sujet des réductions budgétaires.

Un certain flou subsiste pourtant quant aux modalités de réorganisation de la défense. Le cabinet n'a encore arrêté aucune décision concernant les effets de la révision budgétaire sur la marine, l'armée de terre et la Royal Air Force. Une déclaration doit être faite aux Communes à ce propos en juillet prochain. On sait seulement que M. Nott et Mme Thatcher donnent la préférence à la force de dissuasion nucléaire, estimant qu'elle répond mieux aux objectifs de l'OTAN.

Au cours du débat parlementaire, l'ancien premier ministre travailliste James Callaghan, dans un discours passionné, a conjuré le gouvernement de ne pas sacrifier la Royal Navy, proposant plutôt que la Grande-Bretagne se concerte avec ses partenaires de l'OTAN pour réduire l'armée du Rhin de cinquante-cinq mille à vingt-cinq mille hommes. L'intervention de M. Callaghan a été très applaudie, aussi bien sur les bancs conservateurs que sur ceux du Labour. — (*Intérim.*)

R. F. A.

● LE COMTE LAMSDORFF, ministre libéral de l'économie, et un député du même parti, M. Gattermann, font l'objet d'une enquête du parquet de Bonn au sujet de dons à des organisations étrangères qu'ils auraient ensuite récupérés, dissimulant ainsi au fisc, a-t-on appris mercredi 20 mai dans la capitale ouest-allemande. — (*A.F.P.*)

Hongrie

DANS UN OUVRAGE QUI CIRCULE CLANDESTINEMENT

Soixante-dix-sept intellectuels critiquent vivement le régime

De notre correspondante

Genève. — Les autorités de Budapest sont pour le moins embarrassées quant aux suites à donner à la parution clandestine d'un recueil d'un millier de pages de témoignages de soixante-dix-sept intellectuels plus ou moins dissidents qui ont dit chacun à sa manière « *le roi est nu* ». Cet énorme dossier exprime le mécontentement qui règne dans la population et dans le parti. Un exemplaire de ce texte qui, sans contenir de révélations spectaculaires, n'en est pas moins explosif, a pu — sans doute par pièces détachées — aboutir en Occident. L'ouvrage est dédié à la mémoire d'Istvan Bibo, l'ancien ministre d'Imre Nagy, emprisonné de 1956 à 1963 et décédé en 1979 à Budapest. Membre du parti paysan, ce fervent partisan de l'instauration d'une véritable démocratie en Hongrie ne cachait pas qu'il considérait le régime de « démocratie populaire » comme imposé de l'extérieur.

Interrogés individuellement — et ne sachant pas qui d'autre serait sollicité pour collaborer à l'enquête, — les soixante-dix-sept intellectuels ont tous admis que Bibo n'était pas un traître, mais un patriote authentique. Certains d'entre eux, bien que militants (ou même responsables) communistes, ont insisté sur l'incompatibilité entre le régime actuel et la démocratie ainsi que sur le sous-développement économique du pays, résultat de la politique imposée par l'U.R.S.S. Tous savaient à quoi ils s'engageaient par leur témoignage et ce qu'ils risquaient.

Le recueil circule dans le pays grâce à un système de *samizdat* hongrois, sa publication ayant été refusée par les maisons d'édition en place. L'une d'elles aurait accepté à condition que cinq des témoignages soient supprimés. Les compilateurs de l'ensemble n'ont pas cédé.

Cet ensemble, le parti socialiste ouvrier hongrois en a pris connaissance. Mais il ne semble pas disposé à recourir à des mesures « à la tchécoslovaque » contre des dissidents qui représentent l'élite du pays : philosophes, sociologues, écrivains, professeurs, etc. Le bureau politique, après avoir disséqué le texte, a publié un commentaire confidentiel de quatre pages dactylographiées sans interligne, intitulé « *rapport du département de l'instruction publique et de la culture du comité central du parti socialiste hongrois au sujet du volume commémoratif Bibo à l'intention du comité de l'Agitprop.* Ce commentaire signé de deux noms : Knopp et Kornidesz, est parvenu entre nos mains.

Ces deux préposés à l'analyse fouillée des témoignages divisent ceux-ci en catégories distinctes : ceux qui ne présentent à leur sens ni intérêt ni danger ; ceux des « *traîtres* » qui renient leur passé socialiste ; ceux qui auraient un caractère « *scientifique* » et modéré, et ceux enfin qui se présentent comme des professions de foi d'opposants au régime. La liste des plus « *dangereux* » comporte le nom de l'ancien ministre Donath et ceux de MM Eörsi, Gali, Haraszti, Kenedi, Kis, Konrad, Kovacek, Krokovay, Radnoti, Raz, Saci, Szalai, Tamas et Wajda. D'autres comme MM. Berkovits, Csurka, Erdely, Gelleri, Meszöly, Tordai, Varga et Vargyas seraient peut-être « *récupérables* », estiment ces analystes.

ISABELLE VICHNIAC.

Yougoslavie

CONDAMNATION D'UN CROATE ET D'ALBANAIS NATIONALISTES

Belgrade (A.F.P., U.P.I.). — Les cinq Yougoslaves d'origine albanaise jugés à Skoplje, capitale de la Macédoine, pour « atteinte à l'intégrité et à l'ordre constitutionnel » de la Yougoslavie (« le Monde » du 20 mai), ont été condamnés, mercredi 20 mai, à des peines allant de sept à treize ans et demi de détention. M. Zaim Bechiri, instituteur de trente-quatre ans, a été condamné à treize ans et demi, M. Rahim Nezuri, maçon de quarante-trois ans, à treize ans, MM. Shaban Limani, ferblantier de trente et un ans, et Esad Abduraman, maçon de trente-trois ans, à dix ans chacun. M. Daim Shabani, maçon de trente-cinq ans, à sept ans.

A Zagreb, capitale de la Croatie, un étudiant de vingt et un ans, M. Dobroslav Paraga, a été condamné à trois ans de détention pour « activité hostile » dirigée contre « l'ordre et la sécurité » de la Yougoslavie. Il lui était notamment reproché d'avoir entretenu des contacts avec des membres de l'émigration de l'Oustacha en Allemagne fédérale. Deux autres nationalistes croates, MM. Marko Veselica et Vlado Gotovac, vont être jugés prochainement.

● *Un nouveau président des syndicats.* — M. Rade Galeb, représentant les syndicats de Bosnie-Herzégovine, a été élu mercredi 20 mai, pour un an, président de l'Alliance des syndicats yougoslaves. Il succède à M. Miran Potrc, en vertu du principe de rotation appliqué à toutes les institutions yougoslaves. — (*A.F.P.*)

Tchécoslovaquie

Après le retour des deux Français expulsés de Prague

Le président du Parlement annonce que les « dissidents » seront poursuivis

Les deux jeunes Français, M. Gilles Thonon et Mlle Françoise Anis, expulsés, mercredi 20 mai, de Prague, dans l'après-midi, sont arrivés le soir à Orly, via Francfort. Très fatigués et visiblement éprouvés par trois semaines d'interrogatoire qu'ils ont jugé « *très serrés* », ils ont lancé un appel à la libération des « *citoyens tchécoslovaques emprisonnés à la suite de la persécution policière qu'a représentée notre arrestation* ». Ils ont déclaré « *qu'ils n'avaient jamais perdu confiance, bien que nos geôliers nous aient laissés dans le doute le plus complet, allant jusqu'à monter une mise en scène avec des chiens policiers, visiblement destinée à nous impressionner* ». Ils ont démenti avoir transporté « *d'importantes sommes d'argent* ». « *Nous ne possédions que 4 000 DM qui ne nous ont d'ailleurs pas été rendus* », ont-ils affirmé. M. Thonon a ajouté : « *Nous savions que les forces démocratiques en France et en Europe se mobiliseraient pour notre libération. Elles doivent poursuivre ce combat pour la libération de tous les défenseurs tchécoslovaques des droits de l'homme.* »

Dans la journée, la même conclusion avait été tirée par les organisateurs d'une conférence de presse, tenue dans les locaux de l'UNEF indépendante et démocratique, présidée par M. Artur London, président du comité de défense des libertés en Tchécoslovaquie. M. Michel Broué, secrétaire du comité des mathématiciens, qui a coordonné la campagne lancée par une dizaine d'organisations de défense des droits de l'homme pour la libération des deux Français, des Tchécoslovaques appréhendés à la suite de leur arrestation (*le Monde* du 20 mai), a précisé que la manifestation annoncée pour vendredi, à 18 h. 30, devant l'ambassade de Tchécoslovaquie à Paris, était maintenue. Il a indiqué qu'une soirée de solidarité avec tous les emprisonnés tchécoslovaques était prévue pour le 3 juin, à la Mutualité.

En tout cas, il semble que les autorités tchécoslovaques s'apprêtent à mener jusqu'au bout les inculpations de subversion retenues contre seize Tchécoslovaques dans cette affaire. En effet, le jour même de l'expulsion des Français, M. Alois Indra, président de l'Assemblée fédérale, est revenu sur cette affaire dans un meeting pré-électoral, à Ostrava (Moravie du Nord). « *Lorsqu'on a découvert, dans la voiture de deux Français des dizaines de kilos de documents subversifs et anti-socialistes, une Ronéo et des sommes d'argent dans des enveloppes portant des noms de citoyens tchécoslovaques, toutes les actions entreprises pour empêcher leur poursuite n'ont fait que montrer une compréhension incorrecte du libre échange d'opinions prévu par l'Acte final d'Helsinki* », a-t-il déclaré.

M. Indra a également fait allusion aux arrestations de citoyens tchécoslovaques en liaison avec cette affaire en proclamant que « *notre peuple ne permettra pas que quelques dissidents parlent en son nom (...), en se faisant payer avec de l'argent d'une drôle de provenance. Les lois sont valables pour tout le monde, et ceux qui commettent des infractions doivent compter avec les conséquences en découlant* ».



هكذا من الأصل

EQUATEUR — La détérioration du climat économique et social et la tension avec le Pérou mettent en péril l'expérience réformiste du président Roldos

L'Equateur traverse une nouvelle crise qui témoigne de la relative fragilité des institutions démocratiques rétablies après le départ du pouvoir des militaires, en août 1979.

Le président Jaime Roldos est confronté à la fois aux revendications sociales des plus démunis, canalisées par des organisations populistes, au malaise des milieux d'affaires, qu'inquiètent ses réformes, et aux pressions des militaires. M. Rodrigo Paz, ministre des finances et l'un des entrepreneurs les plus prospères du pays, a démissionné mardi 19 mai et a été remplacé par M. Cesar Robalino, qui était jusqu'ici ministre des ressources naturelles. Deux ministres appartenant à la Concentration des forces populaires, la formation qui a fait élire M. Roldos mais dont il s'est détaché, ont également quitté le gouvernement.

Ces difficultés interviennent alors que la tension avec le Pérou, due à un lancinant différend frontalier, continue à peser sur la vie politique du pays après avoir provoqué un conflit armé, du 28 janvier au 2 février derniers.

De notre envoyé spécial

Quito. — La trêve sociale observée pendant les hostilités avec le Pérou aura été de courte durée. Pendant quelques jours, à la fin du mois de janvier et au début de février, le président Roldos avait réussi à refaire l'unanimité nationale autour de lui, toutes classes sociales confondues. A la faveur de la ferveur patriotique soulevée par le conflit, il avait cru pouvoir faire passer en douceur l'amère pilule de mesures impopulaires trop longtemps différées par les militaires qui l'avaient précédé au pouvoir.

Ainsi, le prix de l'essence a triplé, celui des transports en commun et des combustibles domestiques a doublé, tandis que l'électricité augmentait de 90 %. Certes, il était devenu indispensable de réajuster le prix de l'essence, artificiellement maintenu à un niveau extrêmement bas, même pour un pays pétrolier, et qui favorisait une contrebande florissante avec le Pérou et la Colombie. Il était également nécessaire de renflouer les caisses de l'Etat, et surtout de financer le nouvel effort de défense nationale.

L'Equateur aurait dépensé plus de 80 millions de dollars lors du conflit avec le Pérou. Le gouvernement, qui consacre déjà 40 % du budget au service d'une dette extérieure croissante, se voit donc contraint de suspendre certains de ses programmes de travaux publics. La population n'a pas tardé à réagir vivement aux nouveaux sacrifices qui lui sont imposés. Les anciens clivages ont repris le dessus, et le mécontentement populaire est réapparu au grand jour.

Soumis à des pressions contradictoires, le président Roldos voit sa marge de manœuvre considérablement réduite. En prenant la succession de neuf ans de dictature militaire, en août 1979, il s'était assigné le triple objectif « de consolider la démocratie, réaliser le développement économique et promouvoir la justice sociale ». Mais jusqu'ici son principal souci a été de stabiliser des institutions démocratiques encore fragiles. A la fois menacé par l'obstruction des forces conservatrices et l'impatience des milieux populaires à voir satisfaire des revendications longtemps étouffées, il n'a pas eu la tâche facile pour concrétiser ses promesses de réformes.

Durant la première année de son mandat, la gestion gouvernementale a été en grande partie paralysée par un affrontement quasi permanent entre les pouvoirs législatif et exécutif. Le président Roldos n'avait pas tardé à entrer en conflit avec son propre parti, la Concentration des forces populaires (C.F.P.), dirigé par le leader populiste Assad Bucaram.

Premier président de l'Assemblée nationale, M. Bucaram s'était montré l'un des adversaires les plus acharnés du plan quinquennal de développement lancé au début de 1980 par le gouvernement.

Le chef de l'Etat a cependant réussi à se donner les coudées un peu plus franches en réaménageant sa majorité parlementaire. Rompant avec M. Bucaram, le président a entraîné une partie des députés de la C.F.P. dans son sillage pour créer le mouvement Peuple, Changement et Démocratie (P.C.D.). Au Parlement, le gouvernement s'appuie désormais sur cette nouvelle formation et sur la Démocratie populaire du vice-président démocrate-chrétien, M. Osvaldo Hurtado, et peut compter sur la bienveillance du parti de la Gauche démocratique (social-démocrate). Un député de cette dernière formation, M. Raul Baca Carbo, a été élu président de la Chambre des représentants, en remplacement de M. Bucaram. Mais pour ne pas aliéner son indépendance, la Gauche démocratique a décliné l'offre du président Roldos d'entrer au gouvernement.

Une majorité précaire

La majorité gouvernementale est d'autant plus précaire que les tensions demeurent vives au Parlement. Le paroxysme avait sans doute été atteint en novembre, quand l'ancien président Otto Arosemena avait dégainé son arme et blessé deux députés au cours d'un débat particulièrement houleux.

La vie politique équatorienne reste aussi empoisonnée par les séquelles de scandales hérités de la dictature militaire. Ainsi, l'« affaire Calderon », du nom d'un ancien candidat à la présidence de la République, M. Abdon Calderon Munoz, un tribun populaire adversaire déclaré des militaires, tué en novembre 1978 à Guayaquil. Le président Roldos avait promis qu'il n'y aurait « ni pardon ni oubli ». Mais l'enquête piétine et n'a pas fini d'alimenter les passions. Alors que le principal accusé, le général Bolivar Napoleon Jarrin, ancien ministre de l'intérieur, clame son innocence, la fille du défunt, Mme Cecilia Calderon, se déclare convaincue que c'est bien lui qui a organisé l'assassinat de son père.

Toujours est-il que le FRA, une formation populiste créée par son père et dont Mme Calderon a repris le flambeau, a remporté une surprenante victoire aux élections municipales de décembre. Le FRA, qui n'avait obtenu que 9 % des voix à l'élection présidentielle, a recueilli près de la moitié des suffrages à Guayaquil, et 23,6 % dans l'ensemble du pays, aux dépens des formations traditionnelles. A trente et un ans, Mme Cecilia Calderon est subitement devenue chef de file de la principale force politique de l'Equateur.

Alors que le vélasquisme n'a pas survécu à la disparition de l'ex-président José Maria Velasco Ibarra et que le parti de M. Bucaram semble sur son déclin, un nouveau populisme à l'idéologie tout aussi confuse a ainsi vu le jour. Comme son père, qui avait promis de « réaliser le miracle équatorien », Mme Cecilia Calderon prône une « économie sociale de marché » et demande un réexamen des accords du pacte andin. En dénonçant « un crime toujours impuni » et en exigeant le jugement des coupables, elle a réussi à mobiliser le sous-prolétariat et à canaliser le mécontentement populaire.

Accaparé par les dissensions politiques intérieures et devant tenir compte des réticences des milieux d'affaires, le président Roldos n'a guère été en mesure d'appliquer les réformes promises dans les vingt et un points de son programme. Certes, il a introduit la semaine de quarante heures, et le salaire minimum a été porté à 4 000 sucres, soit environ 825 F. Mais ces améliorations sociales ont provoqué une levée de boucliers dans les milieux patronaux et entraîné des licenciements, qui n'ont fait qu'aggraver un chômage déjà endémique. Alors que la hausse des prix atteignait officiellement 18 % en 1980, la croissance se situait à 4,6 %, soit nettement en deçà du taux de 6,5 % envisagé par le plan. Cette baisse est attribuée à des rentrées moins élevées que prévu du pétrole et à l'effritement des cours mondiaux du café et du cacao.

Avec les changements intervenus dans le rapport de forces au Parlement, les démocrates-populaires du vice-président Hurtado ont acquis une influence accrue au sein du gouvernement. D'ailleurs, en vertu de la Constitution, M. Hurtado est lui-même responsable de la politique de planification.

Les principales innovations du président Roldos ont été apportées en politique étrangère. La diplomatie équatorienne a joué un rôle actif en faveur du respect des droits de l'homme et du rétablissement de la démocratie dans d'autres pays d'Amérique latine. Mais l'immobilisme qui a gagné le gouvernement tend également à affecter sa politique étrangère.

S'ajoutant à la détérioration du climat économique et social, la tension qui persiste avec le Pérou renforce les positions des militaires. C'est un facteur que les civils ne peuvent se permettre d'ignorer, comme en témoigne le maintien en vigueur de la loi de sécurité nationale. Tour à tour, le vice-président Hurtado et le ministre de l'intérieur, M. Carlos Féraud, ont dénoncé « des tentatives de déstabilisation du régime ». Ce sont là autant de signes révélateurs de la crise que traverse actuellement l'Equateur.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

États-Unis

LA VICTOIRE DES PÊCHEURS VIETNAMIENS

(De notre correspondante.)

New-York. — Les pêcheurs de crevettes vietnamiens de Seabrook et Kemah, deux petits ports de la baie de Galveston (Texas), ont gagné la première manche du conflit qui les oppose depuis deux ans aux pêcheurs texans de la région. Un juge fédéral, Mme Gabrielle McDonald, a décidé que « les Vietnamiens ont le droit de rester et resteront » et a ordonné que tout pêcheur blanc, ou tout membre du Ku Klux Klan que les Texans avaient appelé à la rescousse, qui refusera cette décision, soit jugé pour outrage au tribunal.

Depuis deux ans, la centaine de pêcheurs de crevettes vietnamiens qui se sont installés dans la région après la chute de Saigon, en 1975 ont prospéré. Sous la conduite d'un ancien colonel, M. Nguyen Van Nam, qui a ouvert une petite conserverie, ils se sont très vite révélés des concurrents sérieux pour les pêcheurs texans.

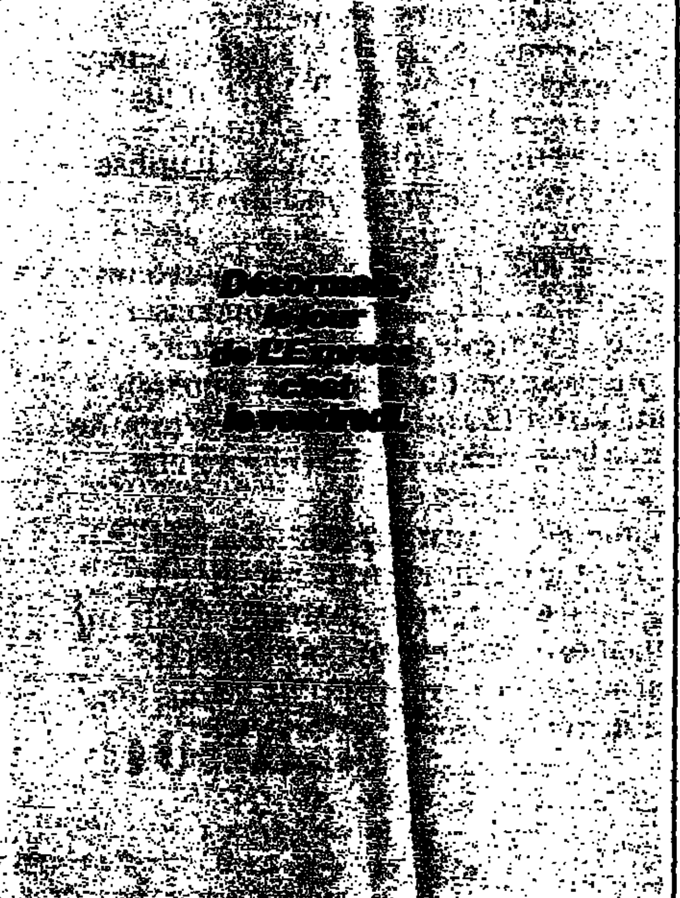
Le leader des pêcheurs locaux, qui ont baptisé le port de Kemah « Saigon Harbor », est M. Eugène Fischer, un ancien combattant de la guerre du Vietnam, six fois blessé sur le champ de bataille et peu enclin à l'indulgence pour les nouveaux venus qu'il soupçonne d'être infiltrés par des agents communistes.

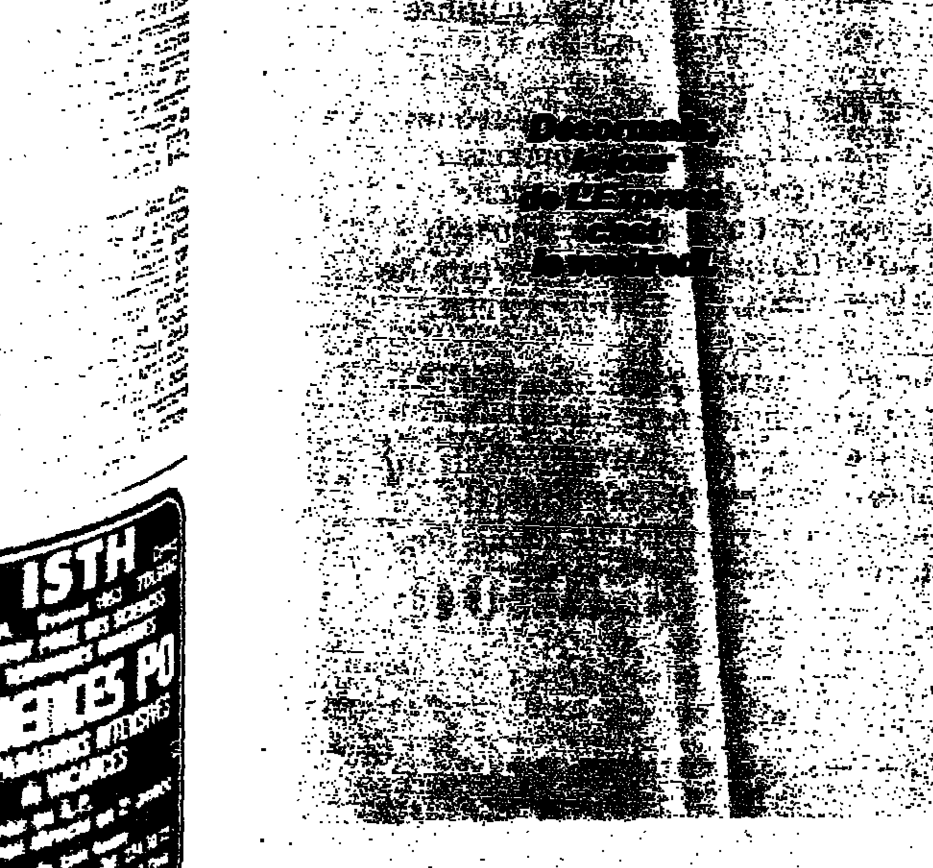
L'année dernière, de violents incidents avaient opposé Texans et Vietnamiens dans le petit port voisin de Seadrift : deux bateaux vietnamiens avaient été incendiés et un pêcheur texan avait été poignardé au cours d'une rixe.

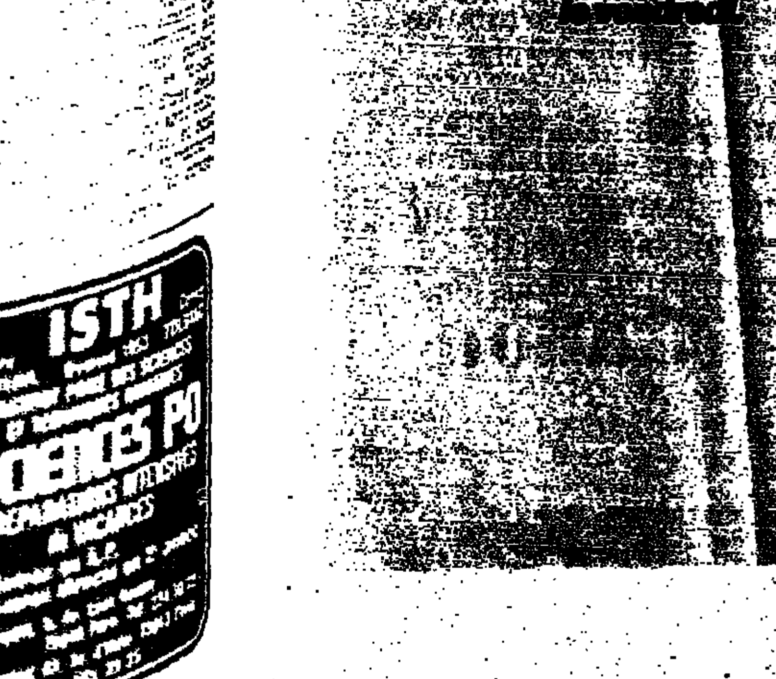
La situation est aggravée par le fait que les crevettes se font plus rares ; du coup, M. Fischer clame que la baie de Galveston ne peut plus nourrir autant de pêcheurs. En mars, deux mois avant l'ouverture officielle de la saison de pêche, il a « invité » le Ku Klux Klan à venir soutenir la cause de ses compatriotes. Le « Klan » se livra pendant plusieurs jours à diverses manifestations d'intimidation : croix incendiées devant les maisons des Vietnamiens, discours véhéments, menaces contre un Texan qui avait accepté d'abriter les bateaux vietnamiens dans son bassin.

A la suite de la décision du juge fédéral, la tension est retombée, tandis que la campagne de pêche s'ouvrait sans incident il y a quelques jours. L'avocat des pêcheurs texans, M. Sam Adamo, a déclaré que les initiatives du « Klan » étaient surtout destinées à attirer l'attention de l'opinion sur une situation délicate. Mais l'avocat des Vietnamiens, M. Dees, estime que toute cette campagne d'intimidation n'était que « la partie visible de l'iceberg » et que les menaces contre les Vietnamiens subsistent.

NICOLE BERNHEIM.







هكذا من الأصل

PROCHE-ORIENT

LA TENSION SYRO-ISRAÉLIENNE

Les chances de la médiation américaine semblent s'accroître

De notre correspondant

Recevant à Damas un groupe de journalistes américains, le président Assad a critiqué, mercredi 20 mai, la mission de M. Philip Habib, émissaire du président Reagan au Proche-Orient. « Il est difficile pour nous, a-t-il déclaré, de dire avec précision à quoi va aboutir la *mission de M. Habib.* Mises à part les exigences absurdes des Israéliens, aucune proposition spécifique ne nous a été faite jusqu'à présent. »

Le chef de l'Etat syrien a souligné que des forces « se trouvent au Liban à la demande des autorités légitimes libanaises ». « Nous ne faisons que nous défendre, a-t-il ajouté, alors qu'Israël prétend que nous n'avons pas ce droit. Je souligne une fois de plus que ces armes (les *missiles*) *sont* défensives. Elles ne peuvent frapper des cibles en Israël, je veux que cela soit bien clair. »

Jérusalem. — Après de nouveaux entretiens avec M. Philip Habib, le premier ministre israélien a vivement dénoncé, *dans la* soirée du 20 mai, les « *propos extrémistes* » du président Assad et il a déclaré que de ce fait il *n'était « pas encore évident »* que les efforts déployés par l'émissaire américain « *puissent avoir des résultats positifs* ». Cependant le gouvernement, sur recommandation de M. Begin, a décidé une nouvelle fois d'accorder à M. Habib tout le temps nécessaire à l'accomplissement de sa mission. Dans l'entourage du diplomate américain on s'est estimé relativement satisfait, car, en dépit des jugements sévères de M. Begin, le *président Assad a pour la première* fois manifesté, le 20 mai à Damas, une relative confiance à l'égard de l'initiative américaine. Il s'agit là d'un changement de ton appréciable selon les diplomates américains, qui ont d'autre part considéré comme un signe « *encourageant* » les indications fournies par le secrétaire général du gouvernement israélien après la réunion du conseil des ministres. Celui-ci a souligné que venaient d'être prises « *des décisions destinées à augmenter les chances de parvenir à une solution pacifique* ».

Aucune précision n'a été apportée quant à la nature de ces décisions. Les ministres israéliens s'imposent le secret à ce sujet et, pour sa part, M. Habib se montre toujours très discret afin de ménager les susceptibilités tant en Syrie qu'en Israël.

L'« *arrangement* » que recherche M. Habib suppose en effet des concessions réciproques qu'à Damas comme à Jérusalem on n'est pas près de dévoiler, pour ne pas donner l'impression de perdre la face. M. Begin a donné *un nouvel exemple de cette susceptibilité* en tenant pour la deuxième fois en une semaine à faire publier un démenti expliquant que les propositions américaines de compromis ne prévoyaient pas un « *arrêt ou une limitation* » des vols de l'aviation israélienne au-dessus du Liban. On a toutefois remarqué que M. Begin, s'adressant mercredi soir aux journalistes, n'avait parlé que de la nécessité de continuer des vols de reconnaissance ayant pour but de recueillir des renseignements sur les positions palestiniennes au Liban. Selon *des sources américaines,* M. Habib voudrait obtenir qu'Israël, pour permettre le retrait progressif des missiles syriens, s'engage à ne pas attaquer les positions de l'armée syrienne, comme ce fut le cas le 28 avril lorsque deux hélicoptères syriens avaient été abattus.

La « compréhension » américaine

M. Begin s'en est pris au président Assad qui venait d'affirmer *qu'il n'existait pas de proposition* américaine réclamant des concessions syriennes. « *C'est absolument faux* », a dit M. Begin, en prétendant que la mission de M. Habib avait pour principal objet d'obtenir le retrait des missiles anti-aériens situés dans la Bekaa et le recul des troupes syriennes installées sur les hauteurs du mont Sannine, qui domine le réduit chrétien libanais. Puis M. Begin a affirmé que M. Habib n'exigeait rien de la part d'Israël.

Ces déclarations contradictoires continuent, semble-t-il, de faire partie de la guerre des nerfs à laquelle se livrent les dirigeants israéliens et syriens.

Sur un autre plan, les *dirigeants* israéliens ont apprécié comme un signe de bonne volonté la décision prise le 20 mai par le gouvernement syrien d'accepter le renouvellement du mandat des « casques bleus » stationnés sur le plateau du Golan. Leur dernier mandat de six mois devait arriver à échéance à la *fin* de ce mois-ci ; les Syriens ont toujours attendu le dernier moment pour donner leur accord. Or cette fois ils ont *fait connaître leur acceptation* plusieurs jours avant.

M. Begin a mis l'accent sur l'identité de vues qui existe entre le *gouvernement de Washington* et celui de Jérusalem. A ce propos, dans les milieux politiques israéliens, on a noté que les Américains venaient de faire preuve de « compréhension » envers Israël en préparant un accord sur la constitution d'une force internationale de contrôle dans le Sinaï en prévision du retrait total des troupes israéliennes en avril 1982 aux termes du traité de paix égypto-israélien. Depuis plus d'un an, de très difficiles négociations à ce sujet ne pouvaient pas aboutir ; Washington manifestait jusqu'à *présent des réticences,* car il apparait que cette force devra être composée essentiellement d'éléments américains, avec une éventuelle participation, dit-on à Jérusalem, d'unités canadiennes et australiennes. Le gouvernement israélien s'impatientait et laissait entendre que le retrait définitif de son armée *dans le Sinaï* pouvait être remis en cause. Or après les discussions, ces derniers jours, à Jérusalem entre experts américains *et* israéliens un accord semble maintenant devoir être signé très prochainement.

FRANCIS CORNU.

Le conflit libanais pourrait « se transformer d'un jour à l'autre en cinquième guerre du Proche-Orient »

écrit la « Pravda »

De notre correspondant

Moscou. — Alors que l'agence Tass a annoncé l'arrivée à Moscou du roi Hussein de Jordanie pour les prochains jours la *Pravda* publie ce jeudi 21 mai un article de tonalité assez alarmiste sur la *situation au Proche-Orient. Le* conflit libanais menace « *de se transformer d'un jour à l'autre en cinquième guerre du Proche-Orient* », écrit le commentateur du journal pour les affaires arabes, et la responsabilité en revient, selon lui, à Israël et à son allié américain.

Relevant les « *déclarations belliqueuses de plus en plus péremptoires* » de M. Begin, la *Pravda* se demande « *de quel droit Tel-Aviv veut dicter ses conditions aux autres gouvernements* », après s'être arrogé le droit de contrôler les eaux territoriales et l'espace aérien libanais. Elle rappelle que les unités syriennes se trouvent au Liban « *en accord avec le gouvernement de ce pays et avec les vingt et un membres de la Ligue arabe* ». En établissant une domination totale de son aviation au Liban, le gouvernement israélien, indique la *Pravda,* voudrait laisser les forces de Damas sans couverture aérienne.

Mais ce n'est là pour Moscou qu'une des causes de cette nouvelle « *crise des fusées* ». Israël poursuit des buts à plus long terme : attaquer l'O.L.P. et affaiblir la Syrie. Le journal du P.C. soviétique précise que ces deux objectifs sont communs aux Israéliens et aux Américains et critique au passage la mission de M. Philip Habib, qui n'apporte rien à la recherche de la paix. « *L'idée est de donner une leçon à la Syrie* », écrit-il, parce que ce pays a résisté aux diverses pressions l'invitant à s'associer au processus engagé à Camp David, et parce qu'il est le meilleur rempart des forces arabes opposées au « *marché séparé* ».

DANIEL VERNET.

A TRAVERS LE MONDE

Algérie

● LA FACULTE CENTRALE D'ALGER EST ROUVERTE. — Les cours ont repris dès le mercredi 20 mai, après sa *fermeture, la veille (le Monde* du 21 mai), à la suite d'incidents. Le quotidien *El Moudjahid* précise que des incidents *ont également éclaté, mardi,* à Annaba et à Bejaia et que des arrestations ont été opérées parmi les « *perturbateurs* ». — *(A.F.P., Reuter.)*

Bangladesh

● LE ROI BAUDOUIN DE BELGIQUE a commencé, mercredi 20 mai, une visite officielle de quatre jours à Dacca. Au cours d'un banquet offert en son honneur, il a exprimé ses préoccupations devant les graves disparités entre pays riches et pays pauvres. Le souverain doit se rendre ensuite en Thaïlande et en Chine. — *(A.F.P., Reuter.)*

● DEUX OFFICIERS DES FORCES ARMEES ET UN CIVIL, accusés d'avoir préparé un « *coup d'Etat* », en juin 1980, ont été condamnés, mercredi *20 mai, par une cour martiale* à des peines d'emprisonnement, a annoncé jeudi le quotidien *Sangbad.* Le journal, qui citait les avocats de la défense, a précisé que le lieutenant-colonel Didarul Alam a été condamné à dix ans de travaux forcés, tandis que le lieutenant-colonel Nurunnabi Khan et M. Mosharaf Hossein ont été condamnés respectivement à un et deux ans de prison. Ce jugement n'a pas été confirmé officiellement. — *(A.F.P.)*

Cambodge

● L'ANCIEN CHEF DE L'ETAT, le prince Sihanouk, venant de Pékin, où il affirme avoir eu « *de fructueux entretiens* » avec M. Deng Xiaoping et d'autres dirigeants chinois, est arrivé pour un séjour privé en Suisse, mercredi 20 mai, accompagné de sa femme et d'un de ses fils. Il a été accueilli par les représentants diplomatiques chinois à Genève. Après s'être félicité du soutien que lui apporte Pékin, dont il a dit avoir toujours été « *un bon et fidèle ami* », le prince Sihanouk a déclaré qu'il allait se rendre en France où il devait engager des pourparlers avec M. Son Sann, président du Front national pour la libération du peuple khmer. — *(Corresp.)*

Danemark

● LA CRISE EST EVITEE : M. Joergensen, chef du gouvernement minoritaire social-démocrate, a pu s'assurer l'appui parlementaire nécessaire. Il s'est mis d'accord avec les radicaux, les chrétiens populaires et le centre démocrate pour présenter avant les vacances un plan économique de relance applicable en 1982. Une partie des 5,6 milliards de couronnes nécessaires (quelque 4,5 milliards de francs) sera dégagée par des « *réajustements de taxes et impôts* », qui seront faits après les élections municipales de novembre prochain. En revanche, les projets de loi sur la réforme des abattements fiscaux et la participation des salariés aux bénéfices des entreprises ne seront pas examinés avant la fin de 1982.

Laos

● UN SOLDAT CHINOIS A ETE TUE et trois autres ont été blessés lundi 18 mai, lors d'un incident armé sur la frontière entre la Chine et le Laos, a rapporté, jeudi 21 mai, le *Quotidien du peuple* à Pékin. — *(A.F.P.)*

هكذا من الاصل

Canon

هكذا من الاصل

AFRIQUE

Les nouvelles options de la France inquiètent Pretoria

Les milieux officiels de Pretoria ont manifesté une « sourde inquiétude » en apprenant que M. Jospin s'était *prononcé* en faveur de sanctions contre l'Afrique du Sud dans le discours qu'il a tenu, mercredi 20 mai, à la conférence internationale sur des sanctions contre l'Afrique du Sud, réunie à *Paris* et ouverte en présence de M. Kodjo, secrétaire général de l'O.U.A. (« le Monde » du 21 mai). Pour sa part, M. Nujoma, président de la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain), a déclaré que la République Sud-Africaine, « terroriste et raciste », avait « un ami à la Maison Blanche », une opinion partagée par M. Pokela, président du PAC (congrès panafricain d'Azanie), deuxième mouve*ment de libération sud-africain.*

S'exprimant également devant cette conférence, qui se tient au palais de l'UNESCO, M. Wahdi El Bouri, représentant de l'OPAEP (Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole), a jugé « impératif » que la « communauté internationale dans son ensemble adopte des mesures contraignantes pour imposer un embargo pétrolier obligatoire » contre *l'Afrique du Sud.*

L'infléchissement de l'attitude française annoncée par M. Jospin, à la veille de la prise de fonctions de M. Mitterrand, devrait contribuer à réduire l'intérêt de la réunion, jeudi et vendredi à Washington des *experts du « groupe de contact » occi*dental sur la Namibie (France, Grande-Bretagne, Etats-Unis, Canada, Allemagne fédérale). Ils se contenteront, sans doute, de prendre note du « plan de paix » que *devaient leur communiquer les Améri*cains à la suite de la réception, à la Maison Blanche, du ministre sud-africain des affaires étrangères. Avant de pouvoir se prononcer sur ces propositions, les autres membres du « groupe de contact » devront désormais attendre de connaître la position officielle du gouvernement français (lire page 18).

De notre correspondant

Johannesburg. — *« Les relations entre l'Afrique du Sud et la France ont toujours été raisonnablement bonnes, et nous ne ferons rien pour les changer »*, a déclaré cette semaine M. P.W. Botha, premier ministre sud-africain, en se refusant à commenter plus avant *« un choix qui appartient au peuple français »*. Dans les milieux officiels de Pretoria, cependant, on dissimule mal, en privé, une sourde inquiétude qui s'est encore amplifiée le mercredi 20 mai, dans la soirée, après avoir pris connaissance des propos de *M. Jospin (le Monde* du 21 mai).

Deux sujets préoccupent essentiellement l'Afrique du Sud : la Namibie et la centrale nucléaire de Koeberg, près du Cap. Sur la question de la décolonisation du dernier territoire d'Afrique occupé par une puissance étrangère, la diplomatie de Pretoria craint que la France membre du *« groupe de contact »* avec les Etats-Unis, le Canada, l'Allemagne fédérale et la Grande-Bretagne, adopte une ligne plus dure, voire même se retire purement et simplement de ce groupe. Certains le souhaitent ouvertement en soulignant que, depuis l'arrivée de M. Reagan à la Maison Blanche, le sort de la Namibie se joue surtout entre Pretoria et Washington, les autres membres du *« groupe de contact »* n'ayant, selon les mots d'un diplomate, *« rien à offrir en échange de la bonne volonté sud-africaine »*.

D'autres font valoir qu'un retrait français ôterait de la crédibilité à toute solution négociée et, surtout, encouragerait la SWAPO, qui lutte en Namibie pour l'indépendance du territoire, à durcir ses positions. En revanche, les Sud-Africains se montrent indifférents à un changement d'attitude français au sein du Conseil de sécurité de l'ONU. S'il est pratiquement acquis que la France votera dorénavant les demandes de sanctions économiques émanant du groupe africain de l'Assemblée générale de l'ONU, *on rappelle à Pretoria qu'un seul* veto d'un des membres du Conseil de sécurité suffit à empêcher l'application effective de toute sanction. Or l'Afrique du Sud est assurée, sur ce front, de l'indéfectible parapluie diplomatique américain et britannique.

La fourniture d'uranium enrichi

La centrale nucléaire de Koeberg, la seule du pays, pose un *autre problème à Pretoria. Cons*truite par un consortium de sociétés françaises (SPIE-Batignolles, Framatome, etc.) dominé par le groupe Creusot-Loire couché sur la liste socialiste des sociétés nationalisables. Koeberg devrait entrer en activité au plus tôt à fin 1982, pour le premier réacteur de 900 mégawatts, et à fin 1983 pour le second. Si le nouveau gouvernement français devait rappeler le personnel — ce qui semble peu probable aux intéressés, eu égard à l'énormité des sommes en jeu (9 milliards de francs) — Pretoria pourrait peut-être faire appel aux Américains pour achever le projet, mais le retard serait sans doute très important.

Une seule chose paraît désormais certaine aux yeux sud-africains, la France, dont le nom *était souvent cité dans les milieux* spécialisés pour la fourniture de l'uranium enrichi nécessaire au fonctionnement de la centrale, ne remplacera pas les Américains qui avaient récemment refusé de livrer le précieux carburant à un pays non signataire du traité de non-prolifération nucléaire. Si l'Afrique du Sud extrait environ 6 000 tonnes d'oxyde d'uranium par an de son sous-sol (sans compter les 5 000 tonnes produites en Namibie à Rossing), son *« procédé révolutionnaire »* d'enrichissement ne donnera ses premiers fruits que vers les années 1985-1986.

La France continuera-t-elle d'importer du *« Yellow Cake »* (oxyde d'uranium) sud-africain ? C'est une autre question qui préoccupe surtout les milieux spécialisés Les chiffres sont évidemment gardés secrets mais selon certaines sources le commissariat à l'énergie atomique *(C.E.A.)* importait jusqu'à présent environ 4 000 tonnes d'uranium austral par an, dont les trois quarts étaient enrichis en France pour le compte de clients étrangers dont, paraît-il, l'U.R.S.S.

Un commerce florissant avec Paris

En revanche, le charbon sud-africain vendu à la France est entièrement consommé à l'intérieur des frontières de l'Hexagone. En 1980, Pretoria a livré 9,2 millions de tonnes (contre 8,4 millions en 1979), faisant du marché français son principal débouché *en la matière. Toutefois, compte* tenu de la forte demande mondiale (japonaise notamment) pour un charbon qui reste l'un des moins chers de la planète — disposition naturellement accessible des minerais et main-d'œuvre bon marché obligent, — il est probable qu'un ralentissement des importations françaises serait de peu de conséquences pour les producteurs sud-africains. Il en va d'ailleurs de même pour les minerais précieux et stratégiques qui trouveront toujours preneurs sur le marché mondial.

Paradoxalement ou non, ce sont surtout les milieux d'affaires français d'Afrique du Sud qui semblent aujourd'hui les plus inquiets. Le commerce entre les deux pays est florissant, puisqu'en 1980 la France a accru ses exportations de 78 % pour atteindre le montant de 4 milliards de francs, à comparer, il est vrai, avec des importations totalisant *1 milliard* de plus (le charbon demeure le principal facteur de déséquilibre). Aux services commerciaux de l'ambassade de France à Pretoria, les coups de fil inquiets des hommes d'affaires français se multiplient. On tente de les rassurer comme on peut, en soulignant notamment que les propos définitifs tenus par M. Jospin concernaient surtout la fin des garanties de l'Etat pour les investissements en Afrique du Sud et non le commerce.

Cent soixante-cinq entreprises françaises, dont les principaux *établissements bancaires (sauf la* B.N.P.) et les premiers grands groupes industriels (Rhône-Poulenc, C.G.E., Michelin, Thomson-C.S.F., Dassault-Bréguet, Grands Travaux de Marseille, Poclain, Compagnie française des pétroles, Elf-Aquitaine, L'Air liquide, Lafarge, L'Oréal, etc.) exercent une activité en Afrique du Sud, soit directement, soit par l'intermé*diaire de filiales de droit sud*-africain. Les investissements réalisés dans ce pays par ces entreprises et d'autres s'élèvent à environ 8 milliards de francs. Il serait étonnant qu'elles abandonnent facilement à la concurrence britannique, américaine et ouest-allemande, leur part d'un gâteau dont la rentabilité se situe, bon an mal an, à un niveau de 25 %.

PATRICE CLAUDE.

● *A l'occasion de la « conférence internationale sur des sanctions contre l'Afrique du Sud »*, le MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples), l'AFSPA (Mouvement français d'amitié et de solidarité pour les peuples d'Afrique) et le MAACOU (Mouvement contre l'apartheid) organisent une *« soirée de solidarité »* avec les peuples d'Afrique du Sud et de Namibie à la Bourse du travail (29, boulevard du Temple, Paris 3e), vendredi 22 mai à 19 h. 30, avec la participation de MM. Oliver Tambo, président de l'A.N.C. (Congrès national africain), et Sam Nujoma, président de la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain).

LE CONFLIT SAHARIEN

M. Guedira, conseiller du roi, envisage de revenir à Paris pour remettre un message de Hassan II au président Mitterrand

De notre correspondant

Rabat. — M. Ahmed Reda Guedira, revenu la semaine dernière à Rabat de la mission qui l'avait conduit depuis le 5 mai *dernier en Allemagne fédérale*, en Suisse, en Italie et en France, envisage de repartir bientôt pour Paris porteur d'un message du roi Hassan II au président François Mitterrand, dans le cadre de la « vaste offensive diplomatique » lancée le 5 mai par le souverain en direction de quatre-vingt-dix pays. Le monarque avait chargé ses émissaires d'ex*pliquer la situation dans le nord*-ouest de l'Afrique à la lumière de la menace libyenne, comme l'avait précisé M. Boucetta, ministre des affaires étrangères, avant de partir pour le Canada, les Etats-Unis et le Mexique.

Conseiller du roi, M. Guedira s'était trouvé à Paris à la veille de l'élection du 10 mai et, n'ayant *pu remettre son message*, il doit logiquement retourner dans la capitale française établir une première prise de contact avec le nouveau président français.

Cette grande offensive diplomatique contre la Libye a été déclenchée après une réunion mouvementée du comité Al Qods (nom arabe de Jérusalem) les jeudi 23 et vendredi 24 avril à Fez : les ministres des affaires étrangères avaient vu, en effet, arriver une délégation libyenne dont le chef s'était livré en commission à une mise en accusation du Maroc et de son souverain dans des termes jugés ici inadmissibles.

Cette offensive tous azimuts sera complétée cette semaine par l'annonce officielle du « bouc age » du « mur protégeant le « triangle utile » entre Smara et Bou-Craa, où se trouvent les gisements de phosphates. La section Zag-Smara ayant été terminée en mars, il reste encore un espace vide entre Bou-Craa et l'Atlantique. La nouvelle aurait dû être annoncée le 14 mai dernier, jour du vingt-cinquième anniversaire de la création des forces armées royales. Elle le sera le 29 mai, à l'occasion de l'élec*tion dans la nouvelle province* marocaine de Oued-El-Dahab (ancien Rio-de-Oro) de deux députés. Un troisième sera désigné au scrutin indirect par les conseillers communaux élus le 8 mai dernier.

Des élections partielles auront lieu le même jour, notamment dans la province de Boujdour (Sahara occidental), dont le dé*puté M. Ould Leibak* était passé au Polisario en 1978, et à Smara, dont le député, M. Ouk El Bachir, avait été enlevé en octobre 1979 par les guérilleros sahraouis.

ROLAND DELCOUR.

Tchad

M. KAMOUGUE DEMANDE LE RETRAIT DES MILITAIRES LIBYENS

Les autorités nigérianes ont officiellement confirmé, mercredi 20 mai, que le président Shagari *se rendait ce jeudi à N'Djamena* pour y rencontrer M. Goukouni Oueiddei, président du gouvernement d'union nationale du Tchad (GUNT), le colonel Kadhafi et M. Stevens (Sierra-Leone), président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine. Ce petit sommet (*le Monde* du 21 mai) devrait durer une seule journée.

Auparavant, s'adressant à des cadres tchadiens réunis en séminaire dans leur capitale, le lieutenant-colonel Kamougue, vice-président du GUNT, a vivement critiqué les *« activités subversives »* de la Libye *sur le territoire* tchadien et s'est prononcé pour *« le retrait de l'armée libyenne et son remplacement par des forces neutres africaines »*. Il s'est inquiété de l'*« implantation militaire et politique »* de la Libye sur le sol tchadien.

Par ailleurs, les quatre tendances du Front de libération du Tchad (Frolinat) — Conseil démocratique révolutionnaire, Forces armées populaires, Forces armées occidentales et Première armée — auraient décidé de se regrouper sous la direction d'un commandement unique, le Conseil national pour la révolution. — *(A.F.P.)*

ASIE

Afghanistan

KABOUL TENTE DE MOBILISER LES TRIBUS DANS LA LUTTE CONTRE LA RÉSISTANCE

Des chefs de différentes tribus afghanes ont tenu, pour la première fois, mercredi 20 mai, une réunion avec les responsables des différentes instances du pays, à Kaboul, afin de discuter de leur représentation au sein d'un front national patriotique, en cours de formation. Cette rencontre a eu lieu alors que la plupart des membres de la tribu Sabari ont fui leur territoire après s'être soulevés à la fin du mois dernier contre les forces gouvernementales et soviétiques et sont arrivés au Pakistan récemment. Des membres du parti dirigeant auraient également refusé de combattre les insurgés, comme l'ordre en avait été donné.

Une vingtaine d'entre eux, employés au ministère de l'éducation, a-t-on appris à New-Delhi, ont renvoyé leur carte, tandis qu'une quarantaine d'autres appartenant au ministère de l'agriculture ont demandé à faire valoir leurs droits à la retraite ou à changer d'affectation. Le gouvernement éprouve des difficultés à renforcer les milices à la suite des défections dont ont souffert les forces armées, et c'est pourquoi il tente de mobiliser les tribus.

Les participants à la réunion de Kaboul ont adopté une résolution appelant *« toutes les tribus et ethnies, de même que le clergé du pays, à s'unir autour du parti au pouvoir et du gouvernement qui conduit le peuple afghan dans la voie de l'édification d'une nouvelle société, ainsi qu'à opposer une digne riposte aux ennemis d'un Afghanistan libre et indépendant »*.

● *A Moscou*, l'hebdomadaire *Literatournaya Gazeta* a fait état, mercredi 20 mai, de l'arrestation, au mois d'avril, d'un Français, Jean-Paul Silve, que le journal a présenté *comme étant un « émissaire du chef rebelle Abdoul Rakhman, passé clandestinement en Afghanistan pour y photographier des rebelles »*. — *(A.F.P., U.P.I., A.P.)*

هكذا من الاصل

Le Monde

politique

Les cérémonies d'investiture du nouveau président de la République

Le discours de M. Mitterrand

« J'avancerai sans jamais me lasser sur le chemin du pluralisme »

Voici le texte du discours prononcé par M. François Mitterrand à l'Elysée, jeudi 21 mai :

« Messieurs les présidents, mesdames, mesdemoiselles, messieurs,

» En ce jour où je prends possession de la plus haute charge, je pense à ces millions et ces millions de femmes et d'hommes, ferment de notre peuple, qui, deux siècles durant, dans la paix et la guerre, par le travail et par le sang, ont façonné l'histoire de France sans y avoir accès autrement que par de brèves et glorieuses fractures de notre société. C'est en leur nom d'abord que je parle, fidèle à l'enseignement de Jaurès, alors que, troisième étape d'un long cheminement, après le Front populaire et la libération, la majorité politique des Français, démocratiquement exprimée, vient de s'identifier à sa majorité sociale. Il est dans la nature d'une grande nation de concevoir de grands desseins. Dans le monde d'aujourd'hui, quelle plus haute exigence pour notre pays que de réaliser la nouvelle alliance du socialisme et de la liberté, quelle plus belle ambition que de l'offrir au monde de demain ? C'est en tout cas l'idée que je m'en fais et la volonté qui me porte, assuré qu'il ne peut y avoir d'ordre et de sécurité là où régnerait l'injustice, où gouvernerait l'intolérance. C'est convaincre qui m'importe et non vaincre. Il n'y a qu'un vainqueur le 10 mai 1981, c'est l'espoir. Puisse-t-il devenir la chose de France la mieux partagée. Pour cela, j'avancerai sans jamais me lasser sur le chemin du pluralisme, confrontation des différences dans le respect d'autrui. Président de tous les Français, je veux les rassembler pour les grandes causes qui nous attendent et créer en toutes circonstances les conditions d'une véritable communauté nationale.

» J'adresse et je renouvelle mes vœux personnels à M. Valéry Giscard d'Estaing, mais ce n'est pas seulement d'un homme à l'autre que s'effectue cette passation de pouvoirs. C'est tout un peuple qui doit se sentir appelé à exercer les pouvoirs, qui sont, en vérité, les siens.

» De même, si nous projetons nos regards hors de nos frontières, comment ne pas mesurer le poids des rivalités d'intérêts et les risques que font peser sur la paix de multiples affrontements. La France aura à dire avec force qu'il ne saurait y avoir de véritable communauté internationale tant que les deux tiers de la planète continueront d'échanger leurs hommes et leurs biens contre la faim et le mépris.

» Une France juste et solidaire, qui entend vivre en paix avec tous, peut éclairer la marche de l'humanité. A cette fin, elle doit d'abord compter sur elle-même.

» J'en appelle ici à tous ceux qui ont choisi de servir l'Etat. Je compte sur le concours de leur intelligence, de leur expérience et de leur dévouement.

» A toutes les Françaises et à tous les Français, au-delà de cette salle et de ce palais, je dis : ayons confiance et foi dans l'avenir.

» Vive la République, vive la France ! »

DE L'ÉLYSÉE AU PANTHÉON

(Suite de la première page.)

L'ancien président de la République quitte le palais à pied, sa voiture l'attendant dans la rue du Faubourg-Saint-Honoré, où des partisans le saluent et crient son nom. D'autres personnes crient celui de M. Mitterrand.

Le nouveau chef de l'Etat se rend au salon Pompadour où le général d'armée Biard lui présente le collier, en or massif, de grand maître de l'ordre national de la Légion d'honneur.

A 10 h. 34, dans la salle des fêtes, en présence de près cinq cents invités, de Mme Danièle Mitterrand et de plusieurs autres membres de la famille du nouveau président, M. Roger Frey, président du Conseil constitutionnel, proclame officiellement les résultats de l'élection présidentielle.

Il déclare : *« Monsieur le président de la République, le 15 mai 1981, le Conseil constitutionnel a constaté que le scrutin du 10 mai dernier vous a conféré la majorité absolue des suffrages exprimés.*

» En vertu des articles 7 et 58 de la Constitution, le Conseil constitutionnel a donc l'honneur de proclamer votre élection à la présidence de la République.

» Monsieur le président de la République, il y a sept ans, j'exprimais ici même le vœu que notre pays soit juste et fort et que notre démocratie soit exemplaire.

» Je renouvelle aujourd'hui ce souhait, qui répond à l'aspiration profonde des Français.

» En un moment aussi important de notre existence nationale, notre pensée, comme la vôtre, se porte vers la France. C'est en pensant à elle, et aux Français, que nous formons, pour votre personne et pour l'institution que vous incarnez, la plus haute de la République, tous les vœux que nous inspire notre foi dans les destinées de la patrie.

» Permettez-moi maintenant, monsieur le président de la République, conformément à l'usage, de vous remettre le texte de la proclamation des résultats de l'élection. »

Le général Biard remet alors à M. Mitterrand le collier de grand-maître de la Légion d'honneur.

10 h. 36 : M. Mitterrand prononce son premier discours de président de la République, pendant qu'on perçoit l'écho des vingt et un coups de canon tirés depuis le jardin des Tuileries. Un discours de quatre minutes, applaudi par l'assistance.

M. Mitterrand, précédé du chef du protocole, M. Mérimée, salue ensuite les personnalités présentes en commençant par les membres du Conseil constitutionnel. Il serre la main des représentants de l'Assemblée nationale, parmi lesquels M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R., M. Roger Chinaud, président du groupe U.D.F., et des représentants du Sénat. Le chef de l'Etat salue les délégués du Conseil économique et social, dont leur président, M. Gabriel Ventejol, ceux du Conseil de Paris, conduits par M. Jacques Chirac, les représentants de l'ordre de la libération, du Conseil d'Etat, de la Cour de cassation, de l'état-major des trois armées et de la Banque de France, les autorités religieuses, les universitaires présents, les présidents des conseils régionaux, les élus départementaux de la Charente, des Landes et de la Nièvre, les conseillers municipaux de Château-Chinon. M. Mitterrand échange des poignées de main avec les dirigeants du parti socialiste, dont MM. Pierre Mauroy, Gaston Defferre, Charles Hernu, Joseph Franceschi.

Le président de la République s'arrête devant M. Pierre Mendès France et lui serre longuement la main. L'un et l'autre sont particulièrement émus. Ils échangent un bref dialogue. M. Mitterrand dit à l'ancien président du conseil que sa présence en ce lieu et en ce jour est celle qui, avec la présence de ses proches, le touche le plus : *« Si je suis ici, c'est bien grâce à vous. C'est la justification de tant d'années dont vous avez été l'initiateur !... »*, lui déclare-t-il. Les deux hommes se donnent l'accolade.

M. Mitterrand se rend ensuite dans le parc de l'Elysée, où la garde républicaine lui est présentée et lui rend les honneurs. La musique exécute *la Marseillaise* et le chef de l'Etat passe en revue, au son de la *Marche consulaire*, le bataillon qui présente ses armes. Il regagne aussitôt le palais.

Sortant à 12 h. 25 de l'Elysée par la grille du Coq, en compagnie de M. Pierre Mauroy, dont la nomination au poste de premier ministre vient d'être annoncée, une heure auparavant, par M. Pierre Bérégovoy, nouveau secrétaire général de la présidence, M. Mitterrand et le nouveau chef du gouvernement prennent place à bord de la S.M. recarrossée. Il demande que la voiture soit décapotée. Celle-ci se dirige vers les Champs-Elysées alors qu'il s'arrête de pleuvoir.

Debout à l'arrière du véhicule, M. Mauroy restant assis à sa gauche, le chef de l'Etat salue de la main la foule massée le long de l'avenue. Derrière le cortège une partie de la foule envahit les Champs-Elysées. Arrivé dix minutes plus tard à l'Arc de triomphe, M. Mitterrand dépose une gerbe sur la tombe du Soldat inconnu, observe quelques instants de silence et salue de nombreuses personnalités assistant à la cérémonie avant de regagner l'Elysée en répondant, de nouveau, de la main, aux applaudissements de la foule.

Le déjeuner offert par le chef de l'Etat réunit au palais présidentiel près de deux cents personnes, notamment plusieurs personnalités étrangères, MM. Felipe Gonzales, Willy Brandt, Olof Palme, Bettino Craxi, Andréa Papandréou, Mme Melina Mercouri, MM. Léopold Senghor, Mahtar M'Bow, Mario Soarès, William Styron, Elie Wiesel, Miguel Otero Silva, Gũrnar Myrdal, Arthur Miller, Shoan Mc Bride, lord Noël Baker, MM. Juan Bosh, Julio Cortazar, Carlos Fuentes, Frederico Garcia Marquez, Mmes Allende, Mathilde Neruda, MM. James Baldwin, Yacher Kemal, Anker Joergensen, Mustapha Niasse, Mohamed Messatia Cherif, ainsi que de nombreuses personnalités françaises, parmi lesquelles quatre prix Nobel, MM. Jean Dausset, André Lwoff, Alfred Kastler, Louis Neel.

M. FELIPE GONZALEZ : un espoir

Quelques minutes avant de quitter leur hôtel pour se rendre au déjeuner offert à l'Elysée par M. Mitterrand, MM. Felipe Gonzalez et Mario Soares, tous deux dirigeants socialistes de l'Europe du Sud et membres de l'Internationale socialiste, ont accepté de répondre à nos questions. Pour M. Gonzalez, secrétaire général du parti socialiste ouvrier espagnol, il n'est pas question d'évoquer en une telle occasion les problèmes qui ont surgi entre la France et l'Espagne à propos de la lutte contre le terrorisme basque.

Pour le secrétaire général du P.S.O.E., il faut considérer avant tout que l'arrivée au pouvoir de M. Mitterrand est *« positive »*, car elle démontre également pour l'Espagne la *« possibilité de l'alternance »* et représente donc *« un espoir »*.

M. MARIO SOARES : stimulant

M. Soares, secrétaire général du P.S. portugais, souligne de son côté qu'il n'existe *« aucun contentieux avec la France, où vivent près d'un million de ses concitoyens »*. *« La France nous a aidés dans notre processus d'intégration à la C.E.E. »*, affirme M. Soarès. *Nous voulons poursuivre le dialogue avec le nouveau président pour accélérer les négociations.* » M. Soares estime également que l'arrivée à l'Elysée d'un socialiste est *« stimulante »* pour tous ceux *« qui se réclament au Portugal du socialisme démocratique »*.

LE GÉNÉRAL BIARD A REMIS LE COLLIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

Le successeur du général de Boissieu, qui s'est démis de ses fonctions de grand chancelier de la Légion d'honneur au lendemain de l'élection de M. François Mitterrand, n'ayant pas encore été nommé, c'est le général d'armée André Biard qui a remis, jeudi matin 21 mai à l'Elysée, le collier de l'ordre lors de la cérémonie d'investiture du nouveau président de la République et l'a reconnu comme grand maître de la Légion d'honneur. Le général Biard, membre du conseil national de l'ordre, avait été choisi en accord avec « l'antenne présidentielle » de M. Mitterrand, en sa qualité de doyen des grand-croix de la Légion d'honneur membres de ce conseil.

[Né le 23 juillet 1918 à Falaise (Calvados), et ancien saint-cyrien, le général d'armée André Biard (cadre de réserve) a été fait grand-croix de la Légion d'honneur le 7 juillet 1979 et il est membre du conseil de l'ordre au titre de représentant de l'armée de terre.

Blessé et fait prisonnier en mai 1940 alors qu'il sert dans un régiment de tirailleurs algériens, André Biard est rapatrié sanitaire en 1941 et affecté dans un corps civil en Algérie. Il reprend du service en 1942 dans des régiments de tirailleurs jusqu'à la fin de la guerre.

En 1952, André Biard est à l'état-major des forces terrestres françaises au Nord-Vietnam, puis, après plusieurs postes en écoles à Paris, il sert en Algérie, dans la région de Mostaganem.

En 1969, le général Biard commande l'école d'application de l'infanterie et devient, en 1973, sous-chef d'état-major de l'armée de terre. Quelques mois après, il est nommé, avec le rang de général de corps d'armée, major général de l'armée de terre, un poste qu'il quitte en 1975 pour prendre le commandement de la VIe région militaire, à Metz. Il reçoit sa cinquième étoile en août 1976 et, en décembre de la même année, il est nommé commandant la première armée à Strasbourg.

C'est en juillet 1979 que le général Biard quitte l'armée active.]

POLITIQUE

Les cérémonies d'investiture du nouveau président de la République

Côté cour et côté rue

Cette clameur à l'arrivée de Mitterrand ! L'avance de sa voiture vers l'Elysée était signalée dès l'avenue des Champs-Elysées par les cris et les applaudissements de milliers de Parisiens. Le nom du nouveau président résonnait sur les toits, dans les ruelles avoisinantes. *« Vas-y, Mitterrand ! »* criait une voix d'un balcon de la rue du Faubourg-Saint-Honoré.

La cour du palais de l'Elysée avait encore, pour quelques instants, son air habituel, solennel et discipliné. Les photographes, pour l'arrivée de M. Barre, étaient encore tenus à distance. On distinguait notamment les douze gardes républicains sur le perron. Des policiers en tenue ou en civil gardaient les entrées et multipliaient les contrôles.

L'entrée du nouveau président a bouleversé cet ordre minutieux. Le protocole s'effritait, puis cédait la place à une anarchie sympathique.

Après la poignée de mains entre M. Giscard d'Estaing et M. Mitterrand, la cour a été envahie, le gravier piétiné. *« Je n'ai jamais vu ça ! »* s'exclamait un garde républicain Le personnel de l'Elysée, en blouse ou en ta-

Après la poignée de main garde républicain. Le personnel blier, discret jusque-là, s'enhardissait par petits groupes pour être de la cérémonie.

Les socialistes pénétraient à pied dans le palais présidentiel. Sorties et entrées se sont faites dans le désordre, puisque l'ordre avait disparu de l'Elysée. Mosaïque de scènes, de sourires et de visages tristes. Transfert de notoriété. Personne n'a osé aborder M. Olivier Guichard, mais M. Pierre Mauroy, ému, visiblement réjoui, a été très longuement retenu par les photographes. La rue signalait les arrivées : celle de M. Michel Rocard, longuement acclamé. M. Pierre Mendès France et M. Barre se sont croisés sur le perron. *« Bonjour, M. le Président ! »* a dit l'ancien premier ministre. *« M. Barre, bonjour ! »* lui a répondu l'ancien président du conseil.

Les gardes républicains, que personne ne regardait plus, présentaient toujours les armes. Mme Danièle Mitterrand, en robe tricolore, tout sourires timides, refusait des micros, que M. Gaston Defferre acceptait. *« Je suis content de voir tout cela »*, déclarait le maire de Marseille. Les accents rocailleux de la Nièvre se mêlaient aux conversations parisiennes. Les socialistes s'attardaient dans la cour, échangeaient des numéros de téléphone : *« Nous nous reverrons dans les jours qui viennent. »* Les policiers n'avaient plus de consignes, cherchaient des yeux, dans la cohue. M. Pierre Joxe, donné dans les cafés avoisinants comme ministre de l'intérieur, *« à coup sûr »*.

Dehors, les sifflets de la foule annonçaient encore l'arrivée de M. Jacques Chirac, sourire tendu accroché aux lèvres. L'écrivain Paul Guimard marchait comme en promenade. M. Laurent Fabius, porte-parole du parti socialiste, cachait mal sa satisfaction.

A LA TÉLÉVISION

Émotion

On s'impatientait curieux, intrigués : ça faisait près d'une heure qu'ils étaient enfermés à l'Elysée dans le bureau où le président sortant devait transmettre au président élu la clé du code secret. La durée normale de l'entretien était largement dépassée. Qu'est-ce qu'ils pouvaient bien se raconter ? Pour tromper notre attente, on était passé de chaîne en chaîne, en regardant un peu sur la une, plus vive et plus humaine, et on s'était longuement mêlé à la foule des notables réunis dans la salle des fêtes.

Et puis, soudain, on entend le : Présentez armes ! Les voici enfin. Emus. Visiblement émus. Surtout Valéry Giscard d'Estaing. Il franchit la cour pour gagner la voiture qui l'attend faubourg Saint-Honoré, et les caméras le plantent là. Demi-tour sur François Mitterrand qui remonte calmement, lentement, les marches du « château ».

Dans la salle des fêtes où se côtoyaient, autour des représentants des corps constitués, toutes familles politiques et confessionnelles réunies, quelque trois cents invités détendus, souriants, heureux de profiter de cette courte trêve avant de reprendre, vite fait, les hostilités électorales, sous l'enfilade de lustres, on a fait cercle. Nous, on cherchait des yeux Danièle Mitterrand. Où est-elle ? Elle surgit brusquement et se glisse, très fine, très jolie, dans une robe rayée rose et bleu marine, en bout de rang, tout près de la porte du salon Murat. Comme nous, elle guette le moment solennel où on entendra l'huissier annoncer : « Monsieur le président de la République ».

Quand, après avoir touché du doigt l'écrin où repose le grand collier de la Légion d'honneur et avoir signé, encadrés par Alain Poher, bonhomme, et Jacques Chaban-Delmas, pincé, le registre : quand, après avoir chaussé ses lunettes, il commencera à lire le texte de son premier discours, quand il évoquera le travail et le sang de ces millions d'hommes et de femmes qui n'ont pu accéder au pouvoir que « grâce à de brèves et glorieuses fractures de notre société », on a eu l'impression que sa voix se cassait. On l'a senti au bord des larmes. Cela n'a duré qu'un instant intime. Assez pour nous permettre de mesurer la longueur du chemin parcouru et la grandeur de la tâche à accomplir.

CLAUDE SARRAUTE.

Scènes pénibles dans la rue au départ de M. Giscard d'Estaing

Quelques minutes avant que M. François Mitterrand ne raccompagne M. Giscard d'Estaing en bas du perron de l'Elysée, policiers et journalistes commentaient une information encore non confirmée : l'ancien président de la République avait émis le souhait de quitter à pied le palais présidentiel. Ce souhait risquait de déchaîner les quolibets, les cris hostiles de la foule des sympathisants socialistes, mais derrière les barrières, dans la rue du Faubourg-Saint-Honoré, le pronostic s'est très vite vérifié. Le contact avec la rue a été un moment de *très grande tension*. Très énervés, des dizaines de gardes républicains et de policiers entouraient M. Giscard d'Estaing comme quelqu'un qu'on veut protéger de la foule.

S'efforçant à une décontraction que la pâleur de son visage contredisait, l'ancien président de *la République s'est avancé sur* le trottoir longeant l'Elysée, devant les photographes, dans une bousculade que le protocole n'avait pas prévu. *« A mort ! », « Giscard rend-nous les diamants ! », « Dehors ! », « Va-t-en vite ! »*

Avançant de plus en plus vite, l'ancien chef de l'Etat a encore serré la main de quelques-uns de ses collaborateurs, puis les *policiers, qui redoutaient les incidents*, l'ont poussé plus qu'accompagné jusqu'à sa voiture. M. Giscard d'Estaing, qui n'était escorté que d'un seul véhicule, a quitté rapidement le quartier présidentiel.

Cette scène très brève a choqué de nombreux témoins. *« Je suis socialiste et je me réjouis de voir Mitterrand aux commandes*, disait une femme, *mais je trouve scandaleux qu'on insulte ainsi un homme qui a dirigé la France pendant sept ans. »*

Arrivé un peu plus tard à son domicile, M. Giscard d'Estaing est applaudi par des partisans *venus l'attendre*. Il apparaîtra ensuite à son balcon pour les saluer.

Avant l'Élysée

Rue de Bièvre...

« Bonjour, monsieur le président ! » La journaliste a lancé son salut tranquillement, comme si les pages d'histoire s'écrivaient dans un style bon enfant. Et M. Mitterrand, qui a une minute d'avance sur l'horaire officiel, répond paisiblement : *« Bonjour, madame ! »*, trahissant seulement sa légère surprise en bissant ce retour de salutations : *« Bonjour, madame ! »*

Il est 9 h. 25, ce jeudi matin rue de Bièvre. La rue villageoise est encore humide et fraîche de sa nuit. Le président s'est encadré une fraction de seconde dans le rectangle de la large porte cochère de son hôtel particulier. Il fixe les journalistes et les photographes qui lui font face, passe vite sur la vitrine abandonnée du bougnat à l'enseigne de « Bougnatrix » qui regarde sa maison et se glisse sur la banquette arrière d'une CX Prestige, au côté de M. Pierre Bérégovoy, responsable de son ex-antenne présidentielle.

« Ça va ? » demande-t-il à son chauffeur. *« Ça va ! »* répond cet *homme de confiance*, dont la mèche de cheveu sur l'œil et la cravate de laine rouge sont aujourd'hui connues des téléspectateurs.

On entend déjà quelques applaudissements assourdis partir du boulevard Saint-Germain, des applaudissements « aveugles » puisque la scène a lieu devant une poignée de privilégiés. Le préfet de police, épaules galonnées et casquette à feuilles d'or, est présent à quelques pas. Des policiers en civil aussi, discrets. Vraiment contents que tout « *baigne dans l'huile* », comme ils disent. Des gardiens de la paix, fourragère à l'épaule, sont au garde-à-vous. Le talkie-walkie de l'un d'eux crachote au moment « historique » : *« Un collègue se trouve mal »*... Pas rue de Bièvre, non, ailleurs... Un gradé, sourd à cet incident, murmure dans le micro de son appareil radio : *« Départ imminent »* Le moteur de la CX Prestige ronronne. *« M. le président est parti »*

La voiture présidentielle, encadrée de deux véhicules, file alors vers les quais de la Seine, ce trou de lumière au bout de la rue de Bièvre. Les Parisiens applaudissent, preuve à l'œil cette fois. Le président est là. Il lève la main en signe de bonjour.

LAURENT GREILSAMER.

LES DERNIÈRES AUDIENCES AU DOMICILE DU PRÉSIDENT ÉLU

Pendant sa dernière journée avant son installation à la présidence de la République, M. François Mitterrand a continué, mercredi 20 mai, à recevoir à son domicile de la rue de Bièvre à Paris un certain nombre de personnalités : M. Michel Jobert, *président du Mouvement des démocrates*, Maurice Faure, député M.R.G. du Lot, Pierre Joxe, trésorier national du P.S. et député de Saône-et-Loire, ainsi que M. Jean-Pierre Cot, député de Savoie, se sont succédé dans la matinée chez le président élu.

Un déjeuner de travail a suivi avec MM. Michel Crépeau, député M.R.G., maire de La Rochelle, Haroun Tazieff, Mᵉ Robert Badinter et Mme Véronique Neiertz, secrétaire nationale du P.S. chargée des relations internationales.

Pour la troisième fois en trois jours, M. François Mitterrand a ensuite reçu en tête à tête M. Pierre Mauroy. Il a également rencontré dans l'après-midi Mme Nicole Questiaux, M. Pierre Bérégovoy, membres de l'antenne présidentielle, M. Jean Poperen, secrétaire national du P.S. chargé des élections, MM. André Chandernagor, député socialiste, et Jean-Pierre Chevènement, secrétaire national du P.S.

A deux reprises, en début d'après-midi et en soirée, M. François Mitterrand raccompagnait ses hôtes puis venait serrer la main et dire quelques mots aux très nombreux badauds qui, en permanence, se regroupent à l'angle du boulevard Saint-Germain et de la rue de Bièvre. Le président leur a indiqué qu'il continuerait à habiter rue de Bièvre... *« J'irai au bureau »*, a-t-il ajouté, en sous-entendant *« à l'Elysée »*.

Le secrétaire général de la présidence de la République

M. PIERRE BÉRÉGOVOY : un homme de confiance

M. Pierre Bérégovoy, membre du secrétariat national du P.S. chargé des relations extérieures, s'était vu confier le lundi 11 mai, par M. Mitterrand, la direction de l'antenne présidentielle qui assurait la liaison avec le président sortant, les administrations en place, les partis politiques et les syndicats. A ce titre, il avait été l'intermédiaire du nouveau président pour la fixation de la date de la passation des pouvoirs.

M. Bérégovoy est, depuis longtemps, un personnage familier de la gauche socialiste. Toujours présent avec discrétion mais avec une rare obstination, dans les plus mauvaises périodes de l'histoire de cette gauche, comme aux heures d'espoir, il a été l'un de ceux qui ont rassemblé les fils du nouveau tissu socialiste. C'est un homme modeste qui met sa courtoisie et son sens du contact humain au service des leaders dont il a suivi le sillage : MM. Mendès France, Savary, Mitterrand.

Né le 23 décembre 1925 à Déville-lès-Rouen, ouvrier ajusteur-fraiseur, il entre pendant la guerre à la S.N.C.F. — où il côtoie M. Roland Leroy, — s'engage dans la Résistance et adhère à la S.F.I.O. à la Libération.

Au Gaz de France, où il est entré en 1950, il progresse, grâce à la formation professionnelle, conquiert les titres et les grades. Chargé de mission dans cette entreprise nationale depuis 1978, membre du conseil économique et social depuis 1979, il mène, parallèlement, une activité politique. A la session de la S.F.I.O., en 1958, il est l'un des fondateurs du P.S.A., puis du P.S.U., où il siège au secrétariat. Il collabore longtemps avec M. Mendès France, puis participe au regroupement de gauche socialiste, amorcé par les clubs qui fleurissaient dans les années 60. Le sien, Socialisme moderne, s'associe à ceux de MM. Alain Savary et Robert Verdier. M. Bérégovoy soutient la candidature de M. Mitterrand en 1965, participe à la Fédération de la gauche démocrate et socialiste et se retrouve au nouveau parti socialiste en 1969.

Candidat malheureux aux élections législatives, à Brive, en 1973, il n'est pas davantage récompensé de ses efforts à Maubeuge, où il tente de conquérir la mairie et la circonscription législative en 1977 et en 1978. En revanche, il s'impose à la direction du P.S. par ses qualités de négociateur, notamment au comité de liaison de la gauche et pendant la période de la tentative d'actualisation du programme commun. Membre du secrétariat, chargé des questions sociales, puis des relations extérieures, il assure l'intérim du premier secrétaire lorsque M. Jospin prend ce poste

Le chef d'état-major particulier

Le général de corps aérien Jean Saulnier

Le général de corps aérien Jean Saulnier, qui commandait depuis deux ans les forces aériennes stratégiques, a été désigné pour prendre les fonctions de chef de l'état-major particulier de la présidence de la République, en remplacement du général d'armée Bertrand de Montaudouin, qui occupait ce poste sous la présidence de M. Giscard d'Estaing.

Depuis dix-sept ans, les importantes fonctions de chef de l'état-major particulier à l'Elysée n'avaient plus été attribuées à un officier général de l'armée de l'air, puisqu'il faut remonter au général d'armée aérienne Gabriel Gauthier, aujourd'hui cadre de réserve, pour retrouver un précédent. Le général Gauthier a été, de décembre 1962 à mai 1964, chef de l'état-major particulier du général de Gaulle à l'Elysée. Le poste est, ensuite, revenu surtout à un officier général de l'armée de terre et, beaucoup plus rarement, à un amiral.

Le général Saulnier était, de toute manière, appelé à faire une carrière au sommet de la hiérarchie, puisque son nom a souvent été avancé pour le poste de chef d'état-major de l'armée de l'air lorsque son titulaire actuel, le général Guy Fleury, quittera cette fonction.

On peut penser aussi que l'entourage de M. François Mitterrand a pu jouer un certain rôle dans le choix du général Saulnier. Le frère du président de la République, le général d'aviation Jacques Mitterrand, et le directeur adjoint de sa campagne présidentielle, M. Jean Glavany, fils du général d'aviation Roland Glavany, aujourd'hui cadre de réserve et président d'un office de commercialisation pour les ventes d'armes, ont en effet une connaissance personnelle des milieux de l'armée de l'air.

***

Né le 15 novembre 1930 à Parcé-sur-Sarthe (Sarthe) et ancien élève de l'Ecole de l'air, Jean Saulnier a servi en Extrême-Orient de 1952 à 1954 comme pilote de chasse. Après plusieurs séjours sur des bases de l'armée de l'air, comme Cambrai et Reims, il est admis en 1961 à l'école d'application militaire de l'énergie atomique de Cherbourg.

En 1965, Jean Saulnier prend le commandement de la base de Dijon et il est ensuite chef de la division « avions » du bureau des programmes de matériels à l'état-major de l'armée de l'air. En 1971, il commande la base de Luxeuil et, deux ans plus tard, il devient chef de cabinet du général Claude Grigaut, puis du général Maurice Saint-Cricq, qui furent successivement chef d'état-major de l'armée de l'air

De 1976 à 1979, Jean Saulnier commandera l'école des officiers de l'air à Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône). Avec le grade de général de division aérienne il prend, en mai 1979 le commandement des forces aériennes stratégiques (bombardiers Mirage IV et missiles du plateau d'Albion) à Taverny (Val-d'Oise). Il a été élevé au rang et à l'appellation de général de corps aérien en septembre 1980.

Au Panthéon

Le « peuple de Paris » était invité à se rassembler, jeudi après-midi, boulevard Saint-Michel et place du Panthéon, où M. François Mitterrand, entouré de personnalités, devait se recueillir sur la tombe de Jean Jaurès et celle de Jean Moulin.

Jean Jaurès

Normalien, agrégé de philosophie, Jean Jaurès — qui était né le 3 septembre 1859 à Castres (Tarn) — avait commencé sa carrière comme professeur à Albi, puis à Toulouse. Se définissant comme républicain libéral, il est élu aux élections générales de 1885. Admirateur de Gambetta et de Jules Ferry, il défend à la Chambre la nécessité d'une meilleure instruction et la situation des mineurs.

Battu aux élections de 1889, il est réélu en 1893, à Carmaux, à la faveur d'une élection partielle, après avoir soutenu la révolte des mineurs. Porte-parole du groupe socialiste, il prend fait et cause pour Zola dont la publication, en 1898, de J'accuse, *divise les socialistes. A nouveau battu aux élections de 1898, il devient directeur politique de* la Petite République *et défend avec passion le capitaine Dreyfus.*

Les socialistes sont alors divisés sur le principe de leur participation à un gouvernement « bourgeois ». Jaurès est partisan d'une stratégie « participationniste ». Au congrès de Lyon, en 1901, le parti socialiste éclate : Jaurès et Briand fondent le parti socialiste français ; Guesde et Vaillant prennent la tête du parti socialiste de France. Réélu en 1902, il crée, en 1904, le futur journal du mouvement socialiste unifié, l'Humanité. *A la Chambre, il défend la politique « laïque » d'Emile Combes, président du conseil.*

La dernière période de la vie de Jaurès (1905-1914) sera consacrée essentiellement à une lutte pour empêcher la guerre. Dans cet esprit, il s'oppose au projet de loi instituant un service militaire de trois ans. La droite l'accuse de vouloir livrer à l'Allemagne une France désarmée. La loi est votée en juin 1913. Toujours préoccupé par le problème de la paix, il refuse, en 1913, d'entrer dans le gouvernement de Gaston Doumergue. Pour ses ennemis, on ne peut s'opposer à la guerre sans être « vendu » aux Allemands. Le 31 juillet 1914, au plus fort de la campagne menée contre les pacifistes, dont il fait partie, Jean Jaurès est assassiné par Raoul Vilain. Le meurtrier sera acquitté en 1919. Les cendres de Jaurès seront transférées au Panthéon en 1924.

Jean Moulin

Né le 20 juin 1899 à Béziers (Hérault), Jean Moulin fut en 1926 le plus jeune sous-préfet de France. En juin 1940, il est préfet d'Eure-et-Loir, à Chartres. Les Allemands tentent de le contraindre à signer un document accusant les troupes françaises de crimes de guerre. Il refuse, est arrêté, et tente de se donner la mort en se tranchant la gorge avec des éclats de vitre.

Démis de ses fonctions par Vichy pour des raisons politiques, il entre dans la Résistance, alors à ses débuts. A l'automne 1941, il gagne Londres pour y plaider l'unification de la Résistance. De Gaulle accepte et le renvoie en France le 31 décembre 1941. Muni d'un ordre de mission, il est parachuté dans les Alpilles. Non sans difficultés, il mène à bien sa tâche en zone sud puis en zone nord.

Il retourne à Londres avec le général Delestraint en février 1943 pour rendre compte de sa mission et propose la création d'un Conseil national de la résistance. La première réunion clandestine de cet organisme, qu'il préside, aura lieu à Paris le 27 mai 1943. Le 21 juin, Jean Moulin est arrêté par la Gestapo à Lyon, à la suite d'une dénonciation, et torturé par Klaus Barbie. Affreusement mutilé, mais n'ayant trahi aucun secret, il est jeté dans un train qui doit le conduire à Berlin. Il mourra en route de ses blessures. Ses cendres seront transférées au Panthéon le 19 décembre 1964.

Quartier Latin

par JACQUES MADAULE

Il ne fut jamais quartier royal, ni même présidentiel. Mais il était et il demeure le quartier des écoles. On a eu beau couper en morceaux l'antique Sorbonne, la répandre aux quatre coins de Paris, on n'a pu empêcher le Boul' Mich' de rester l'allée des étudiants, principalement sur sa rive orientale, qui est aussi celle de la Sorbonne. C'est le quartier de la jeunesse qui étudie et qui s'exerce à penser. Dans un autre mois de mai, pas si lointain, c'est là qu'avait pris feu une véritable révolution, une révolution qui ne ressemblait à aucune autre et dont il avait fallu dans un premier temps tenir compte.

Mais beaucoup d'eau avait passé depuis lors sous les ponts de la Seine, et les hommes arrivés, les burgraves, avaient cru le temps venu de prendre leur revanche. Un jour de janvier 1976, M. Giscard d'Estaing fit une étonnante découverte : Alice Saunier-Seïté. Il tenait la femme qui allait patiemment, lentement, défaire tout ce qui dans les universités portait encore la marque de mai 68. Il fallait rétablir la sélection la plus sévère et parfois la plus arbitraire, creuser le fossé le plus profond, un véritable abîme entre les enseignants magistraux et la plèbe des autres. Pour passer d'une rive à l'autre, on devait comparaître devant des commissions aussi secrètes que celles du Saint Office et que le ministre avait peuplées de ses créatures. Elle avait distribué avec la plus haute fantaisie apparente, mais en favorisant systématiquement les formations bien-pensantes, le privilège de distribuer les diplômes. Les étudiants étrangers, dont le nombre et la variété étaient la gloire des universités françaises, étaient pourchassés et expulsés plus sévèrement encore que les travailleurs. Enfin, les chercheurs étaient instamment priés de se mettre au service des intérêts économiques, qui primaient tout.

Je pourrais continuer encore longtemps, car le palmarès de Mme Saunier-Seïté est inépuisable. Mais, enfin, le quartier Latin aussi est libéré en ce jour où François Mitterrand inaugure sa présidence, et c'est, entre autres choses, ce que signifie cette remontée du boulevard Saint-Michel l'année même où nous fêtons aussi le centenaire des lois laïques de Jules Ferry. Ce fut à la Bastille, la nuit du 10, la fête de la jeunesse, et c'est de nouveau, le 21, au quartier Latin, la fête de la jeunesse. Tout cela s'achève au Panthéon, là où la République honore ses grands hommes. Le matin, sous l'Arc de triomphe, le Soldat inconnu de tant de guerres au cours des siècles. Le soir, au Panthéon, ceux qui ont honoré leur patrie et l'humanité.

Voilà une liturgie bien républicaine où l'école à tous ses niveaux occupe la place d'honneur : cette école que l'on prétendait enfermer sur le lit de Procuste de la rentabilité, mais qui, en réalité, valorise tout le reste.

Je sais que tous les demains ne chanteront pas, mais il y a temps pour tout. Merci à François Mitterrand d'avoir préservé celui de la fête et de l'avoir fait en gravissant cette montagne Sainte-Geneviève qui n'a cessé de parler à travers les siècles le libre langage des écoliers.

« Les difficultés commencent »

M. D. Didier, de Pont-à-Mousson, nous écrit :

Je lis dans *le Monde* du 13 mai un reportage fait à Château-Chinon, sous le titre « Enfin les ennuis commencent ».

M. P. Georges met cette phrase dans la bouche de M. Mitterrand, qui s'enquiert de son auteur. Un journaliste présent suggère Léon Blum.

En fait il y a là deux erreurs. La phrase exacte est « Enfin les difficultés commencent », elle n'est pas de Léon Blum, mais de Bracke, député du Nord, aussi savant helléniste que guesdiste convaincu. Sans doute Bracke est-il aujourd'hui bien oublié, mais l'occasion est favorable pour rappeler qu'il est le fils d'Alexandre Desrousseaux, l'auteur de l'immortel *Petit Quinquin*.

[Né en 1861, Bracke-Desrousseaux, disciple de Jules Guesde, a été député socialiste de la Seine et du Nord, secrétaire du parti socialiste de France puis de la S.F.I.O. ; il est mort en 1955.]

هكذا من الاصل

هكذا من الأصل

Page 4

POLITIQUE

Le nouveau premier ministre

M. PIERRE MAUROY : l'apôtre d'un « socialisme du quotidien »

De même que M. François Mitterrand paraît entamer son mandat tout armé de sérénité présidentielle, de même M. Pierre Mauroy semble aborder sa lourde charge sans se départir d'une démarche assurée et tranquille. Peut-être est-ce là l'effet d'une certitude : sous la Ve République, le véritable chef de l'exécutif est le chef de l'Etat lui-même. Le poids de la charge sera donc partagé, *même si le président de la* République entend *« rééquilibrer les pouvoirs centraux »*.

Peut-être faut-il voir aussi dans cette tranquillité la sûreté que procure l'expérience : celle de la gestion d'une grande mairie — Lille, — celle des responsabilités au niveau d'une grande région — le Nord-Pas-de-Calais.

M. Mauroy incarne, en effet, une tradition gestionnaire qui a nourri sa réflexion sur le *« socialisme du quotidien »* et qui convient parfaitement à son pragmatisme.

Le nouveau premier ministre, en effet, n'est pas un idéologue. *« Les faits sont têtus »*, déclarait-il devant le congrès du parti socialiste réuni à Metz, au mois d'avril 1979, avant de dénoncer ceux qui, au sein de ce parti, s'abritaient, selon lui, derrière *« la mythologie »* ou *« l'habileté tactique »*. *« L'épreuve des faits »* le conduisait alors à penser que les socialistes *« ne changeraient pas en cent jours les comportements sociaux, les attitudes mentales (...), bref, l'idéologie et la culture produites par cent années de capitalisme »*. *« La transformation de la société exige un programme dont le contenu explore le possible*, ajoutait-il ; *changer la société, c'est refuser l'illusion de la révolution. »* Cette *« épreuve des faits »* le conduisait également à professer, en citant la motion finale du congrès d'Epinay-sur-Seine de 1971, qu'on ne pourrait guère mettre en place un *« gouvernement de la gauche durable en partant d'en haut, c'est-à-dire en se contentant d'utiliser dans un sens socialiste l'appareil d'Etat »*.

Cela signifie que, en matière économique, M. Pierre Mauroy est proche d'hommes comme MM. Michel Rocard ou Jacques Delors, et assez éloigné d'hommes comme M. Jean-Pierre Chevènement. Cela ne signifie pas qu'il refuse les réformes de structures : il croit aux nationalisations ; il est, au sein du P.S., l'un des plus fermes partisans d'une réelle et profonde décentralisation.

Il est d'ailleurs expert en la matière, parfaitement à même d'apprécier le degré de décentralisation qui convient à tel ou tel échelon des structures administratives du pays. Sa conviction est que, à l'exemple de l'Allemagne fédérale, une France décentralisée serait mieux en état de faire face au chômage. Et qu'elle répondrait mieux ainsi aux aspirations régionales. De cela, M. Mauroy a pris davantage conscience depuis deux ans : il s'est efforcé, patiemment, de comprendre le problème corse et il a obtenu la confiance des *socialistes insulaires les plus proches* des autonomistes, ceux de la Haute-Corse.

Le nouveau premier ministre ne limite pas la décentralisation à la réforme des collectivités locales. *« C'est une logique directrice qui sera à l'œuvre dans toutes les mesures de structure que nous proposons »*, avait-il affirmé dans une interview au *Monde* du 15 avril.

Héritier d'une tradition social-démocrate, et assurant, à ce titre, le lien et la continuité entre la *« vieille maison »* et le nouveau P.S., il est, au sein de cette formation, le plus proche des thèses défendues par l'Internationale socialiste. Européen et atlantiste, en ce sens qu'il refuse toute perspective neutraliste, pour son pays comme pour l'Europe, il croit qu'une France socialiste peut entraîner celle-ci et l'aider à devenir l'égale des Grands.

Socialiste dans l'âme, comme dans son comportement, il puise dans sa connaissance du monde du travail une extrême attention aux plus faibles. C'est à lui que l'on doit l'édification de la Fédération Léo-Lagrange, qui a pris un tel essor qu'il s'apprête à la transformer en une Confédération générale du temps libre (C.G.T.L.).

Porté, au sein de son propre parti, à la « synthèse », nul doute qu'il le sera aussi à la tête d'un gouvernement, auquel il assignait pour mission, au congrès de Metz, non pas de *« gérer mais de vaincre la crise »*. Il devrait s'y employer en sachant qu'il faut *« œuvrer à longue haleine »* suivant une ligne qu'il appelle *« le réformisme dur »*.

J.-M. C.

Des jeunesses socialistes de la S.F.I.O. au rôle de porte-parole du candidat du P.S.

Né à Cartignies (Nord), le 5 juillet 1928, petit-fils de bûcheron et fils d'instituteur, M. Mauroy est l'aîné d'une famille de sept enfants. Adhérent aux Jeunesses socialistes de la S.F.I.O. à l'âge de seize ans, il en devient le secrétaire national en 1949 (et le restera jusqu'en 1958). Professeur de l'enseignement technique dans la banlieue parisienne, il crée, en 1951, la Fédération nationale des foyers Léo-Lagrange, mouvement d'éducation populaire et de loisirs. Militant syndical (au sein de la FEN), il est, de 1955 à 1958, le secrétaire général du syndicat national de l'enseignement technique et de l'apprentissage.

En 1963, il devient membre du bureau national de la S.F.I.O., au sein duquel il plaide pour le regroupement de tous les socialistes. Au congrès d'Epinay-sur-Seine, en 1971, il est de ceux qui permettent à M. François Mitterrand de prendre le contrôle du nouveau P.S. Membre du secrétariat national et officiellement numéro deux du parti, il est, jusqu'à 1979, l'allié fidèle de celui qui est alors le premier secrétaire. Entre-temps, il fut l'un des promoteurs du ralliement de M. Michel Rocard au P.S., en 1974.

Au congrès de Metz, il est, avec M. Michel Rocard, rejeté dans la minorité du parti, et rejoint M. Mitterrand lorsque celui-ci décide d'être candidat à l'élection présidentielle. Il a assuré, pendant la campagne électorale, les fonctions de porte-parole du candidat.

Il avait conquis son siège de député du Nord en 1973, avant de succéder, la même année, à M. Augustin Laurent à la tête de la municipalité lilloise. Elu l'année suivante au conseil régional, il en devient le président. Réélu maire, en 1977, et député, en 1978, il s'est toujours appuyé, au sein du P.S., sur la fédération du Nord, qui est l'une des plus puissantes. Il anime, depuis le congrès de Metz, le courant action socialiste.

Sa femme, Gilberte, discrète et attentive, joue un rôle efficace à Lille dans un certain nombre d'associations. M. et Mme Mauroy ont un fils aujourd'hui marié.

Deux hommes de tradition populaire

(Suite de la première page.)

Enfin, ce sont des « politiques ». La première tâche du gouvernement sera sans doute de prendre des mesures d'ordre économique et social, pour pallier les inconvénients d'un interrègne trop long et pour tenir les promesses concernant notamment le SMIC et diverses allocations ; elle sera aussi, et surtout, s'agissant d'un gouvernement en place pour un mois, de préparer les élections législatives, prévues pour les 14 et 21 juin prochain.

Dans cette perspective, l'arrivée du maire de Lille à l'hôtel Matignon est de nature à rassurer. Rassurer l'opinion, qui a pu se familiariser, pendant la campagne présidentielle, avec la silhouette massive et le verbe chaleureux d'un premier ministre dont les options sont social-démocrates et le tempérament réaliste et pragmatique. Rassurer aussi *le parti communiste : M. Mauroy a* toujours été, avec M. Rocard, favorable à une démarche « autonome » du P.S., mais il avait pris position, dès le congrès de Metz, pour la négociation avec le P.C. d'un « contrat de gouvernement ». S'il lui est arrivé, en sa qualité de maire de Lille, d'être malmené par la fédération communiste locale, il n'a jamais été véritablement une cible pour la direction du P.C. ; pour celle-ci, la nomination du premier ministre n'est pas un mauvais choix.

On ne saurait cependant oublier que M. Mauroy anime, dans le Nord, une fédération socialiste qui a une longue tradition de [illegible] à l'égard du P.C. et qui ne nourrit aucun complexe en cette matière.

La nomination de M. Mauroy contraste avec celle de son prédécesseur *en ce sens qu'il ne s'agit* pas d'un homme auquel s'attache *a priori* l'image d'une politique économique qui lui soit propre. Il s'agissait moins, pour M. Mitterrand, de nommer un homme susceptible de faire écran entre l'opinion et le chef de l'Etat (le premier ministre polarisant le mécontentement) que de disposer d'une personnalité apte à relayer et appliquer le message présidentiel. Il n'y aura pas, ou il ne devrait pas y avoir, d'un côté l'hôtel Matignon, de l'autre l'Elysée, mais un fil continu et solide entre l'Elysée, Matignon, le parti et l'opinion. La nomination de M. Bérégovoy apporte à cet égard des garanties : il est un homme de l'appareil du *parti ; au sein de ce dernier il était* chargé des relations « extérieures », c'est-à-dire des contacts avec les autres partis politiques, avec les syndicats et les associations de toutes sortes, rôle qu'il a d'autant mieux accompli qu'il a siégé au Conseil économique et social.

Enfin le P.C., quant à lui, devrait se souvenir que M. Bérégovoy a été l'un des plus tenaces négociateurs socialistes au moment des discussions sur l'actualisation du programme commun. Là encore la fermeté dans le fond, mais l'ouverture dans la discussion prévaut.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

Le jeu des symboles

(Suite de la première page.)

C'est à peine un paradoxe de soutenir *que personne n'a peut-être* autant fait, en dehors du général de Gaulle, pour fonder durablement les institutions : il leur apportait un supplément de dégitimité.

On a justement fait observer que la Constitution n'avait pas été mise en question au cours de la campagne : on s'est interrogé sur l'application probable de telle ou telle disposition, on a supputé les incidences de l'élection, mais toutes les controverses ont supposé que le cadre demeurerait inchangé. Situation qui ne mériterait même pas d'être relevée en d'autres pays, mais si insolite chez nous qu'elle demande à être méditée. N'est-ce pas la première fois depuis quelque deux siècles que la règle du jeu politique n'est plus contestée dans son principe par deux oppositions dont la conjonction n'était pas loin de faire une majorité et qui explique la fragilité et l'instabilité de nos régimes successifs ? Est-ce parce qu'on a *cessé de croire au caractère sacré* des Constitutions et qu'on ne leur prête plus qu'un caractère instrumental ? Il n'est pas interdit de penser que c'est peut-être aussi le signe d'une acceptation quasi généralisée d'un minimum de démocratie. L'entrée à l'Elysée de l'adversaire le plus opiniâtre de ceux qui détenaient le pouvoir depuis plus de vingt ans serait-elle le signe que la guerre des Républiques est enfin terminée ?

La continuité comme le changement se reflètent dans le cérémonial suivi à sept ans de distance. La continuité ? De part et d'autre, même désir d'en faire un événement historique, et même aspiration à lui assurer un large concours populaire. Solenniser et populariser, tels sont les deux mots d'ordre traduits par les mêmes dispositions : congé accordé aux enfants des écoles, rendez-vous donné au peuple de Paris invité à se presser sur le passage du nouveau chef de l'Etat. Mais les itinéraires divergent : François Mitterrand va chercher la consécration populaire au cœur du quartier Latin. Surtout la relation à l'histoire est dissemblable. Valéry Giscard d'Estaing insistait sur l'ère nouvelle qui débutait et qu'illustrait l'image de la page blanche. François Mitterrand n'est, certes, pas le dernier à souligner la portée du changement qu'annonce son arrivée, mais il a le souci de l'enraciner dans l'histoire. Celle de la démocratie et de la République : symbolique à cet égard, sa visite au Panthéon, monument ordinairement délaissé par les festivités nationales et auquel la droite n'a pas entièrement pardonné sa sécularisation. Non moins significatif est l'hommage qui associe dans le souvenir de Jean Jaurès et de Jean *Moulin le socialisme et la Résis*tance, la défense de la paix et le combat pour l'indépendance nationale. Enfin, la présence auprès du nouveau président de personnalités étrangères, la plupart socialistes, conféra à ce que les Américains appelleraient son « inauguration » une dimension internationale et rappelle que François Mitterrand appartient à une communauté idéologique qui dépasse les frontières. Ainsi, par le jeu des symboles s'affirme le double enracinement de l'événement dans la durée et dans l'espace.

RENE REMOND.

● *L'U.F.C.S. (Union féminine civique et sociale)* publie deux cahiers d'éducation civique : « les Institutions de la Ve République, ce qu'en dit la Constitution et le jeu des pouvoirs » (n° 53).

Ce cahier explique le rôle du député, les liens entre les pouvoirs du président de la République, du gouvernement et du Parlement.

« L'Echiquier politique français, les partis en présence » (n° 55).

Ce cahier situe l'essentiel des programmes des partis politiques et les caractéristiques des principaux *courants idéologiques du* libéralisme au socialisme. Les commandes sont à adresser à l'U.F.C.S., 6, rue Béranger, Paris-3e. C.C.P. 809 03 T Paris. *(15 F l'unité.)*

Les dernières activités du président sortant

BILLET

ODIEUX PROCÈS

Lorsque M. Giscard d'Estaing avait souligné dans son ultime allocution télévisée de mardi soir qu'« *un événement politique n'est qu'un maillon dans la chaîne de notre longue histoire* », on avait cru comprendre qu'il n'abandonnait pas le pouvoir sans espoir de prompt retour.

Après le conseil des ministres de mercredi, aucun doute n'est plus possible, puisque le président sortant s'est plu à affirmer que « *la voix de la conscience est plus forte que celle de la faveur du moment* ».

La faveur du moment ! Voilà bien les mots qui conviennent pour exacerber l'esprit de contestation et de revanche des quatorze millions six cent quarante-deux mille trois cent six citoyens et citoyennes qui ont opté le 10 mai pour la « continuité ». Voilà donc des mots qui doivent donner à réfléchir aux quinze millions sept cent huit mille *deux cent soixante-deux autres* qui ont eu l'audace de se prononcer pour le changement.

Avant même l'entrée en fonctions de M. Mitterrand, la précarité de sa victoire est affirmée *sans vergogne par son prédécesseur*. Son incapacité à agir et à sauvegarder l'acquis est proclamée sans relâche. Avec brutalité et grossièreté par le prince Michel Poniatowski, qui nous promet « *un désastre économique et financier* » et évoque « *le supplice du pal : il commence très bien et finit très mal* ». Avec plus de subtilité mais non moins de malveillance par d'autres.

Ces derniers, habitués à utiliser l'indicatif futur qui convient *aux promesses, tenues ou non* tenues, manifestent une soudaine prédilection pour l'indicatif imparfait. « *Notre programme d'indépendance énergétique faisait l'admiration du monde* », déclare M. Giscard d'Estaing le mardi. « *Ainsi la France commençait-elle... à surmonter avec succès les conséquences du choc pétrolier et poursuivait-elle son adaptation aux conditions de la situation économique internationale* », lit-on le mercredi au terme du rapport de M. Barre sur l'« état économique et social de la France au 30 avril 1981 ».

La gauche l'ayant emporté, ce malheureux pays ne saurait désormais prétendre, on nous le dit clairement, *ni* à faire l'admiration de qui que ce soit, ni à poursuivre quoi que ce soit. Ce procès d'intention est odieux. Il est indigne d'un chef d'Etat qui exaltait mardi soir encore « *le respect des principes démocratiques* » et qui avait prétendu, sept années durant, n'avoir pas de souci plus grand que celui de la décrispation.

RAYMOND BARRILLON.

UNE DÉCLARATION DE M. GISCARD D'ESTAING A « PARIS-MATCH »

Paris-Match publie, dans son numéro daté 29 mai, un entretien que M. Valéry Giscard d'Estaing a accordé à Jean Cau, le 17 mai, dans sa propriété d'Authon (Loir-et-Cher). L'ancien président de la République déclare notamment : *« J'ai eu l'intuition que cette élection serait difficile, et sans doute perdue, au mois de décembre, en observant les brusques mouvements de l'opinion publique et le succès des candidatures de fantaisie. Je l'ai alors écrit pour moi, dans le bureau de l'appartement de l'Elysée. Et j'en ai eu la confirmation lorsque j'ai vu que la manière dont était conduite la campagne du premier tour déstabilisait l'opinion publique majoritaire, sans possibilité de retour. »*

M. Giscard d'Estaing évoque *« le travail des forces négatives, depuis des années »*, puis une *« volonté de changement certaine, mais (...) aveugle »*. Il déclare : *« Des Français, de bonne foi, en votant comme ils l'ont fait le dimanche 10 mai, ont cru qu'ils obtiendraient allègrement ou satisfactions supplémentaires. De bonne foi, ils ont voté contre des maux que leur vote va fatalement aggraver. C'est là un des plus étonnants paradoxes de cette élection. Ceux qu'il aurait fallu décider, ceux que je désirais convaincre n'avaient plus d'ouïe. Ils n'entendaient plus. Ils avaient, à la lettre, les oreilles bouchées. »*

L'ancien chef de l'Etat rapporte ses impressions d'une conversation avec des gens qui n'avaient pas voté pour lui le 10 mai. « *Il y a*, dit-il, *le fait accompli, une émotion gênée. Je crois que des millions de Français sont dans une sorte d'étonnement stupéfait. Ils ont voulu ce qui est arrivé, mais les conséquences les effraient. Je dirai qu'ils perçoivent confusément que ce qu'ils ont fait n'est pas pour le bien.* »

Interrogé sur son état d'esprit, le 10 mai, M. Giscard d'Estaing déclare : « *Depuis une dizaine de jours, j'avais l'esprit tout à fait clair devant ce qui allait advenir... Mais une angoisse à la pensée que j'allais assister à des malheurs... à ces malheurs traditionnels en lesquels s'abîme, à telles périodes de son histoire, la France. Au moment où il faut tenir, ça lâche. Il fallait tenir — voyez comme l'étranger le savait voyez comme la réaction anglaise a été à cet égard... éblouissante à l'annonce des résultats ! — et on lâche. Je savais donc que c'était inéluctable, mais que faire puisque les Français étaient prêts à renoncer ?* »

QUATRE PRÉFETS EN « CONGÉ SPÉCIAL »

Le conseil des ministres du mercredi 20 mai a admis, sur leur demande, au bénéfice du congé spécial :

● M. Lanier, né en 1919 à Rouen, préfet de la région Ile-de-France depuis le 25 juin 1975, après avoir assuré la direction de la campagne électorale de M. Giscard d'Estaing en 1974.

● M. Solier, né en 1921, qui fut directeur général de la police nationale en 1978 et était préfet de la région Languedoc-Roussillon depuis le 11 juin 1980.

● M. Chartron, né en 1922, qui fut, de mars 1974 à octobre 1975, directeur de la sécurité du territoire et était préfet de la région d'Alsace depuis le 26 avril 1978.

● M. Buchet, né en 1923, qui fut directeur des renseignements généraux de 1974 à 1977 et était directeur du cabinet du ministre de la défense depuis juillet 1979.

⁂

● *M. Camille Michel, préfet du* Cher, est admis, sur sa demande, à la retraite.

[Chaque année le gouvernement dispose d'un certain nombre de « congés spéciaux » qui permettent à des préfets qui n'ont pas atteint l'âge de la retraite de quitter leurs fonctions sans abandonner le corps préfectoral. M. Philippe Mestre, directeur du cabinet de M. Barre, avait bénéficié de cette mesure la semaine précédente.]

LE DÉPART DE M. LUCIEN LANIER

Un homme de compromis

C'est un « vieux » Parisien et un homme de compromis qui quitte la rue Barbet-de-Jouy. Né à Rouen, le 16 octobre 1919, licencié ès lettres, membre de plusieurs cabinets ministériels, plusieurs fois sous-préfet, M. Lanier fut promu préfet du Val-de-Marne en 1967. A ce titre, il *anima pendant sept ans ce nouveau* département, dont la préfecture, Créteil, émergeait à peine des terrains vagues. L'aménagement de cette nouvelle ville lui donna la passion des villes nouvelles, qu'il n'abandonna jamais malgré les critiques incessantes dont elles furent l'objet au cours de ces dernières années. En mars 1974, il est nommé préfet du Pas-de-Calais.

Mais le beffroi arrageois ne le verra que très peu, puisqu'il regagne *Paris au mois de mai pour s'installer* rue de la Bienfaisance, au quartier général du candidat Valéry Giscard d'Estaing, dont il coordonnera la campagne. Récompense attendue : il devient préfet de la région Ile-de-France, le 1er septembre 1975. A ce poste, il tentera, en vain, de faire voter aux élus de la région la révision du schéma directeur d'aménagement de l'Ile-de-France. Il connaîtra plus de succès dans la politique qu'il met en œuvre pour développer les transports en commun et l'agence des espaces verts de la région.

M. Lanier était aussi préfet de Paris. Homme de compromis, il dut faire appel à tout son talent lorsqu'au mois de mars 1977 M. Chirac remporta les élections municipales. Représentant du gouvernement, il mena de dures batailles contre le maire de Paris, notamment lors des votes sur le budget de la capitale qui est une ville et un département. La répartition des dépenses occasionnées par le déficit des transports en commun en région Ile-de-France *ou le budget de la police* firent l'objet de violentes controverses entre ses services et ceux de la mairie de Paris. Mais M. Lanier sut toujours éviter le « clash » qui aurait été finalement préjudiciable, en dernier lieu, aux Parisiens.

CORRESPONDANCE

Tout ce qui est exagéré...

M. Claude Gentil, de Paris, nous écrit :

Votre article « La République », à la « une » du *Monde* du 20 mai 1981 revêt un ton pamphlétaire assez nouveau pour les lecteurs de votre journal, habitués jusqu'ici à plus de tenue.

Votre rédacteur s'en prend au protocole mis en place par le président battu au cours de son septennat. Si on lui concède volontiers ce que pouvait avoir d'agaçant certaines attitudes, on voit mal, par exemple, en quoi un simple changement de rythme permettrait aujourd'hui à *« l'hymne national (de reprendre) ses droits »*.

Parler de *« l'obsédante famille du chef de l'Etat »* laisse rêveur. Votre rédacteur serait-il si jeune qu'il n'ait pas, à l'époque, subi, abondamment commentés par la presse, les gestes et exploits de la famille du président socialiste Vincent Auriol ?

Quant au *« grotesque qui retomberait) sur la France entière »*, il suffit de voyager à l'étranger pour se rendre compte que, bien au contraire, l'image de la France donnée par le président sortant était plutôt flatteuse et que le nouveau pouvoir aura beaucoup à faire pour, avec un nouveau style, faire oublier l'ancien.

Comme le disait un sage : tout ce qui est exagéré ne compte pas. *Alors, à quoi bon l'écrire !*

ADIEUX

Dans la sérénité qu'imposent les grands bouleversements voulus et maîtrisés par le suffrage universel, il arrive qu'échappent un geste, un mot d'exaspération. Le souvenir d'un règne qui a eu ses petitesses ne s'efface pas en une semaine.

Des caprices protocolaires du chef de l'Etat, il a été dit ici qu'ils étaient « grotesques ».

« *On ne tire pas sur une ambulance* », avait dit Françoise Giroud de M. Chaban-Delmas, en 1974. Faut-il tirer dans le dos d'un homme qui s'en va ?

J. P.

هكذا من الاصل

POLITIQUE

« Merci Giscard, à bientôt »

La dernière manifestation officielle et publique de M. Valéry Giscard d'Estaing, mercredi soir 20 mai à l'Arc de triomphe, a pris les allures d'un meeting politique. La cérémonie d'hommage aux victimes de la guerre s'est rapidement transformée en démonstration en faveur du candidat battu. Le septennat du président sortant s'est achevé comme il avait commencé par un bain de foule sur les Champs-Elysées.

Bien avant dix-huit heures, d'importants groupes de supporters se pressaient place Charles-de-Gaulle au milieu des anciens combattants. M. Giscard d'Estaing dut accomplir une bonne centaine de mètres à pied sous les cris de « *Giscard, Giscard* », avant d'arriver sur les lieux de cette cérémonie traditionnelle. Les gestes habituels de la revue des troupes et du dépôt de la gerbe de roses rouges étaient à peine accomplis que déjà montait de la foule l'air de *Ce n'est qu'un au revoir*. La sonnerie aux morts mit un terme provisoire à ces élans alors que les plis rouges du dernier tiers du drapeau tricolore ondulaient en longues vagues au-dessus de la tête du président au garde-à-vous. Ce costume bleu roi et ce rouge virevoltant sous les assauts du vent en ce dernier soir de septennat : tout un symbole !

Après la signature du livre d'or sur lequel M. Giscard d'Estaing écrivit un dernier mot, ce fut « la tournée » des poignées de main pour les porte-drapeau, les anciens combattants et enfin de nombreux membres du gouvernement, ainsi que de certains animateurs du P.C. électoral de la rue de Marignan, comme M. Jean-François Deniau et Mme Monique Pelletier. Pour sa part, M. Barre était absent. Tout le monde était ému. MM. Lecat, Chinaud, Mme Saunier-Seïté avaient les larmes aux yeux. M. Soisson pleurait presque. Le dernier rendez-vous sur la tombe du Soldat inconnu se transforma en cérémonie d'adieu. Les adieux du président battu à ses troupes, à ses fidèles, à Paris.

Un ultime bain de foule dans lequel M. Giscard d'Estaing se plongea, distribuant çà et là poignées de main, geste amical, se pliant aux embrassades et aux élans de ses supporters, tandis que les cris de « *Giscard, à bientôt* » résonnaient dans cette nuée tournoyante au milieu d'un service d'ordre débordé. Un final chaleureux et nostalgique que M. Giscard d'Estaing se résolut à conclure comme à regret en montant dans sa voiture, après avoir descendu sur quelques centaines de mètres les Champs-Elysées, entraînant à sa suite la cohorte de ses admirateurs. Un remake, à l'envers, de mai 1974, à la différence que, cette fois, la foule n'était pas cantonnée derrière des barrières métalliques. L'épilogue populaire après la montée majestueuse.

Spontanément, un cortège de 2 000 à 3 000 personnes se forma sur la partie droite de l'avenue et descendit celle-ci jusqu'au palais de l'Elysée, en faisant le signe de la victoire, en scandant des slogans, en espérant des jours meilleurs, sous les vivats ou les quolibets de badauds et d'automobilistes. « *La rue à la nouvelle opposition* », réclamait l'un des participants de cette manifestation improvisée qui vint buter sur les hauts murs de l'Elysée.

L'adieu à la garde

Après un dernier « *au revoir* », une *Marseillaise* autour d'un portrait officiel du chef de l'Etat, bon nombre de ses partisans dévalèrent l'avenue Marigny, où les gardes républicains, trop occupés aux préparatifs de la cérémonie d'adieu qui devait leur être consacrée quelques instants plus tard, ne tentèrent rien pour les dissuader d'aller jusqu'aux abords immédiats du palais présidentiel. On ferma bien les grilles pendant quelques instants, effrayé qu'on était par l'ardeur de ces supporters, puis on les ouvrit à nouveau après l'intervention de M. Michel Moser, chef de cabinet de M. Giscard d'Estaing. La foule s'aventura alors jusque sur le gravier de la cour d'honneur, où attendaient les détachements de la garde républicaine pour un dernier hommage de M. Giscard d'Estaing.

L'Elysée presque pris d'assaut, avec des manifestants perchés jusqu'en haut des grilles scandant « *Giscard le meilleur, Giscard au balcon, Merci Giscard* », l'événement est sans doute unique. Il n'a guère effarouché le personnel du palais et encore moins les services de sécurité, déjà dans l'attente du successeur.

Une atmosphère de veillée d'armes régnait dans l'enceinte présidentielle après la fébrilité des jours précédents. Les orangers avaient disparu de la cour d'honneur et les dossiers des armoires. Quatre mille cartons qui, alignés, représentent près de 500 mètres de long ont en effet été transférés aux Archives nationales. « *C'est la première fois*, précise un communiqué de la présidence, *qu'un chef d'Etat remet l'ensemble de ses archives à l'Etat au terme de son mandat.* » Celles-ci seront communicables au public dans trente ans.

Pour conclure son septennat et cette dernière journée de présidence, M. Giscard d'Estaing, après avoir passé en revue les détachements de la garde nationale aux accents du *Chant du départ*, adressa un « *très cordial salut* » à ses gardiens, embrassa longuement leur drapeau tandis que les trois couleurs frappées du faisceau des licteurs étaient rentrées. Tout était fini ! Une présidence s'achevait, une autre pouvait commencer.

M. Giscard d'Estaing monta dans sa voiture qui se fraya, non sans difficulté, un chemin dans la foule avant de disparaître au bout de la rue de l'Elysée, emportant le vingtième président de la République. S'adressant aux derniers curieux, un gardien de la paix lança : « *Maintenant, vous dégagez l'entrée, les choses redeviennent normales.* »

MICHEL BOLE-RICHARD.

En bref

● *M. Eric Hintermann*, secrétaire général du parti socialiste démocrate, qui s'était rallié à M. Mitterrand avant le premier tour de l'élection présidentielle, a souhaité, vendredi 20 mai, la création d'une nouvelle fédération de la gauche démocrate et socialiste, comme en 1967, afin de regrouper les « *réformistes* ». Il a déclaré : « *Les courants social-démocrate, radical de gauche et gaulliste de gauche ne peuvent ni prétendre représenter, isolément, le centre gauche ni se placer sous la coupe de l'un d'entre eux. La seule solution viable serait de refaire une F.G.D.S. dont le parti socialiste serait la force principale, et qui s'étendrait aux autres courants dans le respect de leur personnalité.* »

● *L'élection de M. Mitterrand* ne devrait pas modifier fondamentalement la politique de la France vis-à-vis du monde arabe, a déclaré en substance, mardi 19 mai à Bruxelles, M. Dajani, membre du comité exécutif de l'Organisation de Libération de la Palestine.

M. Dajani a estimé que « *les grandes lignes de la politique française vis-à-vis du monde arabe sont influencées par des facteurs bien déterminés* ». « *M. Mitterrand devra traiter directement du problème palestinien*, a-t-il ajouté. *Nous avons confiance que le dialogue euro-arabe contribuera à faire évoluer l'attitude française positivement.* »

● *L'Association de solidarité franco-arabe écrit au président Mitterrand.* — L'ASFA annonce dans un communiqué que son conseil d'administration, réuni le 16 mai, a adressé ses félicitations au président François Mitterrand pour son élection. Elle souligne qu'elle « *souhaite vivement que se poursuive la politique d'amitié et de coopération entre la France et les pays arabes et que soit maintenu le grand principe du droit des peuples à disposer de leur destin notamment en ce qui concerne les Palestiniens spoliés de leur patrie depuis 1948* ». Elle rappelle également que la paix au Proche-Orient « *ne peut être instaurée sans un règlement global... avec la participation de l'O.L.P.* ».



هكذا من الاصل

هكذا من الأصل

POLITIQUE

La préparation des élections législatives

Le P.S. adopte une position de fermeté à l'égard des radicaux de gauche

Le bureau exécutif du parti socialiste, qui s'est réuni mercredi 20 mai, a décidé de réserver une vingtaine de circonscriptions pour ses « partenaires de la majorité présidentielle » et une trentaine pour des candidates socialistes, sous réserve de l'approbation de la convention nationale du parti, qui se tiendra dimanche 24 mai. M. Laurent Fabius, porte-parole du parti socialiste, a précisé que la convention nationale se prononcera sur l'ensemble des candidatures et que tous les candidats seront investis dimanche soir. Elle devra également décider de l'ouverture des discussions qui seront engagées avec les forces qui ont constitué « la majorité présidentielle de François Mitterrand », au sein desquelles figurent notamment, a indiqué M. Laurent Fabius, les radicaux de gauche, certaines personnalités gaullistes de gauche, le P.S.U. et le parti communiste. Le député de la Seine-Maritime a déclaré que ces discussions seront menées par MM. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S., et Jean Poperen, membre du secrétariat national, chargé des élections. Il a ajouté que les propositions socialistes qui seront faites à cette occasion ne seront pas négociées.

M. Fabius a également indiqué que cinq députés socialistes ne se représenteront pas : MM. Maurice Andrieu (Haute-Garonne), Maurice Masquère (Haute-Garonne), André Saint-Paul (Ariège), Gilbert Faure (Ariège) et Maurice Brugnon (Aisne).

De leur côté, les radicaux de gauche ont poursuivi, mercredi, leurs négociations avec le parti socialiste à propos des investitures pour les élections législatives.

Les délégations du parti socialiste et du Mouvement des radicaux de gauche chargées de négocier les investitures des candidats radicaux dans la perspective des élections législatives se sont rencontrées une dernière fois, mercredi soir 20 mai. L'accord mis au point ne devait satisfaire que très partiellement le M.R.G. Si les dix députés sortants de ce mouvement (1) sont assurés de ne pas être en compétition avec un candidat socialiste, en revanche, le P.S. ne semblait pas désireux d'offrir au M.R.G. plus de trois ou quatre circonscriptions supplémentaires réputées « gagnables ». Celles-ci concerneraient notamment MM. François Loncle (2), dans la troisième circonscription de l'Eure (dont le député sortant est M. Philippe Pontet, U.D.F.), Pirre Charles (3), dans la troisième circonscription de la Côte-d'Or (dont le député sortant est M. Lucien Jacob, app. R.P.R.), suppléant de M. Jean-Philippe Lecat, ancien ministre de la culture et de la communication), et Roger-Gérard Schwartzenberg, vice-président du M.R.G., membre de l'Assemblée européenne, dans l'un des arrondissements de Paris, qu'il restait à préciser. Pour les socialistes, ces propositions ne constituent pas à proprement parler une base de négociations, dans la mesure où le score obtenu par M. Michel Crépeau au premier tour de l'élection présidentielle (2,21 % des suffrages exprimés) ne place pas le M.R.G. en position de force et lui permet encore moins de présenter des exigences.

De leur côté, les radicaux de gauche ont engagé les discussions avec les représentants socialistes en affichant des ambitions beaucoup plus hautes. S'appuyant sur l'hypothèse de la constitution d'une structure fédérative du centre gauche, destinée notamment à traduire sur le plan parlementaire la majorité présidentielle de M. Mitterrand, ils estiment que, si une telle formation doit voir le jour, le M.R.G. doit en être, tout naturellement, le pivot. Dans le cadre des élections législatives, une telle situation devrait se concrétiser par des concessions de la part du P.S., qui, selon le M.R.G., devrait accepter au moins une dizaine de candidats radicaux de gauche supplémentaires dans des circonscriptions réputées « gagnables », soit une vingtaine au total. Sur ce point, le M.R.G. n'aura pas satisfaction. En outre, il n'est pas exclu que le P.S. exige de la part de certains députés sortants (MM. Maurice Faure et Crépeau, notamment) qu'ils prennent un suppléant socialiste. Enfin, ces treize ou quatorze candidats devront faire campagne comme des candidats « présentés par le parti socialiste » et non « soutenus » par lui.

Relative intransigeance

Cette relative intransigeance des responsables socialistes illustre la thèse selon laquelle le M.R.G. doit subir les conséquences de la candidature de M. Crépeau, au premier tour de l'élection présidentielle, dans la mesure où celle-ci a empêché M. Mitterrand d'obtenir un meilleur score. Selon certains responsables du P.S., le M.R.G. doit passer par une sorte de « purgatoire », dont la durée pourrait être relativement longue. M. Crépeau conteste cette thèse et se déclare persuadé que M. Mitterrand lui-même ne lui tient pas rigueur de sa candidature.

Limitée en ce qui concerne les investitures pour les élections législatives, l'« ouverture » du parti socialiste en direction des radicaux de gauche pourrait se manifester de façon plus tangible sur le plan de la participation de responsables du M.R.G au gouvernement, à qui pourraient être confiés deux ministères. MM. Maurice Faure et Crépeau ont été reçus successivement, mercredi, par le président de la République, et si l'un est proche de M. Mitterrand depuis fort longtemps, l'autre, de par l'originalité de sa gestion de maire de La Rochelle, jouit d'une image de marque favorable dans les milieux et dans l'électorat écologistes. A ces atouts de caractère personnel, pourrait s'ajouter, en ce qui concerne le choix de ces deux personnalités, la volonté d'illustrer, par la composition de l'équipe gouvernementale, la diversité de la majorité qui a élu M. Mitterrand le 10 mai. D'autant que ce qui est possible sur le plan du gouvernement apparaît peu probable sur le plan parlementaire.

Du côté socialiste, comme du côté des radicaux de gauche, on a, semble-t-il, perdu espoir de voir se constituer, à l'Assemblée nationale, un groupe autonome de centre gauche (avec un minimum de trente députés), qui élargirait une majorité socialiste et communiste. D'une part, parce que les délais d'ici au premier tour des élections législatives sont trop courts, d'autre part, parce que les personnalités et les courants qui seraient susceptibles d'être fédérés avec les radicaux de gauche sont à la fois encore peu représentatifs et par trop divisés. Entre les gaullistes de gauche, les amis de M. Michel Jobert (lui-même ne sera d'ailleurs vraisemblablement pas candidat aux élections législatives) et les radicaux de gauche, les exclusives sont encore loin d'être toutes levées, et chacun tient à conserver son « identité » propre.

LAURENT ZECCHINI.

(1) Il s'agit de MM. François Massot (Alpes-de-Haute-Provence), Jean Rigal (Aveyron), Michel Crépeau (Charente-Maritime), Alain Bonnet (Dordogne), Raymond Julien (Gironde), Maurice Faure (Lot), Jean-Pierre Defontaine (Pas-de-Calais), François Abadie (Hautes-Pyrénées), Paul Duraffour (Saône-et-Loire) et Jean-Michel Baylet (Tarn-et-Garonne).

(2) Aux élections législatives de 1978, M. François Loncle, candidat unique P.S.-M.R.G., dans la troisième circonscription de l'Eure, avait obtenu 49,90 % des suffrages face à M. Rémy Montagne (U.D.F.-C.D.S.), qui avait été élu avec 50,09 % des suffrages.

(3) En 1978, M. Pierre Charles, qui était également candidat unique P.S.-M.R.G., dans la troisième circonscription de la Côte-d'Or, avait obtenu 46,85 % des suffrages face à M. Jean-Philippe Lecat, élu avec 53,14 % des suffrages.

M. BERNARD PONS : offrir un contrepoids.

M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., invité de l'émission « Face au public » de France-Inter, mercredi 20 mai, a notamment déclaré : « *Si la majorité parlementaire n'est pas conforme à la majorité présidentielle, François Mitterrand en tirera les conséquences. Je ne doute pas une seconde que le président de la République François Mitterrand tiendra les engagements du candidat François Mitterrand. Il appellera donc un premier ministre qui sera à l'image de cette majorité et qui proposera de mener une politique qui s'inscrira dans le cadre de la plate-forme qu'aura élaborée cette majorité.* »

Il a poursuivi : « *Ce qui nous paraît important, c'est de faire élire à l'Assemblée nationale une majorité de parlementaires qui fera contrepoids à la majorité présidentielle. Car, s'il n'y a pas ce contrepoids, nous craignons des débordements. Pour obtenir ce résultat, nous avons besoin de tout le monde dès lors que nous avons passé un accord majoritaire avec nos partenaires de l'U.D.F. Nous avons été en désaccord profond avec ceux-ci en ce qui concerne l'élection présidentielle, mais seulement pour l'élection présidentielle et non pour l'orientation politique sur un certain nombre de points qui ont été repris dans la plate-forme signée entre le R.P.R. et l'U.D.F.* »

Selon M. Pons, la politique économique du P.S. « *tourne carrément le dos aux options du R.P.R.* », mais, a-t-il fait observer, « *M. Jospin est le plus ardent défenseur des institutions et M. Mitterrand de la force de dissuasion* ».

Dans une lettre adressée au président de la République

M. LALONDE AFFIRME QUE LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE PEUT ÊTRE INSTAURÉE AVANT LES ÉLECTIONS

M. Brice Lalonde a adressé à M. François Mitterrand, mardi 19 mai, une lettre dans laquelle il rappelle au président de la République l'« *attachement* », que ce dernier avait manifesté, pour l'application de la représentation proportionnelle aux élections législatives. « *Vous êtes favorable depuis longtemps à ce mode de scrutin démocratique*, écrit M. Lalonde ; *vous l'avez encore évoqué au cours du débat télévisé qui vous opposait au président sortant. Vous comprenez aisément que les écologistes sont sensibles au fait que la proportionnelle, garantissant une représentation plus conforme aux réalités politiques du pays, permettrait à de jeunes formations comme la nôtre d'apporter une contribution originale aux travaux de l'Assemblée nationale. Les écologistes partagent en effet votre souhait de voir le Parlement assumer pleinement ses fonctions au sein des institutions.* »

M. Lalonde estime qu'une majorité pourrait être réunie, dans l'Assemblée actuelle, en faveur de l'instauration de la représentation proportionnelle et que ce mode de scrutin ne mobilisant les électeurs qu'un seul dimanche, le gouvernement disposerait d'une semaine supplémentaire pour « *réunir le Parlement et lui soumettre un projet de loi en déclarant l'urgence* ».

M. Lalonde ajoute : « *Sans aucun doute, ce sont, désormais, vos amis socialistes qui seraient largement avantagés, en juin, par l'effet multiplicateur du scrutin majoritaire. La tentation serait grande pour le chef de gouvernement que vous nommerez de profiter de cet avantage. Mais vous êtes, dès demain, le chef de l'Etat, le président de tous les Français, non celui des seuls socialistes. Il vous est donc permis de montrer de manière éclatante à quel point vous êtes éloigné de tout esprit de revanche, soucieux de favoriser l'expression de tous, fidèle à vos engagements, en refusant d'user d'une arme, le fait majoritaire, que vous avez toujours dénoncée, et pas seulement parce qu'elle fut utilisée de longues années contre vous.* »

Selon le calendrier établi par M. Lalonde et ses amis, une loi instituant la représentation proportionnelle pourrait être discutée et votée de telle sorte que sa promulgation interviendrait au plus tôt le 28 mai, au plus tard le 1er juin.

M. PONIATOWSKI : le désastre économique et financier se prépare

L'hebdomadaire *Paris-Match* publie dans son numéro du 21 mai 1981 une interview dans laquelle M. Michel Poniatowski, ancien ministre d'Etat, membre du conseil national de l'U.D.F., évoque les conséquences de l'élection présidentielle. Il traite d'abord de l'attitude des députés giscardiens. Il déclare à ce sujet : « *Parlons clair : M. Chirac, par sa campagne, a contribué à l'échec de M. Giscard d'Estaing avec toutes les conséquences qui vont en résulter pour le pays. Il faut au moins qu'il contribue maintenant à gagner les élections législatives pour que l'essentiel soit sauvé. Pour cela, les formations libérales, U.D.F. et R.P.R., doivent aller aux élections dans l'union. Le succès exige l'union. La division serait mortelle. Quoi qu'il en coûte, les amertumes, les tristesses, les regrets ne doivent pas peser au regard de ce qu'il faut préserver. Il n'y a pas eu de volte-face des élus U.D.F. Ils ont tenu compte avec réalisme de cette exigence unitaire sans laquelle l'échec est assuré.* »

L'ancien ministre affirme ensuite : « *Les socialistes vont ajouter à la crise économique d'origine internationale une crise proprement française. Très vite l'on évoquera le septennat de Giscard en termes de regret et donc aussi le « giscardisme ».*

» *La France a une vieille expérience de ces mouvements de balancier politique. Toute son histoire en est marquée. Le départ conduit souvent au retour. La porte de sortie est aussi la porte d'entrée.* » Il estime et il souhaite que M. Barre jouera un rôle politique dans les prochaines années, ajoutant : « *Le désastre économique et financier qui se prépare montrera à l'évidence les aspects bénéfiques de sa rigueur et témoignera de sa lucidité. Quelle que soit l'issue des élections, nous aurons besoin de ses grandes compétences en matière monétaire et économique.* »

Avant d'annoncer qu'il ne sera pas candidat aux élections législatives, M. Poniatowski déclare : « *La majorité parlementaire sortante gagnera les élections si l'opinion prend conscience de ce qui attend le pays en cas de succès socialo-communiste.* » Il poursuit : « *Ce sera comme le supplice du pal, qui commence très bien et finit très mal. Au début seront les douceurs plaisantes car les caisses sont pleines, mais elles seront vidées en quelques mois. Alors viendront les lourds impôts, la dévaluation, l'inflation galopante, la baisse du franc qui deviendra incontrôlable, l'affaiblissement économique, le soutien artificiel de l'activité par le déficit budgétaire, etc. Les promesses qui ont été faites au cours de la campagne par M. Mitterrand sont si lourdes que l'économie ne peut les supporter. Ou elles seront oubliées, et ce sera l'agitation qui désorganise, ou elles seront tenues, et ce sera l'effondrement.*

» *Et autre question : comment cette économie affaiblie financera-t-elle le programme de défense nationale, qui est la pierre angulaire de notre politique étrangère indépendante ? Avez-vous remarqué que chaque fois que la gauche a gouverné le pays, cela s'est toujours terminé par la faillite financière ? Il faut donc nous y préparer en toute vraisemblance.*

» *Tout laisse penser que, dans moins de dix-huit mois, on regrettera la prudente et efficace gestion de Giscard.* »

A L'EXTRÊME DROITE

M. Le Pen : « Non au magouillage électoral »

Tandis que tour à tour le prince Sixte-Henri de Bourbon-Parme, *animateur de l'Eurodroite*, et le leader du Parti des Forces nouvelles, M. Pascal Gauchon, appellent la droite et l'extrême droite à l'unité, M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, a annoncé, lors d'une conférence de presse, mercredi après-midi 20 mai, que la « droite nationale » présentera ses propres candidats aux prochaines législatives, *sous l'étiquette* « *Rassemblement pour les libertés et la patrie* ». Il a invité toutes les personnalités et « *les formations politiques qui ne sont pas liées avec les partis politiques* » à se joindre au R.L.P.

Une façon ambiguë de répondre à M. Gauchon, qui s'était mercredi matin déclaré « *prêt à discuter, sans poser aucune condition, avec toutes les formations de droite, afin d'aboutir à un accord électoral* »... y compris avec le Front national. (Le P.F.N. avait appelé à *voter pour* M. Jacques Chirac au premier tour de l'élection présidentielle, *alors que* le Front national s'était prononcé pour un vote blanc ou nul.) Plus direct, M. Le Pen a expliqué qu'il ne voulait plus être l'objet d'une « *magouille électorale comme lors des élections européennes, en 1979* ».

A cette époque, une tentative de regroupement de l'extrême droite avait en effet avorté.

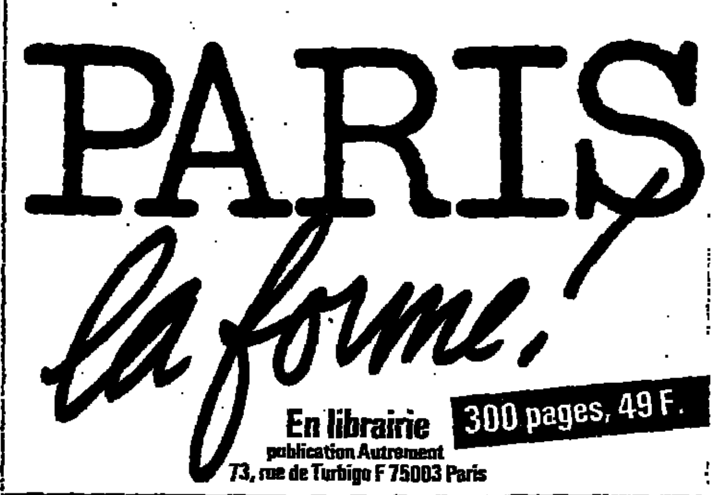
A propos de l'« *appel à l'unité de la droite pour les législatives* », lancé mardi par le prince Sixte-Henri de Bourbon-Parme, M. Le Pen estime *que* ce dernier a *été* la victime d'une manœuvre électorale : « *On lui a extorqué son accord.* »

Le prince avait notamment déclaré : « *Il serait attristant que, seule, la droite nationale ne surmonte pas ses crises et ses divisions, alors que tous les autres courants politiques sont capables de s'unir pour aller au combat, dans une situation radicalement transformée, avec le maximum de chances. Si la déraison devait l'emporter sur le bon sens, cela condamnerait certainement notre famille politique (1)...* »

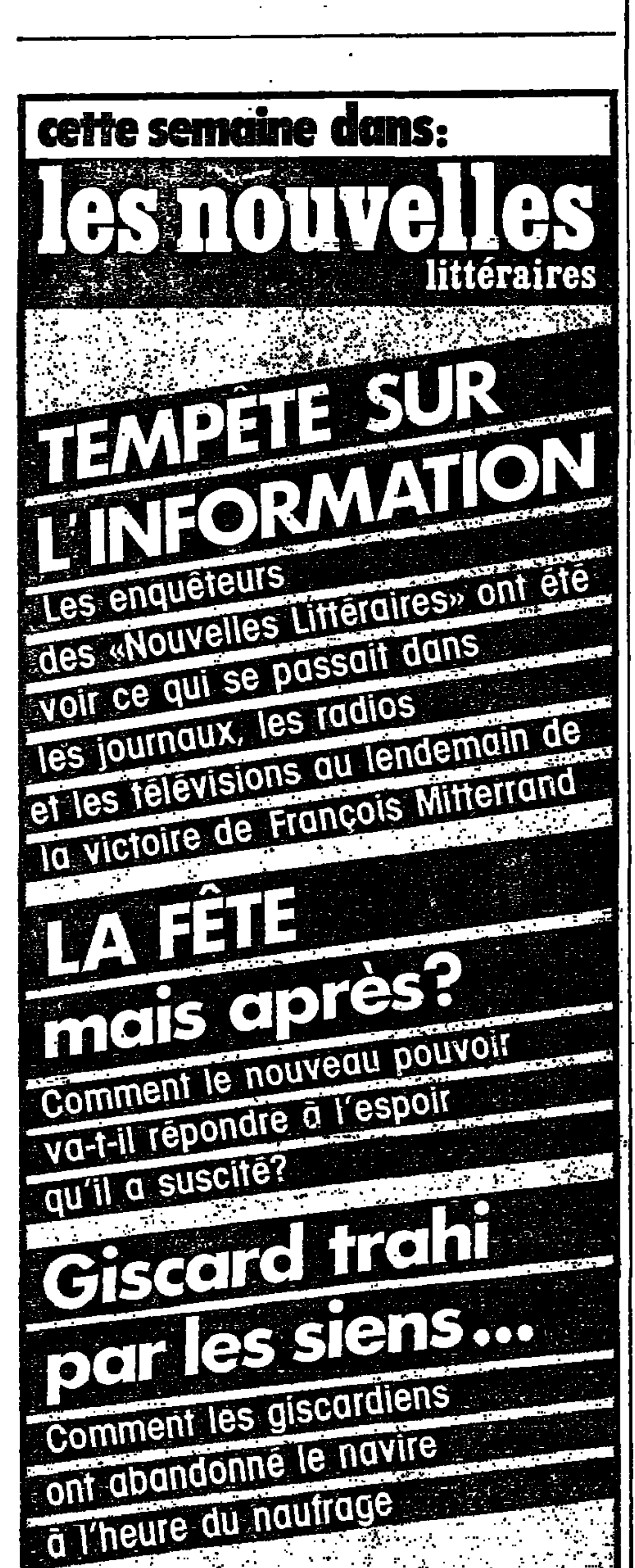
Le président du Front national a expliqué que la décision de création du « Rassemblement pour les libertés et la patrie » a été prise à la suite du silence qui avait suivi l'envoi de ses lettres à MM. Jacques Chirac et Jean Lecanuet. Dans celles-ci, M. Le Pen avait proposé une « *union de tous les partisans de la liberté* ». « *Le silence l'a emporté, à moins que ce ne soit la débâcle*, a-t-il indiqué. *La droite est incapable de surmonter son sentiment syndical...* » En conséquence, M. Le Pen a annoncé que là où le Rassemblement ne pourra pas présenter de candidat aux élections législatives, il appellera à voter blanc ou nul.

(1) Parmi les premiers signataires de cet appel figurent notamment MM. *Michel de Saint-Pierre*, écrivain, Maurice Gait, directeur de *Rivarol*, Jean-Louis Tixier-Vignancour, ancien porte-parole du Parti des forces nouvelles (P.F.N.), Pierre *Jonquères d'Oriola*, *Maurice Bardèche*, Jacques Benoist-Méchin, Jacques de Ricaumont, Alain de Sancy, Mgr Ducaud-Bourget, le comte Horace Savelli et le colonel Antoine Argoud.

● *M. Didier Bariani*, président du parti radical, a *déclaré*, mercredi 20 mai, après la réunion du comité *exécutif* de son parti : « *Il est urgent de créer un centre gauche d'opposition pragmatique et responsable.* » Il a précisé que sa formation souhaite reprendre, après les élections législatives, « *une indépendance d'expression et d'attitude qui lui permette de regrouper tous ceux qui sont désireux de pratiquer envers le gouvernement une opposition qui fasse un contrepoids utile aux propositions inspirées par le projet socialiste* ».







POLITIQUE

Les dossiers qui attendent le futur premier ministre : l'Ile-de-France

Les projets socialistes

L'ÉLECTION DE « CONSEILS D'ARRONDISSEMENT » AU SUFFRAGE UNIVERSEL

Bien que la réforme du statut de Paris ne soit pas considérée par les élus socialistes comme « la première des priorités », la question se posera cependant si les amis de M. François Mitterrand l'emportent lors des prochaines élections législatives. Seul, un vote de l'Assemblée nationale peut, en effet, modifier ce statut, qui a toujours été contesté par les socialistes.

Tout au long de sa campagne, M. François Mitterrand n'a rien dit de précis sur ce sujet. Mais, comme nous l'affirme M. Georges Sarre, président du groupe socialiste à l'Hôtel de Ville, *« le grand projet de décentralisation que nous avons élaboré s'appliquera à toutes les régions de France, et donc à l'Ile-de-France »*. Les assemblées régionales seront élues au suffrage universel, et la proportionnelle remplacera le scrutin majoritaire actuellement en vigueur.

Pour la capitale, les socialistes envisagent notamment la création de « conseils d'arrondissement » élus au suffrage universel et au scrutin proportionnel. Ces conseils auront pour tâche de gérer certains équipement publics locaux (crèches, maisons de jeunes, bibliothèques), de décider de leur modernisation ou de leur installation. Enfin, ces « conseils d'arrondissement » pourraient contrôler les projets d'urbanisme engageant l'avenir des quartiers dont ils ont la responsabilité.

Ces petites « assemblées municipales » siégeant dans les mairies d'arrondissement ne risquent-elles pas de conduire à une sorte de « balkanisation » de la capitale ? « *Non,* répond M. Sarre, *puisque ce sera le maire et le Conseil de Paris — élu, lui aussi, à la proportionnelle, — qui fixeront le budget de la ville, source du pouvoir. Une fois votés, les crédits seront alors décentralisés vers les conseils d'arrondissement.* » M. Sarre conclut : *« Nous aurons alors une vie locale plus riche et plus vivante, et les arrondissements ne seront plus de simples relais administratifs comme ils le sont aujourd'hui. »*

Renforcement du pouvoir des maires

Le président du groupe socialiste à l'Hôtel de Ville se réfère sur le fond à la proposition de loi *« tendant à une réorganisation démocratique de la région parisienne et de la ville de Paris »* présentée le 10 juillet 1974 à l'Assemblée nationale par MM. Gaston Defferre, François Mitterrand, Jean-Pierre Chevènement et Alain Vivien, notamment.

Ce texte, outre un renforcement des pouvoirs des conseils d'arrondissement à Paris et l'élection des membres du Conseil de Paris et de l'Assemblée régionale au scrutin proportionnel, prévoit — c'est sa troisième originalité — un renforcement des pouvoirs du maire de Paris et des maires des communes de banlieue en matière de police.

Il indique : *« Pour tenir compte de l'ampleur des tâches de police dans la région parisienne — circulation, sécurité publique, etc., — nous estimons que les forces de police municipales doivent être placées sous l'autorité des maires. Les préfets des départements et le préfet de police ne pourront utiliser ces forces de police qu'avec l'accord des autorités municipales compétentes. En cas de nécessité absolue, le ministre de l'intérieur pourra autoriser les préfets à utiliser ces forces de police. Cette autorisation pourra néanmoins être annulée par délibération des assemblées municipales intéressées. »*

J. P.

POINT DE VUE

Logement, emploi, transports : trois objectifs prioritaires

par GILBERT BONNEMAISON (*)

L'ÉLECTION de M. François Mitterrand *à la présidence de la* République, le 10 mai, constitue un puissant facteur de changement pour l'avènement d'un véritable pouvoir régional.

En effet, les socialistes ont toujours affirmé qu'un certain nombre de problèmes auxquels sont confrontés les habitants d'Ile-de-France ne peuvent se résoudre que par une réforme des institutions régionales, mais aussi par une action vigoureuse dans les domaines du logement, de l'emploi et des transports. Il est inutile de revenir ici sur le contenu des réformes institutionnelles que nous proposons faisant de la région une collectivité locale à part entière. En effet, la proposition de loi des socialistes portant sur la décentralisation de l'Etat a eu l'occasion d'être exposée à de nombreuses reprises.

Il semble, en revanche, plus important de rappeler, de façon synthétique, les dossiers prioritaires auxquels devra s'attacher l'adoption d'un véritable plan pour l'Ile-de-France. Sans préjuger de son contenu, défini de façon démocratique par l'ensemble des partenaires intéressés, le plan régional devra mettre au centre de ses préoccupations deux problèmes essentiels : d'une part, la recherche du plein emploi en limitant les effets de la désindustrialisation qui frappe plus particulièrement le centre de l'agglomération ; d'autre part, la recherche d'un équilibre de développement de l'habitat et de l'emploi entre l'est et l'ouest de l'agglomération, mais aussi entre le centre et la périphérie, tout en accordant une réelle priorité aux transports en commun.

Si la région, comme la vie de ses habitants, ne peut se découper en tranches — transport ici, travail là, logement ailleurs, — il n'en reste pas moins que de nombreux besoins restent à satisfaire dans chacun de ces trois domaines.

Face à ceux qui affirment que la crise du logement est terminée en Ile-de-France, les socialistes entendent affirmer que le manque de logements sociaux et le nombre important d'immeubles inconfortables constituent une donnée permanente de l'habitat dans notre région. Aussi l'amélioration des conditions de logement passe par une multiplication des logements sociaux localisés au cœur de l'agglomération. Sous réserve d'étude plus approfondie jamais réalisée, on peut évaluer à trente mille le nombre de logements sociaux à construire chaque année. L'amélioration des conditions de logement, c'est aussi entreprendre une politique audacieuse de la réhabilitation sociale d'un million de logements inconfortables. Ce sont quelque dix mille logements par an qui devraient être réhabilités par les collectivités locales et les opérateurs sociaux, et ce, en offrant des loyers qui permettent le maintien dans les lieux des actuels occupants.

En effet, soixante mille logements sont réhabilités actuellement chaque année dans le cadre d'opérations d'initiative presque exclusivement privée où le maintien sur place des occupants n'est pas forcément garanti. Enfin, l'effort régional doit porter sur l'amélioration des conditions de vie des grands ensembles, particulièrement nombreux en région parisienne.

A l'image de ce qu'a réalisé la région Nord-Pas-de-Calais à l'initiative de M. Pierre Mauroy, l'adoption d'un véritable plan en matière d'habitat, avec des objectifs chiffrés assortis des moyens techniques et financiers adéquats, doit permettre : d'une part, de répondre aux besoins des quelque deux cent mille familles inscrites au fichier des mal-logés, mais aussi de relancer l'activité d'un secteur particulièrement touché par la réduction des constructions de logements sociaux, le bâtiment et les travaux publics.

L'ensemble de ces mesures sont inséparables d'une réelle maîtrise de la spéculation foncière qui, certes, n'épargne aucune des grandes agglomérations de province, mais toutefois revêt une ampleur spectaculaire à Paris et en proche banlieue. Les collectivités locales doivent disposer du droit et des moyens financiers de maîtriser le prix des terrains et l'engagement d'une politique d'acquisition foncière doit faire l'objet de mesures immédiates. Les rôles du plan régional, d'une part, et de l'agence régionale foncière, d'autre part, seront de dégager les terrains nécessaires à la construction de logements sociaux dans les zones urbaines denses, mais aussi de préparer le développement ordonné de l'urbanisation dans les secteurs de contact entre la ville et la campagne, ce que les spécialistes appellent le « péri-urbain ».

350 000 chômeurs

En ce qui concerne l'emploi et l'action économique, la région Ile-de-France, avec plus de trois cent cinquante chômeurs, ne constitue nullement un îlot de plein emploi dans une France où toutes les régions sont désormais prioritaires. Depuis 1974, les emplois industriels diminuent chaque année de vingt-huit mille personnes en moyenne et la politique de décentralisation industrielle ne correspond plus aux nécessités du moment.

La nouvelle région Ile-de-France peut agir sur l'emploi, que ce soit à travers l'extension des moyens existants ou par de nouveaux moyens d'action à mettre en œuvre. La modification de ces moyens existants passe par : la suppression de l'agrément et de la redevance pour les P.M.E. et l'ouverture aux élus du comité de décentralisation ; l'accroissement de la part du budget régional consacrée directement au développement économique ; l'extension du champ d'application et du montant des primes régionales à la création d'emplois : le remplacement de la SOFIPARIL, instrument inadapté d'aide au financement des P.M.I., par une banque régionale d'investissement chargée de concourir au financement des investissements d'entreprises, dans le cadre des orientations fixées par le Plan.

Les nouveaux moyens d'action à mettre en œuvre passent par la création de trois organismes régionaux, dont les rôles complémentaires seront coordonnés par le plan.

L'agence régionale pour l'emploi sera chargée de faciliter une politique de plein emploi grâce au rapprochement des offres et des demandes et à l'organisation de la formation professionnelle. La région concentrera et augmentera son effort de financement des centres de formation publics.

L'agence régionale de développement et d'aménagement aura pour but de promouvoir le développement économique en orientant les localisations et en aidant les nouvelles implantations. Organisme technique, l'agence assurera, en dehors de son rôle d'observatoire permanent de la situation économique régionale, une mission d'aide et de conseil aux P.M.I. (aide à la sous-traitance, groupement de P.M.E. à l'exportation). En liaison étroite avec l'agence régionale foncière, elle sera chargée de favoriser l'implantation de nouvelles activités dans les villes nouvelles où la détérioration de l'équilibre habitat-emploi s'accentue dangereusement, mais aussi dans les pôles restructurateurs de l'Est. Elle devra permettre le maintien et le développement de *l'emploi industriel et artisanal dans* Paris et la première couronne, c'est-à-dire là où la spéculation foncière est la plus forte.

L'agence doit également limiter la transformation des logements en bureaux sur les quartiers ouest de Paris et dans la proche banlieue ouest et apporter des solutions à la réutilisation des friches industrielles et ce, conjointement, avec les communes concernées. La réalisation de ces objectifs de rééquilibrage des emplois passe incontestablement par l'adoption de mesures spécifiques destinées à remédier à l'inégalité de situation des communes de la région Ile-de-France face à la fiscalité locale, *ainsi* que par une priorité effective à donner à l'organisation des transports collectifs. Cette dernière priorité doit se traduire à la fois au niveau des investissements à mettre en œuvre, mais aussi au niveau des modalités d'incitation à l'usage des transports en commun, que ce soit à travers des améliorations quantitatives et qualitatives des liaisons périphériques ou bien à travers une politique de tarification sociale des transports en commun.

Transfert de ressources

Les nouvelles responsabilités de la région, véritable autorité de l'organisation du système de transports, s'accompagneront d'un transfert de ressources destinées à financer ces nouvelles charges. L'agence régionale des transports, dont le conseil d'administration sera composé d'une majorité d'élus, associera à ses travaux les représentants des usagers et des salariés des entreprises de transport. Ses compétences seront étendues à l'ensemble de l'Ile-de-France. Le financement des investissements, que ce soit en matière de transports collectifs ou routiers, sera assuré par la région, et l'Etat interviendra contractuellement pour la part qui lui revient.

Ces mesures prennent le contre-pied de la politique gouvernementale de l'ex-majorité qui s'est traduite par un désengagement progressif de l'Etat et par une politique tarifaire qui a pénalisé de plus en plus les travailleurs d'Ile-de-France dont les temps de transport s'accroissent sans cesse.

Il faudrait évoquer également la situation financière dans laquelle ont été placées les cinq villes nouvelles de notre région et les indispensables réformes institutionnelles à entreprendre pour rendre aux élus des habitants de ces villes nouvelles les pouvoirs qui leur reviennent.

Véritable « charte de référence » pour les acteurs régionaux, le plan devra contenir également des engagements formels et chiffrés sur les grandes politiques en matière de services et d'équipements collectifs que ce soit dans le domaine de la santé ou de l'éducation. Il devra assurer la nécessaire modernisation des équipements vétustes mais aussi en assurer une meilleure répartition sur l'ensemble du territoire par un effort de réalisation d'établissements neufs dans les zones les plus démunies.

Certes, l'ensemble de ces axes prioritaires ne peuvent être isolés des réformes et du changement profond que le nouveau président de la République et son gouvernement entendent donner au pays tout entier. Mais il est certain que la région Ile-de-France ne peut que trouver une nouvelle vitalité et se libérer, elle aussi, du poids excessif du centralisme de l'Etat.

Seul un dialogue organisé démocratiquement, établissant le bilan réel de la région, permettra à l'Ile-de-France de devenir un cadre économique et humain plus cohérent adapté à la dimension des transformations de l'agglomération parisienne.

(*) Président du groupe socialiste au conseil régional Ile-de-France.

PUBLICATION JUDICIAIRE

Par jugement du 15 JANVIER 1979, le Tribunal de Grande Instance de LILLE et arrêt de la Cour d'Appel de DOUAI du 7 JANVIER 1981, il a été jugé que la S.A. GRANDE BRASSERIE MODERNE, 3, quai d'Anvers à ROUBAIX, était seule dépositaire de la marque YAN et fait défense aux :
- S.A. des EAUX DE VOLVIC, dont le siège est à VOLVIC (63530) ;
- S.A. OASIS dont le siège est à BOURG-LA-REINE (92), 43, bd Maréchal-Joffre ;
- SO.CO.BOR dont le siège est à BOURG-LA-REINE, 60, bd Maréchal-Joffre,

de commercialiser et vendre des produits sous les noms « YIN », « YANG » et « YIN-YANG », « YIN de VOLVIC », « YANG de VOLVIC », « YIN les peu sucrés ».

Ces trois sociétés ont été condamnées chacune à payer à la GRANDE BRASSERIE MODERNE, 5 000 F. de dommages-intérêts, aux frais de 3 insertions et aux dépens.

POUR EXTRAIT S.C.P.
COSTEROUSSE,
LE MARC'HADOUR, avoués.

Édité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.
Claude Julien.



Commission paritaire n° 57 437.

هكذا من الأصل

POLITIQUE

La situation outre-mer

MARTINIQUE : un traumatisme que seul M. Mitterrand peut atténuer

De notre correspondant

Fort-de-France. — « *Ces trois ou quatre dernières années, nous avons toujours fait un chiffre d'affaires quotidien compris entre 15 et 25 millions d'anciens francs... Depuis l'élection de Mitterrand, nous ne dépassons pas 8 millions par jour. C'est une catastrophe...* » Le béké qui parle est, comme beaucoup d'autres Blancs descendants des colons, un de ces « commerçants du bord de mer » distributeurs d'une gamme très variée de produits.

Dans un salon de coiffure pour dames de Fort-de-France, une jeune femme, l'air catastrophé, s'exclame (en créole) : « *Je ne sais pas ce que va devenir le pays maintenant, nous sommes foutus !* » Le discours de ses deux fils, l'un médecin, l'autre dentiste, ne console pas cette femme de soixante-dix ans : « *On ne me versera plus ma pension...* »

Ailleurs encore, un médecin hospitalier, membre influent de la fédération socialiste, constate avec amertume : « *Plusieurs malades de mon service n'ont pas voulu s'alimenter après l'annonce de la victoire de M. Mitterrand...* »

De toute évidence, même si, dans la rue, la vie semble suivre son rythme habituel, la Martinique tout entière a subi un traumatisme dont l'ampleur a surpris tous les observateurs, à quelque bord politique qu'ils appartiennent. D'ailleurs, même les tenants les plus intransigeants de l'indépendance des Antilles françaises semblent soudain moins fermes dans leurs discours, et certains constatent : « *Vu le niveau de conscience du peuple, il vaut peut-être mieux préparer tranquillement l'indépendance plutôt que d'y foncer tête baissée. Nous ne pourrons pas reconstruire facilement ni tout de suite l'outil de production que le pouvoir colonial a complètement démantelé.* » Réactions normales, somme toute, d'un peuple qui n'a jamais été gestionnaire ni de sa culture, ni de son économie, ni de sa politique. Mais aussi réactions d'un peuple qu'aucun discours, qu'aucune déclaration de M. Mitterrand n'a su convaincre qu'à son accession à la tête de l'Etat français ne correspondrait pas, automatiquement, un pas vers l'indépendance de l'île. Il est vrai que le handicap était lourd à rattraper. Depuis 1962, *France-Antilles*, propriété de M. Robert Hersant, et seul quotidien de l'île, et l'O.R.T.F., puis FR3, l'unique chaîne de télévision, distillent un discours à sens unique : seule une majorité de droite en France peut garantir l'attachement *ad vitam aeternam* des Antilles à la France.

La nouvelle opposition

La nouvelle opposition, constituée par les giscardiens et les gaullistes, a déjà exposé le thème principal de sa campagne pour les législatives : maintenant que le président en place en France est l'ami des séparatistes, si vous envoyez à l'Assemblée nationale ne serait-ce qu'un seul député partisan de l'indépendance, il ne fait pas de doute qu'il l'obtiendra immédiatement. L'argument, c'est certain, porte et, même si les partisans de l'autonomie accusent leurs adversaires de se livrer à une véritable escroquerie intellectuelle et leur opposent les discours de leur leader, M. Aimé Césaire, le seul député autonomiste des Antilles françaises, qui s'est toujours démarqué des partisans de l'indépendance, ils affirment que « *ces élections risquent d'être les plus dures depuis 1958* ». D'autant que M. Max Elizé, conseiller général du premier canton de Fort-de-France, ancien mandataire de M. Giscard d'Estaing, a manifesté le désir d'être le candidat de la nouvelle opposition dans la deuxième circonscription, dont M. Césaire détient le siège. De l'avis général, M. Elizé est le candidat le plus efficace que les départementalistes aient eu depuis longtemps. C'est en tout cas dans cette circonscription de Fort-de-France que semble résider la seule inconnue du prochain scrutin. Les deux autres députés du département, MM. Camille Petit (R.P.R.) dans le nord, et Victor Sablé (app. U.D.F.) dans le sud, ne paraissent pas devoir être inquiétés, bien qu'une visite éclair de M. Didier Julia, responsable des DOM-TOM au R.P.R., n'ait pas permis de confirmer officiellement que tous deux seront les candidats uniques de la majorité.

De leur côté, pourtant, les socialistes martiniquais croient dur comme fer qu'une plus grande objectivité de la radio et de la télévision locales peut permettre à leurs candidats dans ces circonscriptions, MM. Félix Doutone, ancien président du comité de soutien à M. Mitterrand, et Siméon Salpétrier, de remporter l'un et l'autre un succès inattendu. Ce que redoute le plus la nouvelle opposition, c'est assurément une visite officielle aux Antilles de M. Mitterrand, qui seule pourrait créer un choc psychologique de nature à déjouer les pronostics en rassurant les populations sur leur avenir.

Pour sa part, le parti communiste martiniquais (P.C.M., autonomiste), qui avait appelé à l'abstention lors de l'élection présidentielle, a annoncé qu'il présentera un candidat dans chaque circonscription. Son secrétaire général, M. Armand Nicolas, a précisé que sa formation soutiendra au deuxième tour « *tout candidat anticolonialiste, pour battre les candidats de la droite départementaliste* ».

FIRMIN RENEVILLE.

LA RÉUNION : manœuvres de séduction à gauche, confusion à droite

De notre correspondant

Saint-Denis. — Ce n'est pas sans difficulté que les dirigeants de la Fédération réunionnaise du parti socialiste se retrouvent sur le devant de la scène politique après avoir été ballottés, au fil des ans, entre « nationaux » et « séparatistes » et contraints souvent d'être les artisans de succès dont ils n'avaient guère l'occasion de tirer profit.

Si bien que le premier secrétaire de la fédération, M. Wilfrid Bertile, reconnait qu'en ce lendemain de victoire présidentielle *tout reste à faire : structurer le parti, populariser son programme et répondre à l'attente de ceux qui souhaitent que les socialistes prennent l'initiative dans la vie politique locale.*

« *Il y a beaucoup de sourires, de manœuvres de séduction, de danses du ventre*, dit-il, *mais nous n'allons pas changer de langage.* »

Le P.S., qui présentera ses propres candidats dans les trois circonscriptions, s'est fixé deux priorités : rassurer la population et centrer les débats politiques sur la question du développement de l'île. Pour lui, il s'agit notamment de rappeler que M. Mitterrand a déclaré à plusieurs reprises que personne n'a le droit de contester aux Réunionnais la volonté de rester Français et de se démarquer du parti communiste réunionnais (P.C.R.) afin d'apaiser les électeurs inquiets de la récupération par celui-ci de la victoire de M. Mitterrand.

Il s'agit aussi d'établir un nouveau rapport de forces au sein des instances départementales chargées de définir la politique économique locale. « *Autant nous sommes prêts à aller très loin sur un programme de développement, autant nous ne suivrons pas les communistes sur l'autonomie* », disent les dirigeants de la fédération. Cette position, très tranchée par rapport à celle du P.C.R., indispose certains militants qui tiennent à marquer leur désaccord avec la ligne de la fédération et, stimulés par leur participation à la campagne pour l'élection de M. Mitterrand, ambitionnent de constituer un « collectif socialiste ».

« *Pas d'adversaires à gauche, tous contre la droite* » : tel est le mot d'ordre fixé par le comité central du P.C.R. « *Désormais, ceux qui votent à gauche votent avec la majorité des Français, et ceux qui votent à droite votent avec la minorité*, ajoute-t-il. *Le mot d'ordre de la droite selon lequel voter pour elle, c'est voter pour la France était un mensonge ; ce sera désormais une escroquerie.* »

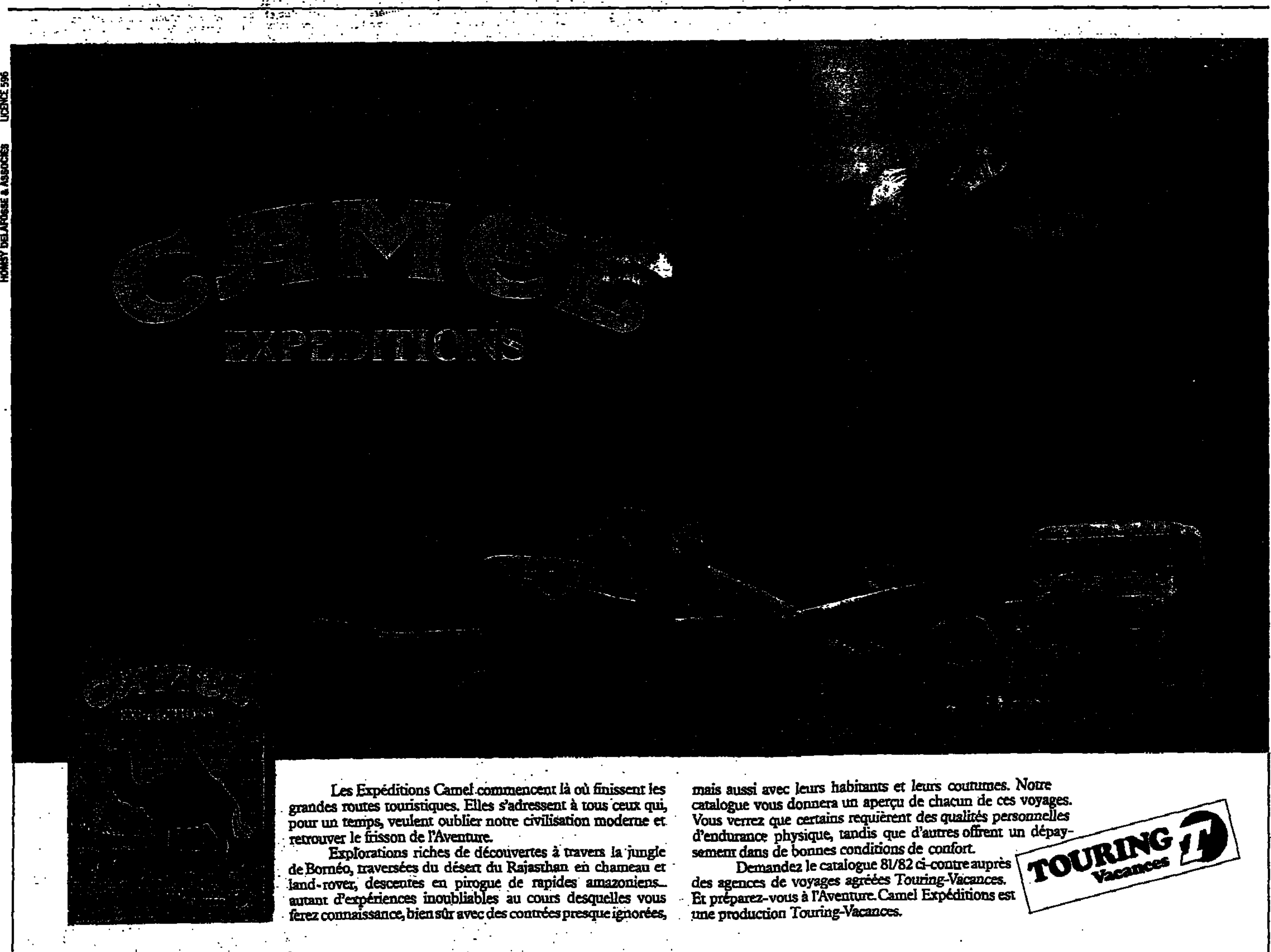
Les départementalistes divisés

Confronté à une baisse régulière de son audience depuis plusieurs années, le parti de M. Paul Vergès entend mettre à profit la dynamique née de l'élection de M. Mitterrand pour consolider ses positions. Cela le conduit à se montrer particulièrement conciliant pour les prochaines législatives. C'est ainsi que le projet de loi socialiste concernant les départements d'outre-mer constitue à ses yeux « *un cadre acceptable par les forces de gauche* » et qu'il a proposé un désistement automatique et réciproque pour le deuxième tour. Le P.C.R. souhaite que s'ouvre une concertation entre les partis de gauche et que cesse toute polémique pendant la campagne électorale. Le parti socialiste a, jusqu'à présent, réservé sa position pour le second tour.

La situation est plus confuse chez les départementalistes. Dans la première circonscription, dont il détient le siège, M. Michel Debré souhaitait se représenter, mais à condition d'être le candidat unique de la majorité sortante. Les dirigeants de l'U.D.F., forts des résultats obtenus par M. Giscard d'Estaing, qui a recueilli 42,62 % des suffrages exprimés dans les sept communes de cette circonscription, devançant nettement l'ancien premier ministre, affirmaient que c'est un giscardien qui devrait affronter la gauche.

En vertu du pacte majoritaire, le R.P.R. avait fait savoir qu'il soutiendra dans chaque circonscription les élus sortants : MM. Debré dans la première, Jean Fontaine (non inscrit) dans la deuxième et Pierre Lagourgue (U.D.F.) dans la troisième. Le R.P.R. avait assorti toutefois son soutien d'une menace : si l'U.D.F. locale ne respectait pas l'accord national conclu entre MM. Chirac et Lecanuet, il présenterait un candidat partout, et M. Pierre Lagourgue, leader de l'U.D.F., président du conseil général, se verrait opposer un candidat « *de première importance* ». Ce dernier a répondu qu'il ne cédera pas « *au chantage* » et a annoncé, mercredi soir 20 mai, qu'il se présentera dans la première circonscription contre M. Debré. Dès lors, la perspective de cet affrontement paraissait de nature à réduire à néant les tentatives d'union de la majorité sortante.

HUBERT BRUYÈRE.



POLITIQUE

Dans les syndicats

UN CONGRÈS A TOURS

L'espoir des C.R.S.

De notre envoyé spécial

Tours. — La rancœur est immense chez les C.R.S., qui se sont réunis en congrès, du lundi 18 au mercredi 20 mai, à Tours. « Feu M. Bonnet » n'était pas un ministre populaire parmi les cent cinquante délégués syndicaux de ce Syndicat national indépendant et professionnel (SNIP), qui regroupe plus des deux tiers des C.R.S. L'arrivée de M. Mitterrand est saluée ici comme un grand espoir, celui pour le moins d'un « patron à visage humain ». « Il est fini le temps du mépris », dira l'un des délégués à la tribune, et le 10 mai au soir on sabla le champagne dans plus d'un car de C.R.S. à l'annonce de la victoire du candidat socialiste.

Trois affaires ont éloigné les C.R.S. de leur ancien ministre, M. Bonnet. La plus douloureuse fut celle de la C.R.S. 60, où onze des leurs, basés à Avignon, ont été ouvertement sanctionnés pour avoir protesté contre les conditions de cantonnement qui leur avaient été faites à Cannes (*le Monde* du 28 juin 1980) : « *Je demande que justice soit faite*, a déclaré le nouveau secrétaire général du S.N.I.P., M. Jean-Pierre Maljean, vivement applaudi, *et que nos camarades soient réintégrés dans leurs droits.* » Les policiers, en effet, qui passent sept mois par an en déplacement, ont souvent à se plaindre des conditions d'hébergement, les normes minimales définies par les textes (et qui ne furent pas respectées dans cette affaire) étant pourtant précisées, de façon très restrictive : 4,25 m2 par personne, des lavabos « *si possible avec glace et prise de courant* » et « *des possibilités de chauffage* ». Mais, surtout, l'affaire de la C.R.S. 60 a fait naître un doute : le ministre ne tentait-il pas de porter atteinte dans cette affaire aux droits syndicaux ?

Les poursuites engagées par le ministre de l'intérieur contre deux responsables syndicaux « coupables » d'avoir dénoncé la présence d'éléments d'extrême droite dans la police les a confortés dans cette idée, et M. Bonnet est devenu à leurs yeux l'ennemi numéro un. Troisième erreur, psychologique celle-là : en février dernier, alors que cinq C.R.S. s'étaient tués en assistant une équipe d'Antenne 2 réalisant un film en montagne, dans le massif de l'Oisans — une tâche qui à beaucoup n'apparaissait pas comme d'intérêt général, — M. Christian Bonnet devait, dans une déclaration, évoquer la recherche des responsables avant de parler de la douleur des familles.

Décidément, les C.R.S. se considéraient comme des mal-aimés du pouvoir précédent, notamment par rapport à la gendarmerie : « *Les gendarmes mobiles*, raconte un C.R.S. en riant, *se trouvaient le 10 mai à la Bastille, et ils ont été obligés de remballer les drapeaux tricolores qu'ils avaient préparés pour saluer la victoire de Giscard* ».

La nouvelle administration représente donc, pour ces syndiqués, d'abord l'assurance de pouvoir engager une négociation. Une lettre de M. Mitterrand, datée du 7 mai, et adressée à M. Victor Cousin, l'ancien secrétaire général du syndicat, a constitué aux yeux de beaucoup un gage de cette nouvelle politique — d'autant plus que ce texte a été abondamment diffusé. Une politique d'autant plus populaire qu'à la tribune du congrès on a pratiqué largement un « *syndicalisme de la gamelle* ». Si on n'y a jamais évoqué le problème des bavures, resté un sujet-tabou, en revanche, les revendications matérielles ont été extrêmement détaillées... Il y fut question des temps de repos hebdomadaires, des indemnités journalières d'astreinte temporaire, des trois pulls de la tenue de maintien de l'ordre, de l'entretien des tenues ignifugées, ou encore des heures supplémentaires qui représentent 1 000 à 1 500 francs par mois pour des salaires d'environ 5 000 francs.

L'évolution des mentalités

Les relations de plus en plus difficiles avec la hiérarchie jugée « tatillonne », sinon militaire, ont été aussi évoquées. Un délégué alla jusqu'à demander l'exclusion du syndicat des officiers de C.R.S. de la fédération autonome qui regroupe toutes les organisations. « *Un contentieux s'est accumulé*, reconnaît M. Jean-Pierre Gualezzi, ex-secrétaire du syndicat national indépendant des officiers, présent à ce congrès. *Il faut trouver aujourd'hui une autre conception de la hiérarchie et de l'autorité.* »

Les couloirs de ce congrès, *mieux que la tribune*, permettent de mesurer l'évolution des mentalités de ces policiers. On y entend dénoncer l'utilisation des C.R.S. au service des castes financières et politiques comme une « *garde prétorienne* » ; ou exiger que la police « *ne déploie pas à l'excès sa force afin de ne point trop apparaître provocante* » ; ou encore demander que « *les ouvriers et les Arabes ne soient pas les seuls à payer leurs contraventions* ». Si on se proclame indépendant et apolitique, la sensibilité pourtant est nettement à gauche. Un C.R.S. de Béthune, fils d'ouvrier et qui s'affirme comme tel, montre discrètement sa carte du parti socialiste de 1979 ; un autre du Midi-Pyrénées glisse un tract du groupe socialiste d'entreprise-police qui regrouperait une centaine de membres dans cette région. Tel autre, enfin, ironise sur le « *paroissien candidat* ». Le ton est donné...

Plus que jamais, les Compagnies de sécurité sont républicaines et veulent que cela se sache et que soit définitivement proscrit le slogan infamant « C.R.S.-S.S. ». Sortir du ghetto à la faveur du nouveau pouvoir politique, tel est le souhait de la plupart.

NICOLAS BEAU.

DES CONTACTS PRÉLIMINAIRES ONT EU LIEU ENTRE CERTAINS SYNDICATS ET L'ANTENNE PRÉSIDENTIELLE

En prélude aux contacts officiels entre les syndicats et le président de la République, qui débuteront très vraisemblablement la semaine prochaine à l'Elysée, la C.F.D.T. a été reçue lundi 18 mai et F.O. mercredi 20 mai à l'antenne présidentielle que conduit M. Pierre Bérégovoy.

Ces contacts revêtent des formes diverses allant de l'entretien téléphonique à des discussions détaillées entre délégations, comme celle de la C.F.D.T., composée notamment de MM. Jacques Chérèque, secrétaire général adjoint, et Michel Rolant, secrétaire national.

Mercredi matin, M. André Bergeron et une délégation du bureau confédéral de F.O. ont été reçus pendant une heure trente par MM. Beregovoy, Jacques Delors, Jacques Fournier, et Jacques Attali.

Le secrétaire général de F.O. a affirmé qu'une fois que M. François Mitterrand aura achevé ses consultations, le nouveau gouvernement convoquera très rapidement la commission supérieure des conventions collectives afin de donner son avis sur le nouveau montant du SMIC. Celui-ci pourrait être revalorisé d'environ 10 % dès le 1er juin.

A la C.G.T., on affirme qu'aucune entrevue préliminaire avec l'antenne n'a jusqu'à présent eu lieu. De même, la C.G.C. et la C.F.T.C. précisent ne pas avoir été invitées pour le moment. Quant à la FEN, si elle ne s'est pas encore déplacée rue de Solferino, des relations suivies semblent avoir été établies par voie téléphonique.

Les infléchissements diplomatiques

Le « projet africain » du parti socialiste est de nature à séduire les partenaires de la France sur le continent noir

« *Un de nos projets les plus chers est de nouer rapidement des liens étroits avec les pays d'Afrique australe qui appartiennent à la ligne de front* », nous dit Mme Véronique Neiertz, secrétaire nationale aux relations internationales du P.S., en commentant, à l'intention du *Monde*, le document de trente-cinq pages que le parti socialiste a consacré à l'Afrique noire. Simplement intitulé : « *Le P.S. et l'Afrique sud-saharienne* », ce texte, préparé sous la direction de Lucien Praire, responsable du groupe tiers-monde du parti, a fait l'objet de longues discussions internes et a été minutieusement mis au point avant d'être rendu public.

Après un moment de surprise — et de prudence, — les premières réactions africaines aux déclarations faites depuis le département de la Nièvre ont été plutôt favorables. Le point de vue qui prévaut chez des leaders à la personnalité aussi différente que M. Félix Houphouët-Boigny, de Côte-d'Ivoire, ou M. Omar Bongo, du Gabon, est que l'accession de l'ancien ministre de la France d'outre-mer des années 1950-1951 à la présidence de la République française laisse entrevoir une ère nouvelle dans les rapports franco-africains. Or si le document élaboré par le P.S. comporte beaucoup de propositions précises et d'innovations, celles-ci n'ont apparemment rien d'excessif.

Le texte pêche par une volonté de dramatisation excessive de la situation constatée dans l'ensemble de l'Afrique. On peut également lui reprocher un certain angélisme quant à la présentation des origines de la fragilité politique du continent noir.

« *Nous sommes inquiets devant l'infléchissement de l'attitude américaine en Afrique australe, notamment en Angola* », poursuit Mme Véronique Neiertz, qui évoque les velléités de rapprochement de la Maison Blanche avec les guérilleros de l'Unita, le mouvement qui fait peser une menace de déstabilisation sur le régime de Luanda. Certains propos de M. Reagan et de Mme Kirkpatrick, représentante des Etats-Unis à l'ONU, inquiètent les responsables de la politique internationale du P.S., avant tout désireux d'éviter aux Africains de s'engager dans tel ou tel bloc. Ainsi, parlant du Zimbabwe, Mme Neiertz précise : « *En ce qui concerne M. Robert Mugabe, dont nous souhaitons profondément l'admission à l'Internationale socialiste, nous voulons lui permettre, à lui comme à tous ses collègues africains, d'échapper à la logique de Yalta, c'est-à-dire à l'alignement sur l'un ou l'autre des deux blocs.* »

Evoquant les interventions étrangères, le document du parti socialiste estime, à propos de celles de l'Union soviétique, que « *ce sont les grossières bévues ou la lâcheté des puissances occidentales* » qui en sont largement responsables. Il poursuit : « *La politique soviétique en Afrique a été marquée jusqu'ici par le légalisme : l'U.R.S.S. n'a jamais appuyé de mouvements de sécession ou de rébellion (sauf, et on ne saurait le lui reprocher, en Afrique australe) et elle a collaboré avec les régimes les plus divers.* » Et d'ajouter : « *Dans l'état actuel, l'influence soviétique paraît totale dans certains pays, dans la mesure où elle n'est pas sérieusement et honnêtement concurrencée ; elle n'est pourtant nullement irréversible, comme en témoigne l'évolution de l'Egypte et de la Somalie.* »

L'échec de M. Giscard d'Estaing

Une des appréciations les plus justes portées sur l'évolution de l'Afrique noire concerne l'importance des disparités régionales et l'apparition de certains pôles régionaux d'attraction politique.

Tout en sous-estimant peut-être un peu le rôle de la Libye et celui de Cuba dans les mutations brutales en cours au sud du Sahara, les rédacteurs du document ne l'ignorent point et surtout ne cherchent pas à l'occulter.

L'échec de la politique africaine de M. Giscard d'Estaing, qu'à peu près aucun dirigeant d'Afrique noire ne met plus en doute, excepté le président Sekou Touré, est longuement analysé. On relève, à cette occasion, la vigoureuse condamnation suivante : « *La majorité des interventions françaises, pleinement volontaires, puisque effectuées dans des pays avec lesquels nous n'étions pas liés par des accords de défense, a eu pour but de parer à des situations quasi désespérées à l'origine desquelles, de diverses manières, les responsabilités françaises étaient considérables. (...) L'attitude française relève de la politique du pompier pyromane ; incapable d'aider à résoudre les problèmes nationaux quand il ne les fait pas naître par sa maladresse, coresponsable (en Afrique australe comme au Sahara) du développement de tensions majeures par son mépris du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, l'Elysée a maintenu son emprise sur un certain nombre d'Etats en raison des difficultés de ceux-ci, difficultés qu'il a lui-même créées ou entretenues.* »

Critique à l'égard de la France giscardienne, le P.S. l'est également à l'égard d'autres puissances puisqu'il indique : « *Quelles que soient les maladresses et les actions scandaleuses du gouvernement français, les autres puissances ne font guère mieux : l'U.R.S.S., par exemple, se montre tout aussi hégémoniste et soucieuse de ses intérêts propres et elle n'apporte qu'une aide extrêmement limitée* ». Et de conclure : « *La politique giscardienne rencontre aujourd'hui ses limites : le septennat s'achève sur un constat d'échec tant militaire qu'économique.* »

Dans la deuxième partie du document, les rédacteurs définissent une nouvelle politique africaine dont les grandes lignes ne semblent pas de nature à devoir inquiéter les interlocuteurs africains de Paris. A propos de l'Afrique australe, on note : « *Un gouvernement de gauche doit prendre des mesures immédiates pour cesser de conforter le régime de Pretoria par ses apports financiers et techniques.* » Il décidera l'arrêt de tout investissement public ou para-public, l'arrêt de toute aide aux investissements privés en Afrique du Sud et en Namibie occupée : il s'associera aux sanctions économiques décidées par l'ONU. Il réduira dans les délais les plus rapides, compte tenu des contraintes techniques, ses importations en provenance de l'Afrique du Sud... En ce qui concerne la Corne orientale du continent, on constate : « *Le parti socialiste, qui reconnaît le fait national érythréen et le droit de ce peuple à l'autodétermination, entretient des rapports amicaux et suivis avec le Front populaire de libération de l'Erythrée et appuie sa proposition de référendum d'autodétermination. Il a d'autre part maintenu le dialogue avec le gouvernement d'Ethiopie. Il attache une grande importance à l'évolution de ce pays vers une société plus juste et plus prospère et il est pleinement conscient de la nécessité de lui garantir une sécurité d'accès à la mer...* »

Les accords de défense

Les rédacteurs concluent : « *A notre sens, et d'où qu'elle vienne, la remise en cause des frontières issues de la colonisation n'est pas admissible. C'est pourquoi nous avons pris position pour l'autodétermination du peuple sahraoui (et nous avons agi de même pour l'Erythrée). Certes, les frontières en Afrique sont artificielles mais elles le sont partout dans le monde. Elles prennent néanmoins un sens dans le cadre d'un contrat politique librement consenti entre tous les habitants. C'est ce contrat qui doit être clairement défini.* »

En ce qui concerne l'océan Indien, le P.S. indique que « *l'île de Mayotte doit redevenir partie intégrante de l'archipel des Comores* », qu'« *il faudra traiter avec Madagascar et l'île Maurice qui les revendiquent la question des petites îles* » et que « *toute tentative d'intégration de la base navale sud-africaine de Simonstown au dispositif militaire du camp occidental serait une menace très grave pour la paix dans cette zone* ».

Le P.S. est partisan du maintien de la coopération militaire bien qu'il préconise la renégociation des accords de défense. Il considère que « *la question des bases militaires doit être traitée à part, dans un esprit ouvert et novateur, avec les pays intéressés, compte tenu de leur situation géo-stratégique* ». Concernant la nouvelle conception de la coopération dont il entend se faire le zélateur, le P.S. « *peut ouvrir beaucoup plus largement l'éventail de nos relations sur le continent* » et affirme que « *la coopération est l'affaire de tous les Français... et ne doit plus être menée par quelque instance centrale de l'Etat... Elle doit être aussi l'affaire des régions, des départements, des municipalités. Il faut aussi encourager vigoureusement l'action des syndicats et des associations professionnelles* »...

Pour le P.S., « *cela suppose bien évidemment que des actions diverses soient sérieusement coordonnées. Ce serait le rôle d'une agence de coopération dont le conseil d'administration comprendrait des représentants des diverses instances énumérées ci-dessus* »... Une telle conception implique-t-elle la suppression pure et simple de l'actuel ministère de la coopération ? Tel ne semble pas être l'objectif du P.S. Interrogée à ce sujet, Mme Véronique Neiertz nous a indiqué : « *En tout cas, ce n'est pas une des premières urgences.* » Sur ce point précis donc, comme sur tout ce qui concerne les objectifs de l'aide au développement, rien ne paraît de nature à inquiéter sérieusement les capitales africaines amies de la France.

La volonté d'assurer aux pays d'Afrique une plus grande sécurité économique, celles de hâter la constitution de regroupements économiques, de rénover la recherche, de privilégier l'agriculture, de ne concevoir le développement industriel que comme un complément des activités rurales, d'accroître les dimensions culturelles de la coopération, le refus du « *repli frileux sur notre héritage* », ont au contraire de quoi séduire. Il faut ajouter que le programme du P.S. ne sera pas nécessairement celui du président, qui conservera de toute évidence un intérêt particulier pour les questions africaines et qui n'entend pas être mandataire des seuls électeurs socialistes.

PHILIPPE DECRAENE.



هكذا من الأصل

Le Monde DES LIVRES

Morand, l'insaisissable

● *A travers une grande biographie de Ginette Guitard-Auviste*

PAUL MORAND a été une légende de son vivant. Chose encore plus rare, il reste une légende après sa mort. Parce qu'il fut un écrivain, n'a-t-il pas droit au respect ? Je n'imagine pas sans chagrin sa réaction, son désarroi devant les livres qui tentent de violer son secret. Et d'abord en avait-il un, si ce n'est d'avoir eu des faiblesses dans sa vie d'homme, d'en être parfaitement conscient et de ne pas désirer les étaler *sur la place publique* ?

Pour cet introverti, l'écriture était déjà un assez grand aveu en soi. Ce qu'il taisait (*Tais-toi !* (1) est son roman le plus explicite à ce sujet) n'appartenait qu'à lui. Comme on aimerait qu'un écrivain ne fût jamais jugé que sur ce qu'il entend nous laisser : son œuvre, rien que son œuvre. Et l'œuvre de Morand est suffisamment grande et abondante pour le bonheur du lecteur sans qu'il soit besoin d'aller déterrer ce que Morand tenait peut-être pour accessoire ou trop personnel dans son singulier destin.

Qu'il ait porté le regret un peu honteux de s'être habilement défilé pendant les deux guerres mondiales, qu'il se soit jugé sévèrement dans sa vie diplomatique, n'en doutons pas, même s'il avait une réponse prête, une justification qui, après tout, nous semble honorable après deux sanglants et inutiles conflits : *on ne sacrifie pas une œuvre à des querelles d'hommes et d'idées. C'est une conception.* Il y en a d'autres. Elles ne s'expliquent pas, mais elles se comprennent.

Son bibliographe, M. Georges C. Place (2), a compté cent-dix livres en soixante ans de vie littéraire. Il en a oublié trois. Donc cent treize, auxquels il faudra ajouter, en l'an 2000, le *Journal inédit* et les lettres à Jacques Chardonne.

Certes, il y a dans cette masse d'écrits des plaquettes de quelques pages, mais l'ensemble est quand même imposant, et Jean-François Fogel, dans *Morand-Express* (3), ne semble pas avoir tout lu. Ginette Guitard-Auviste, plus consciencieuse, moins lyrique, moins emportée par le mimétisme que Jean-François Fogel, a certainement tout lu. Pas une ligne n'a échappé à son enquête et elle s'est, avec abondance et intelligence, servie des lettres qu'on a bien voulu lui confier, éclairant souvent d'un jour très nouveau les relations de Morand avec ses amis, avec ses éditeurs et avec les nombreuses dames qui traversèrent sa vie. Son livre est certainement l'ouvrage le plus complet que l'on puisse publier en ce moment, dans l'état actuel des connaissances que nous avons de Morand.

Il y en aura d'autres. Le sujet est inépuisable. On peut tourner indéfiniment autour de Morand sans parvenir encore à le cerner. Chaque fois, il s'échappe, se tire d'une situation difficile par une volte-face, nous abandonne une page, un poème. Dans la vie, il atténuait ainsi d'un menu cadeau la déception d'un ami qui voulait le retenir au moment où il avait déjà franchi la porte et sauté dans sa voiture. Insaisissable, oui, mais ses livres nous restaient quand nous n'entendions déjà plus le vrombissement de son moteur.


★ *Dessin de Berenice CLEEVE.*

Quand Morand lui glisse entre les doigts, Mme Guitard-Auviste ouvre ses livres, essaye même de lire entre les lignes. Elle a parfois tort. Il n'y a que des blancs entre les lignes. Morand n'écrit que ce qu'il veut. Rien de plus, rien de moins. Ainsi de *Hécate et ses chiens* (4), roman pour lequel elle proposa une interprétation subtile, étrangement subjective, qu'il ne refusa ni n'accepta. Il avait écrit cette histoire magiquement feutrée non pour libérer quelque obsession, mais poussé jusqu'à l'extrême limite de la décence, par son goût de l'« understatement ». Entre gens bien, on fait ces choses-là, mais on n'en parle pas.

Après la deuxième guerre mondiale, Morand avait déjà tout mesuré. Ses livres n'ont plus la même frénésie. Il commence à se souvenir plus qu'à décrire. L'histoire le passionne parce qu'elle est une évasion dans le temps. Lentement, le vide s'est créé autour de lui : mort de Giraudoux, aphasie de Valery Larbaud, disparition de Nimier, puis de Chardonne, Hélène dont la vie physique diminue de jour en jour. Ce n'est plus l'homme pressé, c'est l'homme traqué.

Il faut lire dans Mme Guitard-Auviste la fin tragique de cet homme comblé qui surmonta ses défaites, triompha de son propre égoïsme et mourut dans un dernier sursaut d'énergie, malgré un cœur qui semblait inusable. Ces pages justes et sèches sonnent comme un procès-verbal. Morand aurait aimé leur dépouillement et l'apparente absence d'émotion. Aurait-il goûté la tragi-comédie de son urne funéraire sur le porte-bagage d'un jeune croque-mort ? J'en doute. Cette anecdote, si elle est vraie, ajoute du dérisoire à une vie d'une incroyable densité dont nous mesurerons la toute première importance quand tomberont les inédits conservés à la Bibliothèque nationale de Lausanne.

MICHEL DÉON,
de l'Académie française

(1) Gallimard.
(2) Editions de la chronique des lettres françaises.
(3) Grasset.
(4) Flammarion.

★ PAUL MORAND, de Ginette Guitard-Auviste, 432 p. Hachette. Environ 95 F.

Une œuvre accessible

LE principal de l'œuvre de Morand est parfaitement accessible. Après la récente publication en un seul volume, par Grasset, des quatre « Chroniques du vingtième siècle » : *l'Europe galante* (1925), *Bouddha vivant* (1927), *Magie noire* (1928) et *Champions du monde* (1930), voici que Flammarion réédite, curieux cocktail qui aurait mérité une préface explicative, sept ouvrages de forme et d'inspiration très diverses : *Paris-Tombouctou* (1928) et *Hiver Caraïbe* (1929), deux récits de voyage, *New York* (1930), un portrait de ville, *la Vie de Guy de Maupassant* (1942), *1900* (1942), une chronique de la « belle époque », des articles : *Excursions immobiles* (1944) et un roman : *Hécate et ses Chiens* (1954). Un roman historique : *Ci-gît Sophie-Dorothée de Celle* est toujours en vente chez le même éditeur.

Le fonds Gallimard comporte l'essentiel des nouvelles de Morand rassemblées par ses soins : *Nouvelles des yeux* et *Nouvelles du cœur*, ainsi que *Milady* et *les Ecarts amoureux*, mais aussi *l'Homme pressé*, *Tais-toi*, *le Lion écarlate* (théâtre), *Monplaisir en littérature* et *Monplaisir en histoire*, *Venise* et un amusant discours sur les prix de vertu : *le Lésineur bienfaisant*. L'œuvre poétique presque complète a été rassemblée dans la collection « Poésie » par Michel Décaudin.

« Folio » propose *Fermé la nuit* et *Ouvert la nuit*, *Fouquet ou le Soleil offusqué*, *Hécate et ses Chiens*, ainsi que *l'Homme pressé*, tandis que l'on trouve au « Livre de poche » un gros roman picaresque : *Montociel, rajah aux Grandes Indes*, *l'Europe galante* et *le Prisonnier de Cintra*. Enfin, *le Flagellant de Séville* est toujours disponible aux éditions Fayard.

L'esprit de mai 68

● *Jean-Paul Dollé, et Michel Le Bris*

DEUX ouvrages, parus presque en même temps, et qui ont ce mérite de n'ajouter ni l'un ni l'autre aux ténèbres contemporaines. Au contraire, tout lucides qu'ils soient, les voici en même temps chargés d'espérance. J'aime que Jean-Paul Dollé déclare : « *Le masochisme est la jouissance de l'idiot.* »

Prenons le Dollé d'abord, et rappelons-nous : ce garçon flamba en mai 68 et son premier livre (1972), *le Désir de Révolution* reste brûlant. « *Quand j'étais marxiste* », dit-il aujourd'hui, mais il n'est pas de ceux, nourris de « *nostalgies vénéneuses* », qui « *n'en finissent pas*, comme l'a écrit admirablement Jean-Claude Guillebaud, « *de sabler le champagne aux obsèques de Marx* ».

En cent quatre-vingts pages, un peu trop souvent peut-être elliptiques tant la pensée s'y ramasse pour faire balle, il dénonce cette « *surabondance des mots* » qui masque l'absence d'un langage authentique et tous ces pseudo-signes dénués de signification. Il dit — et bravo ! — que « *l'idolâtrie est la prière des imbéciles* », comme l'antisémitisme est le socialisme des minus, et que nous subissons, en politique, un « *discours entièrement déphasé* ». Il refuse une Université qui serait faite « *pour sélectionner les futurs rhéteurs* », et il rejette l'« *illusion* » que constitue « *une représentation économique du monde* ». Sa détermination libératrice, lui-même la définit comme « *un examen rationnel de toutes les croyances, y compris la croyance à la rationalité* », précision dont il faut mesurer l'importance capitale.

Le Bris maintenant. L'enchaînement Dollé-Le Bris s'accomplit d'ailleurs très directement sur le thème de la « *modernité* ». Sommaire du Dollé : I. *Tradition de la modernité* ; II. *Régression de la modernité* ; III. *Voyage à travers la modernité* ; IV. *Présent de la modernité* ; et, dans la présentation du *Paradis perdu*, au verso de la couverture : « *Notre modernité ici restituée comme une vaste saga.* » L'auteur ? On n'a pas oublié, je pense, *l'Homme aux semelles de verre* (1977), ni non plus que Le Bris fut un des fondateurs de *Libération* et qu'il dirigea *la Cause du peuple* ; Sartre lui faisait confiance, ce qui n'est pas, en sa faveur, un détail négligeable. Son livre est épais ; quelque trois cent soixante pages ; pas d'ellipses, là ; une ampleur exempte d'amplification ; jamais de grandiose, mais — oui — à la rencontre de la grandeur. Sur J.-J. Rousseau, après tant d'exégèses, du neuf. Et sur le Romantisme des pages dont je ne saurais assez recommander la lecture.

Le chapitre qui s'intitule *les Lumières contre les droits de l'homme* est saisissant. Absurde, dit Michel Le Bris, de « *vouloir à toutes forces* » ramener la *Déclaration d'indépendance* américaine, malgré son indiscutable antériorité, à la *Déclaration des droits de l'homme* proférée par la Constituante. La source des deux textes n'est pas la même, tant s'en faut. Et j'ajoute que, à propos de la Déclaration des constituants, il importe de toujours souligner l'étonnante application qu'en firent ces imposteurs. « *Tous les hommes*, affirmaient-ils, *naissent et demeurent libres et égaux en droit* » ; en vertu de quoi ils distinguaient, pour le droit de vote, entre citoyens actifs et citoyens passifs (un chef-d'œuvre d'humour noir que d'appeler encore « citoyens » des gens que l'on réduisait, du fait de leur pauvreté, à obéir passivement aux décisions des nantis) ; et voilà pour l'égalité.

Quant à la liberté, attention ! Question de peau. Nègres exclus, et, par les soins du lobby colonial — dont le marquis de La Fayette est un membre éminent, — maintien de la traite des noirs. Pour comprendre cette aventure, il est bon de se souvenir qu'à l'Assemblée les voltairiens dominent et que Voltaire a fait connaître en toute limpidité, dans l'*Essai sur les mœurs*, sa doctrine politique et sociale. A ses yeux, un pays bien organisé est celui où « *le petit nombre fait travailler le grand nombre, est nourri par lui* (sic) *et le gouverne* ».

Michel Le Bris a d'excellentes observations sur ce qu'il nomme l'« *infirmité des Lumières* ». « *Tout retour*, écrit-il, *de la spiritualité dans l'espace qu'elles croyaient avoir libéré leur apparaîtra comme une catastrophe, un cataclysme, un scandale* » ; et contre cet affreux péril toutes les armes sont bonnes. Au diable, alors, la Tolérance ! « *Voltaire n'hésite pas un instant à diffamer Milton et, pour mieux le réduire, falsifiera ses citations. Avec Diderot, d'Alembert et d'Holbach, il en appelle à ses relations pour faire censurer, interdire et jeter en prison ses plus gênants contradicteurs.* » Le Bris aurait pu ajouter — la vérité historique l'y autorisait — que le même Voltaire aura positivement tenté d'obtenir des autorités genevoises, effarées par les *thèses* du plébéien Jean-Jacques, qu'elles se débarrassent une bonne fois de ce « christicole » importun au moyen d'une délicate « solution finale ».

« *Devons-nous nécessairement mourir idiots parce que de gauche ?* », demande tout net Michel Le Bris. Jaurès était-il de droite parce qu'il déclarait, en janvier 1910, à la tribune de la Chambre : « *J'ai, il y a vingt ans, écrit sur la nature et Dieu un livre dont je ne renie pas une syllabe et qui est resté la substance même de ma pensée* » ? Ecoutons Le Bris, qui ne mâche pas ses mots : « *Les livres qui, aujourd'hui, paraissent en rangs serrés sur la foi qui tue (...), les chercheurs de Dieu, le complot des prêtres (...), tous ces gris-gris, pourtant déjà bien usés, brandis avec une sorte d'agitation sénile (...), tous ces textes, décidément, sont bien à côté de la question.* » Et il va loin, Le Bris ; et il va fort : c'est vrai, c'est parfaitement vrai, avoue-t-il, je me risque à parler de « Dieu » ; on criera aussitôt à la « bigoterie » (encore que Le Bris soit explicite — et à ravir — sur le drame d'une institution où « *la profession de foi* » semble « *importer plus que la foi* » et qui, se donnant pour « *un moyen d'accès à la transcendance (...), tend à se poser comme fin en soi* ») et à l'aliénation : pas de pire « *sujétion* », paraît-il, que la croyance en Dieu.

HENRI GUILLEMIN.

(Lire la suite page 22.)

« LES GENS D'ICI », de Gilles Perrault

L'histoire des sans-histoires

GILLES PERRAULT est notamment l'auteur de *l'Orchestre rouge*, *Dossier 51*, *la Longue Traque*, *le Pull-over rouge*. Autant d'enquêtes retentissantes sur des affaires laissées dans l'ombre, ou tranchées sans preuves. Travaux d'avocat converti au service d'une cause plus haute que la justice : *celle de la petite histoire que dédaigne la grande, et qui, pourtant, lui fournit sa trame profonde.*

Afin de mener cette œuvre documentaire en marge, et comme en appel, Perrault a quitté Paris, il y a juste vingt ans. *Non pour Vézelay, le Luberon ou les Maures, où la faune* pensante du sixième arrondissement a reconstitué ses mœurs et ses *préjugés, mais dans un coin de France que la pluviométrie* préserve de telles migrations.

Perdue dans le nord-est du Cotentin, Sainte-Marie-du-Mont semble s'ingénier à n'attirer ni touristes ni historiens. A part sa nef du onzième siècle, comme disent les pancartes, et sa plage, immortalisée lors du débarquement allié de 1944 sous le nom de code d'Utah-Beach, ce bourg de six cents âmes, avec son bocage ceinturé de fermes-manoirs aux pierres gris tourterelle et aux ardoises bleu corbeau virant au noir de jais sous les grains, ses chemins creux saturés d'eau comme des aquariums, ses marées et ses nuages galopants, sa chronique plate sans même un parachutiste pendu au clocher comme Sainte-Mère-l'Eglise sa voisine, incarne idéalement la France ordinaire et muette qui ne lègue à l'histoire que des listes de poilus anonymes, effacées par la fiente et le vert-de-gris...

L'AUTEUR des *Gens d'ici* ne cherche pas à réhabiliter *un climat qui n'a jamais prétendu aux records de* « bronzing » ni à exalter l'universalité d'une mentalité qui *ne saurait rivaliser* avec la cordialité soupe-au-lait du petit peuple de Pagnol, ni à chanter le génie des lieux à la *façon grouillante d'un Grainville, mais à restituer maille à maille* le tissu d'un site et d'un échantillon d'humanité dont l'oubli constitue à la fois une injustice envers eux et une perte pour tous. Après *Montaillou*, de Leroy Ladurie, *Avant-mémoire*, de Jean Delay, et les monographies familiales ou villageoises qui se développent dans toutes les provinces, *les Gens d'ici* pose les jalons d'une histoire du peuple qu'ont négligée celles des princes, des batailles et des statistiques.

par Bertrand Poirot-Delpech

L'auteur remonte au passage des Romains et à l'invasion des Vikings, déjà survenus par les plages mal défendues d'Utah-Beach. Mais sa mémoire obéit à la logique secrète du temps, comme les chemins du bocage obéissent aux héritages et aux vents. Les siècles sont arpentés au gré d'une sorte de tour du propriétaire. Tout en admettant sa qualité de « horsain », c'est-à-dire de non-natif, et en se décrivant comme l'« écrivain », Perrault se compte parmi les « gens d'ici » et ne perd pas une occasion de faire sonner fièrement le pronom « nous », en particulier face aux Parisiens de plus fraîche date.

Donc le pays a été conquis vers 900 par le Viking Vieul-aux-Epaules. Ce fut ensuite, comme partout en France, le règne de quelques châtelains abusant plus ou moins de leurs privilèges. Sur la trace des notaires et des curés du cru, l'auteur *repère les retombées des événements nationaux ou mondiaux :* mélange de réflexes chouans et républicains en 1789, épidémie *de variole en 1870, essor de l'élevage et de la laiterie au* siècle dernier, hécatombe de 1914-1918 (soixante-huit morts *sur trois cents mobilisés), bataille retardatrice, en 1940, devant* Carentan.

UN matin de juin 1944, les hasards de la géopolitique remirent en vedette la vasière de Veys déjà lorgnée par les Vikings. Avec plus de détails encore que Cornelius Ryan, dans *le Jour le plus long*, Perrault suit heure par heure, ferme après ferme, les commandos alliés de reconnaissance, les patrouilles allemandes, la vie des blockhaus, les corvées d'eau, les moindres mouvements de troupes voulus par les responsables du secteur, retrouvés pour la circonstance. Cette histoire microscopique n'a rien d'un exercice mineur. La reconstitution des allées et venues des belligérants dans l'église de Sainte-Marie, la nuit du 6 juin, demande plus de patience, et laisse subsister plus de vraies énigmes que le récit, invérifiable, des invasions mongoles. La fatalité veut que, de la guerre de Cent Ans à 1944, en passant par les guerres de religions, les conflits décidés en haut lieu se traduisent, sur le terrain, par des mêlées aveugles et fratricides.

En temps de paix, le bonheur retrouvé n'empêche pas les chamailleries. Mais la communauté fait front devant les menaces économiques ou touristiques venues de la capitale. La chronique contemporaine du bourg prend la valeur d'un document *sociologique : disparition de l'artisanat traditionnel* (bourrelier, grainetier), apparition des banques, du Crédit agricole — ce *nouveau marquis de Carabas, — floraison d'antennes de* télévision, de cabines téléphoniques, de terrains de camping.

Partie intégrante de la communauté, Perrault *décrit au* quotidien la vie associative, les exercices de pompiers, les bisbilles électorales, la conquête des vieilles bâtisses *par les* « horsains » et l'exil des natifs vers les H.L.M. secouées de vent, les rumeurs venues du fond des âges, la grand-messe, l'hospice, le 14 juillet, la tournée du médecin et des gendarmes, la plage où paysans et ouvriers de la ville, se croyant des intérêts contraires, dévoilent les mêmes corps perclus à la tâche, l'irruption d'un tournage de télévision et ses conséquences sur l'imaginaire local, les enterrements où, en silence, les voisins s'éprouvent soudain vulnérables et fraternels...

(Lire la suite page 21.)

هكذا من الأصل

la vie littéraire

Le bloc-notes de la psychanalyse

En 1920, Jean Piaget fut invité par le président de la société A. Binet, le docteur Simon, à prononcer, à la Sorbonne, une conférence sur la « Psychanalyse pédagogique ». Le pasteur Oskar Pfister, présent à cette occasion, rédigea pour la revue *Imago* un compte rendu de cet exposé. Le lecteur curieux de l'histoire de la psychanalyse pourra s'y reporter en lisant *le Bloc-notes de la psychanalyse*, nouvelle revue réalisée à Genève, en Suisse. Elle contient également une correspondance inédite de Georg Groddeck et d'Otto Rank, à propos du *Livre du ça*, ainsi que le récit d'une rencontre avec Freud, en 1926, par Charles Baudoin.

Diffusée en France par Distique (1, rue des Fossés-Saint-Jacques, 75005 Paris), *le Bloc-notes de la psychanalyse* a inscrit au sommaire de son premier numéro des textes de Monique Schneider, Conrad Stein, Mario Cifali, Nata Minor, Léon Cordet et Roger Lewinter. — R. J.

L'ennemi

Il est fort étonnant qu'à l'époque des communications par satellites et des ordinateurs portatifs les littératures semblent moins circuler qu'aux temps dadaïstes de la télégraphie sans fil et du métropolitain. Ouvrez la plus confidentielle publication des années 20 et la place occupée par la littérature « étrangère » ne cessera de vous étonner...

Prenant le contre-pied de la majorité des revues françaises actuelles, c'est à un éloge du cosmopolitisme que nous invite l'infatigable G.-G. Lemaire dans cette deuxième livraison de sa revue annuelle, *l'Ennemi*.

Un important dossier Carlo Emilio Gadda, présenté par Jacqueline Risset, nous donne à lire — outre des textes inédits du maître — des études de Viviane Forrester et de Giovanni Joppolo. Dans une seconde section — « Sic », — William S. Burroughs, Brian Gysin côtoient E.E. Cummings et Gabriele D'Annunzio. Deux découvertes : le Japonais Akutagawa Ryunosuké et la violence du très beau texte de Terence C. Sellers *les Poubelles de l'hystère*. Enfin, la dernière partie, *Stress et strass* — chronique permanente de la mode par Jane Gozzett, — nous propose des textes inédits de Giacomo Balla et d'Oscar Wilde.

GERARD DE CORTANZE.

Une revue encyclopédique

Qu'est-ce qu'*Aléa* ? Au premier abord, il s'agit d'une nouvelle revue paraissant deux fois l'an chez Christian Bourgois. Cent pages, quatre ou cinq articles, un comité de rédaction présidé par Jean-Christophe Bailly, de belles photographies. Mais les choses ne sont pas si simples : *Aléa* n'a pas envie d'être une revue comme les autres. Il est vrai que chaque *nouvelle* revue est obligée de dire cela... Mais, cette fois, la banalité du propos pourrait cacher quelque chose de *vrai — de sincère, tout au moins. Le texte* introductif, rédigé par Jean-Christophe Bailly, fait entendre en effet un ton qui tranche sur *les déclarations avant-gardistes* dont nous n'avons que trop l'habitude. *Aléa*, nous dit-il, ne sera pas nécessairement une revue à la *mode ; ce sera une revue de poésie*, c'est-à-dire de création, mais entendons-nous bien : la création, aujourd'hui, ne se trouve pas *nécessairement* chez les artistes. Une théorie physique, une manipulation génétique, une analyse historique, une description ethnologique, peuvent témoigner d'un grand pouvoir de création, faire surgir des modèles nouveaux, donner du sens à l'inintelligible — ce qui est, proprement, créer. L'art du poète au sens traditionnel, celui du philosophe ou de l'intellectuel en général, consiste alors à savoir repérer ces modèles, mettre en lumière ces créations et les relier entre elles — un peu comme Prigogine, dans *la Nouvelle Alliance*, met en relation des théories apparemment très éloignées les unes des autres. *Tel est aussi le propos d'Aléa. Avec deux très* beaux textes — de G. Vaudey sur l'œuvre de Pierre Clastres et de H.-A. Baatsch sur le *peintre Matta, — le premier numéro* atteint en tout cas son but (*Aléa*, n° 1, édit. Bourgois, environ 45 F.).

GERARD DE CORTANZE.

L'anti-poème d'un cinéaste

Jean Mitry a été professeur à l'IDHEC et à Montréal. Il a écrit une *Histoire du cinéma*. Il est l'auteur d'un « John Ford », d'un « René Clair », d'un « S. M. Eisenstein », *(Classiques du cinéma)*. De D. W. Griffith à Louis Delluc en passant par Chaplin sur qui n'a-t-il pas écrit ? Il est aussi l'auteur d'une trentaine de courts métrages parmi lesquels *Pacific 231* et *Images pour Debussy*... Et voilà qu'il fait *paraître un long anti-poème* où ses attaches surréalistes se manifestent. *L'Ave Venus* se mue parfois en jeu de désamour... : *« Un autre, aux lueurs d'Eluard* — Toujours plus fidèle à ses arts — Cherche la muse Elsa poupine — Mais sa *voix toujours belle et toujours cristalline* — Ne connaît plus qu'un seul cri : « *Staline* » — C'est pourquoi Ribemont rit bémol... » Pour *initiés mais parfois les mots rient bien.*

★ L'AVE VENUS-ANTI POEME, de Jean Mitry. Ed. Jean-Pierre Délarge, 10, rue Mayet, 75006 Paris. 176 pages. Environ 69 F.

vient de paraître

Romans

ANTOINE AUDOUARD : *Abeilles, vous avez changé de maître.* — Les enfants d'un village du Midi font l'apprentissage de la solitude et se défont peu à peu de la jeunesse et de ses jeux. Par l'auteur de *Marie en quelques mots*. (Gallimard, 170 p.)

CATHERINE PAYSAN : *Dame suisse sur un canapé de reps vert.* — Une femme au miran de sa vie, dresse le bilan de ses amours, de ses deuils et de ses émotions. Un portrait chaleureux par l'auteur des *Feux de la Chandeleur*. (Grasset, 250 p.)

LOUIS NUCERA : *Chemin de la Lanterne.* — Après l'évocation d'une grand-mère dans *l'Avenue des Diables-Bleus*, l'auteur brosse le portrait d'un vieil oncle, inconsolable d'un amour de jeunesse disparu. En contrepoint : Nice et son petit peuple à l'inépuisable tendresse. (Grasset, 251 p.)

VAHÉ KATCHA : *Un poignard dans ce jardin.* — A travers l'histoire d'une famille arménienne entre 1884 et 1916 en Turquie, la reconstitution des événements tragiques qui aboutirent à un véritable génocide. (Les Presses de la Cité, 472 p.)

Lettres étrangères

ALEKSANDAR TISMA : *l'Ecole d'impiété.* — Quatre nouvelles inspirées par la guerre, qui, plaçant l'homme dans une situation paroxystique, dévoile les abysses de la nature humaine Traduit du serbo-croate par Catherine de Leobardy. (L'Age d'homme, 158 p.)

ADOLF RUDNICKI : *Têtes polonaises.* — Une méditation qui ausculte les idées-forces de notre époque, tant à l'Ouest qu'à l'Est : marxisme, mythe du prolétariat sauveur, capitalisme, valeurs religieuses... Traduit du polonais par Elisabeth d'Estrée-Van Wilder (Albin Michel, 248 p.)

Biographies

FRANÇOISE D'EAUBONNE : *l'Impératrice rouge : moi, Jiang Qing, veuve Mao.* — Comment une actrice devint révolutionnaire, puis régna sur la Chine populaire, à l'ombre de Mao Zedong. (Encre, 280 p.)

FRANÇOISE GIROUD : *Une femme honorable.* — Un portrait de Marie Curie, femme d'orgueil et de passion, physicienne exceptionnelle, morte de la science. (Fayard, 318 p.)

MARIE CERATI : *Marguerite de Navarre.* — La vie de Marguerite d'Angoulême, reine de Navarre et sœur de François Ier. L'évocation d'une femme lettrée, toute de foi ardente, à l'aube de la Renaissance. (Editions du Sorbier, 280 p.)

Autobiographies

REAGAN PAR REAGAN. — La jeunesse, la carrière hollywoodienne et l'accès au pouvoir du nouveau président des Etats-Unis. Avec la collaboration de Richard G. Hubler. Traduit de l'américain par France-Marie Watkins. (Plon, 281 p.)

EDMONDE CHARLES-ROUX, d'après Fulco di Verdura : *Une enfance sicilienne.* — La Sicile du début du siècle, avec ses palais, ses mœurs, ses splendeurs et sa folie, restituée par le duc Fulco di Verdura, dans un récit traduit et adapté par l'auteur d'*Oublier Palerme*. (Grasset, 418 p.)

Souvenirs

FRANÇOIS MORENAS : *le Cinéma ambulant en Provence.* — Dix années, entre 1945 et 1954, à travers les villes et les villages de Provence, en projetant les vieux films du « muet ». Par « François-le-baliseur », qui, depuis des années, trace des sentiers de grande randonnée entre Lubéron et Ventoux. Préface de Raymond Borde. (Presses universitaires de Lyon, 212 p.)

Journal

MICHEL DROIT : *les Tueurs de l'aube.* — Couvrant la période 1958 à 1960, ce nouveau volume du *Journal* de Michel Droit donne l'occasion à son auteur de commenter l'actualité politique de la période et d'évoquer des célébrités. (Plon, 336 p.)

Documents

DOMINIQUE PIGNON : *Enquête au cœur des centrales nucléaires.* — A travers l'analyse et l'enquête, des centrales — notamment celle de Three - Miles - Island — aux usines de retraitement, l'auteur met au jour le fait nucléaire français, avec ses enjeux politiques et technologiques. (Fernand Nathan, 317 p.)

Essais

CORNELIUS CASTORIADIS : *Devant la guerre : les réalités (I).* — Cette première partie d'un essai qui comprendra deux volumes traite, en particulier, de la confrontation russo-américaine et conduit à l'analyse du régime soviétique, dominé par un puissant appareil militaire. (Fayard, 286 p.)

Science-fiction

JACQUES GOIMARD : *L'année 1980-1981 de la science-fiction et du fantastique.* — Un choix de textes et un bilan des publications consacrées à la science - fiction. (Julliard, 284 p.)

JEAN-PAUL COLLEYN : *Eléments d'anthropologie sociale et culturelle.* — Par un jeune anthropologue belge, une excellente introduction à l'étude des civilisations non occidentales et aux méthodes de l'analyse culturelle. (Editions de l'Université de Bruxelles, 192 p.)

RENÉ LOUREAU : *le Lapsus des intellectuels.* — Dans quelles conditions les intellectuels peuvent-ils porter un regard critique sur leur mandat social ? (Ed. Privat, 292 p.)

Psychologie

EVELINE LAURENT : *l'Intelligence est-elle héréditaire ?* — Réalisé par un groupe de chercheurs, cet ouvrage tente de faire le point sur une des questions les plus controversées actuellement. (Ed. E.S.F., 164 p.)

Psychanalyse

GÉRARD MENDEL : *Enquête par un psychanalyste sur lui-même.* — L'itinéraire d'un psychanalyste ouvert à la vie sociale et politique. (Ed. Stock, 193 p.)

JEAN-PIERRE MORDIER : *les Débuts de la psychanalyse en France ; 1895-1926.* — L'affrontement douloureux du freudisme et de l'ordre psychiatrique français. (Ed. Maspero, 275 p.)

HAROLD H. BLUM : *Dix ans de psychanalyse en Amérique.* — L'occasion de découvrir les travaux des psychanalystes américains publiés dans le *Journal of the American Psychoanalytic Association.* Présentation de S. Lebovici et D. Widlöcher. (PUF, 324 p.)

PAUL-LAURENT ASSOUN : *Introduction à l'épistémologie freudienne.* — Une réflexion sur l'impact de rationalité dans la construction de la psychanalyse comme science. (Ed. Payot, 225 p.)

Documents

JEAN-LUC HENNIG : *le Voyeur.* — Une enquête sur une singulière passion. (Ed. Albin Michel, 374 p.)

HEINZ HEGER : *les Hommes au triangle rose.* — Journal d'un déporté homosexuel de 1939 à 1945. Préface de Guy Hocquenghem. (Ed. Persona, 160 p.)

Entretiens

GRAHAM GREENE : *l'Autre et son double.* — Entretiens avec Marie-Françoise Allain. Avec un prologue et une dédicace de l'auteur. (Belfond, 260 p.)

Histoire

JEAN BRIQUET : *Agricol Perdiguier.* — Compagnon du Tour de France, *représentant ouvrier* à la Constituante de 1848, inspirateur de George Sand et d'Eugène Sue : une biographie. (Editions de la Butte-aux-Cailles, 590 p.)

GILBERT GUILLEMINAULT : *le Roman vrai de la Ve République.* — La France du Général (1963-1966) entre le yéyé et l'enlèvement de Ben Barka. (Julliard, 283 p.)

en poche

Napoléon n'était qu'un rêve...

VOILA sans doute le plus petit livre de poche : 10,5 centimètres sur 7. Mais ce ne sont pas seulement ses dimensions qui le rendent insolite. Il s'intitule, en effet, *Comme quoi Napoléon n'a jamais existé*. Il aurait été écrit par un certain J.B. Pérès, et se présente comme le fac-similé d'une édition *datant de 1836. Le texte réfutant l'existence de l'empereur est* suivi d'une rêverie fugitive de Michel Ohl, *l'Affaire Louis XVII.*

Michel Ohl, on le connaissait à travers son *Traité de tous les noms* (1), dans lequel il s'amusait déjà à démentir la réalité, avec une allégresse vindicative. De Louis XVII, il fait un « idiot du village », « P'tit Louis » dont la mère « *Marie-Antoinette Capet s'est jetée par la fenêtre à guillotine* », peu avant que Hitler n'envahisse la Pologne. On voit que l'auteur ne se refuse rien, lorsqu'il entreprend de mélanger les cartes du temps. Au passage, on retient ce jugement : « *Notre siècle est un pays qui va s'amenuisant... la Mort y gagne de plus en plus de terrain.* »

Quant à Napoléon, qui déclarait, comme on sait : « *Quel roman que ma vie !* », le voici réduit à l'état de chimère. Ce « *prétendu héros, assure J.B. Pérès, n'est qu'un personnage allégorique, dont tous les attributs sont empruntés du soleil* ». On imagine le hochement de tête de Metternich, la tristesse de *Constant, le valet de chambre de l'empereur*, et *l'irritation* de Stendhal devant ce libelle tournant en dérision la figure d'un homme qu'il admirait sans réserve. Napoléon, qui aurait préféré *ne pas vivre plutôt que de ne pas marquer son époque*, mettait lui-même en doute, parfois, l'étendue de sa renommée : « *Paris est si grand*, disait-il, *et renferme tant de gens de toute espèce, et quelques-uns tellement bizarres..., qu'il peut s'en trouver à qui mon nom même n'est jamais parvenu.* »

FRANÇOIS BOTT.

★ COMME QUOI NAPOLÉON N'A JAMAIS EXISTÉ, de *J.-B. Pérès*. 48 pages, chez Michel Ohl, 25, cité Balaclava, 33000 Bordeaux.

(1) Lattès. Voir *le Monde des livres* du 25 juillet 1980.

● PARMI LES REEDITIONS : *le Magasin d'antiquités*, de Dickens (traduction d'Alfred des Essarts, revue et préfacée par *Jean Gattégno*. Deux volumes 10/18).

en bref

● LE PRIX DU MEMORIAL a été décerné au professeur Jean Tulard *pour l'ensemble de son* œuvre. Le Prix du Mémorial a été fondé, il y a quarante ans, par un groupe de personnalités d'Ajaccio « soucieuses de retrouver dans un ouvrage contemporain l'esprit de l'œuvre écrite de Napoléon Bonaparte ». Jean Tulard, président de l'Institut Napoléon, directeur d'études à l'Ecole des hautes études, chargé de cours de la Révolution et de l'Empire à l'université de Paris-Sorbonne, a consacré une grande *partie de ses écrits* à la *période* napoléonienne.

● LE PRIX LITTERAIRE 1981 DES LECTRICES DE « ELLE » a été décerné, dans la catégorie « roman » à José - André Lacour (« le Rire de Caïn », la Table ronde Ed.) et *dans* la catégorie « document » à « Moi, Christiane F... treize ans, droguée, prostituée », édité au Mercure de France et traduit de l'allemand par Léa Marcou.

● LES « CAHIERS DE PHILOSOPHIE », *publiés* par l'université de Lille-III, viennent de sortir un numéro spécial (n° 13) sur la philosophie du langage, avec des articles consacrés à Wittgenstein, Frege et Saul Kripke. (Ecrire au Domaine universitaire, B.P. 149, 59653 Villeneuve-d'Ascq. Le numéro : 30 francs.)

● L'INSTITUT MONDIAL DES HAUTES ÉTUDES PHENOMENOLOGIQUES tiendra son dixième colloque international à la Sorbonne, les 22 et 23 mai prochains, sur le thème : « Maurice Merleau-Ponty : le psychique et le corporel », et avec la participation de nombreux philosophes, parmi lesquels *Paul Ricœur*, François Laruelle, Henri Maldiney, Jacques Derrida et Anna-Teresa Tymieniecka.

● RECTIFICATIFS. — Le dernier numéro de « Mélanges », revue de l'Institut dominicain *des études orientales* du Caire, compte cinq cents pages et non pas cinquante, comme nous l'avons écrit par erreur dans « le Monde des livres » du 15 mai.

Dans ce même numéro, nous avons omis le nom de l'éditeur de « la Création littéraire », de Henry James, recueil de préfaces traduites et présentées par Marie-*Françoise Cachin*, *dont* a parlé B. Poirot-Delpech. Il s'agit de l'éditeur Denoël.

هكذا من الاصل

romans

On a enlevé le premier ministre

IL n'est pas sûr qu'on ait eu raison d'attendre le second tour de l'élection présidentielle pour publier ce roman. La réalité a bousculé la fiction. Les *premiers ministres ne sont plus* ce qu'ils étaient. Il n'empêche qu'il garde une saveur rétrospective *qui peut redevenir d'actualité*, pour peu que les nuages s'en mêlent.

Un premier ministre ne s'entend plus avec le président qui *l'a nommé. Il veut une autre poli*tique dans le cadre du même type de société. C'est une chanson qu'on vient d'entendre. Un gangster, aidé par un groupe terroriste d'extrême gauche, *s'évade avec deux de ses com*plices. Il s'appelle Faline, au cas où vous seriez sensible aux assonances. Leur mission consiste à enlever le premier ministre, qui, *lui, se nomme Charas. Ils le font.* Mais au lieu de remettre sa prise aux terroristes, Faline la garde pour lui et en fait la matière d'un chantage : grosse rançon et mesures d'assouplissement *dans les prisons.*

Les choses traînent, et Faline commence à débiter Charas en petits morceaux. Mais Charas est *un politicien habile et un dialec*ticien retors. Il retourne Faline qui, de tortionnaire, devient son *complice. Avec son aide, il s'éva*dera. Et, dès lors, le véritable combat, qui était aussi le véritable enjeu du rapt, le combat politique entre l'ex-premier ministre et le président, pourra commencer. Faline n'en sera pas récompensé. Témoin gênant, il *sera liquidé en Espagne, où il* s'est réfugié.

On aura reconnu au passage des emprunts à l'affaire Mesrine, descendu lui aussi dans des conditions quasi miraculeuses, à l'affaire Aldo Moro (Charas, de son lieu de détention, imagine *un procès que lui intenteraient* les terroristes rouges et au cours duquel il réglerait son compte à la caste *bureaucratique* et technocratique qui régente le pays).

On aura également à l'esprit le conflit qui vient d'opposer un ex-premier ministre et le président qui l'avait désigné.

Tout cela constitue un amalgame *plaisamment cuisiné, une* sorte de pot-bouille d'un certain nombre d'affaires plus ou moins odorantes qui ont récemment étonné l'opinion. Ou plus exactement de pot-pourri. Pourri étant bien le terme qui convient pour qualifier le climat où se déroulent ces diverses malfaçons et venant là, en outre, fort opportunément pour rappeler que l'auteur du *roman*, Jean Laborde, est aussi celui de cet excellent « polar » paru dans la Série noire voici quelques *années sous le* titre de *Mort d'un pourri.*

Jean Laborde, qui fut longtemps journaliste spécialisé dans les affaires policières et judiciaires, a bien retenu les leçons des maîtres *du* roman policier politique américain : les Dashiell *Hammett, Raymond Chandler* et Horace Mac Coy.

Il n'est pas d'usage, dans la relation de ce genre d'ouvrages, d'en divulguer toutes les surprises ni d'en révéler l'ultime suspense. Disons simplement, pour aiguiser la curiosité de l'éventuel lecteur, que le comportement du premier ministre Cha*ras n'est peut-être pas aussi* clair, aussi transparent qu'il semble le paraître, tant dans ses intentions que dans ses fluctuations.

Bref, qui a eu l'idée de l'enlèvement, qui en a organisé les péripéties, mis en place les complicités ? Qui était-il destiné à servir ? Et qui, finalement, a-t-il servi, en dépit des bavures et des « embûches » ?

Réflexion faite, c'est une lecture fort opportune, avant les prochaines élections législatives, pour se *rafraîchir (sic !)* la *mémoire.*

PAUL MORELLE.

★ L'EMBUCHE, de Jean Laborde, Robert Laffont, 356 p. Environ 62 F.

Une famille envoûtée

● *Les débuts ambitieux d'Alexis Salatko*

L*E Tigre d'écume* — la mer — joue un rôle assez mince dans cette *histoire*, l'histoire de trois enfants « écrasés » par leur père, avec lequel ils demeurent à peu près cloîtrés dans un manoir du Cotentin. Croit-on tout à fait aux brimades et aux sévices auxquels ce père condamne sa progéniture, vouée *au culte absolu des objets* légués par les ancêtres, un père à demi fou, qui oblige son aîné à vivre seul dans une tour isolée, les rats pour uniques compagnons et, martelant les heures, une antique et maléfique horloge ? Croit-on à l'amour d'Adèle *pour cet* Andréas qu'elle n'a qu'entrevu, gamine ? Croit-on qu'une jeune fille, la sœur d'Andréas, *soit capable*, celui-ci ayant mis fin à ses jours, de traîner son corps d'homme loin sur la grève et de le réduire en cendres par l'essence et le feu ? Pas sûr.

Tout est étrange dans ce récit, dont la construction même déroute, deux pas en avant dans le temps, dix pas en arrière, le présent catapulté sur le passé, ou l'inverse, les « enfants » saisis tantôt à l'âge adulte et tantôt *dans leurs jeunes années*, lorsque commence, contre le père, une révolte intimement mêlée d'amour. Ce n'est pas la faute de l'auteur si son éditeur l'accable de références excessives, Edgar Poe, Stevenson, Ann Radcliffe, Horace Walpole ; chez ceux-là, on décolle du réel sans s'en apercevoir, projeté dans un autre univers auquel on se met à croire *dur comme fer. Ici*, une espèce d'envoûtement joue également — question de style — mais on baigne, dès le départ, dans l'irréalité la plus totale, et si la banale réalité, par hasard, vient à s'y introduire, elle le fait comme interrupteur de tension, et l'enchantement cesse. On sort moulu de ce livre ambitieux, *déroutant*, pas tout à fait raté, pas complètement réussi, chargé de qualités suffisantes pour qu'on attende l'auteur au tournant de son second livre, avec sympathie.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ LE TIGRE D'ECUME, d'Alexis Salatko, Gallimard, 290 p. Environ 69 F.

L'histoire des sans-histoires

(Suite de la page 19.)

PERRAULT n'a jamais fait mystère de ses opinions d'extrême gauche. Les rapports de classes lui *apparaissent, au niveau du bourg, aussi « simples » que dans le Capital*, et le capitalisme lui semble n'avoir laissé aux travailleurs que des « miettes ».

Mais il n'est pas question, pour lui, de nier l'apport de ces miettes et le « boom » des années 60. La télévision, avec tous ses défauts, a entraîné une *« révolution plus foudroyante »* que le passage de la charrue médiévale au tracteur. Elle a ralenti l'exode rural, mis le monde entier à portée de regard *et de compréhension. Désormais, la planète éclipse le village.* Les grandes émotions viennent d'ailleurs. Les grandes décisions aussi, hélas ! Pour prix d'avoir *rejoint leur siècle en moins de vingt ans, les habitants de Sainte-Marie ont perdu la* maîtrise de leur destin immédiat et une part de leur identité.

Quelle identité ? Dès que l'on tente de cerner une mentalité, on a vite fait de manier le stéréotype paternaliste ou raciste. Perrault évite ce péril, sans tomber dans le chauvinisme de l'« horsain » adopté. Il se borne à observer que le Cotentinois a la fibre conservatrice. Le fantasme antirouge a prise sur lui plus qu'ailleurs. Procédurier, il l'est indéniablement, comme *s'il perpétuait en procès l'héritage viking des duels à mort.* Le sexe, il le traite un peu comme nos aïeux l'Alsace-Lorraine : il y pense tout le temps, et n'en parle jamais.

Il y a du Britannique, en somme, dans sa réserve de qui n'en pense pas moins. Mais la litote, que les Parisiens savourent outre-Manche, ici ils l'appellent renfrognement de culs-terreux madrés. En parfait Normand d'honneur, Perrault fait litière de ces sarcasmes, qui ne jugent en vérité que leurs auteurs. Il combat, du même coup, les clichés que les grands écrivains de la région ont contribué à répandre.

Contrairement à une impression courante que détruit *utilement Yves Jacob, dans les Grands Moments de la littérature normande du dix-huitième siècle à nos jours* (Charles Corlet édit.), la Normandie a donné le jour à un grand nombre d'écrivains considérables : *Allais, Barbey d'Aurevilly*, Bernardin de Saint-Pierre, Breton, Drieu, Flaubert, J.-J. Gautier, Gide, Grainville, Limbour, Maupassant, Mirbeau, Queneau, Salacrou, La Varende... En ce qui concerne le Cotentin, ce dernier et Barbey d'Aurevilly ont souligné à l'excès une superstition et un esprit chouan dont seul le sud de la presqu'île donne encore des signes...

P*OUR l'heure, le problème posé aux compatriotes de* Perrault est de préserver leur atavisme de bons vivants travaillant dur, contre des décisions venues de Bruxelles, ou de plus loin encore. *Déjà*, pendant les deux dernières guerres, ils ont fait l'expérience de cette mauvaise farce que l'histoire joue aux humbles en les plaçant à distance dans des situations inintelligibles et dont le seul devoir clair est de réchapper par tous les moyens.

C'est cette lutte quotidienne pour la vie, tantôt dramatique, tantôt gaie, toujours prise avec un humour insoupçonnable du dehors, que Perrault nous raconte jour après jour, foyer après foyer. *La chasse au petit fait vrai à travers dix siècles de* destins inaperçus, au-delà des idées et des images reçues, prend le rythme haletant d'un suspense romanesque, sans prétendre jamais à l'exhaustivité des historiens de profession.

Un pays méconnu se laisse entrevoir, à l'égal d'un personnage de fiction, et se replie derrière le réseau serré de ses haies gorgées d'eau. En écrivain accompli, Perrault illustre le mot fameux de Paulhan : *« Les gens gagnent à être connus. Ils y gagnent en mystère. »*

BERTRAND POIROT-DELPECH.

★ LES GENS D'ICI, de Gilles Perrault. Ed. Ramsay, 466 pages, environ 69 F.

هكذا من الأصل

essais

L'esprit de mai 1968

(Suite de la page 19.)

Mais si, au vrai, en recourant au mot « Dieu » (et « Dieu » n'est jamais qu'un pseudonyme) « *l'homme, précisément, désignait une dimension en lui qui, parce qu'elle transcende le social historique, seule pourrait lui donner un sens* » ?

Il a fallu que Sartre meure « *inécouté* », comme le notait, avec pertinence, tout récemment, *le Nouvel Observateur*. Parce qu'il surprenait et déroutait certains, on alla jusqu'à insinuer qu'il n'avait pas réellement dit ce qu'il avait non seulement dit en propres termes, mais exigé qu'on publiât tel quel. Et quoi donc ? Que l'homme est encore en quête de sa finalité et qu'il y a en lui une « *dimension d'obligation* », une « *contrainte intérieure* ». Autrement dit : nécessité d'une éthique.

Et nous en arrivons là à ce mai 68 incroyablement présent dans l'actualité. C'est Michel Le Bris qui suggère qu' « *en mai 68 nous avons présenté quelque chose* » de l'essentiel : c'est J.-P. Dollé qui, consacrant son avant-dernier chapitre au « *style du temps : mai 1968* », prononce : « *Le désir révélé par moi n'a pas encore trouvé sa traduction.* » C'est Renée et Roger Massip, dans leurs *Passants du siècle*, qui constatent les « *incalculables effets* » de mai 68, encore inaperçus, ces effets souterrains mais irrésistibles. C'est Dominique Desanti, dans son *Chemin du Père*, qui se remémore le « *tourbillon* » de mai et cet « *homme-flamme* » que Vic rencontra, la première « *nuit des barricades* ». « *Révolution imaginaire* », dit-elle ? Mais non ! Et en dépit des ricanements, le 29 avril dernier, de Mme Saunier-Seïté sur l'« *utopie de 48* » qui aurait « *exhibé ses haillons en 68* », pas mort, qu'on le sache, l'esprit de mai 68. Tôt ou tard on s'en apercevra.

HENRI GUILLEMIN.

★ DANSER MAINTENANT, de Jean-Paul Dollé. Grasset, 189 pages. Environ 39 F.

★ LE PARADIS PERDU, de Michel Le Bris. Grasset, 367 pages. Environ 69 F.

La lucidité prophétique de Manuel de Diéguez

● ***Un regard incisif sur le fondement des religions.***

Il est des livres qui dispensent une pensée toute faite et d'autres, beaucoup plus rares, qui stimulent le lecteur et l'incitent à penser par lui-même : tels sont ceux de Manuel de Diéguez, philosophe exigeant, solitaire et résolument non conformiste.

Certes, chacun de ses travaux antérieurs — je pense, en particulier, aux onze cents pages de *la Caverne* (Gallimard, 1974) — a suscité un débat important, mais seulement parmi les « spécialistes ». *Il ne devrait plus en être de même avec l'Idole monothéiste* : cette fois l'ouvrage est aisément lisible par tous et touche de près bien des sujets d'actualités.

Dans *la Caverne*, M. de Diéguez proposait une analyse religieuse de la science et montrait comment la rationalité occidentale reposait sur la croyance mythique en de prétendues « lois de la nature » inventées pour *les besoins de la vie quotidienne*.

Poursuivant dans cette voie démystificatrice, *l'Idole monothéiste* nous offre, cette fois, une *analyse scientifique des religions* et en particulier du christianisme. Utilisant la méthode généalogique chère à Nietzsche, M. de Diéguez s'efforce de remonter au phénomène qui fonde toute religion : le sacrifice. Et de considérer celui-ci dans sa matérialité pure : qu'il soit juif ou aztèque, grec ou gaulois, qu'il soit *entouré de belles paroles ou d'élégantes cérémonies*, le sacrifice est avant tout un meurtre, *l'offrande d'une victime expiatoire ou propriatoire dont la mort servira aux vivants.*

Le christianisme, à cet égard, n'échappe pas à la règle. Simplement on retrouve, dans le sacrifice du Christ, que la messe a pour fonction de répéter un *certain nombre d'aspects contradictoires que la théologie s'est efforcée de transformer en mystères*, sans que la raison y retrouve son latin. D'abord la victime (Jésus) est offerte par des « déicides » (les juifs), que Dieu maudit au lieu de les récompenser. *Ensuite, elle est tuée* sans être à proprement parler assassinée — puisqu'elle est mangée par le fidèle sous la forme de l'hostie. Enfin, et surtout, comment peut-elle être mise à mort lors de chaque sacrifice puisqu'elle est — par définition — *immortelle* ?

En fait, répond M. de Diéguez — qui s'y connaît en théologie et vous cite, à tout bout de champ, Isidore de Péluse et Honorius d'Autun ! — toutes ces contradictions s'expliquent. Elles disparaissent si l'on regarde le *sacrifice sous l'angle de sa fonction*. Et cette fonction est essentiellement politique : la structure du sacrifice n'a pour but, selon lui, que de ramener les masses dans l'obéissance, en leur expliquant que la souffrance est la loi du monde, en exaltant le martyre des sacrifiés et en enjoignant aux survivants de se *soumettre aveuglément*, tant aux pouvoirs temporel qu'aux pouvoirs spirituels.

Seul cet enjeu politique permet de comprendre la violence des querelles qui, de saint Anselme jusqu'à l'encyclique *Mysterium fidei* (Paul VI, 1965), n'ont *pas* cessé de tourner autour du dogme de la présence réelle du Christ dans l'eucharistie : l'Eglise, de ce point de vue, ne peut être que matérialiste, car si le Christ n'était pas matériellement présent dans l'hostie, le sacrifice cesserait d'être un *meurtre et perdrait du même* coup toute efficacité.

Cette analyse impitoyable — mais qui sait éviter les facilités de la polémique — a évidem*ment, elle-même, des conséquen*ces politiques. L'idéologie de l'Etat moderne, forgée par Kant, Hegel et Marx, n'est, selon Diéguez, qu'un avatar de l'idée (ou de l'idole) monothéiste : dans la nouvelle Trinité, l'Etat joue le rôle du père, le peuple celui *du Fils et la justice sociale celui* de l'Esprit... En pratique, la croyance en la nécessité magique du sacrifice n'a jamais été aussi grande, et l'apocalypse nucléaire constitue, à notre horizon, la forme la plus complète d'auto-immolation qu'on puisse rêver.

Mais laissons le lecteur découvrir par lui-même la critique que Diéguez fait de ce qu'il appelle la société concentrationnaire. L'important, ici, me paraît être ailleurs. D'abord dans le fait qu'à notre époque de retour du *sacré où les intellectuels* ne cessent de se battre pour ou contre la religion sans bien savoir de quoi ils parlent, Manuel de Diéguez est le premier à se demander si la religion est vraie — et rien de moins.

Ensuite, à la différence des *anticléricaux de jadis* (Voltaire, Renan), Diéguez n'attaque pas les conséquences morales de la religion, mais son fondement métaphysique, le dogme de la transsubstantiation. Et la doctrine qu'il élabore à partir de cette critique authentiquement *philosophique, bien loin de nous* faire retomber dans un positivisme simplet, mériterait plutôt le nom de spiritualisme athée.

Mais, faut-il donner des étiquettes à cette quête douloureuse et passionnée qui n'est autre que la quête de l'intelligence même ? *Si j'ajoute* que Manuel de Diéguez est un merveilleux écrivain, qui sait rompre le tissu de sa dissertation par la fantaisie d'un dialogue ou d'un pastiche, alors on comprend pourquoi je vois en lui l'homme d'une lucidité prophétique — ce *qui* est, peut être, à notre époque, la qualité la moins répandue qui soit.

CHRISTIAN DELACAMPAGNE.

★ L'IDOLE MONOTHEISTE, de Manuel de Diéguez. PUF, 264 pages. Environ : 35 F.

correspondance

Guy Scarpetta répond à Philippe de Saint-Robert

L'article que Philippe de Saint-Robert a consacré à l'« Eloge du cosmopolitisme », de Guy Scarpetta (Grasset), dans « le Monde des livres » du 24 avril a suscité, de la part de cet auteur, la réponse que nous publions ci-dessous, suivie de la réplique de Philippe de Saint-Robert.

CONNAISSANT le nationalisme chatouilleux de M. de Saint-Robert, je ne m'attendais certes pas à être traité avec complaisance. Mais de là à une telle exécution sommaire, reposant sur un ensemble d'amalgames, de falsifications et de caricatures, il y a une marge — *que n'explique pas seulement* l'ardeur des passions en jeu.

Amalgames : lorsque M. de Saint-Robert, par exemple, me crédite de thèses qui appartiennent à d'autres livres que le mien, et qu'il m'accuse d'avoir « recopiées » purement et simple*ment. Ayant publié mon livre* trois semaines après celui de B.-H. Lévy, dois-je réellement expliquer qu'il m'était impossible de lire ce dernier, de le « recopier », en un livre de 320 pages, pour qu'il soit écrit, imprimé, corrigé, relu, tiré et diffusé dans un tel délai ?

Une telle accusation prêterait plutôt à rire (et je signale d'ail*leurs que mon livre était* écrit avant celui de Lévy — notre éditeur commun peut en témoigner). Je dois aussi signaler que mon livre contient, sur ces 320 pages, une ligne consacrée à Mounier, et une phrase concernant Uriage : y voir, comme M. de Saint-Robert, la *marque* de la « fondation d'une école » ou de la « naissance d'une coterie » ne me semble guère relever que d'un obscur fantasme de complot.

Falsifications : dans le fait, par exemple, d'avoir délibérément tronqué un passage de mon livre concernant Taine, pour laisser entendre que je déduirais l'antisémitisme de ce dernier de telle appréciation sur... La Fontaine ! Si l'on se rapporte au passage en question (p. 30), on y verra que j'argumente mon appréciation sur Taine d'une citation, d'ailleurs assez connue, où celui-ci oppose la littérature des « races aryennes » (« épopée colorée ») à la littérature des « races sémitiques », pour trouver chez ces « races » une tendance à « l'action fanatique et bornée ». Supprimer cette citation pour mieux dauber la gratuité de mon jugement me semble relever, on en conviendra, d'un strict procédé de manipulation.

Caricature : dans le *fait* de traiter de « francophobe » un essai qui, au contraire, distingue *explicitement* (pp. 23 et 24) entre la xénophobie française, son repli et son obsession du terroir, et la France d'accueil, de rayonnement et d'ouverture, en laquelle je me reconnais sans aucune réserve.

Caricature, surtout, dans le fait *de réduire au statut de simple* « pamphlet » idéologique un livre qui, à propos de Pound et de Joyce, d'Artaud et de Kafka, de Beckett et de Pasolini, de Sollers et de la grande peinture américaine des années 50-60, étudie dans le détail comment tout un pan de l'art et de la littérature moderne, à l'encontre des mythologies de l'« enracinement » et des valeurs « *du sang et du sol* », dégage au contraire une pensée de l'inappartenance, de l'exil, de la rupture avec les valeurs nationales ou collectives, un sens du brassage des cultures, du dialogue, de la confrontation et de l'enchevêtrement des langues.

La thèse centrale de mon livre est que les frontières nationales ne sont pas des limites cultu*relles* ; je rappelle que le surréalisme fut un phénomène international, que le Bauhaus rassembla des artistes venus de différents pays et dut, sous la pression du fascisme, émigrer et se recomposer ailleurs, etc. Tout cela, qui est au cœur de mon livre, et sans quoi l'on ne comprend *rien* à la culture de ce siècle, est purement et simple*ment évacué par M. de Saint-*Robert, traité de « cosmopolitisme élitiste », et rejeté d'une chiquenaude — on appréciera.

Caricature, enfin, lorsque je dégage, dans l'œuvre et la pensée de Soljenitsyne deux axes — l'un, « slavophile », enraciné, *replié sur des valeurs strictement* « russes », et l'autre (celui, par exemple, du « Discours de Stockholm ») où Soljenitsyne évoque la « littérature mondiale » *comme reflétant « l'unité* grandissante de l'humanité », dans une visée ouvertement universaliste, — M. de Saint-Robert s'en sort en réduisant cette analyse, que je développe longuement, de façon argumentée, à ce qu'il nomme une « *récupération entortillée* »...

On comprendrait mal un tel acharnement à réduire la portée de mon livre, et à le caricaturer si grossièrement, si M. de Saint-Robert ne laissait parfois percer le bout de l'oreille — *et* là, ça devient assez grave. Ecrire que le pétainisme « *n'a jamais été une idéologie* », mais seulement une « *capitulation* », c'est nier l'évidence historique et s'aveugler dangereusement (dans quel but ?) sur ce qui traîne encore *de pétainisme autour de nous.*

Désigner les valeurs de « diaspora » comme les valeurs « paroxystiques » de quelques « privilégiés » sonne comme un écho à de très anciennes et très douteuses accusations, qu'on aurait pu croire révolues, et qui *ne disaient* pas autre chose, et pas avec d'autres mots, aux heures les plus noires de notre histoire.

Quant à reprocher à ma conception de l'« enracinement » (décrétée « stérile ») d'ignorer une « évidence » issue de la « nature » (« *sans racines, point de fleurs, point de fruits* »), je demande simplement qu'on songe à ce que cela peut signifier pour des juifs, des immigrés, des enfants d'immigrés (ceux qui, comme moi, métèques sans racines, se voient du coup exclus) ; *à ce que cela peut signi*fier, aussi, pour tous ces artistes, de Joyce à Beckett, qui choisirent l'exil, l'assumèrent, et vouèrent leur vie à s'arracher de la langue et du petit coin de terroir où la « nature », par hasard, les fit naître. Ceux-là, si l'on suit jusqu'au bout la logique de M. de Saint-Robert, ne sont que des individus « contre nature ». Rien *n'est très préoccupant, évidem*ment, tant que ce type d'idéologie ne sort pas du cadre d'un magazine littéraire ; mais qu'on pense un instant aux effets qu'une telle logique a pu produire lorsqu'elle a trouvé, dans certaines circonstances, à s'incarner politiquement.

C'est même en pensant à cela, en partie, que j'ai pris la décision *d'écrire cet Eloge du cosmopolitisme*. L'article par lequel M. de Saint-Robert a tenté de l'enterrer me laisse penser, hélas ! que le mal est encore plus profond et plus répandu que *je ne pouvais* l'imaginer. — G. S.

C'EST ainsi : M. Scarpetta reprend tous les thèmes de B.-H. Lévy — sur Vichy, sur Uriage, sur le « fascisme français », sur Mounier, etc., — *et il n'est pas nécessaire que* certaines phrases soient écrites quinze fois pour en manifester l'évidence. M. Scarpetta fait lui-même remonter son admiration et son allégeance à l'endroit des thèses de B.-H. Lévy à la publication du *Testament de Dieu. Quant à Philippe* Sollers, il le cite rien moins que trente-cinq fois au seul chapitre III de son ouvrage !

La phrase que M. Scarpetta *écrit sur* Taine et La Fontaine existe parfaitement par elle-même, et si je l'ai citée, c'est que le procédé consistant à déduire abusivement une chose d'une autre est utilisé à maintes reprises.

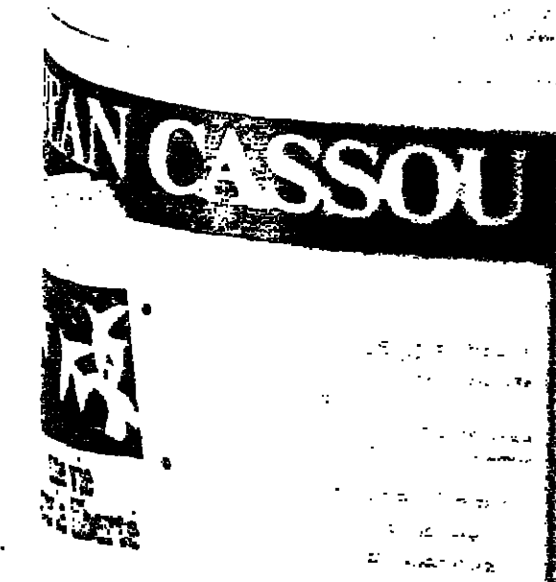
La francophobie de M. Scarpetta est tellement évidente qu'il s'en prend aux choses les plus innocentes et les moins susceptibles de le déranger dans sa propre démarche : ainsi l'Année du *patrimoine*, l'existence d'un haut comité de la langue française ou d'un Festival de la chanson française introduisent des pages interminablement acrimonieuses dans un ouvrage qu'il veut nous présenter comme relevant de la pure philosophie. Une phrase de Sollers — « *J'écris quant à moi pour dénoncer ce qui est* français » — est reli*gieusement reprise et développée.*

Je répète que toutes les considérations idéologiques qu'on fait actuellement sur le pétainisme sont absurdes : si Pétain a des modèles dans l'histoire ou la littérature, il faut les chercher du côté d'Isabeau de Bavière *signant le traité de* Troyes, ou du côté de ce colonel anglais mis en scène par Pierre Boulle dans *le Pont de la rivière Kwaï.*

M. Scarpetta, qui ferait un détestable botaniste, ne nous explique toujours pas comment un arbre, ou n'importe quelle plante, pourrait croître et fructifier sans racines. En revanche, on peut toujours couper une branche *ou une fleur* pour la mettre dans un vase : c'est un exercice esthétique dont on n'a jamais prétendu qu'il fût « contre-nature ».

Le judaïsme, qu'évoque ici M. Scarpetta, est une appartenance comme une autre, et, de *tous les nationalismes* qui se manifestent aujourd'hui, ce n'est assurément pas le moins bruyant. Il a abouti au sionisme, qui fut la recherche puis la prise d'une terre aux *dépens d'un* autre peuple. Curieusement, ceux qui dénoncent à qui mieux mieux les fantasmes de la terre sont des plus discrets quant à leur exercice en Palestine. Enracinement, quand tu nous tiens !

P. S.-R.



هكذا من الاصل

société

Du bon usage de la mort

● *Les sciences sociales face à l'Au-delà*

L'HISTOIRE de la mort est toujours à la mode. Il y a quelques années, Philippe Ariès lançait le thème avec un court essai, vite repris et amplifié dans un énorme volume, *la Mort en Occident*. Aujourd'hui, le sujet persiste et s'installe au cœur des sciences humaines françaises, comme le prouvent deux livres : *Politiques de la mort*, de Pascal Hintermeyer, et *l'Espace de la mort*, de Michel Ragon. Le dernier numéro du *Débat* (n° 12, mai 1980) est lui aussi largement consacré au trépas et à ses représentations sociales puisqu'il inclut, simultanément, un article de Jean-Pierre Vernant sur la mort grecque, un autre de Michel Vovelle sur le deuil bourgeois, un troisième de Norbert Elias sur la solitude du mourant dans la société moderne.

Mais s'agit-il vraiment d'une mode, au sens d'un goût superficiel et passager ? C'est peu probable. Le monde intellectuel est ici aux prises avec un problème fondamental tant le statut de la mort et ses représentations changent vite dans les sociétés industrielles. Certes, on meurt de moins en moins de maladie et de plus en plus de vieillesse — le taux de mortalité infantile est en train de passer, en Europe occidentale, au-dessous du seuil de 1 % des naissances, — mais, paradoxalement, on pressent désormais que l'allongement de la vie humaine au-delà d'une certaine limite théorique (cent dix ans) est impossible. Ce mur physiologique n'a pas bougé dans le courant des deux derniers siècles. On n'oserait plus, aujourd'hui, rêver, comme Condorcet à la fin du dix-huitième siècle, de progrès médicaux menant à l'immortalité. La réflexion sur les attitudes face à la mort est donc un sujet important. Elle n'est pas toujours bien conduite.

L'Espace de la mort, de Michel Ragon, sous-titré « *Essai sur l'architecture, la décoration et l'urbanisme funéraires* », n'est qu'une longue promenade à travers les rites mortuaires de tous les peuples et de tous les temps. Dépourvu de réelle ligne directrice — on n'ose pas parler d'argumentation, — il nous entraine dans un vaste cimetière baroque où voisinent pyramides égyptiennes et calvaires bretons, crématoires romains et tombes républicaines. Il est bourré de faits étranges et intéressants, il ne va pas au-delà de l'anecdote, et l'on a un peu l'impression que sa seule fonction est de satisfaire l'éternel goût du macabre.

Politiques de la mort, de Pascal Hintermeyer, est un essai plus modeste, presque une monographie. C'est une analyse détaillée et systématique des mémoires envoyés, en 1800, en réponse à un concours lancé par le ministère français de l'Intérieur, sur la nécessaire réforme des pratiques funéraires au lendemain de la Révolution. De tous les départements, fonctionnaires, hommes de loi et petits savants, racontent leur vision de l'enterrement idéal : rationnel, édifiant, mais bon marché.

La période est magnifiquement choisie : la France, en rupture, cherche un nouvel équilibre moral. Elle a du mal à définir un rituel de la mort adapté à sa nouvelle vision de l'Au-delà, beaucoup plus floue que la vision chrétienne : la mort est de moins en moins un passage et de plus en plus un terminus.

L'ouvrage de Pascal Hintermeyer, écrit sur un ton docte, et par là même non dépourvu d'un humour involontaire, « glacé et sophistiqué », rate cependant l'essentiel. Toute sa problématique tourne autour de la socialisation, de l'étatisation des rites mortuaires. Il ne place pas au cœur de sa réflexion ce phénomène capital qu'est l'abandon du paradis.

Moins importants que les livres d'Ariès, Chaunu et Vovelle sur l'Au-delà, ces deux essais font ressortir le défaut habituel de la recherche sur la mort. On dirait que les historiens qui écrivent aujourd'hui sur ce sujet des centaines, et parfois des milliers de pages, ne le prennent pas, au fond, au sérieux. L'histoire de la mort arrive, bonne dernière, après celles de la folie, de l'enfance, des villes, des transports, des finances publiques, de la sexualité... C'est un thème parmi d'autres, ni plus central ni plus déterminant. La mort est étudiée dans ses représentations, reflets d'autres évolutions, et non comme l'axe autour duquel s'organise l'ensemble des structures mentales. Petit défaut de la nouvelle histoire qui, s'intéressant à tout, refuse de choisir, dans la masse des faits observés, un, deux ou trois points forts qui conditionnent le devenir humain.

Il suffit de relire *la Cité antique*, de Fustel de Coulanges (récemment rééditée en fac-similé par un petit éditeur du Var), pour saisir l'insuffisance des travaux récents sur l'Au-delà. Ce livre étonnant, qui inspira l'école sociologique française de la fin du dix-neuvième siècle, s'ouvre par un chapitre intitulé « Croyances sur l'âme et sur la mort ». Fustel fait ainsi découler des conceptions religieuses toutes les institutions familiales et jusqu'à la nature du droit de propriété. Il y a là une méthode dont la cohérence et l'ampleur valent bien celles du marxisme.

EMMANUEL TODD.

★ L'ESPACE DE LA MORT, de Michel Ragon, Albin Michel, 340 pages. 69 F environ.

★ POLITIQUES DE LA MORT, de Pascal Hintermeyer, Payot, 180 pages. 69 F environ.

★ LA CITÉ ANTIQUE, de Fustel de Coulanges, deux volumes, 488 pages, 83120 Plan-de-la-Tour.

Un fier métier

LA mort n'a pas à se plaindre. Les écrivains parlent d'elle avec tout le sérieux qui convient. Mais, la plupart du temps, ils l'approchent sous l'angle historique ou sociologique. Marcel Clébant, lui, prend la faucheuse par le manche, avec *Une vie pour les morts*.

Il nous retrace la carrière de Jérôme Lambert, croque-mort émérite. Passer son séjour sur terre à mettre les autres dessous, drôle de métier... Mais attention : Jérôme avait de qui tenir. Lambert senior, déjà dans la carrière, était un artiste. Il faisait lui-même ses cercueils, après avoir choisi, sur pied, les plus beaux chênes. Jérôme a vu, petit à petit, se créer une entreprise. Au fil des ans, son menuisier spécialisé de père s'est transformé en entrepreneur de pompes funèbres, fier de son travail et de sa réussite.

Oh ! il ne l'a pas volée. Il a même dû soutenir une guerre économique contre le Borniol du coin, une guerre avec ses communiqués, son espionnage, ses uniformes et son art d'occuper et de tenir le terrain. Sa modeste maison s'est imposée.

C'était le bon temps, l'avant-guerre. La mort allait alors son pas de sénateur. On avait encore le loisir de choisir son moment pour prendre congé. En général, les vieillards partaient après une fête. Ils avaient revu tout leur monde, fait leurs comptes, ou leur comptant. Ils pouvaient tourner la page. On leur faisait un bel enterrement, avec tout un cérémonial, des tentures, une veillée, un banquet. Ah ! les funérailles de naguère...

A présent, la mort va vite. Ou alors, elle est aussi indésirable qu'un travailleur émigré en grande banlieue. Les cadavres sont interdits de séjour.

Lambert se souvient. La mort, il ne connaît qu'elle. Il sait qu'elle travaille volontiers par séries. Un jour, c'est le tour des Léon. Un autre, celui des gros. Ou alors, les trépassés habitent tous au numéro 25 de rues différentes... Ou bien ce sont les architectes qui tirent leur révérence. La mort joue son loto, imprévisible comme une vieille dame lunatique. Lambert vous explique même comment l'éviter, en fin de parcours, si vous n'êtes pas trop pressé de lier connaissance.

Un fier métier, finalement, croque-mort. Et un fier croque-mort, ce Lambert.

CLAUDE COURCHAY.

★ UNE VIE POUR LES MORTS, de Marcel Clébant, Stock, 304 p. Environ 59 F.

Truands et mercenaires

● *Une enquête de Serge Ferrand sur les hommes de main*

ENTRE l' « homme-singe » et l' « homme-loup » se glisse, semble-t-il, l' « homme de main ». C'est du moins ce que semble démontrer Serge Ferrand, qui, à l'aide d'interviews bien aiguisées, dissèque en deux cent quatre-vingts pages cet intéressant humanoïde trop souvent ignoré.

Qualités requises de l'homme de main : force physique, adaptation aux différentes formes de combat, domination mentale et sens de l'amitié. Voilà qui ne s'oppose pas à ce que dit l'encyclopédie Larousse qui le donne pour « *homme d'action, hardi et décidé* ».

Truands reconvertis, mercenaires en quête d'une guerre-guêpier, jeunes têtes brûlées voulant donner à leur vie des saveurs et des goûts nouveaux, les hommes de main, si l'on en croit Serge Ferrand, sont très à la mode cette dernière décennie. Et comme « à cœur vaillant rien d'impossible », on rencontre ces messieurs en gardes du corps effectuant des protections rapprochées, en videurs de boîtes de nuit, en trieurs de Japonais chez Vuitton, en récupérateurs de prostituées en fuite, en briseurs de grève. Sans oublier les quelques petites spécificités qui sont les leurs : tabassage à la carte, recouvrement musclé de dettes « oubliées »...

Le « fromage » est devenu si gros qu'une école propose de former n'importe quel candidat par correspondance en vingt leçons.

Et puis, les employeurs sont si sympathiques ! Hommes politiques, multinationales, industriels, gouvernements. Le plus intéressant reste l'escorte de princes arabes dans les palaces et les boîtes à la mode. A cause des pourboires !

Il existe un quota du labeur : 600 francs par jour pour expulser d'une usine un piquet de grève ; 500 francs pour le tabassage d'un gardien de parking ; 5 000 francs pour celui d'un P.-D.G. ; et 250 francs pour faire régner la gentillesse et la courtoisie dans une boîte de nuit.

L' « homme de main » employé par une des multiples sociétés de protection existantes sur la place a droit au chômage et à l'assurance-maladie. Pourtant, cette profession, comme toutes les autres, est atteinte par l'exécrable revendication. Comme le dit un ancien : « *Il faut les comprendre les jeunes... Il faut qu'ils achètent leur bifteck aussi. Les agences de protection, c'est une solution, mais il y a une chose qui cloche. T'es une merde, et on te prend pour faire la merde ! Douze balles de l'heure pour douze heures obligatoires, alors que la femme de ménage est payée vingt-cinq balles de l'heure.* »

Certes, on peut s'en sortir avec les « contrats spéciaux » non déclarés. Mais tous les hommes de main de Serge Ferrand, en principe, se refusent à tuer. A moins que, bien sûr, comme l'avoue l'un d'eux : « *S'il y a beaucoup d'argent, si c'est un étranger, un arabe ou un communiste, on peut en discuter !* »

En réalité, rien de ce qui est humain ne peut laisser indifférent un homme de main bien né. Ils sont souvent mariés, ont des enfants et de la « mentalité ». Et, comme le dit Gilbert, un « vieux de la vieille » : « *En définitive, ce que j'aime, c'est les petites femmes, la verdure et mon chien.* »

MARTIN MONESTIER.

★ LES HOMMES DE MAIN, de Serge Ferrand, Albin Michel, 288 p. Environ 49 F.

lettres scandinaves

Les vieux jours du vagabond Hamsun

● ***A travers ses carnets de l'après-guerre***

LES lecteurs habituels des romans de Knut Hamsun précédemment réédités par les éditions Calmann-Lévy (1) risquent fort d'être surpris par *Sur les sentiers où l'herbe repousse*. Il s'agit, en effet, non pas d'un *roman mais* d'une sorte de journal que l'écrivain norvégien tint au lendemain de la seconde guerre mondiale. Accusé d'avoir, aux côtés de Quisling et de bien d'autres, collaboré avec les Allemands, Hamsun avait été arrêté. En raison de son grand âge (il avait quatre-vingt-six ans en 1945), les autorités norvégiennes se montrèrent clémentes et ne mirent pas en prison le lauréat du prix Nobel 1920 qui fut néanmoins assigné à résidence dans un hospice de vieillards.

On pourrait donc attendre que ce texte, rédigé pendant les années de « détention », soit un plaidoyer ou une tentative de justification. Il n'en va pas ainsi parce que Hamsun est d'abord un écrivain. Sans affectation aucune, il décrit son environnement : la nature bien sûr, puisque c'est elle son berceau et son âme, les gens qui l'entourent, croqués sur le vif, des souvenirs lointains, images fugitives mais précises des nombreux voyages de cet infatigable vagabond.

Hamsun finit par devenir lui-même un personnage dans ce récit peu commun. Il évoque les déboires de sa vieillesse (avec son corps qui ne suit plus la cadence et le trahit parfois), l'ostracisme dont il est victime, lui le « prisonnier politique ». Il écrit quelque part : « *Je ne suis ni haï ni méprisé. Et c'est bien. Le cas échéant, cela m'aurait été parfaitement indifférent. Je suis si vieux.* » Désespoir ? Bien sûr, Hamsun souffre d'avoir été obligé de quitter la ferme où il vivait, ses livres, sa liberté d'aller et de venir. Mais que lui importe finalement : sourd, presque aveugle, il a encore la chance de pouvoir écrire.

Il prendra quand même deux fois la plume pour se défendre. La première fois, en juillet 1946, il proteste auprès du procureur général chargé de son procès (qui n'en finit plus d'être repoussé) contre son séjour forcé dans un établissement psychiatrique. La deuxième fois, lors du procès en décembre 1947, il lit un texte où, sans renier aucun de ses écrits de collaboration, il explique : « *J'écrivais pour empêcher les jeunes norvégiens en état de porter les armes de passer pour des provocateurs aux yeux de la puissance occupante, en pure perte, uniquement pour leur propre destruction et leur*



★ *Dessin de CAGNAT.*

propre mort. » Justification *a posteriori* que l'on lira sous d'autres plumes et en d'autres pays, à l'heure des jugements.

Ce texte de Hamsun est suivi d'une postface du traducteur Régis Boyer, qui connaît parfaitement l'auteur (c'est en effet à lui que l'on doit l'essentiel des nouvelles traductions publiées). Celui-ci examine les motivations qui poussèrent Hamsun à adhérer au national-socialisme allemand. Il rejette à juste titre la thèse dite « psychanalytique » du père cruel qui aurait fait souffrir l'enfant Hamsun. Celle de la haine de l'Anglo-Saxon, vu comme un représentant du progrès destructeur, tient mieux le coup mais ne suffit pas à tout expliquer. Pour sa part, Régis Boyer nous propose de remonter carrément au Moyen Age pour tenter de mieux comprendre la pensée politique hamsunienne. C'est aller, à notre avis, bien trop loin.

Tout se passe comme s'il fallait en quelque sorte excuser les convictions de l'écrivain norvégien, « *mené par Dieu sait quelles rêveries séniles, gâtisme bien explicable (...) ou misère psychologique à retentissements mentaux* », affirme le traducteur, qui souligne, contradictoirement, plus loin, « *l'irrépressible goût de vivre, le robuste appétit de vivre* » du presque nonagénaire. Knut Hamsun n'a jamais été gâteux, ni fou, quant à ses choix. Admirateur convaincu de Hitler, en qui il voyait un « *réformateur du plus haut rang* », il adhéra lucidement aux idées du national-socialisme sur des bases politiques qu'il ne cessa d'expliciter. Dans ce cas, à quoi bon tenter de dépasser ou même de nier une pensée qui n'a jamais empêché Hamsun d'être un extraordinaire romancier.

BERNARD GÉNIÈS.

★ **SUR LES SENTIERS OU L'HERBE REPOUSSE, de Knut Hamsun. Traduit du norvégien par Régis Boyer. Préface de Manès Sperber. Postface de Régis Boyer. Ed. Calmann-Lévy, 256 pages. Environ 55 F.**

(1) Huit titres sont actuellement disponibles.

Les récits cruels de Lagerkvist

● ***Dans la lignée des grands écrivains du déchirement***

EN 1951, le prix Nobel de littérature était attribué à l'écrivain suédois Pär Lagerkvist, couronnant une œuvre d'une singulière résonance. On réédite aujourd'hui en un seul volume ses trois principaux récits auxquels ont été adjoints les *Contes cruels*.

L'ordre chronologique de publication ayant été respecté, le recueil s'ouvre sur *le Bourreau* (1933). Malgré une construction assez laborieuse, on y trouve en germe l'esprit d'un écrivain préoccupé de traiter à la fois le drame des consciences et celui des hommes, ces fétus de l'histoire. Le bourreau, puissant personnage, d'abord en retrait, apparaît à la fin du récit pour ce qu'il est réellement, c'est-à-dire « *un criminel condamné pour l'éternité* », une sorte de rédempteur des fautes de l'humanité, mais qui paie de son sang le droit de vivre, crucifié lui-même.

Avec *le Nain* (1944), le ton de Lagerkvist se dégage et gagne en ampleur, en vivacité. Le personnage principal, « haut de vingt-six pouces », terrorise l'entourage princier d'un château de la Renaissance. Vicieux, cruel, pervers, le nain en veut à toute la création, y compris à ses semblables. Incarnation de la cruauté venue de la nuit des temps, ce monstre aux aguets attend le moment propice pour déchiqueter ses proies. Sauveur d'un genre particulier, il commet le péché pour combattre le péché : lui aussi est un bourreau, mais qui édicte lui-même les règles de la justice. Lorsque son maître décidera de mettre fin à ses agissements meurtriers, le nain sait déjà qu'un jour ou l'autre on viendra lui ôter ses chaînes, car, dit-il : « *Je ne suis certainement pas destiné à rester ici pour l'éternité (...), mes services seront à nouveau nécessaires.* »

L'attirance de la crucifixion

Le destin semble donc l'emporter sur la volonté des hommes. Dans *Barrabas* (1950), on retrouve la même idée. Barrabas le bandit, c'est celui qu'on libéra pour crucifier à sa place le Christ. Rendu à la vie des hommes du commun, il s'éloignera du lieu de crucifixion pour y revenir, comme attiré par l'aimant d'un devenir inscrit sur les tables d'une loi invisible.

Comme nombre d'auteurs de la fin du XIXe siècle, Lagerkvist est obsédé par le déterminisme. Le relief de ses récits vient de « *cette cohorte d'illuminés et d'estropiés* » que forment ses personnages. Dans sa préface, Diane de Margerie restitue parfaitement la tension de cet univers, habilement entretenue par le décalage entre l'avant-scène, où se déroule un spectacle toujours cruel, violent, et la coulisse, où l'écrivain tisse les fils du doute. Aucun des récits de Lagerkvist ne s'achève vraiment : la porte de l'irrésolu, de l'infini, reste ouverte.

Les *Contes cruels* cultivent une veine ironique qui révèle d'une façon encore plus évidente les préoccupations de Lagerkvist. Sur le mode des conteurs de fantastique, dans *la Mort d'un héros*, les *Ossements vénérés* ou *Jean le Sauveur*, l'écrivain exprime crûment le sentiment de l'absurde de la vie, en même temps que le sentiment de la violence de la mort, cette insoutenable fatalité qui finit presque par devenir comique, tragiquement comique.

Les œuvres de Lagerkvist révèlent également l'attitude politique d'un écrivain qui, à l'inverse de Hamsun, prit position (dans *le Nain* surtout) contre ceux qui prônaient, en ces années 30 et 40 de notre siècle, la violence en tant que *plus haute expression des forces (...) spirituelles de l'humanité* ».

Tourmentée, envoûtante, puissante, la prose de Lagerkvist se situe dans la lignée des grandes œuvres du déchirement. Elle est un cri étouffé qui jaillit de l'angoisse de la plaie.

B. G.

★ **LE BOURREAU ; LE NAIN ; BARRABAS ; CONTES CRUELS, de Pär Lagerkvist. Traduit du suédois par Marguerite Gay et Gerd de Mautort. Préfaces de Diane de Margerie et Lucien Maury. Stock, 416 p. Environ 95 F.**

Le feu de l'adolescence

RIEN d'étonnant si l'univers de Stig Dagerman vous happe dans les rets de son angoisse : ce Suédois au talent superbe autant que douloureux s'est trouvé comme calciné par son propre génie et sa *propre* histoire. Il eut l'infortune de naître en 1923, hors mariage, d'une femme qui ne le réclama jamais et d'un homme, mineur de tunnels, qui l'abandonna également : cette absence primordiale d'amour a présidé à l'élaboration de son être et de son œuvre. A neuf ans, Dagerman fit la connaissance de sa belle-mère, que son père lui présenta ; à dix-neuf ans, sur sa propre initiative, celle de sa mère véritable. Nul doute que l'impossibilité de superposer ces deux images ne soit à l'origine des blessures de *l'Enfant brûlé*, son chef-d'œuvre, qui vient d'être réédité avec une préface d'Hector Bianciotti.

Elevé à la campagne par des grands-parents aussi austères que ceux de Lagerkvist, Dagerman fut toujours tiraillé entre la terre et la ville — entre la pauvreté et la nécessité de faire des études lui permettant de s'exprimer à travers l'écriture. Deux mariages — qui ressuscitèrent peut-être sa double blessure — ne réussirent pas à lui redonner un équilibre compromis dès l'enfance et sans cesse entamé par le bistouri de l'investigation intérieure comme par la culpabilité de l'après-guerre. En 1954, Dagerman se suicide, accomplissant un geste maintes fois médité, comme on le verra, sur le plan fantasmatique, dans *l'Enfant brûlé*.

Le contraste est terrible dans cet univers (car avec Dagerman on pénètre dans un véritable monde touffu et bouleversant) entre ce qui brille au-dehors — la stupide tête de bœuf dorée au-dessus d'une porte de boucherie, par exemple — et le cri muet qui implose. Ce roman, comme les récits groupés dans les recueils *le Serpent* et *Dieu rend visite à Newton* (Denoël, *les Lettres nouvelles*, 1966 et 1976), montre une fatalité implacable. Ainsi, un malheureux vacancier devient-il, malgré lui, le meurtrier d'un enfant qu'il écrase avec sa voiture bleue. La fatalité pèse également sur *l'Enfant brûlé* : sa mère morte, il lui faut entreprendre la quête d'une autre image maternelle. Le destin veut qu'il s'éprenne de la belle Gun, que son père convoite. *L'adolescent, né pur, apprendra* la dissimulation, la solitude, la souillure des cachotteries ; les dernières pièces de Dagerman ne furent-elles pas réunies sous le titre global des *Drames de Judas*, comme le souligne C. G. Bjurström dans sa remarquable postface au *Serpent* ?

Le sentiment de la faute est là, avec le venin de l'insidieuse vérité quotidienne : peur de la maladie, de la pauvreté, de la mort, nécessité des tromperies, ce que l'écrivain appelle l'évidence. Dans *l'Enfant brûlé*, Bengt est condamné à un champ clos où tout le monde s'épie : il devient jaloux d'un chien ramené par le père, bête qui marche entre eux dans un silence maléfique, comme circule entre eux l'ambivalence de l'amour haine.

Peu à peu, le sentiment du deuil s'estompe à cause du réel (la mère n'était, après tout, qu'une femme gémissante et laide, prête à tromper le père), mais cette délivrance est fausse même si elle précipite Bengt dans les bras de Gun. Celle-ci ne peut guérir le fils de ses blessures : leurs vies sont inscrites sur deux courbes qui, à cause de l'expérience, ne sauraient se confondre. Voilà ce que révélera l'inceste une fois vécu, dans un torrent de violences qui fera de Bengt le meurtrier du chien. Avec cette bête qu'il noie, c'est lui-même qu'il achève.

Hector Bianciotti remarque avec justesse que ce récit est autobiographique « au niveau de l'être, et non des circonstances » ; en cela, il est une *magistrale réussite*, l'analyse transposée d'un malaise de vivre, d'autant plus efficace qu'elle est cernée dans les profondeurs d'une situation symbolique. L'espérance y est teintée d'angoisse ; pourtant, elle ne peut venir que de ceux qui savent et ont souffert, « de ceux qui ont approché la flamme de près », et ont risqué de se consumer. Les « instants de paix » sont rares, écrit Dagerman ; ce sont leurs terribles étincelles qui fulgurent ici, comme celles d'un incendie mortel allumé de nuit.

DIANE DE MARGERIE.

★ **L'ENFANT BRULE, de Stig Dagerman. Traduit du suédois par F. Backlund, préface d'Hector Bianciotti. Gallimard. Collection « L'Imaginaire », 316 pages. Environ 28 F.**

هكذا من الأمل

édition

Le premier Salon du livre de Paris

● *Un défi à la « conjoncture »*

ORGANISE sous l'égide du Syndicat national de l'édition, le premier Salon du livre se tiendra au Grand Palais, à Paris, du 22 au 27 mai. Plus de 700 éditeurs francophones répartis sur 350 stands participeront à cette grande manifestation en faveur de l'écrit, dont l'un des points forts sera « la fête du livre et de la lecture » du 24 mai. Ce jour-là, dans toute la France, 1 500 libraires et 1 250 bibliothécaires consacreront des expositions thématiques à des auteurs ou à des genres littéraires, etc. Cette fête est organisée par la nouvelle Association pour le livre et la lecture, présidée par M. Jacques Rigaud, conseiller d'Etat et administrateur délégué de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (R.T.L.).

Au Grand Palais, les éditeurs présenteront la majeure partie de leur fonds et ce sera l'occasion, pour les lecteurs, de dénicher des auteurs ou des ouvrages peut-être oubliés, à côté des plus récentes nouveautés. Le Salon sera en effet, pour quelques jours, la plus grande librairie de France, où devrait figurer l'essentiel des 220 000 titres du catalogue de l'édition française. Une douzaine de pays participeront également à ce Salon.

Des absents de marque toutefois : le Seuil, les éditions de Minuit et les Presses de la Cité (second groupe éditorial français). Le Seuil et les éditions de Minuit invoquent la concurrence que les éditeurs pourraient faire aux libraires en vendant directement leurs ouvrages au public, à un moment où le réseau de libraires connaît de grandes difficultés, amplifiées par l'« arrêté Monory », qui a libéré les prix du livre (*lire notre encadré*). C'est pourquoi les organisateurs du Salon se sont entendus avec la Fédération française des syndicats de libraires (F.F.S.L.) sur un système de bons qui devrait inciter les lecteurs à se rendre chez leurs fournisseurs habituels. Il devrait être aussi beaucoup question à ce Salon des promesses de M. Mitterrand, qui s'est engagé, avant son élection à la présidence de la République, à établir un prix fixe des livres, à l'exemple de ce qui se pratique dans les pays membres de la C.E.E.

Le livre français de qualité est, en effet, en danger, ce que ne montrent pas les chiffres. Malgré un nombre de titres (26 700 titres édités en 1979, contre 11 200 titres en 1960) et d'exemplaires (381 millions en 1979, contre 167 millions en 1960) qui ont plus que doublé en vingt ans et qui placent le livre au troisième rang des dépenses culturelles des ménages (après la presse et la télévision, mais loin devant le cinéma), l'édition française, dont le chiffre d'affaires de 5,5 milliards de francs en 1979 réalisé par 400 maisons (chiffre d'affaires voisin de celui réalisé par la seule C.I.I.-Honeywell Bull) se trouve confrontée à d'importants problèmes.

Une trop grande dispersion des efforts nuit à son exportation ; un réseau de librairies qui, concurrencé par la vente de best-sellers en libre-service, s'amenuise ou se « déspécialise » ; la baisse du pouvoir d'achat du réseau de lecture publique, par ailleurs insuffisamment développé ; la préférence donnée aux outils pédagogiques audiovisuels aux dépens du livre scolaire ; la constitution de grands groupes — à l'instar de Matra-Hachette — pour lesquels M. Giscard d'Estaing montrait sa préférence, mais qui présentent des menaces quant à la diversité de la production, etc. Le prochain gouvernement aura donc à mettre en œuvre toute une série de mesures pour contribuer au développement de la lecture et faire en sorte que les nouveaux médias « portent » le livre, instrument de réflexion incomparable, plutôt que de participer à son uniformisation.

Dans ces circonstances, organiser un Salon constitue un véritable défi à la « conjoncture ». Aussi les promoteurs de cette manifestation ont préparé toute une série d'actions et de « carrefours d'échanges » pour s'assurer du succès. Voici un aperçu du programme :

● *Un « carré des poètes »* accueillera les éditeurs, auteurs, acteurs et défenseurs de la poésie ;

● *La fabrication d'un livre* sera illustrée par une chaîne graphique complète animée par des imprimeurs, photograveurs et relieurs-brocheurs ;

● *L'enfance et ses lectures* seront explorées et présentées par des professionnels de bibliothèques publiques et privées, à l'intention des parents, des éducateurs et, bien sûr, des enfants ;

● *Le livre, objet de collection* sera présenté par des professionnels spécialisés dans le marché du livre ancien ;

● *Une exposition d'œuvres graphiques* montrera les différents types d'expression utilisés par les jeunes illustrateurs ;

● *« Les œuvres livres » seront le* thème d'une exposition originale qui indiquera comment le livre devient une œuvre d'art après intervention de son lecteur ou de son utilisateur ;

● *De nombreuses manifestations audiovisuelles* présenteront des films, des reportages sur les auteurs, les éditeurs et les métiers du livre, avec le concours, en particulier, de l'Institut national de l'audiovisuel. Antenne 2 (avec « Apostrophes », notamment) et France-Inter réaliseront en direct leurs différentes émissions littéraires ou paralittéraires. A noter aussi une émission proposée par Laurence Gueguen et réalisée par Marcel Blistène sur le thème « Etre éditeur en province », et qui sera diffusée le 24 mai à 17 h. 45 sur FR 3.

Pendant toute la durée du Salon, des personnalités, auteurs, éditeurs, participeront aux diverses animations. Enfin, des lauriers littéraires seront décernés : le prix du « Livre inter », le 24 mai, et le prix des bibliothécaires, le 26 mai. — B. A.

Heures d'ouverture

LE Salon du livre sera ouvert au public du 23 au 27 mai (le 22 mai est réservée aux professionnels) au Grand Palais des Champs-Elysées de 10 h à 20 h, et exceptionnellement jusqu'à 23 h le mardi 26 mai. Prix de l'entrée : 10 F ; tarif réduit : 5 F. Entrée gratuite pour les libraires durant tout le salon, le mardi 26 mai pour les bibliothécaires et le mercredi 27 mai pour les enseignants. Pour ces deux dernières professions, entrée à 5 F les autres jours sur présentation d'une carte professionnelle.

Le Seuil et les éditions de Minuit : les raisons d'une absence

LES éditions du Seuil et les éditions de Minuit ont publié un communiqué dans lequel elles indiquent pourquoi *« on ne trouvera pas leurs ouvrages au Grand Palais mais dans les librairies ».* Selon elles : *« Le Salon du livre sera l'occasion pour les éditeurs représentés de procéder à une vente directe, à leur stand, des ouvrages de leur fonds. »* Elles estiment que cette manifestation *« porte gravement tort à la librairie parisienne. Donner à croire qu'on peut trouver chez l'éditeur des titres qu'on ne pourrait pas se procurer en librairie nous paraît doublement condamnable. D'abord, parce que c'est faux. Chaque libraire est en mesure de fournir à ses clients tous les titres non épuisés de nos fonds. Ensuite, parce que ce « détournement de clientèle » contribue à la détérioration de la situation des libraires, qui n'a cessé de s'accentuer au cours des dernières années. Leur rétrocéder après coup, par un moyen ou un autre, une petite partie du chiffre d'affaires réalisé par la vente directe ne change rien au principe.*

» L'avenir du livre en France dépend de l'existence d'un réseau de libraires qui soient en mesure de partager avec les éditeurs le risque de publications le plus souvent hasardeuses et peu rentables à court terme. Nous ne voulons pas, dans la situation présente, détourner ne serait-ce qu'un seul acheteur des librairies qui ont pour vocation de présenter les livres et de les vendre non pas seulement cinq jours, mais trois cents jours par an. »

M. Pidoux-Payot : nous souhaitons du prochain gouvernement une concertation qui nous est refusée depuis 1979

M. Pidoux-Payot, président du Syndicat national de l'édition, sous l'égide duquel est organisé le Salon du livre de Paris, a bien voulu répondre à nos questions.

— *Pourquoi, alors que le Festival international du livre de Nice connaît une certaine désaffection de la part des éditeurs, prenez-vous le risque d'organiser le Salon du livre de Paris ?*

— Nous voulons une grande fête, en dépit des efforts financiers que cela comporte, pour que le public retrouve un contact familier avec le livre. Et les besoins des éditeurs nous ont paru justifier la création d'un tel Salon. La municipalité de Nice est l'organisatrice du Festival du livre. A Paris, c'est le syndicat de l'édition. Notre profession est très centralisée : il nous est plus facile de monter ici qu'à 1 000 kilomètres le maximum d'ouvrages du fonds et d'inviter un grand nombre d'auteurs et de créateurs de collections. Nous pourrons présenter, sinon la totalité, du moins la grande diversité de nos ouvrages et non pas seulement des nouveautés et des auteurs-vedettes. Aucune librairie ne pourrait rassembler autant de titres du catalogue, des ouvrages méconnus du grand public seront ainsi redécouverts. Les éditeurs spécialisés — je pense, notamment, aux éditeurs de droit, de médecine ou d'érudition — pourront présenter leurs livres à un public plus large que d'ordinaire.

« Nous ne concurrencerons personne. Ni le Festival de Nice, ni la Foire de Francfort. Toute manifestation en faveur du livre est bénéfique. Il n'est pas défendu, au contraire, d'imaginer pour l'avenir des foires décentralisées et spécifiques. Ce devrait être l'un des objectifs de l'Association pour le livre et la lecture qui vient de se créer.

— *Le groupe des Presses de la Cité ne sera pas au Salon, soucieux d'économies, dit-on. Le Seuil et les Editions de Minuit déclarent, dans un communiqué, que la vente de livres au Salon peut nuire aux libraires...*

— Le système de remise et de bons d'achats que nous avons institué pallie en grande partie les effets de cette concurrence décrite par nos confrères. Le Salon devrait inciter les lecteurs à redécouvrir les librairies et les bibliothèques. La Foire de Bruxelles, où sont vendus des livres, n'a pas, à ma connaissance, nui aux libraires. De plus, les actions prévues dans toute la France, lors de la fête du livre du 24 mai, seront amplement bénéfiques pour tous. On saura plus tard si l'analyse de nos confrères est fondée. Il eût été cependant préférable en cette période difficile de présenter un front commun des professionnels.

— *Qu'attendez-vous du nouveau président de la République qui s'est déclaré favorable à l'instauration d'un prix fixe pour les livres ?*

— Ce qui paraît le plus important après les déclarations de M. Mitterrand, c'est que les éditeurs, les libraires et les auteurs seront mieux entendus. Les diverses professions du livre pourront retrouver le dynamisme et le développement paralysés depuis 1979. Ceux qui étaient hostiles à l'arrêté Monory seront satisfaits que, parmi les premières mesures envisagées par le nouveau président, figure celle concernant le prix fixe. Le mérite de l'arrêté Monory aura été de mettre le livre en pleine lumière et d'en faire un des sujets débattus durant la campagne électorale. Mais il faut souhaiter aussi que l'instauration du prix fixe ne constitue que l'un des éléments d'une nouvelle politique. Il y a encore des problèmes concernant la diffusion, la lecture publique, le livre scolaire, par exemple. Nous souhaitons du prochain gouvernement une concertation qui nous est refusée depuis 1979.

Propos recueillis par
BERNARD ALLIOT.

هكذا من الاصل

Le Monde

société

ÉDUCATION

La commission d'enquête parlementaire de la langue française a remis son rapport

• Laxisme chez les chercheurs scientifiques
• Asphyxie des services culturels

Après cinq mois de travaux, la commission d'enquête parlementaire sur la langue française vient de remettre son rapport. Rédigé par *M. Pascal Clément*, député U.D.F. de la Loire, le rapport est présenté à l'Assemblée nationale, ce jeudi 21 mai, par M. Xavier Deniau, député R.P.R. du Loiret et président de la commission d'enquête.

Le rapport énonce cinquante-trois recommandations « *ayant l'ambition de tracer une politique d'ensemble de la langue française* ». Concernant l'usage du français, la commission recommande que la loi du 31 décembre 1975 (dite « Bas-Lauriol ») imposant l'étiquetage en français soit appliquée sous le contrôle de l'Etat et non plus seulement d'associations bénévoles. Elle souhaite que l'usage du français soit inscrit dans le code du travail.

Tout un chapitre du rapport est consacré au problème du français dans la recherche scientifique. La commission, qui a enquêté auprès des ministères, des universités et en particulier auprès du C.N.R.S., constate en conclusion que « *l'attitude des responsables de la recherche scientifique française apparaît marquée d'un coupable laxisme* ».

En matière d'éducation, la commission énonce une série de recommandations pour une relance de l'enseignement du français, des langues étrangères (par la diversification et un effort particulier en faveur de l'arabe, du portugais et du russe) et de l'histoire, considéré comme un facteur de prise de conscience nationale. Le rapport se prononce d'autre part pour un assouplissement du « décret Imbert » fixant la procédure d'inscription des étudiants étrangers.

Quant à la diffusion du français, le rapport note que la nouvelle direction générale des relations culturelles (D.G.R.C.) « *semble, aujourd'hui, être frappée d'une véritable asphyxie qui affecte tant l'administration centrale que les services culturels à l'étranger* ». La commission propose que la D.G.R.C. soit déchargée de la gestion de ses personnels et se consacre à « *sa tâche de réflexion* ».

Enfin, le rapport de la commission d'enquête fait le procès du haut comité de la langue française, qui « *ne fait pas ce qu'il devrait faire* » (réflexion globale et coordination interministérielle) et « *fait ce qu'il ne devrait pas faire* » (création d'associations concurrentes, distribution arbitraire de subventions). L'action du haut comité est marquée par « *la plus grande dispersion* » et « *la confusion* ». La commission souhaite que l'organisme retrouve l'autorité qu'il détient du premier ministre. Le rapport observe en conclusion : « *Une politique de protection et de développement de l'usage de la langue française ne peut être conçue et menée sans une ferme et constante volonté politique (...). Cette politique doit être de la responsabilité du premier ministre.* »

Le 14 mai dernier, les commissaires des groupes socialiste et communiste ont fait savoir à la commission qu'ils ne participeraient plus à ses travaux puisque l'élection présidentielle modifiait la situation politique. « *Ce rapport est largement frappé d'obsolescence avant même d'être publié* », souligne une déclaration des commissaires socialistes. « *Les réponses du premier ministre ou des membres du gouvernement ne sauraient conserver de valeur opérationnelle alors qu'ils sont démissionnaires.* »

En outre, le groupe socialiste reproche à la commission d'avoir « *refusé de prendre en compte le problème des rapports de la langue française et des langues et cultures régionales* » et, d'une manière générale, de « *refléter une vision trop traditionnelle de la francophonie* ». Pour leur part, tout en reconnaissant que la création de la commission a été « *utile* », les commissaires communistes constatent que le rapport n'ose pas mettre en accusation « *la politique menée par le pouvoir et soutenue par la majorité* ». Pour eux, « *la situation de la langue et de la culture françaises n'est pas le fruit d'une fatalité quelconque, mais bien d'une politique contraire à leur essor* ». Ils proposent donc, pour compléter les recommandations de la commission — souvent « *judicieuses* » mais « *ponctuelles et fragmentaires* », — « *les grandes lignes d'une politique de renaissance de la langue et de la culture françaises* » (« *produire français* », accès de tous à la culture, nouvelle politique du français-langue étrangère, indépendance nationale et coopération pour l'instauration d'un nouvel ordre économique et culturel).

ROGER CANS.

TOUS DES CANCRES

Pour lancer son nouveau dictionnaire « TOP » (« Toute l'orthographe pratique »), M. Jean-Jacques Nathan avait invité des spécialistes de linguistique, des journalistes et des personnalités à un « déjeuner de l'orthographe », dont l'apéritif fut l'occasion d'une dictée... Celle-ci, composée par l'auteur du dictionnaire, M. André Jouette, a fait trébucher tous les participants, à l'exception, bien sûr, de ceux qui, prudemment, s'étaient dérobés à l'exercice, notamment M. Michel Jobert, resté trop peu de temps à cause de ses multiples entretiens politiques, ou M. Frédéric Pottecher, *qui ne voulait pas être jugé sur des fautes qu'il ne pouvait commettre à la radio*.

L'éventail des « copies » allait de sept fautes pour la meilleure (maître-assistant au C.N.R.S., spécialiste d'orthographe), à... trente et une. Preuve que même ceux dont la profession est d'écrire ou d'étudier la langue ne peuvent déjouer tous les pièges du français. Entre les « *cheveux frisottants* » où « *volettent les jolis élytres de hannetons brun-jaune irascibles* » et les « *chisteras décorés* » ou les « *ébènes sculptées* », les professionnels de la plume hésitent, se mordent anxieusement les lèvres et jettent des regards éperdus au plafond.

Non, décidément, la langue française n'est la propriété de personne. Pas même des spécialistes. — R. C.

★ *TOP (Toute l'orthographe pratique)*, Nathan Ed., 69 F environ.

MÉDECINE

RÉUNIE A GENÈVE

L'Assemblée mondiale de la santé adopte un « code international de commercialisation des substituts du lait maternel »

Genève. — L'Assemblée mondiale de la santé, organe exécutif de l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.), réunie à Genève, a adopté à une écrasante majorité, le mercredi 20 mai, le « code international de commercialisation des *substituts du lait maternel* » *préparé depuis* plusieurs années en collaboration avec l'UNICEF (Fonds des Nations unies pour l'enfance). L'opposition des principales firmes industrielles en cause et des Etats-Unis n'aura pas suffi à obtenir des délégués qu'ils renoncent à un projet aussi longuement mûri.

Les conséquences juridiques et économiques de cette décision ne devraient pas tarder à apparaître, de même que l'effet de contagion — espéré par les uns, redouté par les autres — sur d'autres branches industrielles, à commencer, sans doute, par l'industrie pharmaceutique.

De notre envoyée spéciale

C'est par *quatre-vingt-treize* voix contre trois (1) et neuf abstentions que l'Assemblée mondiale de la santé a adopté ce « code » préparé de longue date par les délégués des deux institutions internationales, attendu impatiemment dans l'immense majorité des pays en voie de développement et redouté par quelques-unes des grandes multinationales du monde, à commencer par Nestlé. Plus de cinquante délégués s'étaient inscrits, mercredi après-midi, pour exprimer leur point de vue sur ce sujet. L'ensemble des observateurs réunis à Genève pour la circonstance s'attendaient donc à une charge en règle contre l'industrie des substituts du lait maternel, que les *débats de la matinée* laissaient présager. Ainsi, la délégation algérienne, dans une intervention particulièrement vive, avait-elle fait part de son *amertume devant* les manœuvres de dernière heure destinées à édulcorer les décisions qui seraient prises.

C'est donc à la surprise générale que, sur proposition de la délégation belge, les cinquante orateurs acceptèrent, à l'issue d'un pré-vote rapide, de renoncer à leurs exposés et que la commission spécialisée de l'Assemblée mondiale adopta, malgré l'absence d'une bonne partie des délégués, le code que devaient entériner, ce jeudi, l'ensemble des représentants en séance plénière.

Comment s'explique une décision aussi rapide, qui a pris de court un certain nombre de délégations et provoqué des protestations sur la manière même dont furent menés les débats ? Selon certains, la célérité de la décision résulterait d'une manœuvre de la délégation américaine et des représentants des *principales firmes industrielles* présents à Genève, soucieux d'éviter que l'après-midi de mercredi ne donne lieu à des exposés détaillés et multiples relatifs aux méthodes de pénétration commerciale de l'industrie des aliments infantiles. Selon d'autres, l'explication résiderait dans la lassitude des délégués et surtout dans leur certitude que le projet de code, malgré l'opposition des Etats-Unis, serait de toute manière adopté.

L'interdiction de la publicité

Quoi qu'il en soit, le projet est désormais une recommandation officielle de l'O.M.S. à ses cent cinquante-cinq membres. Selon les principales dispositions de ce texte, les ventes de tous les substituts du lait maternel et autres produits lactés, des biberons, des tétines, *ne devraient plus faire* l'objet d'aucune publicité « *ou autre forme de promotion auprès du grand public* ». Les distributions d'échantillons, les cadeaux divers, les ventes *promotionnelles* devraient cesser, de même que tout contact entre les agents de commercialisation rétribués par les firmes et les mères ou les femmes enceintes. Les établissements hospitaliers, les maternités, ne devraient plus être utilisés pour la promotion des préparations pour nourrissons : seuls les agents de santé des pays en cause devraient être autorisés à conseiller l'utilisation des laits en poudre. *L'étiquetage de ces produits* devrait à l'avenir, mentionner expressément la supériorité de l'allaitement au sein, les termes « *humanisé* » ou « *maternisé* » *devraient disparaître des emballages*.

D'autre part, les pays sont invités à intégrer cet ensemble de dispositions dans leur législation nationale, l'O.M.S. et l'UNICEF proposant, pour ce faire, la collaboration de leurs juristes. Les Etats membres seront tenus d'informer le directeur de l'O.M.S. de l'application de ce code qui fera l'objet d'un rapport tous les deux ans à l'Assemblée mondiale de la santé. Dès 1983, la XXXVIe Assemblée mondiale dressera un premier bilan d'application et proposera, le cas échéant, que les dispositions du code soient renforcées, puisqu'elles ne sont, en leur état actuel, qu'un ensemble d'« *exigences minimales* ».

C'est pour obtenir l'adhésion d'un maximum d'Etats que l'O.M.S. avait renoncé, dès janvier dernier, à proposer que ce code devienne un « *règlement international* » dont la portée juridique eût été de loin plus contraignante que celle de la simple « *recommandation* » adoptée mercredi. On peut, en effet, se *demander dans quelle mesure il* s'imposera aux pays membres et aux sociétés multinationales dont il vise à réduire l'activité commerciale.

La première possibilité d'application concerne les pays du tiers-monde, que le nouveau code souhaite protéger des techniques de pénétration des grandes multinationales. Ces Etats, en effet, sont désormais en droit de transformer cette « recommandation » en législation.

Le code vise aussi très directement les grandes multinationales productrices d'aliments pour nourrissons installées, dans leur immense majorité, dans les pays industrialisés. Ces dernières se sont regroupées en une association, l'UCIFI (2), dont les représentants étaient très nombreux, ces jours derniers, à Genève. Après avoir rappelé, avant l'ouverture de l'Assemblée mondiale, que le projet de code « *détaillé et inutilement restrictif interdit des programmes éducatifs essentiels et précise les relations entre l'industrie et les professionnels de la santé* », les membres de l'UCIFI se refusaient, mercredi soir, à toute déclaration.

La délégation française, que dirigeait le professeur Eugène Aujaleu, s'est affirmée, comme l'ensemble des délégations de l'Europe des Neuf — et celle de la Suisse — favorable à l'adoption du code. Les autorités françaises *reconnaissent volontiers* que ce débat aura eu le mérite de mettre en évidence certaines pratiques commerciales peu acceptables en France même et *condamnées* d'ailleurs par les plus importantes des firmes françaises productrices d'aliments infantiles. Le dernier gouvernement de M. Raymond Barre avait, d'ailleurs, élaboré, pour rationaliser ces pratiques, un projet de loi qu'il devait soumettre au vote de l'Assemblée nationale dissoute. Ce projet qui aurait modifié sur ce point le code de la santé visait, comme le fait précisément le texte adopté mercredi à Genève, à interdire toute publicité et promotion, en France même, des substituts du lait maternel ainsi que les distributions gratuites ou quasi gratuites qui se pratiquent dans les maternités.

L'adoption du code par l'Assemblée *mondiale* de la santé marque en tout état de cause une modification de certains rapports de force. De nombreuses délégations de pays du tiers-*monde, passé l'effet de surprise* provoqué par l'adoption précipitée d'un texte d'une telle importance, montraient mercredi soir une satisfaction évidente. Les moins enthousiastes n'étaient pas les membres d'un groupe contestataire (3), qui, après un boycottage de Nestlé et l'intense action d'information menée en Europe et aux Etats-Unis, ont vu, ce jour, le couronnement de plusieurs années d'efforts.

CLAIRE BRISSET.

(1) Etats-Unis, Bangladesh et Tchad. Ces deux derniers pays devraient, ce jeudi 21 mai, modifier leur vote et accepter, eux aussi, le projet de code.

(2) International Council of Infant food industrie. Les sociétés membres de l'UCIFI, dont Nestlé, représentent 85 % des ventes des préparations pour nourrissons dans les pays en voie de développement.

(3) IBFAN : International Baby Food Action Network.

● *La Commission pour l'abolition des mutilations sexuelles* (CAMS) et le Mouvement des femmes noires appellent à une réunion de coordination le 23 mai, à 15 heures, au 46, rue de Vaugirard, 75006-Paris. Cette réunion a pour but de préparer la rencontre de femmes qui aura lieu en Afrique durant le second semestre de cette année. Pour tout renseignement, écrire au 55, rue des Petites-Ecuries ou téléphoner au 642-00-30.

PRESSE

Le réveil des quotidiens

Les évènements politiques majeurs influencent favorablement la vente des journaux. Il n'est, pour s'en persuader, que d'examiner la liste des dix tirages du « Monde » qui ont dépassé 800 000 exemplaires.

11 mai 1981	Election présidentielle, deuxième tour	1 058 226
20 mars 1978	Elections législatives, deuxième tour	976 786
13 mars 1978	— — premier tour	972 009
6 mai 1974	Election présidentielle, premier tour	919 814
27 avril 1981	— — — —	909 940
20 mai 1974	— — deuxième tour	902 642
21 mai 1977	Elections municipales, deuxième tour	825 779
3 avril 1974	Décès du président Pompidou	819 155
24 juin 1968	Elections législatives, premier tour	815 197
10 novembre 1970	Décès du général de Gaulle	808 872

Ce sont, on le voit, les évènements de politique intérieure qui provoquent les pointes. Mais ce tableau ne dit pas tout. Il faudrait tenir compte du plafond technique auquel notre journal s'est heurté le lundi 11 mai. Le numéro tiré à plus d'un million d'exemplaires a été presque totalement épuisé, et la vente aurait pu être très supérieure à Paris, en banlieue, en province et à l'étranger.

Depuis que *le Monde* est doté de quatre sorties d'imprimerie qui lui donnent une capacité de tirage utile supérieure à 160 000 exemplaires à l'heure, c'est-à-dire depuis octobre 1970, nous n'avions jamais été dans la situation de ne pas pouvoir fournir assez d'exemplaires.

C'est sous les mêmes réserves qu'il faudra apprécier les résultats qui sont *commentés ci-dessous*, car le lundi 11 mai la plupart des quotidiens auraient pu vendre davantage s'il avaient été en mesure d'approvisionner suffisamment les kiosques.

La vente à Paris de mai 1980 à mai 1981

La comparaison des résultats de vente sur Paris (définition de Paris-surface des Messageries) est possible entre huit quotidiens nationaux d'information générale. *Libération*, qui était présent dans les kiosques en 1980 et y vendait environ 13 500 exemplaires par jour, n'est reparu en 1981 que le 13 mai ; sa vente est actuellement stabilisée à 21 000 exemplaires à Paris.

	15 PREMIERS Nos de mai 1980 (du 2 au 19)	15 PREMIERS Nos de mai 1981 (du 2 au 18)	
Le Monde	96 416	132 696	+ 35 %
France-Soir	154 477	167 280	+ 8 %
Le Figaro	72 726	90 813	+ 25 %
L'Aurore	35 078	24 934	— 29 %
Le Parisien libéré	81 759	81 831	=
Le Matin de Paris	25 860	50 019	+ 93 %

Les deux lundis des résultats

Voici pour les mêmes titres et sous les réserves exprimées plus haut, les résultats de vente pour le lundi 27 avril et le lundi 11 mai.

	Lundi 27 avril 1981	%	Lundi 11 mai 1981	%
Le Monde	195 745	+ 99 %	254 795	+ 110 %
France-Soir	191 867	+ 25 %	249 449	+ 57 %
Le Figaro	107 198	+ 34 %	146 806	+ 72 %
L'Aurore	29 907	+ 29 %	37 959	+ 51 %
Le Parisien libéré	97 446	+ 24 %	116 654	+ 47 %
Le Matin de Paris	64 717	+ 125 %	137 115	+ 239 %
L'Humanité	33 424	+ 130 %	47 091	+ 164 %
Le Quotidien de Paris	27335	+ 215 %	36 783	+ 323 %
	747 549	+ 54 %	1 024 384	+ 90 %

Les pourcentages d'augmentation qui figurent sur ce tableau se rapportent à la vente moyenne des mêmes titres pendant la première quinzaine d'avril alors que la campagne électorale avait à peine démarré.

On remarquera que tous les titres sans exception ont réalisé une vente plus forte au lendemain du second tour. Le 11 mai, la vente totale a presque doublé et elle a été jusqu'à quadrupler pour *le Quotidien de Paris*.

Les suites de l'élection

Il semble que cette augmentation de la diffusion ne puisse être assimilée à un « feu de paille », au moins jusqu'aux législatives puisqu'il est possible d'apprécier pour les mêmes titres la moyenne des six jours suivant l'élection, c'est-à-dire du mardi 12 au lundi 18.

Le Monde	139 407	+ 42 %
France-Soir	166 558	+ 8 %
Le Figaro	91 774	+ 15 %
L'Aurore	23 202	=
Le Parisien libéré	80 698	+ 3 %
Le Matin de Paris	51 847	+ 80 %
L'Humanité	17 556	+ 21 %
Le Quotidien de Paris	13 018	+ 50 %
Total	584 860	+ 20 %

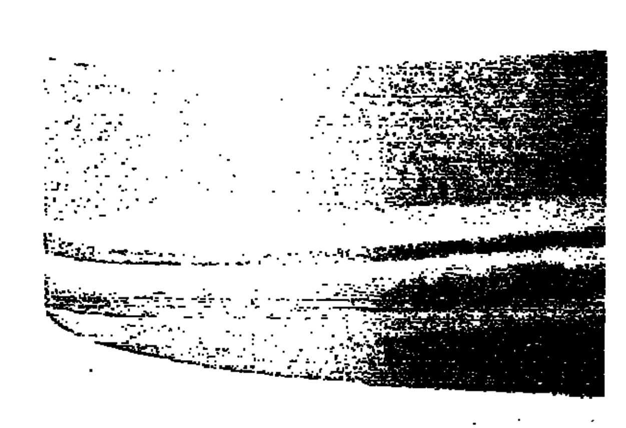
RELIGION

● *L'état de santé de Jean-Paul II* — qui avait quitté le service des soins intensifs de la polyclinique Gemelli pour un appartement spécialement aménagé au dixième étage, le 18 mai, jour de son soixante et unième anniversaire — continue de s'améliorer.

Le pape a commencé à manger des aliments semi-solides et la moitié de ses points de suture lui ont été retirés. Selon un médecin espagnol, cependant, un des cinq spécialistes internationaux invités en consultation au chevet de Jean-Paul II, « *il faudra attendre de quinze à vingt jours pour dire s'il est hors de danger* ».

● *Mgr Michel Vial, évêque de Nantes*, a été autorisé à faire valoir ses droits à la retraite — il a eu soixante-quinze ans le 25 mars. Le pape lui a demandé d'entreprendre les *démarches* destinées à faire connaître les désirs des diocésains concernant la personnalité du prochain évêque.

● *Un Conseil pontifical pour la famille* a été créé par un *motu*



هكذا من الأصل

JUSTICE

LA COMMISSION DE L'INFORMATIQUE ET DES LIBERTÉS AU SECOURS DES SCIENTOLOGUES

La commission nationale de l'informatique et des libertés a apporté, le mardi 19 mai, son soutien à l'Eglise de la nouvelle compréhension (ex-Scientologie) dans son action contre Interpol. La commission a désigné l'un de ses membres, M. Roland Cadet, ancien conseiller d'Etat, pour user du droit d'accès prévu par l'article 39 de la loi sur l'informatique et les libertés. En vertu de cet article, les personnes qui s'estiment abusivement fichées au nom de la sécurité publique peuvent demander à la commission de désigner l'un de ses membres magistrats pour procéder à *« toute investigation utile »*.

M. Marc Bromberg, président de l'Eglise de la nouvelle compréhension, avait demandé, l'automne dernier, à Interpol de bénéficier de cette disposition. L'organisation internationale de police criminelle lui avait répondu que, *selon elle, la loi* française sur l'informatique et les libertés ne lui était pas applicable. Depuis, Interpol est revenu sur cette position, suivant en cela un avis, sollicité par le Quai d'Orsay, de la commission informatique et libertés. M. Cadet va donc s'assurer que M. Bromberg n'est pas fiché illégalement par Interpol. Aux termes de la loi, M. Cadet pourra, le cas échéant, demander les rectifications nécessaires.

Cette affaire est un des épisodes du différend qui oppose l'ex-Eglise de scientologie à Interpol. La secte a lancé une campagne contre l'organisation internationale de police criminelle l'accusant de détenir à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine) des fichiers de juifs établis près de Berlin au cours de la dernière guerre par les nazis. Cette campagne vise à discréditer Interpol à laquelle la secte reproche d'être à l'origine des poursuites judiciaires dont elle a été l'objet (*le Monde* du 9 mai).

LES REMERCIEMENTS DE M. PEYREFITTE

M. Alain Peyrefitte, ancien ministre de la justice, a publié un message de départ dans *La Lettre de la chancellerie*, le bimensuel du ministère. Il y remercie les magistrats en ces termes : *« En me rendant souvent auprès d'eux et en restant à leur écoute, j'ai mesuré leur constante exigence dans l'accomplissement de leur mission. Ils ont compris l'importance d'une modernisation du service public de la justice. Ils ne ménagent pas leurs efforts pour que son action soit plus efficace, davantage respectée et mieux comprise. »*

Il remercie aussi les *« partenaires de justice »*, ajoutant : *« Dans la diversité de leurs fonctions, parfois antagonistes mais complémentaires, ils appportent, par l'exercice généreux de leur mission, une irremplaçable contribution à l'élaboration et à l'exécution des décisions judiciaires. »*

● RECTIFICATIF. — Contrairement à ce que nous avons écrit dans *le Monde* du 19 mai, M. Richard Mangano, un entrepreneur du Territoire de Belfort condamné pour fraude fiscale le 15 mai par le tribunal correctionnel de Belfort, n'avait *pas soustrait* au fisc 1 110 000 F au titre de certaines taxes, mais 110 000 F.

Peine de mort requise contre André Pauletto

M. Robert Magnier, avocat général, a requis, ce jeudi matin 21 mai, la peine de mort contre André Pauletto jugé actuellement par les assises des Bouches-du-Rhône à Aix-en-Provence pour le meurtre et le viol de sa fille Yvonne, dix ans. D'autre part, l'avocat général a demandé une peine de dix années de prison contre Jean Pauletto, frère du précédent, accusé, lui, d'attentat à la pudeur sur la personne de la petite Yvonne.

Protestation du Syndicat de la magistrature contre certaines nominations

Le Syndicat de la magistrature a demandé, mardi 19 mai, au ministre de la justice de surseoir à toute nomination de magistrat. *« Notre attention a été attirée par la multiplication, ces derniers jours, de nominations de magistrats à des fonctions importantes de responsabilité »*, écrit le Syndicat dans la lettre qu'il a adressée à M. Alain Peyrefitte. *« La précipitation de certaines d'entre elles*, ajoute-t-il, *dans les circonstances présentes où le gouvernement n'a plus d'existence effective est de nature à jeter la suspicion sur les intentions de leurs auteurs et peut même porter préjudice aux magistrats concernés. »*

Le Syndicat de la magistrature ne nie pas que certaines de ces nominations soient banales et aient été décidées avant l'élection présidentielle. Par exemple, la nomination, le 15 mai, de M. Olivier Kuhnmunch, sous-directeur des affaires civiles et du sceau au ministère de la justice comme avocat général à la Cour de Paris ne retient pas son attention. En revanche, le Syndicat s'interroge sur la nomination précipitée de M. Bernard Dufour, qui était secrétaire général de la Légion d'honneur, comme avocat général à la Cour de cassation. Cependant, dans le cours de l'expédition des affaires courantes, est-il légitime de prendre un décret — publié ce mercredi 20 mai au *Journal officiel* — renouvelant pour deux ans dans leurs fonctions le premier président et le procureur général de la Cour de sûreté de l'Etat alors que leur mandat prenait fin le 1er juin ?

Faits et jugements

● *Nouvel attentat à Toulouse.* — Un attentat à l'explosif a causé d'importants dégâts, mercredi 20 mai vers 4 h. 30, au siège de la société I.C.L.-France (International Computers Limited) de Toulouse. Une charge, que les policiers estiment importante, a explosé dans les bureaux de cette société, située au rez-de-chaussée d'un immeuble de la rue Saint-Sauveur, détruisant le matériel entreposé. Une inscription a été retrouvé sur les murs : *« Le pouvoir anglais tue en Irlande. »*

Comme d'autres entreprises toulousaines spécialisées dans l'informatique, I.C.L.-France avait déjà été victime d'un attentat en 1980. Les inconnus, qui avaient allumé un incendie, le 20 mai 1930, dans ces mêmes bureaux, entendaient protester contre *« Big Brother »*, nom familier donné par les Irlandais à un puissant ordinateur qui permet à l'armée anglaise d'obtenir des informations sur la population (*le Monde* du 21 mai 1980).

Un militant autonome inculpé d'homicide volontaire sur un policier

Philippe Gobain, vingt-cinq ans, soupçonné d'avoir participé le 15 avril au hold-up de l'agence B.N.P. de la place des Ternes, à Paris (17e), au cours duquel un gardien de la paix, âgé de vingt-deux ans, a été tué (*le Monde* du 17 avril), a été inculpé vendredi 15 mai dans cette affaire.

Il avait été arrêté mercredi 13 mai, à Paris, après avoir participé au cambriolage d'un établissement *scolaire dans* le troisième arrondissement et avoir tracé des inscriptions sur les murs.

Philippe Gobain, qui, selon la police, appartient au milieu autonome, a déjà été incarcéré il y a deux ans pour attaque à main armée. Au terme de quarante-huit heures de garde à vue, il a été présenté, vendredi soir, à M. Jean-Louis Bruguière, juge d'instruction à Paris.

● *Un directeur d'abattoir de volailles condamné pour publicité mensongère* et étiquetage non conforme. M. Michel Desmoulins, directeur de la SOVIDI, à Corcoué-sur-Logne (Loire-Atlantique), a été condamné par la cour d'appel de Rennes à treize mois de prison avec sursis, 100 000 francs d'amende et 7 347 amendes de 3 francs chacune : il avait, en février 1979, commercialisé des découpes de volailles qui, contrairement à la publicité, ne provenaient pas d'un atelier agréé et qui, de plus, portaient la mention « surgelés » au lieu de « congelés ».

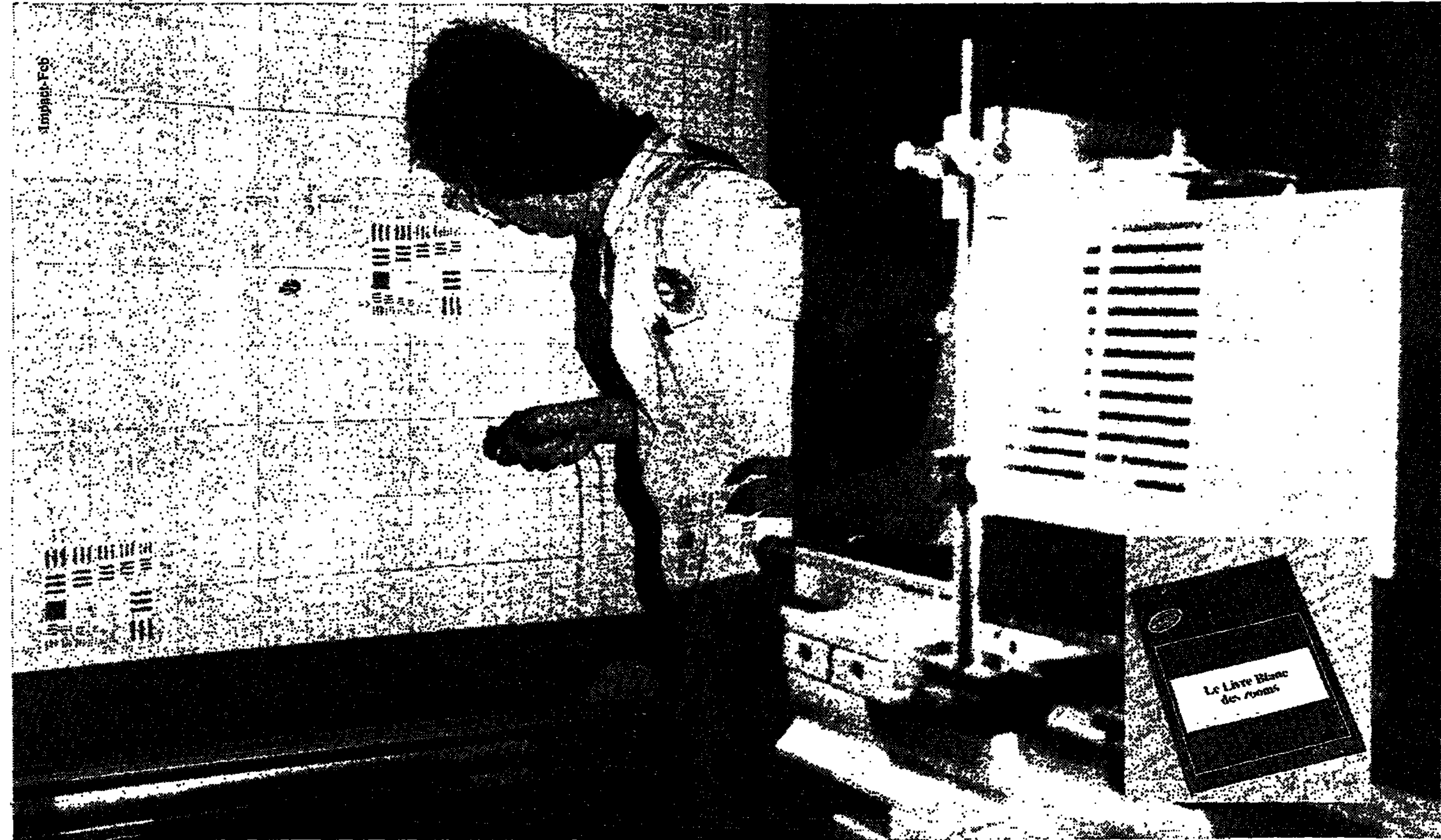
La S.F.P. obtient gain de cause contre un exploitant agricole des Yvelines

La cinquième chambre civile de la cour d'appel de Versailles a donné raison à la Société française de production (S.F.P.) dans le conflit qui l'oppose à un *fermier des Yvelines, et a ordonné* l'expulsion de celui-ci avant le 19 juin. M. René Dedieu, rapatrié d'Algérie, exploite le domaine de Châtillon à Saint-Rémy-l'Honoré (Yvelines) depuis 1962. A cette époque-là, les terres étaient la propriété de l'O.R.T.F., donc de l'administration des Domaines. Lorsqu'il s'est porté acquéreur des bâtiments et de 22 hectares, les terres sont devenues, en raison de la dissolution de l'O.R.T.F., *propriété de la S.F.P.*, qui a refusé de vendre.

Au terme d'une longue procédure, l'expulsion de M. Dedieu avait été décidée par la cour d'appel de Versailles, le 9 décembre 1980. M. Dedieu, aidé d'une quinzaine de rapatriés venus du sud de la France, s'était alors barricadé dans sa ferme (*le Monde* du 13 décembre 1980).

Quelques jours plus tard, le tribunal des baux ruraux de Rambouillet avait suspendu l'ordonnance d'expulsion et décidé d'appliquer jusqu'au 1er octobre 1981 le statut de fermage au domaine de M. Dedieu. La S.F.P., qui avait fait appel, vient d'obtenir l'annulation de cette décision.

M. Dedieu, qui se dit *« victime d'une escroquerie »*, a déclaré qu'il refusait de quitter le domaine qu'il exploite depuis dix-neuf ans.



هكذا من الأصل

DÉFENSE

RÉDUISANT SA COMMANDE D'AVIONS JAGUAR

L'Inde choisit le Mirage-2000 pour moderniser son armée de l'air

L'Inde a retenu l'avion de combat Mirage-2000 pour moderniser son armée de l'air, et les conditions de livraison font actuellement l'objet de discussions entre le *ministère indien de la défense* et les principaux constructeurs de l'appareil : le groupe *privé Dassault-Breguet* et la Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation (SNECMA), en France. Si le contrat en cours de négociations aboutit, l'Inde sera le premier client étranger de cet avion, qui pourra entrer en service à partir de 1983-1984.

Selon des informations de source indienne, la décision de choisir l'avion français — de préférence à un concurrent britannique — a été prise au plus haut niveau, après un examen très minutieux des caractéristiques et des performances du Mirage-2000 mené par les experts du ministère indien de la défense afin de répondre aux besoins de l'armée indienne pour la fin de cette décennie et le début des années 90. C'est en avril dernier, à Istres (Bouches-du-Rhône), qu'une mission technique indienne, dite d'évaluation, a pu accomplir une série de vols d'essais sur un prototype du Mirage-2000.

Ce choix des autorités indiennes va probablement les amener à remettre en cause une partie du contrat — estimé à 3 500 millions de francs — conclu avec le Royaume-Uni pour la fourniture et la fabrication sur place du biréacteur de combat Jaguar.

Sur place

Après deux années de discussions avec le gouvernement britannique, l'Inde a, en effet, passé en 1978 un accord avec la société British Aerospace pour l'acquisition, en plusieurs étapes, de cent cinquante avions Jaguar. Dans un premier temps, il avait été prévu que l'armée de l'air britannique prête à l'Inde dix-huit de ses appareils Jaguar qui sont déjà en service dans les forces indiennes. Dans le même temps, l'Inde s'engageait à restituer aux Britanniques ces dix-huit avions pendant que British Aerospace livrerait quarante exemplaires, neufs, construits *dans ses usines de Warton. Puis,* les ateliers Hindustan Aeronautics Limited (HAL) recevraient, à *partir de 1982,* les *éléments* leur permettant d'assembler sur place une flotte de quarante-cinq Jaguar supplémentaires et, ultérieurement, ces mêmes usines indiennes seraient autorisées à construire sous licence de quoi mettre en escadre opérationnelle soixante-cinq autres Jaguar.

Le Jaguar est, officiellement, un biréacteur d'appui tactique de conception franco-britannique. Deux sociétés françaises, *Dassault-Breguet* pour la cellule et Turboméca pour le moteur, sont associées à cette fabrication — à *raison de 40 % environ de* la valeur globale de l'avion — sous la forme d'accords de sous-traitance par lesquels les entreprises britanniques achètent à la France les éléments entrant dans la composition de l'appareil.

Il est évident, dans ces conditions, que la société Dassault-Breguet préfère vendre à l'étranger le Mirage-2000, qui est de conception française à 100 %, plutôt que de ne recevoir que 40 % d'un marché en sous-traitance lorsque le Jaguar est retenu (1).

Offensive britannique

A la mi-avril, lors du passage à New-Delhi de Mme Thatcher, le premier ministre indien avait averti son homologue britannique du fait que l'Inde s'apprêtait à commander le Mirage-2000, au *besoin en renonçant à acquérir* les cent dix Jaguar dont la construction constituait les deux dernières étapes du plan élaboré avec Londres. Aussitôt, les Britanniques avaient offert aux Indiens de leur vendre le Tornado à flèche variable (2), un puissant biréacteur conçu en coopération avec les Allemands de l'Ouest et les Italiens. Mais cet appareil, difficile à mettre au point, est complexe d'emploi et, surtout, il est très cher à l'achat et à l'entretien.

En l'état présent des discussions entre la France et l'Inde, on ne dispose que de peu d'informations sur le marché qui doit faire encore l'objet d'une approbation par le nouveau gouvernement installé par M. François Mitterrand. Le mois dernier à Paris, M. Marcel Dassault avait seulement confié *qu'il pourrait être commandé cent* cinquante avions par l'Inde.

Comme pour le Jaguar, il s'agirait, à la fois, d'un achat de Mirage-2000 construits en France et d'une fabrication sur place par l'entreprise indienne HAL à l'image de ce qui s'est déjà réalisé avec des clients du Mirage-III *comme la République sud-africaine,* la Suisse ou l'Australie. Les Mirage-2000 indiens seraient équipés du réacteur M-53 de la SNECMA et du nouveau radar RDM (radar Doppler multifonctions). Mais, contrairement à certaines rumeurs, il est exclu que la France prête à l'Inde des intercepteurs de défense aérienne Mirage F-1 en attendant que le Mirage-2000 entre en escadre opérationnelle.

Lors des tractations préliminaires, les négociateurs indiens avaient émis le vœu que la France s'engage à ne pas livrer de Mirage-2000 au Pakistan, dans l'éventualité d'une commande de l'avion par New-Delhi. Leurs interlocuteurs français ont répondu qu'ils n'avaient pas l'habitude d'inclure de *telles clauses* dans les contrats — parce qu'elles limiteraient la souveraineté natio*nale du fournisseur — et qu'ils ne* demandaient pas, du reste, aux Indiens de s'engager, de leur côté, à ne plus acheter de matériels soviétiques.

Vingt ans après

Finalement, aucune de ces deux *conditions n'est, pour l'instant,* retenue. L'Inde a reçu récemment des Mig-23, voire des Mig-25, de Moscou. Pour sa part, le Pakistan est un client très important et de longue date des industriels français de l'armement (il a notamment acheté, au total, quatre-vingt-seize Mirage-III dont certains ont été utilisés contre l'Inde en 1971) et ses techniciens assistent, souvent, des pays du Proche-Orient dans la mise en œuvre des matériels de guerre français — aéronautiques ou autres — que ces mêmes Etats ont commandés.

Le Pakistan est, au demeurant, en discussion avec les Etats-Unis pour d'importants achats d'armes, en contrepartie desquels ce pays servirait de relais à la présence militaire de la nouvelle administration Reagan dans cette région *du monde.*

Si le contrat se conclut définitivement avec New-Delhi, l'Inde renouera avec la technologie française, dans le domaine aéronautique, après plus de vingt *années d'éclipse. Avant 1960,* la France avait, en effet, vendu à l'Inde plus d'une centaine de ses premiers avions de combat à réaction — des appareils Ouragan — et des Mystère IV produits par la société Dassault-Breguet, ainsi qu'une douzaine d'avions Breguet-Alizé de lutte anti-sous-marine.

Depuis, l'Inde s'est tournée principalement vers deux autres fournisseurs : pour l'essentiel, l'Union soviétique et, dans une moindre mesure, la Grande-Bretagne qui lui a surtout fourni des avions de combat Hunter et Canberra d'un modèle déjà ancien. L'Inde dispose, toutefois, de quelques hélicoptères Alouette III et Lama d'origine française.

JACQUES ISNARD.

(1) Si le Mirage 2 000 n'a pas encore d'acquéreur étranger, le Jaguar, en revanche, a été vendu au sultanat d'Oman (vingt-quatre exemplaires) et à l'Equateur (douze). La Grande-Bretagne a commandé deux cent deux Jaguar et la France deux cents.

(2) Les ailes se replient le long du fuselage en vol pour atteindre des vitesses supersoniques, et elles se déploient à l'atterrissage ou au décollage.

FAITS DIVERS

● *Incendie à Nantes : trois morts, un blessé.* — Trois personnes sont mortes et une quatrième a été blessée, dans la nuit du mercredi 20 au jeudi 21 mai, au cours d'un incendie qui a ravagé un petit immeuble vétuste de deux étages, rue Petite-Biesse, à Nantes (Loire-Atlantique). Le feu s'est déclaré dans une épicerie du rez-de-chaussée et a gagné la cage d'escalier, empêchant les locataires d'évacuer l'immeuble.

SPORTS

FOOTBALL

Ipswich Town gagne la Coupe de l'U.E.F.A.

Battu en championnat par Aston Villa et éliminé de la « Cup » en demi-finales, le club anglais d'Ipswich Town n'a pas terminé la saison les mains vides puisqu'il a gagné la Coupe de l'Union européenne de Football association (U.E.F.A.) sur le score total de 5-4 à l'issue des matches *aller* et *retour* contre *AZ'67 Alkmaar.*

Net vainqueur (3-0) au match *aller disputé sur son terrain,* Ipswich parut avoir mis le trophée européen hors de portée des champions des Pays-Bas lorsque, à la quatrième minute de jeu, Frans Thijssen ouvrait la marque d'un tir de 30 mètres. Les Anglais eurent alors le mérite de ne pas fermer le jeu tandis qu'Alkmaar ne s'avoua pas vaincu pour le plus grand plaisir des vingt-deux mille spectateurs.

A la septième minute, Kurt Welzl égalisait de la tête et une nouvelle tête de Johnny Metgod porta la marque à 2-1 en faveur des Néerlandais à la vingt-cinquième minute. Les deux équipes pratiquaient un football très direct, ne s'embarrassant pas de fioritures. Ce fut alors à John Wark d'égaliser pour les Anglais à la trente et unième minute en reprenant de volée un corner tiré par Arnold Muhren. (Wark marquait à cette occasion son quatorzième but *en Coupe* U.E.F.A. et égalait ainsi le record établi en 1962 par l'Italien Alta*fini pour le F.C. Milan.)*

Alkmaar ne baissa pas les bras pour autant : à cinq minutes de la mi-temps, Pier Tol redonna l'avantage aux Néerlandais, qui allaient dominer très nettement la seconde période, effaçant ainsi leur médiocre prestation du match aller. Les vainqueurs de Sochaux concrétisèrent cette domination sur les tombeurs de Saint-Etienne grâce à un coup franc tiré des 30 mètres par Jos Jonker à la soixante-treizième minute.

Toutefois, épuisée par les efforts produits depuis le début de la rencontre, l'équipe d'AZ'67 n'eut pas assez de ressources pour marquer un cinquième but ouvrant les prolongations. Et la Coupe revint à Ipswich pour sa performance au match aller.

D'un sport à l'autre

CYCLISME. — *Trois titres nationaux ont été décernés le 20 mai à Montargis à l'occasion des championnats de France professionnels sur piste. En poursuite, Alain Bondue, vice-champion olympique à Moscou, a fait une brillante démonstration, réalisant une moyenne de 49,648 km/h. Les places d'honneur sont revenues à Régis Clère, Pascal Poisson et à Patrick Hosotte. En vitesse, Francis Castaing est venu à bout de Patrick Hosotte en trois manches. Enfin l'individuelle, qui a été très disputée tout au long des 30 kilomètres, a vu la victoire de Régis Clère (45,319 km/h de moyenne) devant Patrick Clerc et Frédéric Vichot.*

JEU A XIII. — *Annulation de la finale de la Coupe de France du 24 mai ; sanctions sportives et financières à l'encontre du XIII Catalan et de Villeneuve, dont les équipes se sont battues le 17 mai, rendant impossible le déroulement de la finale du championnat ; mesures disciplinaires : la Fédération de jeu à XIII, dont le président intérimaire est M. Jean-Paul Verdaguer après la démission de M. René Mauriès, a enfin décidé de prendre des sanctions. Pour les Catalans, Jean-Jacques Cologni est radié, Bernard Guasm suspendu pour un an, tous deux pour agression. Yvan Gresseque est interdit à vie de capitanat, le président du club est suspendu pour un an. Pour Villeneuve, le président et l'entraîneur sont suspendus pour un an. Les deux clubs ne pourront pas participer à la Coupe de France 1982 et le titre de champion 1981 est déclaré vacant.*

TENNIS. — *Le cap des seizièmes de finale du tournoi sur terre battue de Rome doté de 400 000 dollars n'a pas pu être franchi par le Français Thierry Tulasne, qui a été éliminé le 20 mai en trois sets par le Paraguayen Victor Pecci, 3-6, 6-2, 6-3.*

LA FORMATION PROFESSIONNELLE

STAGNATION DES EFFECTIFS ET DES CRÉDITS

L'AFPA, victime de restrictions budgétaires est freinée dans son développement

L'ASSOCIATION nationale pour la formation professionnelle des adultes (AFPA), qui tient son assemblée générale ce jeudi 21 mai (1), ne traverse peut-être pas une « *crise profonde* », comme l'a écrit, le 6 mai, M. François Mitterrand, en réponse à un questionnaire de la Fédération nationale des associations d'accu.il et de réadaptation sociale (F.N.A.R.S.). Mais il est certain que les restrictions budgétaires décidées par le gouvernement de M. Raymond Barre et évoquées alors par le candidat socialiste ont freiné, sinon stoppé, son développement, et il est à espérer que le nouveau président de la République réalisera l'« *extension des moyens de l'AFPA* », comme il l'a aussi écrit à la F.N.A.R.S.

Il y avait, du reste, une totale contradiction dans la politique de l'ancien gouvernement à vouloir à la fois lancer un grand plan quinquennal de formation professionnelle des jeunes et à n'augmenter l'enveloppe globale du secrétariat d'État que de 4 % de 1980 (3,29 milliards de francs) à 1981 (3,43 milliards de francs).

Avec un budget initial de 1,35 milliard de francs qui ne progressait pas, par rapport à 1979, à la mesure de l'inflation, l'AFPA ne bouclait son exercice 1980, malgré une gesti.n serrée, que grâce à des subventions complémentaires. De ce fait, son action restait stable, voire en légère régression d'une année à l'autre : 65 928 personnes reçues dans les stages classiques ou de pré-formation contre 66 832 en 1979 (2) et, au total, 53,5 millions d'heures travaillées contre 53,8. Les effectifs budgétaires (9 080 postes, dont quelque 4 500 enseignants) n'ont pas bougé de 1979 à 1980, et ils stagneront encore au même chiffre en 1981, à moins que le nouveau gouvernement n'en décide *autrement*.

L'AFPA, qui enseigne dans plus de trois cents *spécialités*, a ouvert cinq nouveaux établissements en 1980, mais sept étaient programmés. Elle compte aujourd'hui cent trente centres et trois mille cent vingt-cinq sections. Mais aucune section nouvelle n'est prévue pour 1981, bien que près de trois cent mille candidats se pressent, chaque année, à ses portes. Au 31 décembre dernier, *cent* dix-huit mille cent six personnes, sur les deux cent quatre-vingt-huit mille cent quatre candidatures reçues en 1980 dans les dix-neuf centres psychotechniques régionaux, attendaient d'être simplement convoquées.

Lors de leur récente semaine d'action, organisée du 2 au 6 mars, les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et F.O. de l'organisme de Montreuil ont dénoncé cette situation d'ensemble, en affirmant notamment : « *La diminution des moyens conduit à ne mener de nouvelles actions de formation qu'au détriment des actions traditionnelles, ce qui accule l'AFPA à privilégier toute action financièrement rentable pour elle.* » De fait, quatorze mille huit cents stagiaires ont été admis au titre de la formation continue (où intervient le financement patronal) contre onze mille cinq cents en 1978.

Un effort de modernisation

Malgré toutes ces difficultés, l'AFPA n'en a pas moins poursuivi, en 1980, la politique de modernisation, que M. Guy Métais, son directeur général, qui a été le premier à introduire la notion d'amortissement, a entreprise depuis sa nomination en *février 1979*. Mais, toujours en raison des restrictions budgétaires, le rythme est moins soutenu que prévu : ainsi, en *1980*, sur les sept cent soixante-huit sections programmées, trois cent trente-deux ont été entièrement modernisées, trois cent sept partiellement et cent vingt-neuf pas du tout.

Modernisation des ateliers et des matériels, mais aussi des méthodes pédagogiques et de l'enseignement en général : pour cela, il faut « former les formateurs », et une priorité doit être donnée, cette année, au perfectionnement des enseignants. Avec la rapide apparition de nouvelles technologies, se pose le problème de la conversion des *appareils de formation* et, à l'AFPA, par exemple, l'usinage-tournage est abandonné au profit de l'informatique.

Avec une capacité d'accueil réduite et, dans tous les cas, hors de proportion avec la masse des inscrits à l'A.N.P.E. ayant besoin d'une formation — d'où des délais d'attente souvent anormaux, — l'AFPA ne peut pas être un régulateur du marché du travail. Le nouveau gouvernement doit se saisir rapidement du dossier pour que le président tienne les promesses du candidat : étendre les moyens de l'organisme de Montreuil, en implantant aussi des centres diversifiés sur l'ensemble du territoire. Pour ne donner qu'un *exemple, l'établissement* de Laval est le seul où l'on enseigne les métiers du plastique.

Mais il aura également à prendre à bras-le-corps des problèmes qui sortent *tout* autant de la compétence de la direction de l'AFPA : le statut des stagiaires, qui ne sont pas considérés, à l'heure actuelle, comme des salariés et qui ne peuvent constituer des sections syndicales, et leurs rémunérations. Il est anormal que leur salaire, basé sur le SMIC, n'y soit pas indexé : en effet, si le SMIC *augmente alors que* l'élève est *en* cours de stage, cette hausse n'est pas répercutée *sur* son traitement.

M. C.

(1) Le siège social de l'AFPA est situé, 13, place de Villiers, Montreuil (Seine-Saint-Denis). Tél. : 858-90-40.

(2) Au côté des stagiaires « classiques », qui forment le gros de ses troupes, l'AFPA admet aussi des personnes au titre de la « formation des formateurs » et de la formation continue. Au total, elle a accueilli 87 516 personnes en 1980 contre 82 031 en 1979.

HANDICAPÉS

Un dispositif insuffisant

LA formation professionnelle des handicapés — comme la rééducation professionnelle des travailleurs victimes d'un accident ou d'une maladie invalidants — est un droit reconnu dans le code du travail. Mais des dizaines de milliers de travailleurs handicapés ne peuvent user de ce droit, du fait des réticences des employeurs ou en raison des *carences des pouvoirs publics*.

Sur 2 ou 3 millions de handicapés — les chiffres restent imprécis — quelque 1 200 000 sont en âge de travailler (de *seize à soixante ans*). *Sur ce* nombre, 300 000 seulement sont considérés comme inaptes, mais *seulement 600 000 ont un* emploi ; 40 000 sont accueillis dans cinq cents centres d'aide par le travail, *établissement* socio-économiques dépendant du ministère de la santé *réservés* aux inadaptés adultes, où la rémunération, au besoin complétée par les pouvoirs publics, atteint 110 % du SMIC ; environ 5 000 autres travaillent dans une centaine *d'ateliers protégés*, établissements relevant du ministère du travail et relativement *intégrés au circuit économique*. Mais près de 300 000, pourtant parfaitement aptes au travail ou l'ayant été, ne trouvent pas d'emploi. Or 15 000 d'entre eux sollicitent chaque année une formation professionnelle et 5 000 seulement sont admis dans les centres spécialisés.

La crise économique n'est pas seule en cause. En fait, les moyens consentis pour la formation professionnelle ou la rééducation des handicapés sont restés nettement au-dessous du minimum nécessaire. Malgré la loi d'orientation de 1975, le reclassement des handicapés est loin d'avoir été favorisé, ces dernières années. Les centres de rééducation professionnelle pour handicapés sont progressivement transformés en centres de formation continue sous le régime du 1 % à la formation. On laisse ainsi le patronat maître du financement de ces établissements, alors que de nombreux industriels ne respectent même pas la *loi* des quotas d'emplois pour handicapés dans *leurs entreprises*.

N'est-ce pas pourtant la vocation du ministère du travail — et non de celui de la santé — d'assurer le plein emploi pour tous, y compris pour ceux dont la capacité de production ne répond pas aux « normes » de notre société ? N'est-ce pas aussi ces « normes », en fin de compte, qu'il faut *remettre* en *question* au *moment où* l'ensemble des pays célèbrent l'Année internationale des personnes han*dicapées ? Le coût* des charges supplémentaires qu'entraîne la formation professionnelle des handicapés n'est-il pas amplement justifié par l'intérêt social, humain, voire simplement économique, d'une réelle insertion de ces personnes dans la communauté ? Qu'il s'agisse des centres d'aide par le travail ou des sections d'enseignement spécialisé, *les handicapés ne sont* pas formés — sauf exceptions — au milieu professionnel ordinaire. Ils *restent souvent enfermés* dans des filières de formation qui *offrent* un éventail d'apprentissages extrêmement restreint et spécialisé.

D'où l'intérêt, dans un premier temps, d'un développement des stages en entreprise. — J. B.







هكذا من الأصل

LE CENTRE DE CAEN

Modernisation et lacunes... financières

UN tracteur flambant neuf, dont le moteur tourne rond, est égaré près de l'atelier de réparation de machines agricoles. On le croirait directement sorti de l'usine. En fait, il s'agissait d'un vieil engin poussif, entièrement remis sur pneus par les stagiaires dans le cadre d'un atelier modernisé.

Un peu plus loin, un moniteur qui enseigne, lui, la réparation automobile, se désole : il y a bien dix ans que les moteurs d'essai sur lesquels travaillent ses élèves n'ont pas été changés. Les pièces rendent l'âme les unes après les autres et le moniteur calcule qu'il lui faudrait d'urgence onze moteurs d'essai et deux moteurs Diesel. Ses commandes de matériel, réitérées auprès de la direction générale de l'Association pour la formation professionnelle des adultes (A.F.P.A.), demeurent insatisfaites. Deux exemples contradictoires et révélateurs, relevés dans ce centre F.P.A. de Caen : d'un côté, un important effort de modernisation qui se solde, pour le seul établissement normand, à plus de 8 millions de francs pour la période 1978 à 1982 ; de l'autre, des insuffisances, notamment budgétaires, dans le fonctionnement de certaines sections, lacunes qui altèrent bien évidemment la qualité de l'enseignement.

Ouvert en 1949 avec quatre spécialités dans les métiers du bâtiment, l'établissement caennais comprend aujourd'hui quarante-huit sections et trente et une spécialités dans les professions du bâtiment, des métaux et du tertiaire, avec quelques activités annexes comme la préformation des jeunes demandeurs d'emploi et l'initiation à la vie industrielle, réservée aux femmes qui désirent exercer une activité professionnelle. S'étendant sur 5 hectares et comportant un « bloc hôtel » (deux cent soixante-dix lits répartis en chambres de quatre) destiné à l'hébergement masculin — les femmes doivent se loger par elles-mêmes mais elles perçoivent une indemnité, — le centre A.F.P.A. de Caen emploie cent personnes, dont soixante enseignants et forme neuf cents stagiaires par an. Il est le premier de Basse-Normandie et le quatrième de France et constitue une bonne photographie de l'A.F.P.A. au plan national, car on y retrouve tous les qualités et défauts de l'institution.

Les moniteurs à l'école

Côté positif : la modernisation à la fois des ateliers et de l'enseignement, qui satisfait dans l'ensemble les employeurs régionaux (83 % à 90 % des stagiaires obtiennent le diplôme), et un grand projet qui devrait voir le jour au début de 1982 : la création de quatre sections d'analystes programmeurs en télétraitement, et conversationnel, qui seront dirigées par cinq professeurs et qui bénéficieront à quarante stagiaires (niveau bac + 2) par an. Le financement sera assuré, d'une part, par l'Etablissement public régional, l'Agence pour le développement de l'informatique, et le ministère du travail et de la participation (780 000 francs au total), et, d'autre part, par l'A.F.P.A. elle-même.

Autre projet en voie de réalisation : une section de soudage visant à perfectionner des spécialistes pour les centrales nucléaires. On ne soude plus comme avant, et régulièrement les enseignants eux-mêmes suivent des sessions de recyclage. Pour donner un autre exemple, un moniteur d'une section de peinture en bâtiment est parti, en mai, effectuer un stage de quinze jours dans une entreprise travaillant dans la pose de tissu tendu, ce genre de revêtement correspondant mieux au goût du jour.

Mais — on entre là dans les aspects négatifs — il faut parfois « convaincre » les professeurs de retourner sur les bancs de l'école professionnelle. Un moniteur âgé de plus de quarante ans, qui enseigne depuis longtemps à l'établissement, ne s'y résout pas de gaieté de cœur. Surtout, le centre de Caen souffre d'une insuffisance chronique de « moniteurs pour ordre », c'est-à-dire d'enseignants itinérants, pour remplacer un professeur malade ou en congé. Il en manquait cinq quand nous avons visité l'établissement et, même si son directeur M. Jacques Chopineau effectue une gymnastique acrobatique pour faire « glisser » un moniteur d'un stage à l'autre, certaines sections s'en trouvent forcément perturbées.

Personnel insuffisant — il manque aussi un gardien de nuit, ce qui pose des problèmes de sécurité, — matériel parfois vieillot, le centre normand se distingue en revanche par l'esprit de concertation qui paraît y régner : un délégué stagiaire est élu par section et chaque mois une réunion a lieu avec M. Chopineau, homme de terrain, qui jongle avec les termes techniques d'un atelier à l'autre. Mais le directeur local ne peut que satisfaire les revendications de détail qui entrent dans le champ de sa compétence. La question des salaires ou la syndicalisation des stagiaires (abordée par ailleurs) lui échappe.

MICHEL CASTAING.

TÉMOIGNAGE

Les démarches et malheurs d'un candidat à la formation à titre individuel

A la suite de la lecture d'un article paru dans le n° 39 de Téléformation du 10 décembre 1978, je m'étais mis à rêver d'un congé de formation pour achever une thèse de doctorat de troisième cycle : « Le congé formation a pour objet de permettre à tout travailleur, au cours de sa vie professionnelle, de suivre à son initiative et à titre individuel des actions de formation... (qui) doivent permettre d'accéder à un niveau supérieur de qualification, de changer d'activité ou de profession et de s'ouvrir plus largement à la culture... »

Vous connaissez ces textes dorés à souhait : c'est la loi du 17 juillet 1978.

Il m'a fallu une dizaine de lettres à divers organismes d'information, à l'université, au rectorat, au ministère du travail... du 15 janvier au 7 juin 1979 (je ne compte pas les communications téléphoniques) pour avoir, enfin, confirmation officielle de mon droit à demander un congé de mille deux cents heures.

Malgré l'accord de mon employeur, les déplacements de l'université au rectorat, du rectorat à la préfecture, de la préfecture à la direction du travail, mes quatorze visites et mes deux dossiers (je ne compte pas les communications téléphoniques, les lettres justificatives et des réflexions telles que : « Vous obtiendriez plus facilement un congé pour aller faire un stage de pêche à la ligne » ... ou ... « Tout ce qu'on vous a fait faire jusqu'à présent est dingue, loufoque et farfelu, vous n'obtiendrez rien ! ») n'ont abouti qu'à des refus successifs.

Pour fêter le premier anniversaire de mes démarches, le 9 janvier 1980, je me suis permis d'écrire au président de la République en demandant des précisions sur les engagements du gouvernement vis-à-vis de la promotion des salariés, la simplification administrative, et le développement des cultures régionales (la thèse porte sur la presse basque). Après un détour par le ministère du travail, la lettre est allée se perdre dans les marécages bien connus du secrétariat aux universités (...) sans que j'aie pu obtenir une réponse à ma demande de congé de formation et à mes trois questions.

Un dernier essai, sans succès, auprès du Fonds d'assurance formation, le 31 janvier 1980, et la situation semblait sans issue.

On me rappelle alors l'existence et la mission du médiateur, recours de la dernière chance. Dossier est donc établi, transmis le 25 février à un député, pour être, ensuite, examiné par une commission de l'Assemblée nationale, avant de parvenir sur le bureau du médiateur.

⁂

Ici, tout est fait avec empressement, d'abord : une lettre du 24 mars m'annonce qu'on fait « procéder à l'instruction de cette requête » (une lettre émanant d'une autre source m'informe à cette même date que le dossier vient seulement d'être communiqué au directeur du service des études et de la documentation à l'Assemblée nationale !) ; puis avec une lente et grave minutie : le 2 juillet, une nouvelle lettre m'assure qu'on fait encore « procéder à l'instruction de la requête ». Le 29 juillet, « l'affaire fait l'objet d'une étude approfondie ». Le 23 février 1981, l'« étude approfondie » se poursuit toujours...

Le 1er avril 1981, M. Fabre fait savoir que, « aucun mauvais fonctionnement de l'administration n'étant mis en cause, il est dépourvu de la possibilité d'intervenir plus avant dans cette affaire ». Et l'auteur de s'étonner d'un médiateur « qui se prétend un contre-pouvoir et reproduit sans discussion le verdict de l'administration elle-même en s'extasiant devant son bon fonctionnement ». De poser surtout la question : « Qu'en est-il des droits effectifs d'un salarié à un congé de formation sur sa propre initiative ? »

DISPARITÉS RÉGIONALES

Si trois millions sept cent cinquante mille personnes suivent chaque année des stages, pour un coût global de 14 milliards de francs, les actions de formation restent marquées, en France, par de grandes inégalités selon les régions : tel est le constat dressé par une étude de l'ADEP (Agence nationale pour le développement de l'éducation permanente) pour le compte de la DATAR.

Ainsi, les dépenses de formation par personne active vont de 90 francs dans le Limousin à 417 francs en Corse. Si la moyenne nationale est de 150 francs, quelques régions sont nettement plus favorisées, comme la Lorraine (288 francs) ou les Pays de Loire (236 francs). D'autres, en revanche, sont désavantagées, comme l'Auvergne (123 francs) ou l'Ile-de-France (127 francs).

Cette étude souligne aussi que la France est divisée en deux (hormis l'Ile-de-France, qui dispose de formations plus élevées) : au sud d'un axe Bordeaux-Strasbourg, on dispense une formation générale de haut niveau, et, au nord, on est orienté vers la formation professionnelle et les filières techniques.

Enfin, les stagiaires sont concentrés, pour plus de 60 % d'entre eux, dans quatre secteurs d'activité : imprimerie-édition, sidérurgie, construction navale et aéronautique et télécommunications.

LE DICOGUIDE 1981

La sixième édition, corrigée et complétée, du « Dicoguide de la formation » vient de paraître.

Recommandé par le ministère de l'éducation, cet ouvrage de sept cent cinquante-deux pages traite, d'une façon très claire et très pratique, des divers aspects de la formation : explication des textes officiels, description des cinq mille principaux organismes de formation, présentation des structures de la formation dans les secteurs public et privé (services ministériels, partenaires sociaux, entreprises, etc.).

Il comporte en outre une rubrique intitulée : « Où et comment s'informer sur la formation », ainsi que les adresses utiles de prestataires de service, de lieux de réunion, de fournisseurs de matériel, etc.

Le « Dicoguide de la formation » (1981) est d'une consultation aisée, grâce à des index-tables des matières.

★ Vente exclusive : Publications Formation France, 80, rue de Miromesnil, 75008 Paris. Tél. : 522-12-88. Prix : 300 F.

هكذا من الأصل

L'OBJECTIF DU « MOULIN VERT » A SUSCINIO (MORBIHAN)

Ne pas en faire uniquement de bons professionnels

« *ICI, nous ferons de ces garçons de bons professionnels sans aucun doute. Probablement des hommes qui sauront « se débrouiller » tant bien que mal dans la société. Mais quant à prédire qu'ils réussiront leur vie affective, leur mariage, c'est autre chose !* »

L'homme qui parle ainsi, M. Pedrono, est directeur de l'internat du Moulin vert à Suscinio, dans le Morbihan, un Impro (Institut médico-professionnel (1). Il reçoit des garçons de quatorze à vingt ans, considérés comme atteints de débilité moyenne ou légère accompagnée de troubles de la personnalité et du comportement. Dirigés sur le centre par la commission départementale d'éducation spéciale (C.D.E.S.), ces jeunes arrivent avec quatre, cinq ans ou plus de retard scolaire, pour apprendre un métier qui leur permette de vivre autonomes, indépendants, sans avoir à relever d'un système d'assistance.

Ils sont là, dans la cour ombragée — cernée sur trois côtés par la grande maison basse, entre les arbres on aperçoit l'Atlantique en permanence présent dans cette presqu'île de Rhuys, — une *cinquantaine* de jeunes qui chahutent ou attendent, isolés dans leur coin, de partir qui en atelier, qui en classe. Rien ne les signale à l'attention, ne les différencie, si ce n'est parfois l'irruption brutale d'une excessive *nervosité ou au contraire* un regard qui peu à peu s'absente et se dérobe. Leur quotient intellectuel, établi par la C.D.E.S., varie de 60 à 80. « *Certains sont du niveau d'une section de grande maternelle,* constatent les deux enseignants, volontaires pour travailler avec ces jeunes - là. « *A seize, dix-huit ans, ils savent à peine écrire : ils recopient des phrases entières. Ils ne comprennent pas ce qu'ils lisent et font tout juste les quatre opérations. Deux ou trois connaissent la table de multiplication. Alors, on leur apprend à utiliser une calculatrice électrique. Au moins, les résultats sont exacts.* »

Au cours des deux ou trois ans que ces jeunes vont passer au centre, du directeur aux éducateurs en passant par le personnel de cuisine, d'entretien, de lingerie, par le psychologue, chacun va tenter d'en faire tout d'abord de bons professionnels, des exécutants peut-être, mais capables de gagner leur vie, capables de remplir correctement un chèque, une feuille de sécurité sociale, et ensuite d'intervenir si possible sur leurs « *blocages* ». Blocages qui font d'eux des êtres que rien, ou presque, n'intéresse. Sans allant, marqués pour la plupart par des histoires familiales navrantes, placés dé nourrices en internats, à l'adolescence, ils conjuguent un passé pauvre en amour et riche en accidents de parcours. Alors ? Vraie ou pseudo-débilité ? Quoi qu'il en soit, ils arrivent au centre avec un sérieux handicap qu'il faut colmater en leur donnant un métier et en leur facilitant l'accès à l'indépendance. *Tout* un processus de « socialisation » est organisé à l'intérieur des trois groupes de vie dans lesquels ils sont répartis.

Donner l'occasion de s'exprimer

« *Quand on mise le maximum sur la valorisation d'un enfant, on joue gagnant à coup sûr !* ». Jean-Claude, éducateur technique de l' « *atelier-fer* », résume l'opinion de tous les membres de l'équipe. Et il sait bien de quoi il parle : son atelier fait l'envie de tous les garçons. « *Le fer, pour eux, c'est la force, c'est viril, bruyant, salissant. Et même dangereux : on utilise le feu. En même temps, il y faut de la minutie pour le report des dimensions. Et quand ils veulent se défouler, ils vont taper sur l'enclume. C'est l'apothéose d'y être admis. Et puis, il fabriquent des objets qui matérialisent la progression de leurs efforts : des appliques, de lanternes qu'ils ramènent à la maison, eux qui n'ont connu que l'échec et qui étaient étiquetés « bons à rien » !*

Mais, on n'accède pas d'emblée chez Jean-Claude. La première année, les garçons partagent leur temps entre l'école — il faut bien affiner ce qu'ils savent déjà et leur en donner un peu plus — et des ateliers polyvalents, peinture et bois. Ils vont s'y confronter avec les matériaux, avec les outils, expérimenter ce qui peut leur plaire *ou non. Chacun suit sa voie à* son rythme. Et quand on ne sait pas discerner entre 9,5 mm, 9,5 cm et 95 cm sur un mètre de menuisier, il faut de la patience, pour dire et redire. Dans ces ateliers, on teste également leur habileté manuelle, leurs aptitudes particulières. Mais, en fait, au cours de cette première année, les jeunes auront surtout l'occasion de s'exprimer et d'être confrontés à des situations qui leur donnent envie de faire quelque chose. « *Quand on les voit qui s'accrochent, on est sur la bonne voie.* »

La deuxième année, ils continueront soit en peinture, soit en maçonnerie, soit en ferronnerie ; ceux qui manient le mieux les chiffres feront de la menuiserie, les plus forts tâteront de l'électricité. Cette deuxième année, c'est plus sérieux. « *On essaie de le placer en situation de travail réelle. Pas question de sortir à tout bout de champ. On se tient à l'établi. Quand on commence un objet, on le finit. En même temps, ils vont en « stages d'application » chez des artisans. Si nous avons choisi le créneau des métiers du bâtiment, c'est qu'il ne manque pas de débouchés dans notre région. Le tourisme se développe et avec lui les résidences secondaires à construire, à rénover, à réparer, à aménager. Nous passons une convention avec les artisans. Ils prennent nos jeunes en stage pendant trois semaines par trimestre, en liaison constante avec l'éducateur technique du jeune.* »

La troisième année, dans l'idéal, le garçon signe un contrat d'apprentissage avec un employeur pour deux ans avec une formation théorique au C.F.A. (centre de formation des apprentis). Et ensuite ? Et les autres ? « *Certains partent au service militaire, d'autres sont engagés par l'artisan ou se trouvent un nouveau patron. Ils quittent également la région. Notre succès : un apprenti ferronnier qui vient de partir en Arabie Saoudite comme monteur en charpente métallique avec un salaire gros comme ça. Quelle émulation pour les autres !* » S'ils ne réussissent pas au C.A.P., on envisage une formation F.P.A. (formation professionnelle des adultes). Le centre évite au maximum de faire signer des contrats dans le cadre du pacte pour l'emploi des jeunes. « *Ils n'aboutissent pas à un emploi en fin de stage, et, en définitive, on perd du temps !* » Il y a, bien sûr, des échecs. Des jeunes qui craquent et se « *clochardisent* ». D'autres qui ne peuvent travailler que dans un environnement protégé comme un C.A.T. (centre d'aide par le travail) ou qui sont entraînés dans une petite délinquance à répétition.

Un « service de suite »

Cet échec provient, le plus souvent, d'un manque de soutien et de préparation progressive à la vie extérieure. Pour y remédier, depuis deux ans, un « service de suite » accueille une dizaine de jeunes, susceptibles de réussir leur insertion sociale. Ce sont des garçons ayant un « accrochage professionnel », soit en stage d'application, soit en apprentissage ou même déjà comme ouvrier et qui souhaitent vivre de façon autonome. Comme Ange. Ange est un gaillard blond et discret, de dix-huit ans. Actuellement il finit son apprentissage chez un menuisier. Il habite en ville, dans une chambre que Claude, l'éducateur, lui a trouvée. « *Les jeunes qui sont passés chez moi, les entreprises les réclament* ». M. Arsène, le contremaître d'Ange, parle avec conviction de son rôle d'enseignant. « *Les jeunes, je les forme à l'atelier. C'est là qu'ils apprennent les bases sérieuses du métier. Après, ils travailleront plus ou moins dans les règles, mais pour l'instant je tiens à la rigueur.* »

Ange, à côté de lui, faussement inintéressé, fignole une porte d'entrée pour un pavillon, porte lourde, épaisse, et parfaitement réussie. Il en est fier et son chef aussi. Ange va passer son C.A.P. de menuisier avant l'été. Il y a de grands risques qu'il n'ait pas la « théorie ». « *Mais il aura la pratique, ça, j'en suis sûr,* dit M. Arsène. *Et je garderai Ange parce qu'il a montré de quoi il était capable. Regardez, il écrit phonétiquement, et pourtant je lui ai confié la responsabilité du magasin avec quatre millions de matériel. Tous les matins, c'est lui qui distribue les accessoires aux ouvriers de pose qui partent sur les chantiers. Il note les entrées et sorties sans difficulté.* »

Des problèmes avec le français, Marcel en a eu également. Vingt-neuf ans, marié, deux enfants, c'est un ancien du Moulin Vert. Pour lui, le plus dur a été de se retrouver tout seul après une formation F.P.A. postérieure à son passage à Suscinio. « *Heureusement que le centre était là. Sans famille, je n'avais plus d'amis. J'étais sans argent, sans logement. Aujourd'hui, je travaille dans une entreprise de bâtiment, comme menuisier. Je fais toute la partie bois, de la charpente aux portes. Quand je commence une maison, je la termine !* »

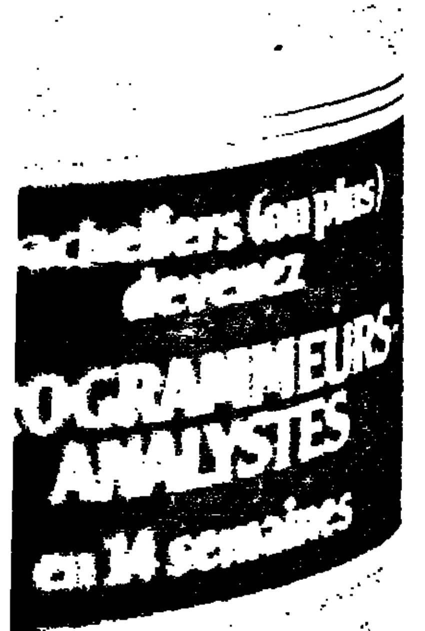
Des hommes à l'aise avec eux-mêmes

A son avis, le service de suite est primordial parce que « *si le travail marche bien, c'est le reste qui se casse la figure* ». « *C'est exact,* approuve Claude, *s'il n'y avait que le travail, je ne me ferais pas de souci. Mais, par exemple, ils ne vont pas travailler un jour, deux jours, parce que leur cyclomoteur est tombé en panne. Sans téléphoner au patron, sans me prévenir. C'est l'employeur, inquiet, qui m'alerte. Ça va bien une fois, ou deux, mais si ça se reproduit ils perdent leur emploi. Et, pour eux, c'est encore plus grave. Autre difficulté : leur argent. Il faut tout à la fois les laisser faire, tout en les guidant et en évitant qu'ils ne se fassent gruger par des commerçants peu scrupuleux. Ce sont des gogos parfaits pour les prétendues offres spéciales. Un jour, j'ai dû intervenir pour défendre un garçon. Ses propriétaires lui avaient vendu une vieille voiture qui pourrissait dans la cour. Alors que le garçon n'avait pas, bien évidemment, son permis de conduire. Une fois l'opération réussie, ils ont poussé le cynisme jusqu'à le harceler pour qu'il fasse enlever cette épave de devant chez eux ! Mais il faut aussi leur apprendre à vivre, à s'organiser. Je les guide pour les achats, la cuisine, sinon ils seraient voués à vie aux raviolis ou au cassoulet. Et même déchiffrer une étiquette de boîte de conserve et la faire chauffer au bain-marie, ce n'est pas évident pour eux !* »

A Suscinio, on cherche à former de bons professionnels qui soient aussi des hommes à l'aise avec eux-mêmes et dans la vie.

CHRISTIANE GROLIER.

(1) A l'internat de Suscinio, le prix de journée de 300,30 F est pris en charge par la Sécurité sociale. Pour le service de suite, le prix de journée, 90 F, est payé par la D.D.A.S.S. (direction départementale des affaires sanitaires et sociales). Le Moulin Vert - Suscinio - 56370 Sarzeau.



هكذا من الاصل

SOIXANTE-DOUZE CENTRES

Un quart de demandes satisfaites

Certaines formations dites « pratiques » ne sont sanctionnées par aucun diplôme et n'excèdent pas une durée de six mois. Elles correspondent à un niveau d'ouvrier spécialisé. Enfin, il existe tout un système de préparation *précédent l'entrée* en formation : il s'agit, soit de rattrappage scolaire, soit de l'enseignement des rudiments pratiques de la future profession.

La plupart des centres sont regroupés selon les types de handicaps. Par exemple, les déficients sensoriels relèvent de structures particulières, en raison du matériel *nécessaire à leur* formation. Les malades mentaux ne sont pas non plus admis partout.

EN France, la formation professionnelle des handicapés repose sur un nouveau dispositif, mis en place par la loi d'orientation de 1975, qui prévoit la création au niveau départemental de commissions techniques d'orientation et de reclassement professionnel (*Colorep*). Les Colorep déterminent la qualité de travail*leur handicapé* et soumettent le candidat à un examen psy*chotechnique* d'une durée de trois à quatre heures, en présence d'un *médecin, d'une* assistante sociale, d'un psychologue du travail et *d'un représentant* de l'ANPE. C'est cette commission qui décide de l'orientation des travailleurs handicapés.

Environ un quart des demandes (quinze mille personnes par an) aboutissent à une formation professionnelle. Le délai entre l'orientation et l'intégration en formation peut atteindre sept ans, et certains centres sont « *réservés* » jusqu'en... 1986.

Pendant toute la *formation*, les stagiaires sont rémunérés à *100 % de leur salaire antérieur* ou, s'ils n'ont jamais travaillé, *à 90 % du* SMIC. *En outre*, ils reçoivent des indemnités des*tinées à aligner ces salaires sur* ceux de la profession étudiée. 80 % d'entre eux sont pris en charge, intégralement, par la Sécurité *sociale*, tandis que 20 % relèvent de l'aide sociale.

Les soixante-douze centres de rééducation professionnelle fonctionnent tous sur un prix de journée. Soixante-huit sont gérés par des associations à buts non lucratifs. Les stages d'un à deux ans sont sanctionnés par un certificat de formation professionnelle adulte délivré par l'AFPA, sauf pour les neuf *centres de l'Office national* des anciens combattants, qui pré*parent, en trois ans, au* certificat d'aptitude professionnelle, *contrôlé par le ministère de* l'éducation.

LES CENTRES « VIVRE » ET « SUZANNE-MASSON »

Un premier tremplin pour la rééducation

A Paris, l'association Vivre *tente d'intégrer* des handicaps multiples, conciliant *ainsi un double objectif* : la rééducation professionnelle et la *réinsertion sociale*.

POUR *répondre* à ces objectifs, Vivre a dû créer *une double structure* : le centre de rééducation professionnelle d'Arcueil, qui *forme* cent quarante stagiaires par an, dont *30 %* de malades mentaux, *et le* centre de préformation Alexandre-Dumas.

Alexandre-Dumas accueille une population schizophrénique *adulte* (de *dix-huit* à cinquante ans) dite « *stabilisée* », mais qui relève encore souvent d'institutions psychiatriques (hôpital de jour ou de nuit). Rien ne distingue ce centre d'une école quelconque, et il faut y passer plusieurs heures pour saisir ce qu'il a de spécifique : un climat plus pesant qu'ailleurs et des conflits plus aigus dans un monde enclos sur lui-même. Ici, comme le déclare une stagiaire, « *le plus petit détail peut faire un drame* ».

Le personnel est composé de huit moniteurs pour soixante stagiaires, d'un psychiatre et d'un directeur pédagogique délégué par Arcueil. L'équipe tente de développer une pédagogie souple tout en maintenant un encadrement solide autour des stagiaires. Pour leur ouvrir l'accès à la *formation* professionnelle, il faut leur donner un niveau scolaire *minimum* tout en leur apprenant à se repérer dans le *temps, l'espace, la société*. Le degré de scolarisation est très varié, certains ont *même suivi* des cours à l'université, d'autres, comme Mme M..., trente-huit ans, ont un long passé professionnel : « *Autrefois, j'étais puéricultrice mais, à la suite d'une dépression nerveuse, on m'a retiré ce poste. Quand je suis sortie de l'hôpital, j'ai travaillé dans un restaurant comme plongeuse. Ensuite, je suis tombée malade et, sur mon certificat, le médecin a inscrit « maladie mentale ». Aussitôt mon employeur m'a renvoyé.* »

Rigidités administratives

Tous se plaignent de se sentir « fichés » et, s'ils se considèrent comme malades (puisqu'ils suivent un traitement), ils rejettent avec horreur le terme d'« anormal » : « *Moi, on m'a mise chez les fous. Je suis malade,* d'accord, *mais je ne suis pas folle.* » En outre, certains stagiaires ont de lourdes difficultés financières, notamment ceux qui dépendent de l'Aide sociale ou du Fonds national de solidarité. Les uns doivent reverser une partie de leur rémunération, les autres ne reçoivent que 800 à 1 100 francs par mois. Ils estiment pour la plupart que leur orientation n'est pas toujours adéquate. En effet, il peut se dérouler un laps de temps de trois à quatre ans entre la décision du psychotechnicien *et l'entrée en* préformation. Entre-temps, les personnalités se modifient, mais l'orientation est rarement réactualisée, en raison des rigidités administratives et de la fragilité d'un système peu adapté aux fluctuations des individus.

Les stages de préformation durent en moyenne trois à six mois. Outre la scolarisation, ils ont pour but d'observer l'évolution de la personnalité du stagiaire et sa capacité d'adaptation à une discipline de travail. Il sera ensuite orienté vers le centre d'Arcueil *pour une formation* pratique ou la préparation d'un *diplôme* de l'AFPA.

Pour Mme Sopos, *psychiatre* à Alexandre-Dumas, la préforma*tion joue un rôle essentiel* dans la resocialisation des malades *mentaux* : « *Nous ne sommes ni un hôpital de jour ni un atelier thérapeutique, puisqu'il nous faut faire la scission avec ces structures psychiatriques où les notions de temps et de réel sont abolies. Les malades que nous recevons sont déclarés guéris, mais ils gardent des séquelles de la maladie, notamment une ambivalence de la pensée, une angoisse assez forte, parfois des tendances suicidaires et des difficultés de communication. Nous sommes confrontés à des problèmes de restructuration de la personnalité et nous devons aider nos stagiaires à mieux poser leur équation en prenant conscience de leurs capacités réelles et en se situant par rapport au handicap. Pour cela, nous utilisons l'outil scolaire mais aussi des travaux manuels ou gestuels, car ils sont souvent inhibés sur le plan corporel, ce qui explique une certaine lenteur. Dans l'ensemble, le système est efficace, mais l'équipe enseignante n'est pas à l'abri d'une certaine psychotisation. C'est pourquoi, dans mon projet pédagogique je demande une vacation de psychologue pour les moniteurs et moi-même. Malheureusement, Arcueil n'a pas donné suite : ils ne comprennent pas du tout nos problèmes.* »

Actuellement, les relations entre Alexandre-Dumas et Arcueil *sont* tendues, et cette situation n'a rien d'exceptionnel puisque déjà l'ancienne équipe du centre de préformation avait été licenciée à la suite de conflits. Mme Sopos accuse la direction d'Arcueil d'opter pour des priorités de gestion qui la conduisent peu à peu à rejeter les malades mentaux « non conformes » : « *Certaines mesures d'exclusion peuvent avoir de graves conséquences sur l'équilibre des stagiaires.* » Aussi Alexandre-Dumas réclame-t-il l'autonomie.

A Arcueil, on estime que la coordination des deux centres permet de sauvegarder l'objectif de la formation professionnelle et on souhaite mieux contrôler la préformation. Ce système de relais, le seul en France à permettre une articulation des structures éducatives et thérapeutiques avec celles de la formation professionnelle, menace aujourd'hui de s'effondrer, victime de ses contradictions internes et de difficultés budgétaires. On verra alors sans doute s'agrandir le fossé entre les stagiaires « *rentables* » et les autres...

Créé en 1950 par l'union syndicale C.G.T. des métallurgistes de la région parisienne, Suzanne-Masson est le plus important des établissements de rééducation professionnelle pour *handicapés* adultes. Il accueille quatre cents stagiaires *par an et comporte* vingt-six sections pour l'enseignement de *onze* professions : technicien, ouvrier qualifié, comptable, secrétaire, etc. Trois sections de formation pratique ont été créées récemment dans le domaine de l'électronique et de la mécanique.

Suzanne-Masson est un centre luxueux où une pédagogie plus sophistiquée qu'ailleurs tente de s'adapter à chacun, tout en créant une sorte de « collectif ». Pour l'ensemble des stages, on prévoit une période de préparation au cours de laquelle s'effectue une remise à niveau des groupes. Les horaires sont progressifs : six heures trente au *début du stage et huit* heures pendant les derniers mois. Les stagiaires bénéficient d'avantages sociaux (repas de midi et, éventuellement, *repas du soir* pour toute leur famille), permanence d'un médecin *autorisé* à prescrire et d'une assistante sociale.

Autre préoccupation essentielle : ne pas se laisser dépasser par le marché du travail. Aussi l'informatique et la robotisation sont-elles à l'ordre du jour. Le recyclage des enseignants et le renouvellement du *matériel* sont une nécessité constante.

Actuellement, *les dirigeants de* Suzanne-Masson sont inquiets. En effet, deux de leurs formations pratiques menacent de disparaître : « *Depuis quinze ans*, déclare M. Hartmann, le directeur du centre, *nous sommes sollicités pour des gens d'un niveau très faible. Il s'agit soit de travailleurs immigrés, soit de personnes fortement handicapées, souvent à la suite de traumatismes crâniens. Les formations pratiques évitent des rejets injustes et offrent une réelle qualification. Elles peuvent servir de tremplin pour la préparation d'un diplôme de l'AFPA. On veut aujourd'hui les supprimer sous le prétexte fallacieux que nous formons des chômeurs alors que 70 % des élèves sont placés par nos soins.* » Cette moyenne *de placement* est en effet légèrement inférieure à celle de l'ensemble des *formations* (85 %), mais ce déficit s'explique davantage par *la* fragilité des stagiaires que par une carence au niveau du marché de l'emploi.

Difficultés de financement

La menace invoquée par M. Hartmann provient de la direction *du travail et* de l'emploi de Paris, qui a déconventionné les *deux sections* câblage pratique. Cette convention représente 4 % *du budget du centre*. L'enveloppe des crédits affectés à la formation des handicapés n'ayant pas augmenté depuis deux ans et ayant même subi, en 1981, une baisse de 3 %, on voit mal comment les subventions se maintiendraient. Au cours d'une conférence de presse convoquée le 24 février, M. Jean Hernot, président de l'association, a accusé le préfet de s'aligner sur une politique d'austérité : « *Plutôt que d'exiger des crédits supplémentaires en ce début d'Année des handicapés, le préfet a choisi de supprimer des sections destinées aux plus défavorisés. Comme le secrétariat à la formation professionnelle a décidé, il y a quelques mois, de ne plus donner son agrément à des formations nouvelles, on peut craindre, à plus ou moins long terme, la fermeture de Suzanne-Masson et, avec lui, d'autres centres.* »

Malgré l'alarmisme de M. Jean Hernot, Suzanne-Masson ouvrira prochainement un nouveau centre de cent seize places à Vouzeron, dans le Cher. Cependant, un sentiment d'insécurité règne dans les centres de rééducation professionnelle. Il s'explique par l'absence de statuts et des difficultés croissantes sur le plan budgétaire. La fédération des centres, la *FAGERH* (1), publiera prochainement une *charte* pour mettre fin à cette situation. Une première tentative dans ce sens avait échoué auprès des pouvoirs publics, mais les associations entendent relancer leur campagne.

FABIENNE TAJGMAN.

---

(1) FAGERH : Fédération des *associations gestionnaires* des établissements de réadaptation pour handicapés, 22, rue Balard, Paris-15e. Centre Vivre : 54, av. François-Raspail, Arcueil. Alexandre-Dumas : *94-102, rue de Buzenval*, Paris-12e. Centre Suzanne-Masson : 41, av. du Docteur-Arnold-Netter, Paris-12e.

Aux Etats-Unis

L'EMPLOI D'ABORD

UNE étude menée aux États-Unis montre que l'emploi de cent mille handicapés dans l'économie américaine accroît le P.N.B. d'au moins 500 millions de dollars. La réadaptation est donc considérée comme une opération « rentable » qui passe, néces*sairement, par la formation* professionnelle. Si les pays *européens ont opté*, avec un succès inégal, pour des systèmes *similaires, les Etats-Unis*, eux, ont préféré trouver l'emploi d'abord, la formation ensuite.

La Goodwill Industrie of America, qui possède cent soixante-cinq centres de réadaptation, établit ses programmes, les P.W.I. (Projects With Industries), en coordination avec les sociétés, les banques, les organisations patronales et les syndicats ouvriers. L'employeur détermine ses besoins et prend une « *option* » *sur un certain nombre* de stagiaires. C'est alors qu'est *créée l'unité de formation* qui comprendra parmi ses enseignants des *membres* de l'entreprise offrant les emplois.

Des programmes de ce type sont lancés régulièrement dans tous les Etats. Dans 87 % des cas, ils aboutissent à un placement. En outre, la réadaptation fait l'objet d'une véritable planification à un niveau local.

Un concept remis debout ?

F. T.

هكذا من الأصل

Sauvés « in extremis »

« NON à la mise en chômage des handicapés. » La banderole blanche qui barre les fenêtres du 59 boulevard de Belleville, à Paris, est désormais caduque. Le centre de rééducation professionnelle pour handicapés Robert-Buron a, en effet, après une chaude alerte, finalement obtenu le renouvellement de la convention qui le lie à la préfecture de Paris. « *Mais on l'a échappé belle* », dit François Poujade, assistant social.

7 avril. Les responsables du centre apprennent par une lettre de la préfecture de Paris que « *le volume des crédits pour le financement des conventions de formation continue* » impose de « *réserver ce financement à certaines actions prioritaires* ».

La plus touchée par cette mesure : la section de câblage électronique qui forme quarante-huit personnes par an. Les sections dactylos et standardistes sont, elles, préservées. Les ressources financières du centre proviennent en effet, d'une part de la Sécurité sociale, qui rembourse, comme pour les hôpitaux, un prix de journée — actuellement 247,06 F par jour, — d'autre part de la préfecture de Paris.

Cette dernière attribue une subvention de fonctionnement de 200 000 F par an (soit le douzième des ressources du centre), mais surtout le déconventionnement signifie la suppression des allocations versées par le Fonds national de l'emploi aux stagiaires en formation. Plus de convention, donc plus de stagiaires et plus de prix de journée. Conséquences financières d'abord : le centre est amputé du quart de ses recettes ; humaines ensuite : cinquante handicapés sont ainsi privés de rééducation professionnelle, souvent la seule possible pour ces anciens accidentés du travail, pour la plupart ouvriers du bâtiment et atteints aux jambes. Le métier de câbleur requiert en effet l'usage des mains seules. Et puis c'est très important psychologiquement : « *Ils ont l'impression de rester dans le circuit* », souligne M. Poujade.

Ferhat a quarante-deux ans. Algérien, il a été coffreur maçon pendant plus de dix-huit ans dans la région parisienne. Un jour, il est tombé de son échafaudage. Aujourd'hui, il marche difficilement. Malgré cela, lorsqu'il a appris la nouvelle, il est allé distribuer des tracts avec les autres sur le marché Belleville. « *Pour les prochains sta_'aires surtout, car moi, je termine en juin.* »

Tracts, manifestations, plus de deux mille pétitions, interventions de conseillers municipaux et de députés : la pression aura réussi à faire céder la préfecture de Paris... entre les deux tours de l'élection présidentielle.

CAROLE BARJON.

POINT DE VUE

Répondre aux vraies questions

par CLAUDE WILQUIN (*)

LES responsables politiques sont régulièrement accusés de ne s'intéresser aux problèmes aigus des handicapés qu'en période électorale, car ces derniers constituent une « clientèle » importante. N'a-t-on pas vu récemment, à Strasbourg, de quelle manière hypocrite pouvaient se comporter certains responsables politiques au cours du congrès consacré aux handicapés ?

Présents au début du congrès afin de se faire « remarquer » par les médias, ils se sont éclipsés dès que les choses sérieuses ont commencé et que la couverture de presse fut jugée suffisante !

Le problème des handicapés n'est pas pour moi un épiphénomène politique, mais une réalité quotidienne que j'essaie d'assumer de mon mieux en tant que premier magistrat d'une ville où vivent de nombreux handicapés, Berck-sur-Mer.

Les questions que nous posent *aujourd'hui les associations* de handicapés ou de parents de handicapés *sont, au niveau national,* les mêmes que celles que j'essaie de *résoudre au niveau de la municipalité* dont je suis maire depuis 1977.

L'ancien gouvernement se glorifie d'avoir fait voter deux lois : l'une en 1975, dite loi d'orientation en faveur des handicapés, et l'autre relative aux institutions sociales et médico-sociales.

Mais cette démarche est insuffisante *lorsque la volonté politique* de rendre efficiente une telle loi n'existe pas ; la preuve en a été donnée par l'insuffisance et le retard de parution des décrets d'application.

Là n'est pas le plus important, car le souci premier et quotidien des handicapés et de leur famille n'est pas la parution de tel texte de loi ou de décret, mais plutôt les moyens financiers dont pourront disposer les personnes handicapées. Alors ces chiffres parlent d'eux-mêmes : 23 milliards seulement *(chiffres officiels)* ont été consacrés par l'Etat, les collectivités locales et la Sécurité sociale à venir en aide aux handicapés ; *23 milliards pour* secourir environ trois millions de personnes, *soit moins de 5 %* du budget de la nation pour les plus défavorisés. *C'est le choix d'une* société dite libérale avancée !

Que réclament les différentes associations : plus de justice ? Moins d'indifférence ? Certes oui, mais, réalistes, elles savent que ce n'est pas dans une société axée sur le profit et sur la compétition pour les meilleures places qu'un changement de mentalité pourra s'effectuer.

Les associations comme les responsables des municipalités souhaitent *obtenir dans un premier* temps davantage de crédit pour *faire face aux besoins les plus* criants.

La première question à laquelle nous devons répondre est celle de la place que nous devons faire à l'action sociale et du montant des moyens financiers que nous accorderons. Quels crédits pour la *prévention, le dépistage, l'information,* l'éducation, les services collectifs et *familiaux, les moyens de transports,* l'hébergement des handicapés ? *Considérons-nous que la priorité doit* être donnée à cette action ? C'est le *choix des socialistes et la raison* de leur engagement :

— Donner un revenu décent ; nous proposons 80 % du SMIC, dans un premier temps, à l'ensemble des personnes handicapées qui ne peuvent travailler ;

— Mener une action précise en faveur des trois cent mille handicapés aptes au travail, et qui sont aujourd'hui au chômage, tant dans le secteur public que dans le secteur privé ;

— Assurer la prise en charge de la formation professionnelle et le développement des structures de travail ;

— Intégrer les handicapés, tant dans le système éducatif que dans le monde du travail ordinaire.

Voilà quelles sont les questions à résoudre en priorité. Tout cela nécessite des moyens financiers importants, la mise en place d'éducateurs, d'aides ménagères, familiales ; l'Etat ne doit pas se contenter de bonnes intentions, mais assumer ses responsabilités en prenant les décisions financières nécessaires, en allégeant les contrôles tatillons, en assurant une meilleure concertation entre les différents services et commissions.

Bien entendu, une amélioration de la condition financière et des moyens mis à la disposition des handicapés ne saurait suffire à les rendre heureux. Il faut également procéder à leur intégration dans la vie de tous les jours, les loisirs, les transports, l'éducation. A ce niveau, l'action des collectivités locales est primordiale, et la responsabilité des élus locaux est des plus importantes.

Ce sont eux qui sont le plus à même de contribuer au changement des mentalités nécessaire à cette intégration. Ce n'est pas, hélas ! en interdisant l'accès d'une piscine à des handicapés qu'on y parviendra. Avez-vous déjà vu un match de basket de handicapés en fauteuil ? C'est là un exemple probant et profondément humain pour comprendre que les handicapés demandent avant tout à être considérés comme des personnes à part entière.

En tant que délégué national du parti socialiste chargé de ces problèmes, *je dirai que l'amélioration* des conditions de vie des handicapés *et une véritable politique de* prévention et d'action sociale passent *par un effort financier accru de* la part de l'Etat. Mais cette action *ne trouvera sa pleine efficacité que* si, dans un deuxième temps, elle est *relayée par l'attention que les élus* locaux portent à ces problèmes et *de leur volonté d'assurer l'intégration* et l'épanouissement des handicapés dans leur commune.

Prendre réellement en main les problèmes des handicapés, c'est donc d'abord une affaire de cœur puis de volonté et de moyens.

Certes, le nouveau président de la République a la volonté de mettre en place une réelle politique en direction des personnes handicapées. Entouré d'élus, qui, dans la pratique quotidienne de la gestion municipale, sont confrontés aux problèmes des handicapés et agissent pour améliorer la qualité de leur vie, M. François Mitterrand saura mettre en œuvre sur le plan national ce que les élus socialistes ont su et voulu faire au niveau de leur commune.

(*) Député P.S. du Pas-de-Calais, conseiller régional, maire de Berck-sur-Mer.

Le Monde

culture

MUSIQUE

« ORLANDO FURIOSO » au Châtelet

La prodigieuse richesse de Vivaldi

Trois salles archi-combles (c'est-à-dire quelque sept mille cinq cents places) pour la résurrection d'un chef-d'œuvre de Vivaldi, la première saison d'opéra du Théâtre musical de Paris, nouveau Châtelet, s'achève en apothéose.

Avec Cavalli (dont l'Ercole Amante *vient aussi de triompher au Châtelet), Haendel, Haydn et le jeune Mozart de* Lucio Silla *entre autres, le répertoire de l'opéra se développe actuellement de manière incroyable grâce à des musiciens et à des metteurs en scène aussi savants qu'artistes qui le font revivre avec la même liberté que les créateurs du passé. C'est à Claudio Scimone que l'on doit cette révélation d'un Vivaldi aussi grand compositeur d'opéra que de musique instrumentale. Dans cette œuvre, écrite en 1727 pour Venise, sur un célèbre poème de l'Arioste, on reste confondu par la richesse de l'inspiration, la profusion des idées musicales, la diversité des sentiments, la prodigieuse intensité dramatique.*

Le livret, fort compliqué, est impossible à résumer en peu de mots. Des couples se font et se défont, parfois grâce à des breuvages magiques, dans le royaume de la magicienne Alcina, pour donner aux héros l'occasion de chanter amours et désespoirs, notamment au paladin Roland, abandonné par Angelica, qui en perdra la raison et dont la folie remplira tout un acte d'accents extraordinaires, du plus cocasse au plus déchirant.

Vivaldi l'a d'ailleurs traduite musicalement de façon saisissante, en abandonnant l'habituelle alternance des récitatifs et des airs pour ne plus conserver qu'une longue et superbe succession de récitatifs qui creusent le drame et le cernent au plus près. Dans l'admirable réalisation de Scimone, il faut au moins mentionner la finesse avec laquelle il interprète la basse continue qui accompagne ces récitatifs avec l'instrumentation la plus exquise, par des touches de clavecin, de théorbe, d'orgue, de basson, etc.

On connaissait déjà l'œuvre par le grand enregistrement publié il y a trois ans chez Erato (trois disques STU 71.138) ; c'est lui qui avait servi de base à la production de Pier-Luigi Pizzi au Teatro Filarmonico de Verone, que vient de reprendre le Châtelet. Adorables édifices classiques, tout blancs, parsemés de décorations baroques sur des fonds mouvants de miroirs vénitiens, grotte magique, statues, merveilleuses robes et guerriers empanachés sortis des tableaux de Véronèse ou de Tiepolo. Et la mise en scène est la justesse même avec des mouvements et des gestes très simples, mais d'une grâce toute baroque, qui soulignent légèrement le développement des airs, la progression du temps musical, sans jamais entraver ni bousculer le libre envol du lyrisme.

Mais tout ce raffinement d'une société policée ne rend que plus frappante l'image de la folie de Roland ; perdant la raison, il perd aussi le contrôle de ses gestes et se livre aux excès les plus « condamnables », se dissimulant derrière une conque, chantant couché, introduisant du français, voire des mots peu convenables, dans ses discours incohérents avec une truculence qui rappelle la comédie populaire ou les débordements des personnages secondaires de Monteverdi.

Marilyn Horne donne toute la mesure de son talent dans ce personnage travesti ; fabuleuse vocalisatrice, chantant ces airs terribles avec l'intrépide assurance d'un timbre de feu aux ombres dansantes, elle se casse dans ses scènes de folie comme un pauvre être qui se heurte au chaos de la réalité, sans rien perdre de sa souveraineté rayonnante, avec une diversité d'accents et d'attitudes exceptionnelle.

Autour d'elles, que d'admirables artistes : Elisabeth Pruett, exquise Angelica, au timbre de fleur ; Sandra Browne, une Alcina déchainée dont le mezzo souple et sensuel ne pâlit nullement à côté de celui de Marilyn Horne ; et Claudine Hovasse, une jeune Française, mezzo également, à la voix de velours à peine un peu timide. James Bowman décore le chevalier Ruggero de tous les mystères poétiques de son timbre de haute-contre et de son incomparable phrasé, cependant que le ténor un peu trompetant de Dano Raffanti et la basse pleine de majesté de Nicola Zaccaria achèvent d'équilibrer cette grande distribution vocale.

Mais il faut en revenir enfin à Claudio Scimone, artisan de ce chef-d'œuvre, qui fait vivre chaque dessin, chaque courbe de cette musique, infusant du vif-argent en chacun des délicieux Solisti Veneti.

JACQUES LONCHAMPT.

■ Les Jeunesses musicales de France, *en collaboration avec Radio-France,* présentent actuellement les finales du Troisième Podium Jeune Musique destiné à aider des artistes professionnels de moins de trente ans. Deux séries d'audition : la première, réservée aux artistes français, *s'achève ce jeudi 21 mai (de 9 h. 30* à 16 h. 30 et à 20 h. 30) au studio 105 de la Maison de Radio-France et donnera lieu à un concert final le 22 mai à 20 h. 30. à l'Espace-Cardin : le Podium international sélectionnera des groupements qui participe*ront l'été prochain au Concours* des Jeunesses musicales, à Belgrade : auditions le 22 mai, à 9 heures et à 14 heures à l'Espace-Cardin, où se déroulera ensuite, de 19 heures à 23 h. 30, un concert non stop. Ce Podium est organisé avec le concours *de la Fondation Samson - François.* (Renseignements : J.M.F., 14, rue François-Miron, 75004 Paris ; Tél. : 278-14-90.)

■ Un symposium international sur « l'orgue à notre époque » aura lieu à *Montréal du 26 au 28 mai,* à l'occasion de l'inauguration d'un orgue classique français à l'université McGill. Une exposition illustrera la vie musicale en Nouvelle-France aux 17e et 18e siècles. Un manuscrit de musique d'orgue française classique de plus de 500 pages, qui vient d'être découvert au Québec, sera notamment présenté. (Rens. : Délégation du Québec, 117, rue du Bac, *75007 Paris.)*

ROCK

Spandau Ballet au Palace

Depuis six mois, la mode est aux pirates en Angleterre. Et, bien sûr, ça ne va pas sans causer quelques difficultés. Avant-hier on était « punk », hier on était « mods » ou « ska », aujourd'hui on est « rockabilly » ou « pirate ». Il faut choisir la mort dans l'âme, mais des rêves plein la tête. Car, en somme, dans ce genre d'affaires, il est indispensable de prendre parti, de s'impliquer totalement dans l'aventure de façon à reconnaître les siens, au risque d'être démodé une fois la vague passée. Sinon le jeu n'en vaut pas la chandelle. Ceux qui ont choisi de vivre la banane sur le front écoutent les Stray Cats, les Pole Cats et autres combos de rockabilly. Ça les regarde. Les autres vivent en costumes d'époque et écoutent Spandau Ballet, Adam and the Ants et autres gangs de disco-rock. Libre à eux.

Tandis que ce petit monde se dispute les premières places des charts anglais, les compagnies discographiques se frottent les mains, et les boutiques qui ont su s'adapter aux différents courants vestimentaires font fortune. L'année prochaine, on changera de garde-robe et sans doute d'idoles, mais c'est juste un rythme à prendre. En attendant, le phénomène d'identification fonctionne à plein régime, et c'est bien ce qui importe. A chacun ses fantasmes, consommons et Dieu retrouvera les siens. Sur Kings Road, les afficionados se promènent en costumes de forbans, de bergères Louis XV, de princes slaves, l'histoire est revisitée pour les besoins de la cause et selon la personnalité de chacun, la surenchère dans la défroque et l'imagination.

L'imagination, c'est ce qui frappait le plus le jeudi 14 mai au Palace, qui avait organisé « la nuit des nouveaux romantiques » avec Spandau Ballet. Car si l'on peut penser qu'ils ne dureront que le temps d'une mode, les musiciens de Spandau Ballet — John Keeble (batterie), Martin Kemp (basse), Steve Norman (guitare et percussions), Gary Kemp (guitare et synthétiseur), Tony Hadley (chant) — ont imaginé en l'espace de six mois un show cohérent et parfaitement au point dans la conception où la part du rêve de l'image le dispute à l'excentricité de la musique. Un disco-rock dont les principales composantes sont les sonorités métalliques et appuyées de la batterie électronique et les arabesques éloquentes de la voix. Rien de fondamentalement original, mais, quand même, à force d'idées repiquées et poussées à l'extrême, Spandau Ballet (le nom fait référence au suicide collectif d'un ballet dans la prison de Spandau, en Allemagne, pendant la guerre) a trouvé un son et une musique joliment stylisée. Et le public, lui, du coup, a trouvé un groupe qui, avec ses appels à la danse et son imagerie, répond aux exigences du moment.

Mais les champions de cette vague sont sans conteste Adam and the Ants qui, depuis la sortie de leur premier 33 tours, ont monopolisé le sommet des charts anglais en y plaçant trois chansons simultanément et en créant, à eux seuls, un mouvement dans le mouvement : les Antpeople. Membres actifs de l'explosion punk en 1977, Adam et ses fourmis, qui ont donné deux concerts les 18 et 19 mai à l'Elysée-Montmartre, ont su trouver un nouvel élan, soutenu à leurs débuts par Malcolm McLaren, l'ancien manager des Sex Pistols. Costumes de hussard, kilt écossais sur pantalon de cuir noir, peintures de guerre sur le visage et gris-gris, ici l'image est, à l'instar de la musique, plus personnalisée, sauvage, et parfois vindicative. Un rock qui a des résonances de chants guerriers et qui fait appel à des rythmes tribaux et à la musique traditionnelle du Royaume-Uni.

ALAIN WAIS.

★ Discographie « Adam and the Ants », chez C.B.S.

★ Discographie Spandau Ballet, chez RCA.

Magma à Bobino

Onze ans déjà que Christian Vander mène obstinément son projet musical original, complexe et intense, son voyage *ailleurs*, dans l'inconscient, vers une planète imaginaire. Onze ans que Christian Vander — qui cite volontiers Stockhausen et Ornette Coleman parmi les influences originelles — poursuit une aventure pas très *confortable* pour un groupe rock français « underground », avec tous les aléas d'une expérience rigoureuse, ambitieuse, avec un personnel très mouvant — Claude Angel, notamment, a autrefois appartenu à Magma — dû à la forte et intransigeante personnalité du leader.

L'année dernière, Magma avait fêté son dixième anniversaire par un passage de trois jours à l'Olympia. Aujourd'hui, Christian Vander fait un nouveau point, mais à Bobino et entouré de Stella Vander et de Liza Deluxe pour le chant, de Guy Khalifa et de Benoît Kildermann aux claviers, de Dominique Bertram et de Jean-Luc Chevallier à la basse, d'Alain et de Yvon Guillard au saxophone et à la trompette, d'Alain Kaiss à la batterie. Sans doute l'alchimie de Vander est-elle *parfois discutable*, mais la quête inlassable du musicien à partir d'une technique musicale approfondie mérite largement qu'on s'y arrête. — C. F.

★ Bobino, 20 h. 30.

VARIÉTÉS

Véronique Sanson au Palais des sports

De retour de Los Angeles où elle s'est installée depuis quelques années avec sa musique et une partie de son âme, Véronique Sanson a rapporté un nouvel album rigoureux et lyrique, aux couleurs du temps, des chansons pleines de vibrations, de nonchalance, de tensions, de spontanéité, qu'elle a mêlées à d'autres plus anciennes et qu'elle a chantées avec sa voix généreuse dans une tournée de près d'un mois en province, avant de se présenter aujourd'hui au Palais des sports. Elle y est entourée d'amis — musiciens américains et français, — qui ont non seulement une virtuosité et une vélocité remarquables, mais une énergie rayonnante à l'image de la chanteuse qu'ils accompagnent et un humour si présent dans de multiples « plans ». Il s'agit de Beau Segal à la batterie, Steve Marston à la basse, Craig Siegel aux claviers, Plato T. Jones, Joe Lala aux percussions, Bernard Swell et Willy Anderson à la guitare, Steve Madaio, Dennis Christianson, James Coile et Jérôme Jumonville aux cuivres.

Elle-même offre ses chansons avec encore plus de force et de présence qu'autrefois, avec plus d'intensité et une volonté toujours intacte de s'étonner, de faire éclater, de faire flamboyer une musique libre, ouverte.

Les mots, Véronique Sanson les chante avec leurs accords intérieurs. Elle les balance dans des ballades sophistiquées, elle les entraîne dans des mouvements impérieux, dans des élans de vie, dans des cris d'amour, des emportements, des rencontres, dans des suites de moments, de sensations.

Avec son univers émotionnel, ses mélodies simples et subtiles, son « beat » et sa limpidité, sa manière de parler de bonheurs frêles, goûtés, Véronique Sanson nous donne en partage quelque chose d'heureux et de détendu. C'est assez rare pour ne pas s'en priver.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Palais des sports, 20 h. 30.

★ Albums W.E.A. Filipacchi Music.

Festival de Cannes

« La Porte du paradis »

(Suite de la première page.)

Jamais le western n'avait subi pareille métamorphose. On peut supposer que l'échec retentissant de *la Porte du paradis* aux Etats-Unis — en aura-t-on assez parlé, jusqu'à créer, ici, une intoxication psychologique de rejet — tient, en partie, à cette atteinte aux codes nostalgiques et rassurants, le romanesque rétro, la comédie de mœurs, souhaités aujourd'hui par l'Amérique de Ronald Reagan, l'ancien cow-boy des séries B. On attendait un événement au Festival de Cannes. Le voilà en dépit des moues condescendantes, des rumeurs malveillantes, des manifestations d'hostilité ressemblant bien à une cabale, à la première séance de mercredi matin (pour la presse internationale, les personnalités) dans une salle bondée où l'on avait l'impression que s'étaient donné rendez-vous les gens les plus mal élevés qu'on puisse rencontrer dans un festival. Passons là-dessus. *La Porte du paradis est un admirable western sur* la lutte des classes dans le Wyoming, à la fin du dix-neuvième siècle, et *ces immigrants cherchant à s'installer* sur un coin de terre où les gros éleveurs font la loi sont — *toute situation géographique mise à* part — les ancêtres des petites gens du voyage au bout de l'enfer, atteints ou *anéantis par le bourbier* de la guerre du Vietnam.

Cimino s'est inspiré d'événements historiques : la guerre du comté de Johnson, où les gros éleveurs, s'appuyant sur la légalité, entreprirent, avec le concours de mercenaires, une expédition punitive contre les voleurs de bétail. Il nous montre que beaucoup de ces voleurs étaient les « meurt-de-faim » d'un village surpeuplé. La « liste noire » des indésirables à éliminer mena à un véritable génocide. Les Indiens n'apparaissent pas. A cette époque, chassés de leurs territoires, ils croupissaient dans des réserves. *Mais* on est toujours l'Indien — ou le juif ou l'étranger — de quelqu'un. *L'opposition des éleveurs du Wyoming* aux petits fermiers n'est pas un sujet nouveau dans le cinéma *américain.*

Ici, ce sujet est traité selon les rapports des riches et des pauvres — des propriétaires détenant, sur place, le pouvoir et soutenus par l'armée et le gouvernement, aux immigrants. Une société encore agricole *et qui a sa classe moyenne* — les commerçants intervenant pour se désolidariser des « voleurs » *menacés* — se forge dans *la justice* expéditive, la lutte armée, le sang et la mort. Cette fresque où certains ne veulent voir que des capitaux engloutis pour la satisfaction d'une mégalomanie artistique (façon d'en *occulter l'audace et la force critique*), révèle l'enracinement difficile du peuple américain dans l'Ouest colo*nisé, à l'aube du vingtième siècle.*

De cet enracinement, trois personnages, surtout préoccupés de leurs *problèmes et de leur destin* personnel, sont les témoins malgré eux : James Averill (Kris Kristofferson), *le shérif fédéral* (diplômé de Harvard dans le Massachusetts, intellectuel de l'Est idéaliste, d'où l'importance du prologue du film en 1870) ; Nate Champion (Christopher Walken), le tireur d'élite au service des éleveurs, et la femme qu'ils aiment tous deux, Ella Watson (Isabelle Huppert), tenancière d'un bordel. Ils vont être peu à peu concernés, emportés par la montée des événements, car, pour Cimino, l'individu ne peut être épargné, le voudrait-il, par *les crises de la nation* américaine (*longue guerre du Vietnam ou guerre civile-éclair du comté de Johnson*).

Là encore, il reconsidère les archétypes : ce shérif et ce tueur, magni*fiquement interprétés, vivent dans la* violence d'un fait divers une prise de conscience aiguë, se remettent en *question par leurs actes.* Cette tenancière de bordel, sans fard, sans plumes, sans paillettes, sans aspect *mythique, apparaît comme une fourmi* industrieuse amassant son pécule. Elle dirige une baraque minable et se trouve placée, par la force des choses, *du côté des réprouvés de la* « *liste noire* ». Cimino a fait d'Isabelle Huppert une petite bourgeoise de *la prostitution, rêvant de mariage et* de vie tranquille, séparant l'amour sentimental du commerce de l'amour.

Cela devient un lieu commun de dire que cette comédienne ne cesse de nous étonner mais elle est, encore une fois, étonnante avec sa faculté d'intériorisation et son feu couvant sous la cendre pour jeter des flammes au moment où l'on s'y attend le moins. On la voit monter à cheval et courir au combat, pleurer de douleur et d'humiliation lorsqu'on la viole, femme d'énergie et d'action, femme à la féminité brisée.

Tout le film est mené dans un style épique coupé de pauses « intimistes » — les scènes *concernant* les relations d'Ella, James et Nate, prétendues trop longues, relâchent volontairement la tension de l'événe*ment collectif* pour mieux la relancer ensuite — conduisent inexorablement à l'éclatement de la répression armée *et de la résistance désespérée* du village.

Comme *tous* les grands « westerniens » (*John Ford, Anthony Mann*), Michaël Cimino se sert avec une belle puissance, dans sa mise en scène, des paysages et de l'espace. Passant du tourbillon langoureux d'un bal bourgeois de Harvard sur la valse *du Beau Danube bleu* à la liesse populaire d'un bal en patins *à roulettes* sur la piste de *la Porte du paradis, lieu de distraction des* villageois, il franchit vingt années d'un coup pour restituer, dans la *nature sans limites,* la tragédie *du* comté de Johnson. Mais son espace n'est plus celui du western traditionnel. *C'est* celui de la *menace* permanente, du « champ historique » où l'homme doit se battre contre l'homme. Images d'intérieurs et images d'extérieurs portent l'éclairage de l'inquiétude et de l'incertitude. *Ce* n'est pas dans ce film qu'on trouvera l'esthétique bien léchée de la plupart des œuvres en compétition présentées jusqu'ici. Cimino a réussi une transcendance cinématographique des ombres et de la lumière, de la réalité figurative et de la représentation des affrontements sociaux. Dans le chaos de la bataille. La poussière et la fumée des coups de fusil noient les gens des deux camps, dans le même maléfice meurtrier, au milieu des chariots et des remparts brisés, la mêlée. On ne distingue plus les vainqueurs des vaincus, c'est le spectacle épouvantable de la guerre, avec ses cris, ses cadavres, ses blessés. Mais, lorsque flotte la bannière *étoilée* qui marque — avec quelle dérision *impitoyablement dénoncée — le retour* à l'ordre. Cimino est du côté de ceux qui doivent toujours faire les frais *des conflits, du côté du vrai peuple* américain.

JACQUES SICLIER.

DANSE

A L'OPÉRA

Une nouvelle « Fille mal gardée »

du chorégraphe suisse Heinz Spoerli

Le ballet de *la Fille mal gardée,* qui doit être donné à l'Opéra le 22 mai, a été présenté en avant-pre*mière à la Maison des arts de Cré*teil. Cette formule a l'avantage de « roder » les créations dans un *cadre plus étendu, plus populaire.* Elle a causé, en revanche, bien des affres au chorégraphe Heinz Spoerli, *directeur du Ballet de Bâle. Encore* inconnu à Paris, soucieux de son image de marque, il a dû plier ses *répétitions aux horaires déments des* solistes, mobilisés simultanément sur plusieurs fronts et tenir compte du *dispositif scénique* de Créteil différent du palais Garnier.

La Fille mal gardée date de la fin *du dix-huitième siècle. C'est un des* plus anciens ouvrages du répertoire. Son auteur, Dauberval, y a repris les *principes* de Noverre directement inspirés des théories naturalistes de Diderot. Le ballet, d'ailleurs, ne fut pas créé à l'Académie royale de musique mais au Grand Théâtre de Bordeaux, le 1er juillet 1789. Le sujet est simple et l'action ténue : Lise aime Colas, Colas aime Lise ; pourtant c'est à Alain, jeune homme un peu benêt mais riche, que la veuve Simone veut marier sa fille. Elle la tient sous clef ; les amoureux déjouent sa vigilance.

Dès la première, *la Fille mal gardée* connut un franc succès. On en apprécia le caractère réaliste, l'atmo*sphère à la Teniers bien différente* des bergeries traditionnelles, avec la scène où Lise et Colas battent le lait *pour faire le beurre,* la danse de Lise que sa mère rythme au tambourin et le finale en forme de fête villageoise. A Lyon, cependant, les dames de la bonne société s'offusquèrent du passage où Lise est enfermée dans la cabane où est caché son amant, le jugeant licencieux.

Il ne reste, bien sûr, plus rien de *la chorégraphie originale,* une pantomime agrementée de danse sur un fond d'airs à la mode de l'époque. *Elle est encore respectée dans la* version d'Aumer, disciple de Dauberval, qui consacre l'entrée du ballet à l'Opéra de Paris en 1828, avec une nouvelle partition musicale de Hérold. De nombreuses versions se sont succédé depuis. Au dix-neuvième siècle, quand triomphe la danse féminine, l'accent est mis sur le rôle de Lise, interprété par Fanny Essler, Zucchi, Pavlova et Karsavina. A New-York, en 1939, Nijinska privilégie le personnage d'Alain, le prétendant benêt, et en fait un jeune garçon immature, obsédé par la chasse aux papillons. Le Britannique Frédéric Ashton a conçu une version nourrie de symboles et de gags, jouée dans le monde entier, sauf en France. Le Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis a présenté, en 1976, la version d'Alexandra Balachova, *naïve et* enjouée, dansée par le Ballet de Wallonie.

Heinz Spoerli, très marqué par le Ballet de Frédéric Ashton, a voulu prendre le contre-pied et revenir à une *œuvre simple, gaie, dans le goût français.* Il a joué franchement le divertissement paysan avec des variations *d'école et des danses folkloriques* — pointes et sabots — dans un style qui rappelle le premier acte de *Giselle : « J'ai demandé à Michel Damase,* explique-t-il, *qu'il ajoute quelques marches militaires et « la Carmagnole » pour suggérer le climat révolutionnaire. »* C'est la fin d'une époque, une belle journée de moisson dans un décor de Heinz Balthes, qui rappellerait plutôt les coteaux du Vevey. Heinz Spoerli a mis l'accent sur les deux personnages pittoresques. Alain, devenu amateur de cerf-volant (Patrick Dupond ou Jacques Namont) et la mère Simone, jouée selon la tradition par un garçon (Georges Pilletta ou Patrik Marty).

MARCELLE MICHEL.

★ Le cinquième numéro de la revue *Avant - Scène - Ballet - Danse,* consacré à l'Opéra de Paris, présente une étude très documentée sur le ballet de *la Fille mal gardée* et ses multiples versions.

PATRIMOINE

Les deux bronzes de Florence

Cinq mille visiteurs par jour ! On n'avait jamais vu ça au peu connu musée archéologique de Florence, où sont exposées, pour la première fois, les deux statues de bronze découvertes, en 1972, en Calabre, par un plongeur sous-marin. Ces deux guerriers, estimés vieux de deux mille cinq cents ans, sont attribués par les experts italiens au célèbre sculpteur grec Phidias, dont on ne connaît aucune œuvre originale.

Les deux personnages, qui pèsent chacun 250 kilos, ont été remis en état par le centre national de restauration de Florence. Le premier, un bandeau sur le front, tous les muscles tendus, pourrait, selon le professeur de l'université de Florence Enrico Paribeni, représenter le cruel héros Ajax de Locri, dont la légende rapporte qu'il viola Cassandre sur l'autel de la déesse Athéna, la nuit de la chute de Troie. Il n'y a pas, pour l'instant, de pronostic sur l'identité du second, dont l'attitude et l'expression sont moins féroces.

Devenus l'attraction principale de Florence (certains visiteurs les préfèrent aux œuvres exposées au Musée des offices, d'autres *entreprennent le voyage* uniquement pour eux), les deux guerriers sont en passe de susciter une rivalité sans merci entre les différentes villes italiennes qui en revendiquent la possession.

Qui gardera les deux bronzes découverts en Calabre et acheminés au Musée national de la capitale, Reggio, avant d'être restaurés à Florence ? Le ministère de la culture *avait décidé que* les guerriers seraient restitués au musée de Reggio après leur restauration. Le musée archéologique de Florence a cependant obtenu l'autorisation de les exposer pendant deux semaines au mois de janvier. M. Sandro Pertini, président de la République italienne, vint à passer, et c'en fut fait du relatif anonymat des deux statues.

Les Florentins demandent à les conserver un an encore pour en faire exécuter des copies, le directeur des antiquités pour la Calabre menace de démissionner si les bronzes ne lui sont pas restitués au 1er juillet, les habitants de Riacce, commune où furent découvertes les statues, revendiquent le droit de les conserver, et, pour sa part, le président de la République souhaite qu'elles soient exposées à Rome pendant un certain temps. *Bien des querelles éclatent pour de moins nobles motifs.* — A.S.

هكذا من الاصل

SPECTACLES

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 21 mai

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

En pleine mer : Petit TEP (797-96-06), 20 h. 30.
L'Orage : Artistic Athévains (335-56-40), 20 h. 30.
Molière mort ou vif : Théâtre de la Plaine (250-15-65). 20 h. 30.

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 19 h. 30 : Turandot.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : la Locandiera.
Chaillot (727-81-15), 20 h. 30 : *Calderon*; salle Gémier, 20 h. 30 : Broers.
Odéon (325-70-32), 20 h. 30 : A Memphis, il y a un homme d'une force prodigieuse.
Petit-Odéon (325-70-32), 18 h. 30 : Ainsi Solange, Paris ou ailleurs.
TEP (797-96-06), 20 h. 30 : Têtes rondes, têtes pointues.
Centre Pompidou (277-12-33), 18 h. 30 : Fernand Léger; Autour de la revue Dada; 19 h. : Le cinéma expérimental fin des années 60; 20 h. 30 : les Quatre Petites Filles.
Théâtre de la Ville (274-11-24), 18 h. 30 : A. Marion et M. Larrieu, flûtes; J.-C. Pennetier, piano; 20 h. 30 : Nederlands dans Theater.
Théâtre musical de Paris (261-19-83), 20 h. 30 : I solisti Veneti, dir. C. Scimone (Vivaldi).

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 20 h. 30 : Elle lui dirait dans l'île.
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Potiche.
Astelle-Théâtre (202-34-21), 20 h. 30 : le Ciel et l'Enfer.
Atelier (606-49-24), 21 h. : les Trois *Jeanne*.
Carrefour de l'Esprit (633-48-65), 20 h. 30 : les Dilemmes de la balance.
Cartoucherie, Aquarium (374-99-61), 20 h. 30 : Un conseil de classe très ordinaire. — *Chaudron* (328-97-04) : Festival international de la culture juive.
Cinq Diamants (588-01-00), 20 h. 30 : Metropolitan Opera.
Cité internationale universitaire (589-38-69). Resserre, 20 h. 30 : *Une conversation chez les Stein sur M. Goethe absent.* — Galerie, 20 h. 30 : Lotte à Weimar. — Grand Théâtre, 20 h. 30 : le Malade imaginaire.
Comédie Caumartin (742-43-11), 21 h. : Reviens dormir à l'Elysée.
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21) : 20 h. 45 : Madame est sortie.
Comédie italienne (321-22-22), 21 h. : la Mère confidente.
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h. : *Boris Supervian*; 21 h. 30 : la Grande Guerre des p'tites étoiles.
Confluences (387-67-38), 20 h. 30 : les Mille et Une Nuits.
Croq'Diamants (272-20-06), 20 h. 30 : Séances de bronzage; 22 h. : la Voix humaine.
Daunou (261-69-14), 21 h. : Et ta sœur !
Ecurie des abattoirs de Vaugirard (250-26-76), 20 h. 45 : la Dynastie des malpropres.
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : Deburau.
Espace Gaîté (327-95-94), 21 h. 45 : Ivres pour vivre.
Espace Marais (271-10-19), 20 h. 30 : les Bonnes.
Essaïon (278-46-42), 20 h. 30 : Ça.
Fontaine (874-74-40), 20 h. 30 : J'aimerais bien aller à Nevers; 22 h. : les Aviateurs.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 22 h. : Elle voit des nains partout.
Galerie 55 (326-63-51), 20 h. 30 : le Chant du bouc.
Huchette (326-23-89), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve; 21 h. 30 : la Leçon.
Le Lierre (586-55-83), 20 h. 30 : Œdipe roi.
Lucernaire (544-57-34), 18 h. 30 : Scouts Israël; 20 h. 30 : les Amis; 22 h. 30 : Sherazade. — Petite salle, 18 h. 30 : Parlons français.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 45 : Arsenic et vieilles dentelles.
Marigny, salle Gabriel (225-20-74), 21 h. : le Garçon d'appartement.
Mathurins (265-90-00), 21 h. : Huis clos : Pétition.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : On dînera au lit.
Michodière (742-95-22), 21 h. : les Mystères de l'amour.
Montparnasse (320-89-90), 21 h. : Exercice de style. — Petite salle, 20 h. 30 : Pierrot d'Asnières; 22 h. : J. Benguigui.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Roquette (805-78-51), 20 h. 30 : Pentablogues; 22 h. 30 : Angel.
Studio-Théâtre 14 (773-91-64). 20 h. 30 : l'Ivre de Rabelais.
T.A.I. Théâtre d'Essai (278-10-79), 18 h. 30 : Une saison en enfer; 20 h. 45 : l'Ecume des jours; 22 h. : Journal d'un fou.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 30 : Y'en a marre; 22 h. : Nous, on fait où on nous dit de faire.
Théâtre 18 (226-47-47), 20 h. 30 : la Tragique Histoire d'Hamlet, prince de Danemark.
Théâtre en rond (387-88-14), 20 h. 30 : Douze hommes en colère.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : le Pique-Assiette.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Euphorie poubelle; 22 h. : la Marelle.
Théâtre de la Mer (589-70-22), 21 h. : Toi et tes nuages.
Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h. 30 : Vu du pont.
Théâtre de Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : la Chasse au snark.
Théâtre présent (203-02-55), 21 h. : Sur le front.
Théâtre du Rond-Point (256-70-80), 20 h. 30 : l'Amour de l'amour.
Théâtre Saint-Médard (783-50-02), 20 h. 30 : Ubu président.
Variétés (233-09-92), 20 h. 45 : l'Intoxé.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. 30 : Jamais deux sans moi; 21 h. 30 : Woody Folies; 22 h. 45 : la Revanche de Nana.
Blancs-Manteaux (887-17-84), 20 h. 15 : Areuh = MC2; 21 h. 30 : A. Didier; 22 h. 30; les Bulles dans l'encrier. — II, 21 h. 30 : Sardines grillées; 22 h. 30 : R. Mattera.
Café d'Edgar (320-85-11), 19 h. 30 : M. Havet; 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois; 21 h. 30 : la Jacassière; 22 h. 30 : les Suisses.
Café de la Gare (278-52-11), 21 h. : le Grand Vide sanitaire.
Connétable (277-41-40), 21 h. 30 : Hommage à Gribouille; 22 h. 30 : J. Huet et Djaima; 23 h. 30 : les Nichols.
Coupe-Chou (272-01-73). 19 h. : le Bel Indifférent; 20 h. 30 : le Petit *Prince*.
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : Malina.
Le Fanal (233-91-17), 20 h. : La chasse est ouverte; 21 h. 15 : le Président.
Lucernaire (544-57-34), 19 h. 30 : J. Berrichon; 20 h. 30 : Katiouchka.
Petit Casino (278-36-50). I, 21 h. : Phèdre à repasser; 22 h. : Des bigoudis à l'intérieur de la tête.
Pied bleu (285-32-16), 20 h. : la *Caisse du chat*; 21 h. 15 : Ah ! si j'avais su...
Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Tranches de vie; 21 h. 30 : Du ronron sur les blinis.
Soupap (278-27-54), 20 h. : Amours noires, humours tendres; 21 h 30, A l'ombre de A. Breffort.
Splendid (887-33-82), 20 h. 15 : Tendresse; 22 h. : le Troisième Jumeau.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Un polichinelle dans le tiroir; 22 h. 30 : Il en est... de la police.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 20 h. 30 : les Jumelles; 21 h. 30 : la Grande Shirley; 22 h. 30 : les Petites Filles modules.
Tremplin de Paris (281-56-79). 20 h. 15 : Vous avez dit ringard.
Tanière (337-74-39), 20 h. 45 : A. Ionatos; A. Ben Diab; 22 h. 30 : *Mélusine*.
Vieille Grille (707-60-93), 20 h. 30 : D. Van Hecke.

Les comédies musicales

Cirque d'Hiver (806-63-30), 20 h 45 : Barnum.

La danse

Théâtre Présent (203-02-35), 20 h 30 : Tchin-Tchin à coudre.
Galerie A. Oudin (271-83-63), 20 h. 30 : Compagnie K. Saporta.
Ranelagh (288-64-44) : Deuxième Salon de la danse.
Roquette (805-78-51), 20 h. 30 : l'Anneau.
Centre culturel canadien (551-35-73). 20 h. 30 : Brian Stavechny, mime.

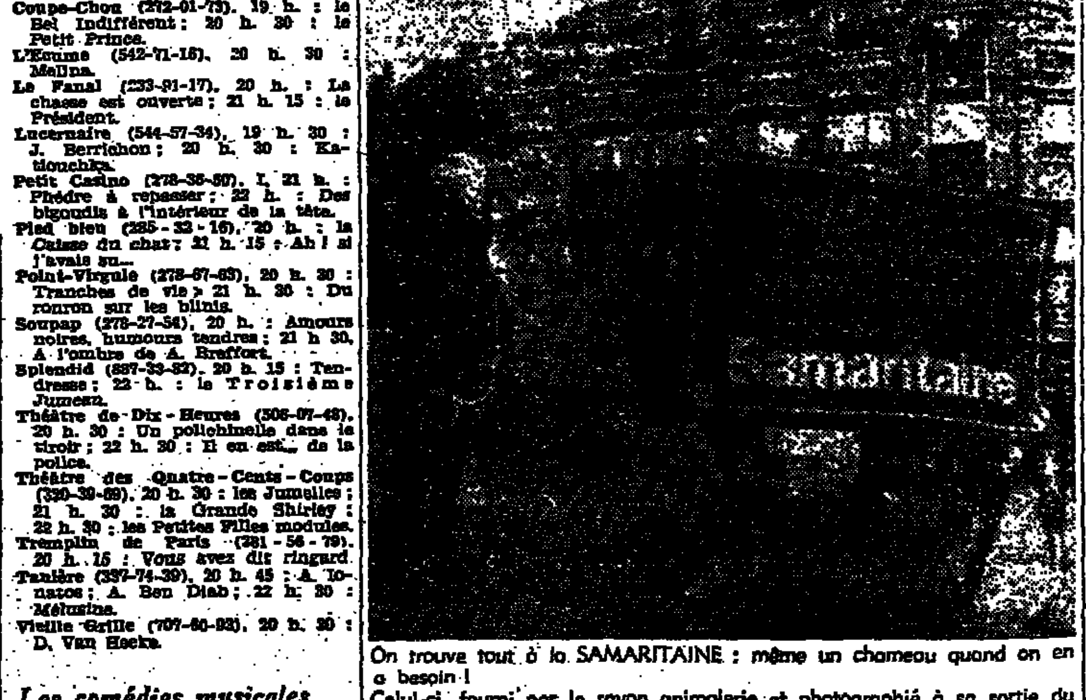
Le music-hall

Aire libre (322-70-78), 22 h 15 : Jean-Yves Joanny.
Casino Saint-Martin (208-21-93), 21 h : Stone et Charlotte Julian; 22 h : Génération Hollywood.
Centre d'Art celtique (258-97-62). 20 h. 30 : Melaine Favennec.
Cloître des Lombards (233-54-09). 20 h 30 : A. Simons.
Espace Gaîté (327-95-85), 20 h 15 : Riou-Pouchain.
Forum des Halles (297-53-47). 20 h 30 : Atahualpa Yupanqui.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18). 20 h 15 : Gwendal.
Grand Hall Montorgueil (233-80-78), 21 h. : G. et F. Anderson.
Lucernaire (544-57-34). 22 h 15 : *Sylvie Joly*.
Moderne (874-10-75). 20 h 45 : le Chant du peuple juif assassiné
Mogador (285-23-80). 20 h. 30 : Magic Story.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Michel Jonasz.
Palais des Congrès (758-27-78). 20 h 30 : Cirque de Pékin.
Palais des Sports (828-40-48), 20 h 30 : Véronique Sanson.
Potinière (261-44-16), 20 h. 30 : R. Bahri et J.-L. Lahaye.
Théâtre La Bruyère (874-76-99). 21 h. : Popeck.

Les concerts

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 20 : London Symphonic Orchestra, dir. C. Abbado; sol. J. Norman (Mahler).
Salle Cortot, 21 h. : O. Charlier, N. Bera-Tagrine (Bach, Beethoven, Albeniz, Copin, Abell, Debussy).
Salle Berlioz, 20 h. 30 : Trio P.-Rivière (Brahms, Martinu).
Palais des Congrès, 20 h. 45 : Orchestre de Paris, dir. A. Lombard, sol. Yo Yo Ma (Prokofiev, Saint-Saëns, Tchaïkovski).
Radio-France, grand auditorium, *20 h. : Nouvel Orchestre Philharmonique* (dir. M. Arena) et Chœurs de Radio-France (dir. A. Boulfroy), (Rossini).
American Center, 21 h. : E. Blum, flûte.
Maison de l'Allemagne, 21 h. : P. Savermann (Brahms, Fauré, Schumann, Ravel).
Salle Gaveau, 20 h. 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez (Bach).
Croq Diamants, 19 h. : Ensemble Diferencias.
Musée Guimet, 20 h. 30 : R. Pehlivanian, musique arménienne.
Centre culturel coréen, *18 h. 30* : M. An Yuongchin (Chopin, Rachmaninov, Ravel, Liszt).
Sorbonne, 20 h. 30 : Orchestre féminin de Prague, dir. T. Koutnik (Haydn, Janacek, Boccherini, Chostakovitch).
Hôtel Carnavalet, 20 h. 30 : Fiori Musicali (Caccini, Marais, Purcell...).
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : Milan, Pettersson, Gerhard, Zimmermann, Distler.
Sainte-Chapelle, *21 h.* : W. Parrot, A. Dumond (Bach, Bartok, Dumond, Satie, Ibert).
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 21 h. : R. Valz, Y. Legaillard, J. Berfeld (Rameau).
Eglise Saint-Roch, 20 h. 30 : Association symphonique de Paris, Chœurs de l'église Saint-Roch et Sainte-Clotilde (Brahms, Mozart, Schumann).
Eglise des Billettes, 21 h. : L. Caravasallis, L. Cabel (Vinci, Telemann...).
Eglise réformée d'Auteuil, 20 h. 45 : G. Guillard, F. Gyps (Bach, Brahms...).

(Publicité)



On trouve tout à la SAMARITAINE : même un chameau quand on en a besoin !
Celui-ci, fourni par le rayon animalerie et photographié à sa sortie du magasin, sera la vedette des deux soirées de Gala des Grandes Ecoles, qui se dérouleront les vendredi 22 et samedi 23 mai, Porte Champerret.





SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h., Ballade berlinoise, de R. A. Stemmle ; 19 h., Adieu, ma belle, de E. Dmytryk ; 21 h., Sherlock Holmes attaque l'Orient-Express, de H. Ross.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h., l'Arsenal, de A. Dovjenko ; 17 h., Quinzaine des réalisateurs indépendants ; 19 h., les Cahiers du cinéma 1951-1981 : l'Hypothèse du tableau volé, de R. Ruiz.

Les exclusivités

LES AILES DE LA COLOMBE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Saint-Germain Studio, 5e (634-13-26), France-Elysées, 8e (723-71-11), *Publicis Champs-Elysées*, 8e (720-76-23), Nation, 12e (343-04-67), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Olympic, 14e (542-67-42), *P.L.M.* Saint-Jacques, 14e (589-68-42), jusqu'à jeudi, Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Passy, 16e (288-62-34), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), jusqu'à jeudi, Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

ALLEMAGNE, MERE BLAFARDE (All., v.o.), Marais, 4e (278-47-86), Studio de la Harpe, 5e (354-34-83), Olympic, 14e (542-67-42).

L'AMOUR HANDICAPE (All.-Suisse, v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

LE BAHUT VA CRAQUER (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Richelieu, 2e (233-56-70), Cluny-Palace, 5e (354-07-76), Marignan, 8e (359-92-82), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Wepler, 18e (522-46-01), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

BON PEUPLE PORTUGAIS (Port., v.o.), Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

LA BOUM (Fr.) : Monte-Carlo (225-09-83).

CAFE EXPRESS (It., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LA CAGE AUX FOLLES No 2 (Fr.) : *U.G.C.-Opéra*, 2e (261-50-32).

COMME AU BON VIEUX TEMPS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), jusqu'à jeudi, Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). — V.f. : Français, 9e (770-33-88), mer., jeudi.

COMMENT SE DEBARRASSER DE SON PATRON (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

COMME UN HOMME LIBRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40), *U.G.C.-Rotonde*, 6e (633-08-22), Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) mer., jeudi.

LE CONCOURS (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA DAME AUX CAMELIAS (Fr.-It., v.i.) (*) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

DES GENS COMME LES AUTRES *(A., v.o) : Marignan, 8e (359-92-82)* ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).

LE DERNIER METRO (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

DIVA (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70 ; Mer., Jeu. : Colisée, 8e (359-29-46).

DIVINE MADNESS (A., v.o.) : Ely-*sées Point-Show, 8e (225-67-29)* ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

DON GIOVANNI (Fr.-It., v. it.) Vendôme, 2e (742-97-52).

ELEPHANT MAN *(A., v.o.)* : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

L'ESPRIT DU VENT (A., v.o.) : *Studio Cujas*, 5e (354-89-22) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).

L'ETUVE (Aut., v.o.) : Olympic (542-67-42) H. Sp.

EUGENIO (It., v.o.) : Cinoches St-Germain, 6e (633-10-82).

FAME (A., v.o.) : Elysées Point-Show 8e (225-67-29).

FANTOME D'AMOUR (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Mer., Jeu. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LES FAUCONS DE LA NUIT (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

FAUT S'FAIRE LA MALLE (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v.f. : Rex, 2e (233-83-93) ; Caméo, 9e (246-66-44) : Magic-Convention, 15e (828-20-64) : Images, 18e (522-47-94) ; Tourelles, 20e (636-51-98).

LA FEMME DE L'AVIATEUR (Fr.) : Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).

LA FLAMBEUSE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; *U.G.C. Gare de Lyon*, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LA FORMULE (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

LA FUREUR DU JUSTE (A., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

L'HOMME FRAGILE (Fr.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27), mer., J.

KASSBACH (Autr., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).

IN GIRUM NOCTE ET CONSUMIMUR IGNI (Fr.) : Quintette, 5e (354-35-40).

LILI MARLEEN (All., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — *V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Nation*, 12e (343-04-67) ; merc., J. ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

MAC VICAR (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

MALEVIL (Fr.) : Movies-Halles, 1er (260-43-99) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, *8e (359-41-18) ; Caméo, 9e* (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. - Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; 14 - Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LES MARGINAUX (Ind., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

L'OISEAU DE MADAME BLOMER (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

ON M'APPELLE MALABAR (A., v.o.) : Elysées-Point Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Ambassade, 8e (359-19-08), mer., J. ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; *Fauvette, 13e (331-56-86)* ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Wepler, 18e (522-46-01), mer., J. ; à p. de V. : Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

OUT OF THE BLUE (Ang.) (**) v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

PLEIN SUD *(Fr.)* : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), mer., J.

PRESENT ANGOLAIS (Angol., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33).

LA PUCE ET LE GRINCHEUX (A. v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

PULSIONS (A.) (**), v.o. : U.G.C.-*Odéon, 6e (325-71-08)* ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

QUELQUES JOURS DE LA VIE D'OBLOMOV (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

QUELQUE PART DANS LE TEMPS (A.) v.o.), Quintette, 5e (354-35-40), Marignan, 8e (359-92-83) ; v.f. : Impérial 2e (742-72-52), Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23), mer. jeudi.

RESURRECTION (A. v.o.), Forum, 1er (297-53-74) ; *Paramount - City*, 8e (562-45-76), v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LE RISQUE DE VIVRE (Fr.) Panthéon, 5e (354-15-04).

LE SALON DE MUSIQUE (Ind. v.o.), *Studio Gît-le-Cœur, 6e* (326-80-25) ; 14-Juillet - Bastille, 11e (357-90-81).

SAUVE QUI PEUT (LA VIE) (**) *14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00)*.

SCANNERS (*) (A., v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

SI C'EST ÇA LE DESTIN (All. v.o.), St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

SIGNE FURAX (Fr.) : U.G.C.-Rotonde 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

THE ROSE (A. v.o.), Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).

TROIS FRERES (It., v.o.), Gaumont - Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Quartier - Latin, 5e (326-84-65) à p. de V ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; 14-Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse - 83, 6e (544-14-27) ; *St-Lazarre - Pasquier*, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LE TROUPEAU (Turc, v.o.), 14-Juillet - Parnasse, 6e (326-58-00) H. Sp.

VIENS CHEZ MOI, J'HABITE CHEZ UNE COPINE (Fr.), Berlitz, 2e (742-60-33), *Colisée, 8e (359-29-46)*, merc., jeudi.

VIRUS (Jap. v.o.), Quartier-Latin, 5e (326-84-65) merc., J. ; Ambassade, 8e (359-19-08) : v.f. : Français, 9e (770-33-88) mer., J. ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) mer., j. ; *Clichy-Pathé, 18e (522-46-01)*.

LES YEUX DE LA TERREUR (A., v.o.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; *Paramount - Galaxie*, 13e (580 - 18 - 03) ; Convention-Saint-Charles, 15e ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

Les festivals

PERLES DE LA SERIE B (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : la Féline ; the Curse of the cat people.

PANORAMA DU FILM NOIR (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Du sang dans le soleil ; Le tueur s'est évadé.

CINEMA DE L'APRES-GUERRE, Studio 43, 9e (770-63-40) : Nuit blanche ; les Frères Bouquinquant.

CARY GRANT (v.o.) : Mac Mahon, 17e (380-24-81 : Blonde Vénus.

HISTOIRES ITALIENNES (v.o.) : *Olympic, 14e (542-67-42) : La Chine* est proche.

MARX BROTHERS (v.o.) : Nickel Ecoles, 5e (325-72-07) : la Soupe au canard.

CYCLE ALAIN TANNER, Olympic, 14e (542-67-42) : Retour d'Afrique.

A. WAJDA (v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) : Kanal ; Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04) : les Demoiselles de Wilko.

PROMOTION DU CINEMA *(v.o.)* : Studio 28, 18e (606-36-07) : l'Or de la montagne.

Les séances spéciales

ALPHAVILLE *(Fr.)* : *Olympic*, 14e (542-67-42), 18 h (sf S., D.).

AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).

L'AMOUR FOU (Fr.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), 13 h.

LE CHAINON MANQUANT (Fr.-Belg.) : Studio des Acacias, 17e (764-97-83), 16-20 h.

LA CROISADE MAUDITE (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18), 24 h. — Grand-Pavois, 15e (554-46-85), 22 h.

LA FILLE PRODIGUE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), 18 h.

LES FOURBERIES DE SCAPIN (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22), 14 h.

GOSSES DE TOKYO (Jap., muet) : Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18), 12 h.

LA HONTE DE LA JUNGLE (Fr.-Belg.) (*) : Acacias, 17e (764-97-83), 18 h., 22 h.

LES FILMS NOUVEAUX

LES ANNEES LUMIERE, film suisse d'Alain Tanner. — V. angl. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-53) ; 14 - Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

BRIGADE ANTI - VIOL, film améric. de Robert Ammer (**). — *V.o.* : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention - Saint - Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

FONDU AU NOIR, film américain de Vernon Zimmerman. — *V.o.* : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Germain-Village, 5e (634-13-26) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). *V.f. : ABC*, 2e (236-55-54) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).

JACKIE CHAN LE MAGNIFIQUE, film de Hongkong de Cherrchi. — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296 - 80 - 40) ; Paramount - Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount - City, 9e (562-45-76) ; Max - Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount - Bastille, 12e (343-79-17) ; *Paramount - Gobelins*, 13e (707-12-28) ; Paramount - Orléans, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25).

NEIGE, film français de Juliet Berto. — Rio, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25).

QUARTET, film franco-britannique de James Ivory. — V. angl. : Quintette, 5e (354-35-40) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Olympic, 14e (543-67-42). — V.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96).

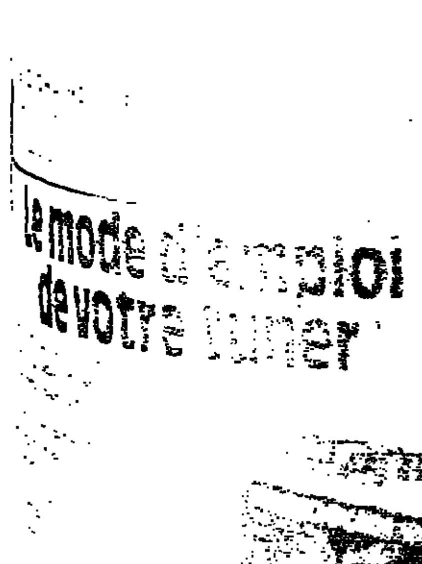
SAN ANTONIO NE PENSE QU'A ÇA, film français de Joël Seria (*). — U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770 - 72 - 86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; *UGC Gobelins, 13e* (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétans, 19e (206-71-33).

LE SOLITAIRE, film américain de Michaël Mann. — V.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Elysées, 8e (359-12-15) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64). — *V.f. : Rex, 2e (236-83-93)* ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e ((539-52-43) ; Montparnos, *14e (327-52-37)* ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

A PARTIR DU VENDREDI 22 : LES CHARIOTS DE FEU, film britannique de Hugh Hudson. — V.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42). — V.f. : Montparnasse - 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, *12e (343 - 04 - 67)* ; Gaumont - Convention, 15e (828-42-27).

LA PORTE DU PARADIS, film américain de Michaël Cimino. — V.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770 - 33 - 88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont - Sud, 14e (327-84-50) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; *Wepler, 18e (522-46-01)*.





RADIO-TÉLÉVISION

Jeudi 21 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h Journal.



20 h 35 Série : Salut champion.
L'été a commencé à Roland-Garros. Réalisation : P. Lary, avec M. Robbe, V. Popesco, H. Deschamps, J. Duby (dernier épisode).

21 h 25 Magazine : L'événement.
de M. Cavada et M. Thoulouze.
La dame de fer de Reagan, Mrs Kirpatrick ; La pauvreté en France ; La situation en Irlande.

22 h 30 Documentaire : Pierre Soulages.
Réalisation J.-M. Meurice.
Le peintre dans son décor, aux prises avec sa toile, et pris lui-même dans un contexte d'objets familiers, de conversations, de sons, de paysages.

23 h 25 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h Journal.

20 h 35 *Jeudi cinéma.*
(et à 22 h 20).

20 h 45 Cinéma : le Charme discret de la bourgeoisie.
Film français de Luis Bunuel (1972), avec Fernando Rey, P. Frankeur, D. Seyrig, B. Ogier, S. Audran, J.-P. Cassel.
L'ambassadeur d'un pays totalitaire d'Amérique du Sud et un groupe de bourgeois français tentent, en vain, à plusieurs reprises, de se réunir pour des festins mondains.
Répétitions d'empêchements et de fiascos, mélange de réalité, de rêves et de fantasmes. Cette comédie où Bunuel fait montre de sa jeunesse d'esprit, de son humour surréaliste, est la psychanalyse d'une classe sociale.

23 h 40 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h Les jeux.



20 h 35 Cinéma : Flic Story.
Film français de J. Deray (1975). Avec A. Delon, J.-L. Trintignant, M. Perrin, R. Salvatori, A. Pousse, D. Manuel, P. Crauchet, M. David. (Rediffusion.)
En 1947, l'inspecteur Roger Borniche est chargé de retrouver un dangereux truand, Emile Buisson, évadé d'un hôpital psychiatrique. Reconstitution d'une célèbre affaire criminelle par une mise en scène presque documentaire. Jacques Deray a évité les morceaux de bravoure spectaculaire et cherché une psychologie du comportement. Delon et Trintignant sont remarquables.

22 h 15 Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h, Kean, d'A. Dumas. Avec : J.-C. Drouot, J.-P. Andreani, etc. (rediff.).

22 h 30, Nuits magnétiques : Festival de Cannes.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, En direct du Théâtre de Cahors : « Sonate pour violon seul », de Bach, Variations sur « Klagen », Weinen, Zagen Zorgen » pour piano, de Liszt, « Evryali » pour piano, de Xenakis, « Sonates pour piano et violon » et « la Partenza », de Beethoven, « Cycle de lieder », de Brahms, « Trois Lieder aus der Jugendzeit », de Mahler, avec M. Fr. Bucquet, piano, Th. Goldschmidt, violon, et Jorge Chaminé, chant ; 23 h, La musique du Lot : œuvres de Canteloube, Gaubert, Masson, Poulenc.

0 h 5, Ouvert la nuit : Douces musiques (Fauré, Marcello, Chopin, Strauss).

Vendredi 22 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h C'est à vous.

18 h 25 L'île aux enfants.

18 h 50 Avis de recherche.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Les paris de TF 1.

20 h Journal.

20 h 30 Opéra : « le Bal masqué ».
de G. Verdi, direction musicale J.-C. Casadesus, mise en scène S. Frisell et F. Zeffirelli, avec J. Carreras, K. Ricciarelli (en liaison avec France-Musique).

23 h Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

16 h Magazine : Quatre saisons.

17 h La télévision des téléspectateurs.

17 h 20 Fenêtre sur...

17 h 50 Récré A 2.
Mes mains ont la parole, les Quat'z'amis ; Lippy le lion, Tarzan.

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Top club.

20 h Journal.

20 h 35 Feuilleton : Noires sont les galaxies.
de J. Armand, réal. D. Moosmann.
Mme Haubourdin révèle à Patrick son incroyable secret.

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot. Au Grand Palais : le bal des débutants.
Avec Mmes P. Bize *(Premiers instants)*, D. Delouche *(la Malottine)*, M. Laforêt *(Contes et légendes de ma vie privée)*, F. Hamel *(le Café à l'eau)*, L. Jurgenson *(le Funambule)*, MM. P. Forrestier *(la Manducation)*, A. Guyaux, présentateur des œuvres de Rimbaud.

22 h 55 Journal.

23 h 5 Ciné-club (cycle Luis Bunuel) : « la Voie lactée ».
Film français de L. Bunuel (1969), avec P. Frankeur, L. Terzieff, A. Cuny, E. Scob, B. Verley, P. Maistre, C. Cerval, J. Bertheau.
Recours au réel, au rêve, à l'imaginaire, pour une histoire des grandes hérésies nées de la religion catholique. Un récit picaresque à l'humour mordant où Bunuel fustige l'intolérance et défend la liberté de l'homme.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 *Pour les jeunes.*
Vive el basket. Des livres pour tous.

18 h 55 Tribune libre.
La C.F.T.C. (Confédération française des travailleurs chrétiens).

19 h 10 Journal.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 55 Dessin animé.

20 h Les jeux.

20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi : Tabarly et la dynastie des « Pen Duick ».
Une émission d'A. Sabas. Reportage : G. Pernoud.

21 h 30 Téléfilm : Les écumeurs de Lille.
Scénario M. Sarfati, réal. F. Vincent. Avec A. Jarry, J.-C. Bouillaud, R. Party, C. Dubus, S. Larivière, etc.
L'histoire du monstrueux Titanic et de sa compagne, Esther William. Confusion, inquiétude, tout un monde animé par une cruelle machination.

22 h 25 Journal.

FRANCE-CULTURE

14 h 5, Un livre, des voix : « Paterson », « Mule blanche », « Filles de fermiers », de W. Carlos.

14 h 47, Un homme, une ville : Talleyrand à Paris, Valençay et Vienne.

15 h 50, Contact.

16 h, *Pouvoirs de la musique* : Musique des peuples de la Méditerranée.

18 h 30, Feuilleton : Mastro Don Gesualdo, de G. Verga.

19 h 25, Jazz à l'ancienne.

19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : La catalyse.

20 h, Médicale : Un poison nommé oxygène (en liaison avec TF 1).

21 h 30, Black and blue : La trompette en jazz.

22 h 30, Nuits magnétiques : Festival international du film à Cannes.

FRANCE-MUSIQUE

14 h 30, Musique : Les enfants d'Orphée (enseignement primaire) : *15 h, Un disque pour la semaine* : « 5 Klavierstucke » de R. Strauss, avec H. Salomé au piano ; 15 h 30, Musique de chambre : « Quintette à cordes pour deux violoncelles », de Schubert ; 16 h 30, Dialogue instrumental : œuvres de Soler, Ortiz, de Falla, Rodrigo ; 17 h 30, Premières loges : Kirsten Flagstad 1895-1962 (Wagner).

18 h 2, Le Club du jazz : Actualité du jazz ; 18 h 30, Quotidien-concert : « Entrée de jeu », œuvres de Brahms, Debussy, Franck, avec Gaëtane Prouvost au violon et Marika Horie au piano ; 20 h, *Les chants de la terre : musiques traditionnelles.*

20 h 25, Soirée lyrique (en liaison avec TF 1) : « le Bal masqué », de Verdi, par l'Orchestre et les Chœurs de l'Opéra de Paris, dir. : J.-C. Casadesus, avec José Carreras, Léo Nucci, Katia Ricciarelli, Danièle Perrier...

23 h 15, Ouvert la nuit : Portrait par petites touches (Brahms, Chopin) ; 0 h 5, Jazz forum : « Trajet », l'itinéraire de Charles Mingus.

CARNET

Naissances

— Gilles LONGUET et Reine SUD ont *la joie d'annoncer* la naissance de

Gabriel,

à Paris-13e, le 3 mai 1981.
33 bis, rue Doudeauville,
75018 Paris.

Mariages

— M. et Mme Michel JULLIEN,
M. et Mme Yves BOUFFARD,
M. et Mme Henri METAIS,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Annick et Didier.

Une messe de mariage scellera leur union le samedi 6 juin 1981, à 16 heures, en l'église Notre-Dame-de-l'Abbaye, à Poissy.
5, rue de l'Abbaye,
78300 Poissy.
30, rue Jean-Rey,
78220 Viroflay.

Décès

— Mme Françoise Coursaget et Christophe,
M. et Mme Pierre Coursaget,
ses enfants,
Le préfet honoraire et Mme Jean Coursaget,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Louise COURSAGET,
née Poy,
pharmacien à Blois,

survenu le 19 mai 1981, à la suite d'une longue maladie.
La cérémonie religieuse et l'inhumation auront lieu à Ahun (Creuse), le samedi 23 mai, à 11 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.
La famille rappelle le souvenir de

M. Paul COURSAGET,
son époux,

qui fut pharmacien, conseiller général, vice-président de la commission administrative de l'hôpital de Blois, vice-président de l'Union régionale hospitalière et dont le nom a été donné au centre hospitalier de Blois.
9, rue Porte-Coté,
41000 Blois.
6, place Richemond,
37170 Saint-Avertin.
17 bis, place Saint-Germain-des-Longs-Prés,
92100 Boulogne-Billancourt.

— Mme Odette Delanoë,
Sa famille et ses amis,
ont la grande douleur de faire part du décès de

M. Léon-Jean DELANOË,
proviseur honoraire,

survenu le 16 mai 1981.
Conformément à sa volonté, il a été fait don de son corps à la faculté de médecine de Marseille.
49, avenue d'Alsace,
13600 La Ciotat.

— M. et Mme Guilhot-Gaudeffroy *et leurs enfants,*
Mme Yves Dudoignon-Valade et ses filles,
Mlle Colette Dudoignon-Valade,
M. Alain Dudoignon-Valade et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Jean DUDOIGNON-VALADE,
née Odette De Pindray,

leur mère et grand-mère,
survenu pieusement le 19 mai 1981, à Bry-sur-Marne (Val-de-Marne), dans sa soixante-dix-neuvième année.
Priez pour elle.
Le service religieux sera célébré le samedi 23 mai 1981, à 10 h. 30 précises, en l'église d'Annesse (Dordogne), suivi de l'inhumation dans le caveau de famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.

42, rue Henri-Barbusse,
75005 Paris.

— M. et Mme Gaston Fournier et *leurs enfants,*
M. et Mme Guy Metivet et leurs enfants,
Le docteur et Mme Jean Julien et leurs enfants,
M. et Mme M. Sarrag et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur René JULIEN.

Les obsèques ont eu lieu le 9 mai 1981, à *Chasseneuil-sur-Bonnieure.*

— M. et Mme Marcel Hassid et leurs enfants,
Le professeur et Mme Gabriel Coscas et leurs enfants,
M. et Mme Gilbert Zerah et leurs enfants,
Le docteur et Mme Jean Coscas et leurs enfants,
M. et Mme Lucien Stern,
M. et Mme Pedro Pellissier,
Les familles parentes et alliées,
Tous ses amis et toutes ses amies,
ont la douleur de faire part du décès de leur très chère et bien-aimée

Gilda KOSKAS,
née Guez,

le mercredi 20 mai 1981.
Elle a rejoint son regretté mari

Jules KOSKAS,

décédé le 23 août 1980.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Pantin, le vendredi 22 mai 1981, à 14 h. 30.
10, rue du Docteur-Roux,
75015 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Blandine OLLIVIER de PREVAUX,

survenu le 20 mai 1981, à l'âge de quatre-vingt-six ans.
La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, le vendredi 22 mai 1981, à 14 heures.
De la part de :
M. et Mme Edme Jeanson,
Mlle Claude de Prevaux,
ses enfants,
Mme Blandine Jeanson,
M. et Mme Jérôme Mangenot,
Docteur Ariane Jeanson,
M. et Mme Louis de Fouchier,
ses petits-enfants,
Timothée et Juliette Mangenot,
David July,
Louis-Charles de Fouchier,
ses arrière-petits-enfants,
Mme Annie Hugron,
sa fidèle amie.
42, avenue du Président-Kennedy,
75016 Paris.

— M. Robert Tauzies,
M. et Mme Daniel Serieye et leurs enfants,
M. et Mme Georges Tauzies,
M. et Mme Jean Tauzies et leurs enfants,
Ainsi que tous leurs parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Robert TAUZIES,
née Suzanne Peral,

survenu le 19 mai 1981, à Caluire.
La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Joseph, à Albi, le vendredi 22 *mai 1981*, à *10* heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.
5, rue Racine,
30000 Nîmes.

— M. et Mme Jean-Baptiste Tricaud,
M. et Mme François Tricaud,
M. et Mme Yves Tricaud,
M. et Mme Michel Tricaud,
leurs enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de leur père,

M. Martial TRICAUD,
directeur honoraire
de la Banque de l'Union parisienne,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
officier de l'Aigle blanc
de Yougoslavie,
commandeur de l'ordre
de Saint-Sava,

rappelé à Dieu le 20 mai 1981, dans sa quatre-vingt-quinzième année.
Les obsèques auront lieu le samedi 23 mai, à 9 h. 30, en l'église de Verneuil-sur-Vienne (Haute-Vienne).
Une messe sera célébrée ultérieurement à Versailles pour le repos de son âme.
31, rue d'Angivilier,
78000 Versailles.
Balandis,
87430 Verneuil-sur-Vienne.

Remerciements

— Bernard Ditisheim,
Ses fils, François et André,
très touchés des marques d'affection et sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
Mme Bernard DITISHEIM,
prient d'accepter l'expression de leur profonde gratitude.

— Mme Henri Lavigne
Et ses enfants,
profondément touchés par les marques d'affection et de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
M. Henri LAVIGNE,
remercient très sincèrement tous ceux qui se sont associés à leur peine.
78600 Maisons-Laffitte.

Messes anniversaires

— Tous ceux qui ont connu et aimé

Cino del DUCA

sont priés d'assister ou de s'unir d'intention à la messe qui sera *célébrée pour le quatorzième anniversaire* de son décès,
le mardi 26 mai 1981, à 10 h. 30, en l'église de la Madeleine (place de la Madeleine, Paris-8e).

Communications diverses

— *L'Amicale des anciens élèves du* lycée François-Ier (ex-collège Carnot) de Fontainebleau annonce que le dîner d'été aura lieu le samedi 13 juin à l'hostellerie de « La Clef d'or », à Barbizon. S'adresser pour les réservations à : M. Gueugnot, 98, rue de France, à Fontainebleau. Pour faciliter la mise à jour de l'annuaire ayez l'amabilité de signaler vos noms, prénoms, domicile, et particulièrement vos années de présence dans l'établissement.

— Amis de l'ORATOIRE et Anciens de l'Ecole SAINT-MARTIN
Retrouvons-nous aux journées de rencontre et d'entraide de l'Ascension, mercredi 27 mai (15 h. à 18 h.) et le jeudi 28 mai (10 h. à 18 h.), 1, avenue de Verdun, 95301 Pontoise.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ETAT

— Université de Paris-X, samedi 23 mai, à 9 h. 30, salle des actes, M. J. Marwan Karkabi : « Les banques étrangères au Liban - régime juridique et fiscal ».

— Université de Paris-IV, samedi 23 mai, à 14 heures, amphithéâtre Guizot, Mme Mitchiko Ishigami-Lagolnitzer : « Idée de la destinée humaine selon quelques humanistes du temps des guerres civiles ».

— Université de Paris-IV, samedi 30 mai, à 14 heures, amphithéâtre Descartes, M. Charles Bourg : « Vsevolod Ivanov, un itinéraire d'écrivain (1915-1963) ».

— Université de Paris-IV, samedi 30 mai, à 14 heures, salle Louis-Liard, Mme Andrée Stephan : « Le théâtre de Montherlant. Incarnation d'une vision du monde ».





INFORMATIONS « SERVICES »

BIBLIOGRAPHIE

Au sommaire des revues

● **JUSTICE**

— Comme la question — la justice, — comme le « pouvoir » dont il traite, *ce numéro de Pouvoirs* est « au cœur du débat politique ». Actualité permanente, mais devenue particulièrement aiguë : en raison de bien des incertitudes, des ambiguïtés, de franches (ou moins franches) *contradictions*. Ce « pouvoir indépendant » n'est-il qu'une annexe du pouvoir tout court ? Ou tout autre chose qu'un pouvoir ? Alors, quoi... au juste ? Et qui *sont les magistrats? Politisation?* Carrière ? Autant d'interrogations, dans une « ère du soupçon », auxquelles il est répondu. Pour conclure, on renverra au dernier livre — *décisif — de Casamayor: A vous de juger* (n° 16, premier trimestre, P.U.F., édit.)

— Dans sa *Bouteille à la mer*, Marc Beigbeder, rafraîchissant une actualité déjà bien vieille, apportait la moralité de l'histoire par une fable dont voici les premiers vers, les derniers *et ceux du juste milieu :*

Il était un petit juge
Qui se croyait seul juge
Dans le cadre des lois...
Le petit juge à son tour fut jugé
Condamné, éjecté...
Petit juge deviendra grand
S'il ne fait pas de vagues dans [les rangs.

(8, r. Théophraste-Renaudot, 15e.)

— Un numéro spécial de *Sociologie du travail* : « Sociologie et justice ». Le champ de recherches que constituent aujourd'hui les *institutions judiciaire* et juridique ranime l'intérêt de la sociologie pour un objet devenu spécifique. (Premier trimestre, Le Seuil.)

● **POLITIQUE**

— *Le Débat* s'ouvre par une trilogie sur l'Union soviétique : « Une société pour la guerre ? ». Castoriadis explique la contiguïté, d'une part, de l'échec, de *la misère économique et sociale*, d'autre part du développement puissant, efficace, continu, du secteur militaire, par une « duplication » du système : « L'armée comme corps social assurant (...) la direction et l'orientation de *fait de la société.* » *Arthur M. Cox* prend la mesure, à travers les données américaines, du potentiel militaire soviétique. G. Nivat analyse le retournement du point de vue occidental sur l'Union soviétique, mais qui ne s'accompagne *d'aucun regard froid : un* même fantasme qui n'a fait que changer de couleur. (Mai, 32 F, Gallimard.)

— Un titre de *l'Europe en formation* : « Nous sommes tous des *Polonais.* » *(Avril, 30 F.* 17, rue du Faubourg-Montmartre, Paris-9e.)

— Autre titre non moins lapidaire des *Etudes* : « El Salvador: qui assassine ? » (Mai, 16 F. 15, rue Monsieur, 7e.)

— *La Cause arménienne* montre que le terrorisme arménien *n'est pas imputable, comme on* le dit, à une inutile « vengeance à froid », mais qu'il est, comme ailleurs, le recours désespéré pour réveiller l'attention sur une *exigence : la reconnaissance* de l'Arménie comme nation. L'opinion et les instances internationales, si elles n'oublient pas tout à fait le premier génocide du siècle, *celui de 1915,* se sont complu à considérer comme exclue la *reconstitution de cette* nation. C'est contre quoi les Arméniens s'élèvent. En somme, contre la politique du méfait accompli. (17, rue Bleue, 9e, et 12, *rue Saint-Basile, Marseille.)*

● **LITTÉRATURE**

— *Poétique*, qui prend pour thème « L'énigme », publie un *texte fort excitant, présenté,* éclairé, par Michal Charles. C'est une « Poétique de l'énigme », extraite de *la Philosophie des images énigmatiques* (1964), dont *l'auteur, le jésuite C.-F.* Ménestrier, apparaît comme un « *sémioticien* » *avant la lettre. (Premier* trimestre, 42 F, Le Seuil.)

— Une nouvelle revue, modeste d'apparence mais riche de contenu : *Midi*. Le sommaire est féminin pour les deux tiers. Il s'ouvre par un texte de Dominique Rolin. Une suite poétique de Bernadette Szapiro, d'un accent très poignant, qui pourrait s'intituler : « Mémoire de l'enfant posthume. » (N° 1, 56, boulevard Exelmans, 75016 Paris.)

● **THÉATRE**

— Dans nos « sommaires » des 12-13 avril signalant le numéro de *Raison présente* consacré au théâtre par M. Audebert et G. Bruit, nous avions regretté l'absence, parmi « ceux qui font du thétâre », de l'auteur et de son texte. A tort : ils figurent bien, un peu brièvement, un peu *noyés. Mais la conclusion est* très nette : elle prend fermement position contre cette absence — devenue aussi rituelle que significative — jusque dans des études sur le théâtre contemporain qui ne sont guère que l'histoire et *l'apologie d'une colonisation :* celle de la scène par le metteur en scène. (N° 58, 16, rue de l'Ecole-Polytechnique, 5e.)

YVES FLORENNE.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 23 MAI

« Crypte de Notre-Dame », 10 h. 30, entrée, Mme Legrégeois.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Brossais.

« Château de Maisons-Laffitte », 15 h., entrée, Mme Hulot.

« Hôtel de Botterel Quintin », 15 h., 44, rue des Petites-Ecuries, Mme Legrégeois.

« La rue Saint-Honoré », 15 h., métro Louvre, Mme Lemarchand (Caisse nationale des monuments historiques).

« Exposition Capiello », 15 h., Grand Palais (Approche de l'art).

« De l'hôtel de Jacques Samuel Bernard à la demeure de Chateaubriand », 15 h. 15, 46, rue du Bac Mme Barbier.

« Le Marais », 15 h., métro Saint-Paul (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Assemblée nationale », 14 h. 15, 126, rue de l'Université, Mme Fleuriot.

« Le vieux Montmartre », 14 h. 45, métro Abbesses, Mme Haulier.

« La chapelle expiatoire », 15 h., 36, rue Pasquier (Histoire et Archéologie).

« Cimetière du Montparnasse », 15 h., métro Raspail, P.-Y. Jaslet.

« L'abbaye de Port-Royal de Paris », 15 h., 123, boulevard de Port-Royal, M. de La Roche.

« Saint-Germain-des-Prés », 15 h., parvis (Lutèce-Visites).

« Saint-Germain-des-Prés », 15 h., portail (Paris et son histoire).

« La montagne Sainte-Geneviève », 15 h., métro Cardinal-Lemoine (Résurrection du passé).

« Salons du ministère de la marine », 15 h., 2, rue Royale (Tourisme culturel).

« La Comédie-Française, le café Procope », 14 h. 30, 1, rue des Carmes (le Vieux Paris).

« Le Bon Roi René », 11 h., palais de Chaillot, place du Trocadéro (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

15 h. et 20 h., Hôtel Concorde, 108, rue Saint-Lazare : « Accueillir les extra-terrestres ».

14 h. 45, Théâtre Tristan-Bernard, 64, rue du Rocher, docteur J. Fredj : « Angoisse et anxiété sont-elles curables ? » ; Mme S. Avray : « La Dame aux Camélias » ; Mme D. Ribardière : « Quel avenir pour la France ? » (Club du Faubourg).

15 h., 26, rue Bergère, Mme Noutte Genton-Sunier : « La patience et la vérité dans l'effort : le chemin de la joie » (l'Homme et la connaissance).

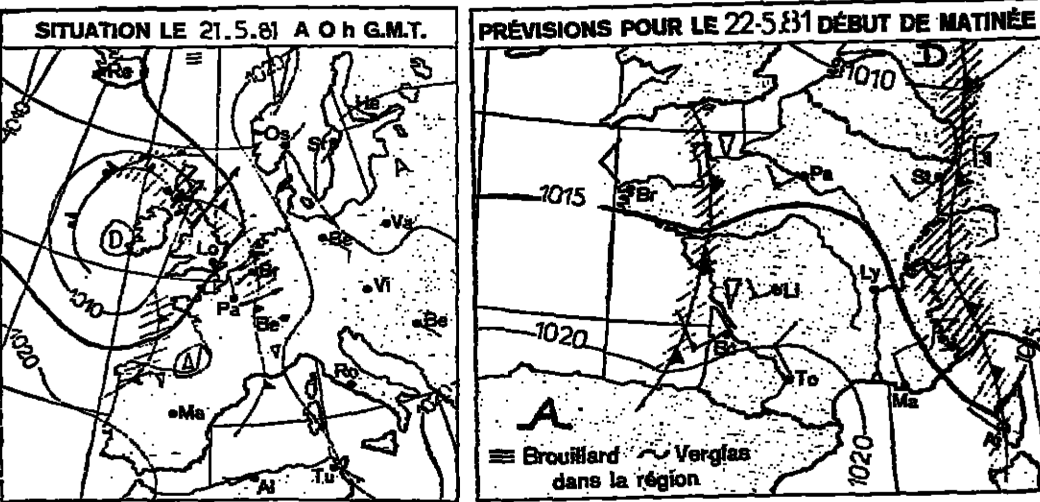
15 h. 30, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, MM. P. Gardere et J. d'Arès : « L'illumination spirituelle chez Joachim de Flore, saint François d'Assise, Bernard Delicieux et Dante » (Atlantis).

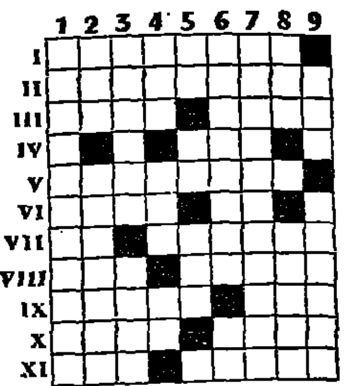
15 h., 5, rue Largillière, M. A. Niel : « Analyse pratique des récits d'amour et d'humour » (Nouvelle Acropole).

16 h., 7, rue Danton, M. G. Pogand : « Conscient. Surconscient. Non conscient » (Psycho-intégration).

20 h., 22, rue Saint-Roch, Khenpo Palden Sherap : « Psychologie et bouddhisme » (Association bouddhiste européenne Nyingmapa).

MÉTÉOROLOGIE





PRÉVISIONS POUR LE 22 MAI A 0 HEURE (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 21 mai à 0 heure et le vendredi 22 mai à 24 heures :

Une perturbation orageuse achèvera de traverser l'est de notre pays, tandis que s'établira un régime plus *frais et instable* dans la plupart des régions.

Vendredi 22 mai, de l'Alsace aux Alpes et à la Corse, le temps sera chaud et orageux en matinée.

Ailleurs le temps sera passagèrement nuageux, plus frais, avec des averses près des côtes.

Dans la journée, le temps variable avec alternance d'éclaircies et de quelques averses se généralisera.

Les vents seront modérés ou localement assez forts de secteur ouest.

Les températures maximales seront en baisse de plusieurs degrés.

Le jeudi 21 mai, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 014,5 millibars, soit 760,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 20 mai ; le second, le minimum de la nuit du 20 au 21) : Ajaccio, 24 et 11 degrés ; Biarritz, 23 et 13 ; Bordeaux, 23 et 14 ; Bourges, 34 et 13 ; Brest, 15 et 11 ; Caen, 21 et 10 ; Cherbourg, 21 et 8 ; *Clermont-Ferrand*, 22 et 9 ; Dijon, 24 et 12 ; Grenoble, 26 et 11 ; Lille, 24 et 14 ; Lyon, 24 et 13 ; Marseille, 26 et 14 ; Nancy, 25 et 10 ; Nantes, 21 et 12 ; Nice, 21 et 16 ; Paris-Le Bourget, 26 et 13 ; Pau, 27 et 13 ; Perpignan, 19 et 12 ; Rennes, 22 et 11 ; Strasbourg, 27 et 14 ; Tours, 22 et 14 ; Toulouse, 20 et 10 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 24 et 17 degrés ; Amsterdam, 28 et 14 ; Athènes, 27 et 17 ; Berlin, 34 et 13 ; Bonn, 28 et 13 ; Bruxelles, 36 et 14 ; Le Caire, 30 et 16 ; îles Canaries, 23 et 17 ; *Copenhague*, 19 et 8 ; Genève, 23 et 12 ; Jérusalem, 23 et 13 ; Lisbonne, 19 et 11 ; Londres, 22 et 10 ; Madrid, 22 et 10 ; Moscou, 19 et 9 ; Nairobi, 20 et 13 ; New-York, 22 et 13 ; Palma-de-Majorque, 27 et 17 ; Rome, 23 et 12 ; Stockholm, 17 et 10.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 21 mai 1981 :

DES DECRETS

● Modifiant le décret du 22 avril 1974 relatif aux positions statutaires des militaires de carrière ;

● Relatif à la rémunération des services rendus par le centre d'études des revenus et des coûts ;

● *Portant modification du décret* du 22 octobre 1955 instituant la carte nationale d'identité ;

● Portant modification de diverses dispositions du code du travail ;

● Fixant le nombre maximum des autorisations individuelles *d'exercice à accorder* au titre de l'année 1980 pour la profession de médecin dans le cadre de l'article L. 356 du code de la santé publique, complété par l'article premier (II) de la loi du 13 juillet 1972 ;

● Relatif à la taxe locale d'équipement et *modifiant* l'annexe II du code général des impôts.

● Portant aménagement et extension à certains départements des dispositions du décret-loi du 8 août 1935 sur la protection des eaux souterraines.

UN ARRETE

● Portant ouverture à titre expérimental *des services* de la téléconvivialité et de la téléréunion et fixation de la tarification applicable à ces services.

UNE LISTE

● Des membres élus au tribunal des conflits.

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DE MAI DES SIGNES DU ZODIAQUE
TIRAGE N° 34 DU 20 MAI 1981

TERMINAISON	FINALES et NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES à PAYER
1	871	tous signes	F. 300
	8 391	gémeaux	7 000
		autres signes	700
	3 331	cancer	18 000
		autres signes	1 000
	5 851	taureau	10 000
		autres signes	1 000
	16 141	scorpion	100 000
		autres signes	10 000
2	552	tous signes	300
	4 912	taureau	7 000
		autres signes	700
	6 852	bélier	7 000
		autres signes	700
	26 912	poissons	100 700
		taureau	17 000
		autres signes	10 700
3	3	tous signes	70
	473	tous signes	370
	932	tous signes	770
	1 583	verseau	7 070
		autres signes	770
	4 478	cancer	7 370
		autres signes	1 070
	5 573	scorpion	7 070
		autres signes	770
	2 447	scorpion	18 070
		autres signes	1 070
	3 253	vierge	10 070
		autres signes	1 070
	27 623	gémeaux	102 070
		autres signes	10 070
	20 693	verseau	100 070
		autres signes	10 070
4	34	tous signes	150
	7 264	capricorne	7 000
		autres signes	700
	4 126	taureau	10 000
		autres signes	1 000
	4 900	sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
	05 504	capricorne	100 000
		autres signes	10 000
	11 784	lion	100 000
		autres signes	10 000

TERMINAISON	FINALES et NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES à PAYER
4	09 554	bélier	F. 3 000 000
		autres signes	100 000
5	235	tous signes	300
	9 365	bélier	10 000
		autres signes	1 000
	25 745	vierge	100 000
		autres signes	10 000
6	5	tous signes	70
	6 026	vierge	7 070
		autres signes	770
	2 726	balance	10 070
		autres signes	1 070
	5 096	sagittaire	10 070
		autres signes	1 070
7	97	tous signes	150
	6 337	poissons	7 000
		autres signes	700
	7 207	sagittaire	7 000
		autres signes	700
	10 677	bélier	100 000
		autres signes	10 000
8	3 458	verseau	10 000
		autres signes	1 000
	00 648	balance	100 000
		autres signes	10 000
	20 338	cancer	100 000
		autres signes	10 000
9	89	tous signes	150
	279	tous signes	370
	6 279	lion	7 150
		autres signes	850
	6 889	lion	10 150
		autres signes	1 150
	24 139	taureau	100 000
		autres signes	10 000
0	30	tous signes	150
	2 740	balance	7 000
		autres signes	700
	4 110	capricorne	10 000
		autres signes	1 000
	08 620	capricorne	100 000
		autres signes	10 000

PROCHAINS TIRAGES LE 27 MAI 1981
L'ARLEQUIN A TEMPLEUVE (Nord)
LES COQUELICOTS A MONTREUIL (Seine-Saint-Denis)

LOTO — TIRAGE N° 20 : 4 — 6 — 18 — 29 — 39 — 47
NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE 43

PROCHAIN TIRAGE LE 27 MAI 1981 VALIDATION JUSQU'AU 26 MAI APRÈS-MIDI

TRANCHE DE MAI DES SIGNES DU ZODIAQUE 1981 - N° 34

Officiers ministériels et ventes par adjudication

Adjud. au Tribunal de Cce de Paris le Mercredi 27 MAI 81 à 13 h. 45 Fds
ACHAT Vte de **FRUITS et LÉGUMES**
1, avenue des Savoies - Bâtiment C 7
au MIN de RUNGIS (à RUNGIS Val-Marne)
Cpt LOCAL à us. d'entrepôt de 430 m2
MAP (pt ét. b.) 250.000 F. Cons. 150.000
S'ad. Mes Demortreux et Sagaut, not. ass. à Paris, 67, bd St-Germain. Tél. 329-21-07 ; Me Chevrier, syndic, 16, rue de l'Abbé-de-l'Epée, Paris, et pr vis. s/place, les 19 et 26 mai de 10 à 12 h.

Vente au Palais de Justice de PARIS Jeudi 4 Juin 1981 - 14 heures
BOUTIQUE ST-MAUR- R. de ch. : Bât. F. DES-FOSSES (94)
9, avenue d'ARROMANCHES et 33, avenue Jean-Jaurès
M. A PX : 80.000 francs
S'ad. Me W. DRIGUEZ Avocat Paris (8e) 6, r. St-Philippe-du-Roule - 225-13-20.

LA VILLE DE PARIS
Vend LIBRES aux enchères publiques
4 APPART. - 1 STUDIO - 3 CHAMBRES
(dont 1 APPART. avec TERRASSE 90 m2 - 1 APPART. et 1 ch. ont vue directeur sur Champ de Courses FACULTE de REUNION d'un APPARTEMENT et du STUDIO) à PARIS, entre
LE BOULEVARD SUCHET ET LE CHAMP DE COURSES D'AUTEUIL
Le MARDI 16 JUIN, à 14 h. 30 à la Chambre des Notaires de PARIS. Mes MAHOT DE LA QUERANTONNAIS, BELLARGENT, LIEVRE, not. ass., 14, rue des Pyramides, PARIS (1er) - Tél. : 260-31-12.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de VERSAILLES (78) le Mercredi 3 Juin 1981, à 10 heures
UNE PROPRIÉTÉ A PLAISIR (78)
rue Maurice-Ravel, numéro 5
MISE à PRIX: 350 000 FRANCS
S'adresser à Maître Pierre COURTAIGNE, Avocat, 32, avenue de St-Cloud, VERSAILLES (tél. : 950-02-28) et à tous avocats postulant près le Tribunal de Grande Instance de VERSAILLES.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 2934

HORIZONTALEMENT

I. Un roi du palais recevant les prétendants à la couronne. — II. Larde et sale une pièce vouée au *four.* — III. Rare dans l'atmosphère, il se manifeste à profusion sur les boulevards. Langue des buveurs de scotch. — IV. Bien que toujours grand, il ne présente aucun caractère de noblesse. — V. La lenteur à s'arrondir n'a d'égale que la rapidité avec laquelle elle peut fondre. — VI. Domine dans les Alpes-de-Haute-Provence ou administre en Haute-Saône. *Préposition.* — VII. Etape sur la voie céleste. Jeu de dames pour les distractions d'un émir. VIII. Sujets de conversation des femmes. Grande boîte à outils. — IX. On *ne* peut en bénéficier sans être exalté. Trois lettres ponctuées d'un accent grave. — X. Où il est possible de se défaire rapidement d'une Américaine dont la conduite laisse à désirer. Abri. — XI. Firent la fortune d'un cadet au marché du libre-échange. De tels hommes sont plus aptes au rancart qu'aux rendez-vous.

VERTICALEMENT

1. Gagne difficilement son pain au fil des jours. — 2. Quand on a vu son début, on part généralement *avant la fin.* Souvent louche quand elle trempe dans certaines cuisines. — 3. Ce n'est certes pas le modèle qu'utilisa Roland. Bruits qui courent. — 4. Eléments d'échafaudage pour bâtiment en construction. Arrivés la tête en avant et mis au rang de ceux qui partiront les pieds de la même façon. Va avec tout en France. — 5. Il est normal que l'intelligent l'ait en tête et le crétin en dernier. Musicienne commençant dolce et terminant accelerando. Peut se dire d'une « souris » faite comme un rat. — 6. Prouvent *bien* que *la* reine d'Angleterre a des vapeurs. Base d'échafaudage. — 7. Siège à droite des « radicaux ». — 8. Tels des pigeons victimes d'un faisan. Avec un tel bonheur, on peut décrocher le tiercé dans l'ordre. — 9. Mire parfois sa gorge au fond d'un puits. *Rectangles blancs à l'usage* de certaines émissions.

Solution du problème n° 2933

Horizontalement

I. Mamelles. — II. Avinée. Us. — III. Monde. Tee. — IV. Accu. Four — V. Maerl. Uri. — VI. Ot. Août. — VII. Antres. — VIII. Coucou. Tu —. IX. Hune. Blés. — X. Ise. Guère. — XI. Trio. Ter.

Verticalement

1. Mamamouchi. — 2. Avocat. Oust ! — 3. Mince. Auner. — 4. Endurance. — 5. Lee. Loto. Go. — 6. Le. Urubu. — 7. Toute. Let. — 8. Sueur. Stère. — 9. Serin. User.

GUY BROUTY.

هكذا من الاصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS



GROUPEMENT FRANÇAIS D'ASSURANCES
C.A. 567 millions (450 personnes)
recherche

JURISTE
responsable du contentieux général

Conseiller de la Direction générale, il assumera la responsabilité du Contentieux général et interviendra dans le Secrétariat des Assemblées et conseils des Sociétés du Groupe.

L'évolution du Groupe exige que le candidat puisse justifier à la fois des connaissances requises par la fonction (licence en droit et/ou diplôme de l'École des Impôts) et d'une excellente pratique du droit des Sociétés et du droit fiscal.

Une bonne connaissance de l'anglais serait un atout supplémentaire.

Env. curriculum vitae manuscrit + photo + prétentions s/n° 8.449 « le Monde » Pub. 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

IMPORTANTE ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS SAINT-LAZARE recrute

ANALYSTE PROGRAMMEUR
EXPÉRIMENTÉ
Bonne connaissance COBOL et applications de gestion

MISSION :
Maintien et développement applications BATCH sous DOS/VSE – Projets temps réel sur mini dans le cadre du développement informatique des agences.

Adr. C.V. à N° 97399 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui trans.

VERSAILLES

AGENCE IMMOBILIÈRE CONNUE recherche d'urgence BON (NE) COMPTABLE

Travail sur mini-ordinateur. Connaissances ordinateur et esprit d'équipe indispensables. Adres. c.v. manusc. et prét. sous référence 3798 à PUBLICITÉ GAUTRON, 29, r. Rodier, 75009 PARIS.

ASSOCIATION NATIONALE DU SECTEUR SOCIAL recherche pour son SIÈGE

RESPONSABLE GÉNÉRAL DE L'ORGANISATION DE L'ASSOCIATION (expérience de responsabilités dans le secteur, niveau supérieur ou équivalence)

RESPONSABLE SERVICE DOCUMENTATION, PUBLICATIONS, CONSEIL ADMINISTRATIF, JURIDIQUE (formation générale et administrative)

RESPONSABLE SERVICE FORMATION (niveau études supérieures, expérience dans le secteur)

RESPONSABLE SERVICE GESTION COMPTABLE ET INFORMATIQUE (expérience dans le secteur, niveau DECS)

Ecrire s/n° 8487 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Administration à Versailles recrute

PERSONNEL DE BUREAU
avec bac.
Téléphone : 953-03-88.

SIEMEPHONE recherche

TECHNICIENS VIDÉO
Formation B.T.S. ou équivalent pour mises au point et S.A.V.

AGENT
D'APPROVISIONNEMENT ET ORDONNANCEMENT
pour équipement électronique
199, rue de Fontenay, 94300 Vincennes - 365-20-70.

QUOTIDIEN cherche MONTEUSE-MONTEUR Papier-Presse pour période 1 mois. Tél. pour r.-vous, de 9 à 12 h. 805-17-45.

IMPORTANTE ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS SAINT-LAZARE recrute

ANALYSTE PROGRAMMEUR
EXPÉRIMENTÉ
Bonne connaissance COBOL et applications de gestion

MISSION :
Maintien et développement applications BATCH sous DOS/VSE-Projets temps réel sur mini dans le cadre du développement informatique des agences.

Adr. C.V. sous le n° 97.399 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

CONCESSIONNAIRE FORD

COMPTABLE II
Expérience C.C.M.C., et P.M.E., notions DACTYLOS. Adresser C.V. + photo à Mme GOETZMANN, 52, rue d'Allerey, PARIS-15e.

SOCIÉTÉ NORBERT BEYRARD FRANCE
Études économiques financières informatiques spécialisée dans assistance technique aux pays en voie de développement
recherche
1) Ingénieur System pouvant être Chef d'Exploitation d'un centre de calcul, ayant une bonne connaissance du PL1.
2) Un Analyste Programmeur spécialiste des chaînes de traitement, ayant une bonne connaissance du PL1.
Tous deux pouvant accepter missions longue durée en Afrique francophone.
Écrire avec curriculum vitae à la Société Norbert Beyrard France, 68, rue Pierre-Charron, Paris-8e.

secrétaires

Importante Société industrielle recherche pour son Siège Social à BOULOGNE (92)

une secrétaire bilingue
FRANCAIS-ANGLAIS

Ce poste peut se révéler particulièrement intéressant pour une candidate vive et dynamique, ayant une bonne pratique de la sténo et de la dactylo, car des travaux dépassant le cadre du secrétariat pourraient alors lui être confiés.

Des connaissances juridiques seraient un avantage.

Envoyer rapidement votre C.V., prétentions et photo à N. 1099 - PUBLICITÉS REUNIES 112, Bd Voltaire - 75011 Paris.

propositions diverses

Directeur de Société + Chef de Projet Informatique

Nous sommes un tandem spécialisé dans le montage ou le sauvetage de systèmes de gestion.
Solides références tant en France qu'Outre-mer.
Nous étudions toutes propositions d'intervention.
CG 120 – Mr P. CONVERT - 786.04.67

capitaux propositions commerciales

Cabinet comptable (diplôme fédéral) Bâle/Suisse prend en charge
– Fondation de sociétés.
– Gérance (français, allemand).
– Expertises comptables.
– Contentieux, etc.
Fiduciaire H.D., Case postale 42, CH - 4143 Dornach 2.

Sté Marchands de Biens rech. Participants pour opérations IMMOBILIÈRES ET FONCIÈRES court et moyen terme FRANCE ET ÉTRANGER GARANTIES ET FORTE RENTABILITÉ Ecr. s/n° 885898 Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Importante société italienne avec réseau de vente sur tout le territoire national S'offre comme représentante des sociétés moyennes-petites pour la commercialisation des produits chimiques et des technologies pour les industries du bâtiment. Off. s/chiffre 24 P. 900 432 PUBLICITAS, 6901 Lugano CH.

formation professionnelle

QUOTIDIEN cherche MONTEUSE-MONTEUR Papier-Presse pour période 1 mois. Tél. pour rendez-vous de 9 à 12 h 805-17-45.

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune dame sérieuse cherche travail cantine ou petits travaux, Colombes ou environs. Tél. RAIKO, 784-27-15.

Technicien Radio-télévision confirmé, diplômé d'un institut de gestion, recherche contrat à durée déterminée dans les pays francophones. Écrire s/n° 6.124 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Étudiant 2e année de droit ch. emploi fin juin et juillet à Paris dans banque, assur., P.M.E., etc. Sal. égal ou sup. au SMIC. Tél. le matin ou heures des repas au 421-03-82.

INGÉNIEUR
Français, 30 ans, parlant russe, anglais et possédant 5 ans expér. marché soviétique, recherche poste d'accrédité, d'itinérant ou de chantier impliquant au moins 200 jours en U.R.S.S. Ecr. n° T 027.089 M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

SECRÉTAIRE DE DIRECTION 42 ans, expérimentée, bonne présentation, anglais parlé, notion allemand ch. situation stable Paris exclusivement, préférence 5e, 13e, salaire, 65.000 F/an. Tél. 337-88-84.

enseignement

COURS INTENSIFS D'ÉTÉ 1er juin – 30 juillet 1981 Cité Universitaire, 27, bd Jourdan, 75014 Paris.

Prix : 2.400 FF.

Inscription du 4 au 27 mai, à l'Institut Goethe, 17, av. d'Iéna, 75016 Paris. tél. 723-61-21.

information divers

Emplois Outre-Mer, étranger MIGRATIONS chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

Pour bien choisir votre métier, FRANCE-CARRIÈRES chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

occasions

MOQUETTE PURE LAINE PRIX POSE
75 F T.T.C. m2 - 858-81-12.

travaux à façon

ENTREPRISE, sér. références, effectue rapid. travx peinture, menuiserie, décorat., coordination tous corps d'État. Devis grat. T. : 368-47-84 et 853-30-02.

villégiature

ESPAGNE, locations et ventes DUBOIS édifice « Miramar » SALOU. Téléph. (34) 77-38-05-13.

automobiles

ventes

de 12 à 16 C.V.

Part. vd AUDI 200 Turbo, petit kilométrage, possibil. financement longue durée. Téléphone : 793-46-93.

BMW 535, I, 1981
2.900 km. Valeur 150.000 F. Vendue : 100.000 F. 833-26-19 ou après 19 h, 985-21-43.

divers

LANCIA AUTOBIANCHI
Livraison rapide
Leasing particulier 48 mois
11 rue Mirbel Paris 5è
336.38.35+

NEUBAUER
PEUGEOT-TALBOT

PRIX SPÉCIAL !
SUR VÉHICULES D'EXPOSITION 0 KM
Téléphonez à M. Rolland 766-02-44

L'immobilier

appartements ventes

3e arrdt

RUE DE SAINTONGE CHARME, VUE DÉGAGÉE
145 m², 6 p., 5e étage, asc.; PARFAIT ÉTAT
DORESSAY, tél. : 548-43-94.

5e arrdt

5e-Sorbonne, séjour avec balcon, chambre, s. de b. cuisine équipée, tout confort, 48 m², cheminée, calme, soleil, 5e étage, sa ascens. Prix 440.000 F. Tél. 354-70-16.

GOBELINS, bel imm. 1900, studio tout confort, 6e étage, ascenseur. 150.000 F. Tél. : 589-48-34.

PANTHÉON, LYCÉE HENRI-IV BRULERIE SAINT-JACQUES, 2, et 4, rue Laromiguière.

2-3-4 et 5 PIÈCES
terrasse/verdure.
Très belle réalisation.
Livraison Mai 1982.
VENTE : 8, rue de l'Estrapade.
Jeudi, vendredi, de 13 à 18 h.
Samedi, de 14 h. 30 à 18 h.
ou SEGI - 267-42-06.

6e arrdt

100 m², visite le vendr. entre 14 h. et 17 h. 30, 76, rue Madame, rez-de-ch. gauche.

7e arrdt

ÉCOLE MILITAIRE
Pierre de taille, 2e ét., sans asc. 3 P., bains, w.-c., gd balcon + service, chauff. ctl ind. 780.000 F. Tél. : 577-96-85.

UNIVERSITÉ BELLECHASSE
Etage noble d'un hôtel particulier du XVIIIe, volume exceptionnel, 3 réceptions, 3 chambres, nombreuses dépendances. Téléphonez au 281-16-50.

8e arrdt

VIGNON, charmant, double récept., 2 chbres, 125 m², 4e ét., asc. SOLEIL. DORESSAY. Tél. : 548-43-94.

MONCEAU
DANS BEL IMM. PIERRE DE TAILLE. ASCENS. CHAUFF. CENTR. TAPIS ESCAL.
4 P. Salon, salle à manger, 2 chambres, entrée, cuis. salle de bains, w.-c. A RÉNOVER + CHBRE SERV. + débarras.
PRIX : 860.000 F
Jeudi, vendredi, 14 h à 18 h. 10, RUE DARU ou Téléph. : 723-96-06

R. DE TURIN appt. 200 m² à rénover Px 1.650.000 F. T. 280-68-65.

9e arrdt

PLACE CLICHY dans imm. stand. Studio tout confort. Bas prix vu urgence. Tél. 526-00-35

Près square Berlioz, bel imm. Pptaire vd appt. 6 pces, 150 m², triple réception, 3 chbres, 2 bns, 2 w.-c., 2 service + 2 caves. 975.000 F. 43, rue Douai, 4e ét. T. 520-13-57 ou voir de 13 h à 15 h. vendredi, samedi, dim.

R. RODIER, calme, clair. 1 P Bel imm. pierre de taille. 38.000 F. 579-79-55.

10e arrdt

GRANDES SURFACES
rénovées, divisibles, double exposition, 6.500 F le m². Terrasses - Tél. : 806-31-41.

11e arrdt

NATION, bd Voltaire, 4 p., cuis., office, lingerie, 8e étage, 105 m², gd cft, terrasse 60 m², parking. 1.185.000 F. Tél. 280-67-82.

12e arrdt

AV. ST-MANDÉ (Mo Nation)
Bel imm. ancien ravalé, entrée, séjour + salon, 2 chbres, cuisine, w.-c., s. de bains, soleil. Prix : 580.000 F - 345-82-72.

PARIS-12e
6, RUE DES JARDINIERS.
Proche Bois de Vincennes, métro à 200 mètres, à vendre très beaux 4 pièces, 96 m² + balcon : 790.000 F., et 5 pièces, 110 m² : 956.000 F. Hab. imm.

Visite sur place : jeudi, vendredi de 14 h. à 18 h. et ce week-end de 10 h. à 12 h et de 14 h. à 19 h. Tél. : 307-89-96 - 344-21-66.

RARE près place Daumesnil appt 100 m² + 280 m² de terrasse constructible, 2 boxes, 1.700.000 F à débattre. Téléphone : 280-68-55.

14e arrdt

Pte Montrouge. Très bel imm. 14, r. Radiguey (89, r. G.-Péri). 3e ét., 2 p., entrée, cuis., bains, w.-c., 42 m² + cave. 285.000 F. 6e, st. 23 m² tt cft 135.000 F. URGENT. 224-18-42 ou voir 13 h. à 15 h. Vendredi, samedi.

Prox. PARC ROYAL. 354-85-10. Duplex 100 m². Grand standing.
TERRASSE SUR JARDIN

15e arrdt

VAUGIRARD, 42 m², imm. anc. 2e étage. CALME, très bon état. 320.000 F. Tél. : 328-63-31.

CHARLES MICHELS
Bon imm. 5 pces, tt confort, asc., 3e étage, balcon. 850.000 F. Jean FEUILLADE. 566-00-75.

16e arrdt

H.-MARTIN. Près, BEAU 7 p., 230 m², 2 bains, 3 services. Prix intéressant. 307-31-82 le matin.

Dans immeuble Pierre de taille APPARTEM. 200 m², 5 P., clair, Tél. : 280-67-36 ou 280-67-66.

17e arrdt

TERNES (voie privée) CALME, VERDURE
Splendide rez-chauss. 280 m², terrasse plain-pied 80 m². GARBI au 567-22-88

PEREIRE, très b. studio, 56 m², 8e ét., asc., balcon Ouest, gde cuis., rangements. Urgent. 550.000 F. Tél. : 320-89-80.

VILLA DES TERNES
Dans hôtel part., TRIPLEX 135 m², beau volume, grand standing. Tél. : 281-22-81.

18e arrdt

42, BD DE CLICHY
Métro PIGALLE
Imm. 8 étages rénové, asc.
Studio tt cft .... 134.000 F
3 Pièces tt cft ... 430.000 F
NERET - 225-62-20

39, AV. DE SAINT-OUEN
Immeuble neuf
Façade pierre de taille habitable immédiatement
4 PIÈCES 88 M2
Grande cuisine, séjour, 3 chbres, salle de bains + salle de douche, 2 w.-c.
Visite sur place les vendredi, samedi, dimanche, lundi, de 14 heures à 19 heures ou Z. Immobilier - 287-37-77.

19e arrdt

BUTTES-CHAUMONT
Très agréable 3/4 p. s/parc 91 M2 + chbre service, tout CONFT - 265-64-11

BUTTES-CHAUMONT
Propriétaire vend
MAISON, 7 PIÈCES, 160 m².
Soleil, calme, terrasse, caves, garage. 1.300.000 F. État parfait. Tél. 205-39-40.

92 Hauts-de-Seine

RUEIL (BUZENVAL) 5 p., 3 ch., 2 bs, park., log., balc., 104 m². 790.000 F. Tél. 708-19-24 soir.

NEUILLY Bois, calme, part. vend 108 m² plein Sud sur jardin, gde terrasse 90 m². 637-08-31.

95- Val-d'Oise

ISLE-ADAM.
Proximité de la forêt et centres hippiques.
Luxueuse résidence de deux immeubles de deux étages avec ascenseurs dans parc naturel.
3 APPARTEMENTS DE 4 P.
Grande terrasse avec barbecue.
PRIX : 480.000 F
(Reste également un 3 pièces et un 5 pièces). Visite sur place ts les jours de 15 à 20 h. sauf lundi et mardi.
92, av. des Bonshommes, Isle-Adam ou sur R.-V. 469-32-99.

Province

RAMATUELLE

Vieux village, près église. Petit imm. entièrem. rénové,
1) Stud. av. chbre en duplex. s. d'eau, cuis. équipée, chff. Px 260.000 F
2) Beau liv. av. loggia, + chbre et bains en duplex. Cuis. équipée. chff. Px 470.000 F. Pptaire : Tél. : 720-16-81.

CAP D'AGDE, vends F2 + garage, situation exceptionnelle. Tél. (32) 51-06-58. M. ANGOT, 13, rue de l'Horloge, 27200 VERNON.

SUR HAUTEUR DE NICE
(FABRON) résidence récente, piscine, tennis, 3 P., luxueuse prestation, calme, ensoleillé, vue sur mer. Prix : 850.000 F. FICHIER CENTRAL DE LA CONSTRUCTION 11, rue de Rivoli, 06000 Nice, téléphone (93) 88-68-24

Etranger

U.S.A.
Votre résidence secondaire dans zones privilégiées des U.S.A. : studios, appartements et terrains à bâtir à partir de
$ 20.000 U.S.
Ecr. Finaccounting, réf. US/MD, 40, r. Rhône. CH 1204 Genève.

appartements achats

JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet. 15e, 566-00-75 recherche Paris 15e et 7e pour bons clients appts tres surf. et immeub. Paiement comptant.

ACHÈTE Directement. URGENT, PARIS, 2 A 4 PIÈCES PAIEM. CPT CHEZ NOTAIRE. BON QUARTIER. 873-23-55.

ACHÈTE comptant sans crédit 3 à 4 pièces. Paris. Urgent. Mme FAURE : 261-68-81. Le soir : 900-84-25.

Particulier à particulier achète appartement 4 pièces, soleil, tout confort, place Bergson, 75008. Tél. : 387-78-50.

ACHÈTE comptant chez notaire 3-4 pièces, Paris. Bon quartier. Mme LEULIER : 261-38-78, ou le soir au 900-84-25.

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, Paris-8e rech. pour clientèle étrangère et diplomates, APPTS, HOTELS PARTIC. et VILLAS Paris ou Ouest résid. **562-02-37**

constructions neuves

LE PETIT MANSARD MEUDON-BELLEVUE
gare à 100 mètres. Immeuble pierre de taille, 10 appartements de gd standing 4 et 5 pièces, livraison juin 1981.
APPARTEMENT DÉCORÉ sur place mercredi à dimanche, de 10h à 13h et 15h à 18h. 4, rue Albert-de-Mun ou téléphonez au 562-06-06.

LES TERRASSES DE LA MARNE A JOINVILLE (94)
R.E.R. 200 mètres
12 APPTS DE STANDING
RESTE 3 ET 4 PIÈCES
Livraison juillet
Px fermes et définitifs
S/pl. du samedi au lundi de 11 heures à 18 heures
15, QUAI DE LA MARNE ou tél. : 563-57-65.

BOULOGNE
« LA PRINCIPAUTÉ »
rue de l'Abreuvoir, proche du bois de Boulogne, à vendre très beaux appart. de 3, 4 et 6 pièces de petits immeubles en pierre de taille de 3 étages. Livraison 1er trimestre 1982.

Vis. s/pl. : lundi, jeudi et vend. de 14 h. à 19 h., et ce w.-end de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h.

TÉL. 825-29-48.

locations non meublées offres

Région parisienne

45 km Paris-Ouest sur ligne SNCF, Paris St-Lazare. Pavillons neufs dans très joli cadre boisé.
- 5 p. princip., 3 ch., séjour, salon 32 m² avec cheminée, 2 bains, cuisine, garage, jardin, 2.950 F mensuel.
- 6 p. princip., 4 ch. séjour, salon 36 m² avec chem., 2 bs, cuis., garage, jardin. 3.500 F mens.
- 7 p. princip., 4 chambres, bureaux, séj., salon 45 m² avec cheminée, cuisine, 2 bains, garage, jardin, 4.200 F mensuel IDF Verneuil. - 971-60-18.

locations non meublées demandes

Paris

Particulier rech. Appartements 3 ou 4 Pièces de préférence. Paris-16e, 15e, et/ou banlieue. Proche Issy, Vanves. Tél. H. B. 638-96-26 M. BATISTA.

Région parisienne

Pour Sociétés européennes, ch. villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, Paris-8e rech. pour clientèle étrangère et diplomates, APPTS, HOTELS PARTIC. et VILLAS Paris ou Ouest résident. **562-78-99**

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris, rech. du STUDIO au 5 PCES. LOYER GARANTIS par Sociétés ou Ambassades. 285-11-08.

locaux commerciaux

MADELEINE. Profession. libér. ou mixte. Professionn. 273 m². 200.000 F/an. Tél. 544-01-50.

fonds de commerce

Jardin du Palais-Royal. Atelier d'encadrement, 2 arcades, 25 m² + cave, loyer 1.000 F, bail à céder. Tél. : 296-30-69.

MONTPELLIER
Cède Société Equipement Hôtelier et collectivité en pleine expansion Clientèle régionale. 600.000 F. Ecrire Havas n° 198242. 34000 MONTPELLIER.

A SAISIR
Part. vend HOTEL **, 38 n°, en S.A. Bon état. Centre de Paris. Prix intéressant. Crédit possible. Tél. 522-85-35 de 14 à 18 h.

immeubles

ÉTOILE
TRÈS BEL IMM. Pierre de t. 4 étages, cour, jdin, pavillon ENTIÈREMENT LIBRE, A VENDRE EN TOTALITÉ. Ecrire s/réf. 3.797, à PUBLICITÉ GAUTRON, 29, rue Rodier (9e).

hôtels particuliers

VERSAILLES CENTRE
(Urgent) hôtel particulier en 3 niveaux, 310 m² habitables, petit jardin, bon état général. Tél. 260-67-36 ou 260-67-66.

VERSAILLES Parc de Clagny, bel hôtel particulier, 270 m² habitables, en 2 niveaux, jardin 550 m², parfait état, divisible. Tél. 260-67-36 ou 260-67-66.

VILLA MONTMORENCY
Hôtel particulier à rénover, 3 niv. + ss-sol + terr., prix intér. Tél. 260-67-36 ou 260-67-66.

bureaux

DOMICILIATION, 8e
RM-RC 150 F à 300 F/MOIS. AGECO. – Tél. : 294-95-28.

DOMICILIATIONS
Bureaux meublés. Secrétariat. Télex. Constitution de stés PARIS FLASH BUREAU
605-43-21

SIÈGES DE SOCIÉTÉS
avec secrétariat, tél., télex TOUTES DÉMARCHES POUR CRÉATIONS D'ENTREPRISES
ACTE S.A. - 261-80-88 +

CHAMPS-ÉLYSÉES
loue dir. 1 bur. ou + ds imm. stand. 563-17-27.

CONSTITUTION de SOCIÉTÉS — télex-secrétariat tous services
BUR. MEUBLÉS 8e, 9e, 15e
ASPAC PARIS-8e 293-60-50+
votre SIÈGE SOCIAL
délais rapides - prix compétitifs

VOTRE SIÈGE A PARIS
VOTRE SIÈGE A LONDRES
de 80 à 300 F par mois
CONSTITUTION DE SOCIÉTÉS
G.E.I.C.A. 296-41-12 +
56 bis, rue du Louvre, Paris-2e.

PARIS 11e Pptaire loue 1.600 m² en 1 ou 2 lots - 563-83-33.

À LOUER CENTRE NICE
1, promenade des Anglais. bureaux standing, ttes surfaces, téléphone, parking, climatisation. M. GOLBY, 15, rue Alberti, bureau 325, Niceurope, 06000 Nice, tél. (93) 80-49-03 ou (93) 85-99-73.

NOGENT. 80 m² de beaux bureaux, r.-de-ch., sur rue et grande artère, bail sans pas-de-porte, autre possibilité commerciale. Tél. : 324-07-58.

domaines

LANGUEDOC
Propriété viticole 61 ha
Belle maison de maîtres 400 m² habitables, parc.
Prix : 6.400.000 F

AGENA AGENCE NIMES (30) 3, place de la Bouquerie (66) 67-69-86 ou 23-13-07.

Achète

GRAND DOMAINE
à vocation forestière et chasse, préférence départements 45 – 41- 18- 89- 58. Ecrire Havas Neuilly, sous le n° 200.136, 136, avenue Charles-de-Gaulle, 92522 Neuilly-sur-Seine.

châteaux

20 km DINAN, MANOIR ferme rest. 3 ha, site rare s/lac. ST-LUNAIRE, Villa 8 P. 800 m². Houdiard, B.P. 83, 53005 Laval Téléph. : (43) 56-61-60.

ANJOU. Petit château, exc. ét., tout confort, parc 5 ha + bois + prairies. Maîtres POITIER et TRIGALLOU, Notaires, 49150 BAUGÉ - (41) 89-10-35.

chalets

(05) HAUTES-ALPES - QUERAS. Altitude 1990 m, particulier vend à Pierre-Grosse très beau chalet tout confort, 6 pièces principales, sur terrain 1.200 m². Vue magnifique, face aux pistes de ski. 600.000 F. Tél. le soir après 18 heures (38) 63-15-87.

terrains

Placement - Vacances - Eau pure Part. 8 km Bagnols-Cèze. Colline contrebas zone forestière, Sabran, 1° 40055 m² bois + 12.084 m² terre en friche, source, ruines (pan de mur), 2° 7.580 m² terre en friche + 6.585 m² pré. (66) 79-98-02.

TERRAIN A VENDRE
1.077 m² CONSTRUCTIBLE
Lieu : Six-Fours LE BRUSC (Var), 2 km bord de mer. Téléphone : (94) 25-99-02.

LOUVECIENNES
10 min. gare, beau TERRAIN boisé 900 m², façade 25 m, toutes viabilités. Agence de la TERRASSE, Le Vésinet, 976-05-80.

Particulier recherche dans le

LOT
Région comprise entre LUZECH, CAILLAC, CATUS terrain à bâtir (viabilité) de 1.000 à 2.000 m². Faire offres sous n° 6.123 à le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

viagers

Société spécialiste viagers
F. CRUZ, 8, rue La Boétie. Tél. : 266-19-00.
Prix indexation et garantie Étude gratuite discrète.

maisons individuelles

MONTSOURIS. Rare, particulier vend maison 10 pièces + atelier d'artiste autour de son jardin. Tél. 327-52-15 (ap. 18 heures).

pavillons

Vd Lamorlaye (60) 30' g.du N. Mais. 73, 140 m², séj. 40 m², bur., cuis. meublée 4 chbres, 2 bs, gar. 2 voit. jard., arbr., 1.200 m². 780.000 F. à disc. T. : (4) 421-40-81, apr. 18 h.

VAUCRESSON, calme, verdure, à 7 km de la Porte de Saint-Cloud (gare Saint-Lazare) sur terrain 580 m² environ, pavil. tradit., tout électrique, 4 chbres, 2 bains, réception sur 2 niveaux., cuis., s/sol total, gar. annexe supplément., distribution intérieure transformable. LIVRABLE 4e TRIMESTRE 1981 Pr. : 1.300.000 F. Les MAISONS DU VEXIN. 051.46.63.

SAINT-MAUR (94)
Pavillon 6 Pièces tout confort + petit pavillon 3 Pièces avec trav., garage. Terrain 766 m². Prix : 980.000 F. Vendredi, samedi 14-17 hres. 23, r. R.-David - 566-00-75.

ORMESSON tr. résidentiel
Près transports, écoles
PAV. NEUF salon, salle à manger, 3 chambres, salle de bains, terrasse, loggia et cheminée + sous-sol tot. en rez-de-jardin. Prix très intéressant 735.000 F. Tél. 283-16-30.

Exceptionnel maisons à rénover dans cadre original, vue imprenable sur canal à SAINT-DENIS, Mo à partir de 220.000 F, crédit propriétaire. Téléph. : 260-78-25 ou après 19 h. 254-73-89.

---

(45) ORLEANS, La Source, Orée de Sologne, lac, tennis, piscine, particulier vend pavillon F5 + mezzanine, garage, cellier, sur terrain clos et boisé 440 m². Prix : 600.000 F. Téléphoner le soir après 18 heures (38) 63-15-87.

villas

VERSAILLES 5' gare, tr. b. VILLA MEULIÈRE, 1924, parf. ét., 144 m² habit., 6 p., gar., dépend. 1.100.000 F. Tél. : 950-14-60.

HERBLAY - Vue sur Seine. Site exceptionnel, maison caract. 7 P., garage, 2.400 m² arborée. Prix : 1.200.000 F Téléphone : 997-32-29

maisons de campagne

SUD LE MANS
2 h 10 de PARIS
MAISON de Loir, tt conf., 5 pces, jdin. Prix 250.000 F. Crédit total 20 a. **CIO.,** à (72000) LE MANS. T. (16-43) 24-79-16.

ARDÈCHE – Maison typique, parfait état, sur 6.000 m², vue except., riv. 16 (91) 80-09-35.

fermettes

Vends fermette indép. rénovée s/1.758 m² clos. Rez-ch. 2 gdes pces, w.-c. Etage, 1 ch. 40 m² divisible en 2, salle de bains, cour, dépendances 70 m², 2 h Paris par A6., 17 km Toucy, 27 km Auxerre, 27 km Clamecy, ttes comm. à prox. Poss. agrand. Permis accordé, belles poutres. 300.000 F à déb. 632-53-63.

propriétés

HAUT-BEAUJOLAIS (S.-L.). MOULIN rénové, 250 m² habit., 2 ha, écluse, riv., dépend.. 550.000 F. (16) 85 26-05-55.

LOIRET
Luxueuse ferme aménagée sur 25 ha, possibilité augmenter superficie jusqu'à 40 ha, étang, possibilité location chasse, 180 ha attenant. Ecrire Havas Montargis sous le n° 200.135, 42, rue Dorée, 45200 Montargis.

FOURQUEUX dans domaine privé, très belle VILLA RÉCENTE 380 m² habitation composée d'un sous-sol divisé en 2 garages, 1 labo photo, 1 grande Pces, 1 salle de jeux, d'un R.-de-Ch. divisé dans la partie jour en entrée, grande cuisine équipée, living avec cheminée, 58 m², dans la partie nuit 4 chbres, salle de bains, 4 salles de douches et d'un étage divisé en dressing, 1 grande chambre, 1 bureau. Chauff. central au gaz. Jardin 1.540 m². 1.890.000 F. Renseignements : 451-93-13.

Association recherche pour aide à jeunes en difficulté une maison avec 3/4 ha d'herb. à 20/25 km autour d'Elbeuf, 76500. Ecrire s/n° 8473 le Monde Publ., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

---

20 KM EST
20' PARIS par autoroute A 4. Site boisé, calme exception. Ancien PAVILLON CHASSE et dépend. château, DEMEURE 1er Empire, tout conf., 7 P. Parfait état. Splendide parc 17.000 m² avec étang 4.000 m². Exceptionnel. Mandataire : REGNIER, 254, av. Pierre-Brossolette, 94 LE PERREUX - 324-17-63.

manoirs

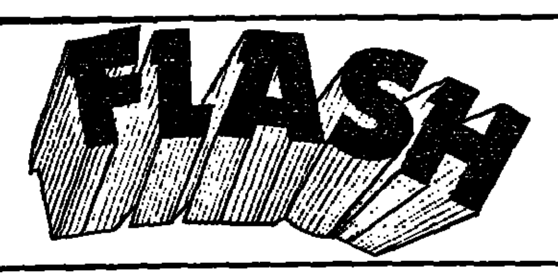
89 MAGNIFIQUE MANOIR XVIIIe entouré de douves avec 90 ha de prés et bois, cours d'eau. Sté DEGRAIS, 89130 DRACY. Téléph. : 16 (86) 44-05-28.

PERIGORD Manoir XVIIe, luxueusement restauré, 10 pièces principales, 3 bains, pavillon de gardien, dépendances, piscine, parc 3 ha. Prix justifié. Téléphone : (53) 90-68-37.

---

les annonces classées du **Monde** sont reçues par téléphone du lundi au vendredi de 9 à 12 h. 30, de 13 h. 30 à 18 heures **au 296-15-01**

هكذا من الأصل



SPÉCIAL IMMOBILIER

Pour tous renseignements concernant cette rubrique
RÉGIE-PRESSE
Mme P. BALAGUER
233-44-21

montagne

هكذا من الاصل

Le Monde

économie

SOCIAL

LE VINGT-CINQUIÈME CONGRÈS DE LA C.G.C.

Les cadres envisagent avec un certain optimisme leurs rapports avec le futur gouvernement

La C.G.C. réunit son XXVe congrès, les 22 et 23 mai, à Nanterre. La question essentielle qui se pose aux cadres est de définir leur stratégie après l'entrée à l'Elysée de M. Mitterrand et de se préparer aux prochains contacts avec les gouvernants, puis avec le C.N.P.F. La centrale des cadres entend le faire sur les bases du programme fixé le 27 novembre 1980 par ses états généraux. Cette convention avait marqué l'homogénéité progressivement reconstituée depuis l'élection de M. Jean Menu à la présidence de la Confédération, en 1979. La réélection de M. Menu, qui n'a aucun concurrent, est assurée.

Cependant, depuis deux semaines, une résurgence des turbulences passées semble menacer cette cohésion. Elles sont essentiellement dues à l'attitude de la fédération de la métallurgie et aux déclarations, parfois virulentes, de M. Paul Marchelli, président de cette organisation, la plus forte de toutes celles de la C.G.C.

Après avoir été le maître d'œuvre des états généraux qui ont arrêté le principe de la présence d'un candidat des cadres dans la campagne élyséenne, M. Marchelli condamne à présent l'abstention finalement observée et critique certains dirigeants. Le leader des « métallos », qui n'a jamais fait mystère, bien au contraire, de son désir de prendre la tête de la C.G.C., va briguer dès à présent le poste de délégué général ou celui de secrétaire général, détenus respectivement par MM. de Santis (V.R.P.) et Jean Menin (chimie). En cas d'échec, il constituera une « opposition constructive ».

Auparavant, la C.G.C. aura tenu, ce jeudi 21 mai, une assemblée générale extraordinaire qui doit adopter une réforme des statuts. Elle porterait notamment sur une modification du sigle pour tenir compte des agents de maîtrise et techniciens et sur la prolongation, de deux ans à trois ans, du mandat présidentiel.

A première vue, le congrès devait se dérouler sans encombre et être axé sur la meilleure façon d'établir les rapports avec la *majorité de gauche, pour* assurer la défense des intérêts des cadres.

M. Jean Menu et son équipe étaient parvenus, en deux ans, à redresser l'édifice de la Rue de Gramont, que les dissensions avaient conduit au bord de l'effondrement lorsque M. Charpentié l'avait quitté.

Les affrontements s'étaient apaisés. Les organisations qui, *telle la métallurgie, ne payaient* pas leurs cotisations ont apuré leurs dettes. Le cas des V.R.P., qui, sur ce terrain et sur celui de la représentativité, bénéficiaient de certains privilèges, est à peu près régularisé. Les anomalies financières qui survivent ne sont pas fréquentes. La réintégration de l'U.C.T. (Union des cadres et techniciens) s'est opérée *sans difficultés*. Qui plus est la C.G.C., lors de ses états généraux, s'est donné une doctrine, un projet de société.

M. Marchelli a été l'un des actifs artisans de cette remise en ordre, puis son attitude a évolué après les états généraux. Elle semble avoir pesé sur ceux qui n'ont pas jugé bon de désigner sans retard, pour qu'il entre en *précampagne, le porte-drapeau* de la C.G.C. Ç'aurait été M. Jean-Louis Mandinaud (pétrole), ex-président de l'U.C.T. Sans doute M. Marchelli a-t-il pris ombrage du vedettariat qu'aurait acquis — non sans risque de jouer les kamikazes — le « champion » de la C.G.C.

Lorsque M. de Santis et les V.R.P., fin janvier 1981, se prononcèrent contre l'entrée d'un candidat C.G.C. dans l'arène électorale, M. Marchelli retrouva à leur intention l'acerbité de ses accents antérieurs. Il se fit progressivement le chef de file de ceux qui regrettaient que la C.G.C. ne soit pas allée jusqu'au bout. Et, récemment, il affirmait qu'on voulait l'éliminer, mettant en cause MM. Jean Menin, Bor-*des-Pagès* (Minatom) et Jean-Louis Mandinaud, et accusant « *les hommes qui relèvent de la franc-maçonnerie* » (1). « *La C.G.C. ne doit pas devenir la Belle au Bois dormant* », dit aussi M. Marchelli à l'adresse de M. Jean Menu, dont il rappelle avec insistance qu'il atteindra l'âge *de la retraite professionnelle* en 1982. Ce qui fait répondre au président qu'il ira jusqu'au bout d'un mandat dont il avait déjà dit que ce serait le dernier.

M. Marchelli estime aussi que les dirigeants de la C.G.C. n'ont pas assez défendu leur plate-forme revendicative devant M. Giscard d'Estaing et ses ministres, quitte à se flatter, à d'autres moments, *du « succès » obtenu* avec le pacte pour l'emploi des cadres.

Comme cela s'est déjà produit maintes fois, l'agressivité des propos de M. Marchelli irrite un bon nombre de militants, qui le taxent de calomnie et ne voient dans tout cela que les excès d'une impatiente ambition. A quoi les métallurgistes *répondent que le* dynamisme de leur fédération *exige que leur leader soit* officiellement reconnu comme le numéro deux de la C.G.C.

Quelle que soit l'issue de ces rivalités, le congrès de la C.G.C. devra surtout arrêter son comportement au seuil de la nouvelle phase sociale, *économique* et politique qui s'ouvre avec l'arrivée au pouvoir de M. Mitterrand.

Depuis des mois, M. Menu et ses amis réclamaient le départ de M. Barre, et leurs dernières démarches auprès de lui n'ont pas atténué leur amertume.

En revanche, lorsque, à l'automne 1979, le président de la C.G.C., fraîchement élu, avait fait le tour des partis politiques, l'entrevue avec le P.S. avait pris, de part et d'autre, l'aspect d'une « *divine surprise* ». Les atomes *crochus, il est vrai, s'étaient aussi* manifestés avec le R.P.R. Toutefois, les relations avec les socialistes s'étaient refroidies lorsque ceux-ci déposèrent une proposition de loi tendant à réintégrer les caisses de retraites complémentaires dans le régime général de la Sécurité sociale. Depuis, le P.S. a *donné des apaisements* à ce sujet.

Parmi les six points primordiaux de la plate-forme C.G.C., certains paraissent pouvoir être abordés favorablement, tels la priorité de l'emploi et le statut syndical du personnel d'encadrement. L'accueil sera peut-être plus nuancé en ce qui concerne le pouvoir d'achat (tendra-t-on à resserrer la hiérarchie ?), la fiscalité et les prélèvements sociaux, la *présence des cadres dans* les conseils d'administration ou le statut du personnel d'encadrement.

Néanmoins, c'est avec un certain optimisme que M. Menu et la plupart des militants envisagent les rapports avec M. Mitterrand et son futur gouvernement.

JOANINE ROY.

(1) M. Mandinaud est le seul dirigeant connu de la C.G.C. appartenant à un ordre maçonnique, et il en fait volontiers état.

Au trente-septième congrès du syndicat F.O. de l'inspection de la répression des fraudes

Contrôler d'abord la qualité des produits

De notre correspondant régional

Lyon. — Le trente-septième congrès du syndicat F.O. de l'inspection de la répression des fraudes et du contrôle de la qualité s'est déroulé les 19 et 20 mai à Lyon. Au lendemain de l'élection de M. Mitterrand, les représentants du syndicat — qui revendique quatre cents adhérents sur un total de près de mille inspecteurs, ce qui le place largement en tête des organisations de la profession — veulent voir *concrétiser* les promesses du candidat socialiste. « *Mais dans l'état de pénurie actuelle en personnel et en moyens de fonctionnement, il ne peut plus être question de protéger correctement le consommateur* », écrivait M. Mitterrand, qui précisait : « *Il m'apparaît donc indispensable de donner au service (...) les moyens d'effectuer dans des conditions décentes pour son personnel les tâches qui lui incombent. Ce qui se traduira notamment par une amélioration des conditions de travail.* »

Les inspecteurs des fraudes ne veulent plus avoir comme attribution principale l'établissement de procès-verbaux constatant les *infractions au moment de la* fabrication ou de la commercialisation des produits de toutes natures. Ils souhaiteraient être d'abord des « *agents qualitatifs* » du contrôle économique, quitte à voir modifier, en inversant les termes, leur dénomination complexe : la fraude ne viendrait qu'en second rang, après le contrôle de la qualité. Selon le secrétaire général, M. Serge Fraichard, trois axes sont à privilégier : le contrôle de la source (« *pour éviter la course dans les magasins à la poursuite de produits dangereux ou frelatés* »), le *contrôle des importations*, la promotion de la qualité des produits pour développer les exportations.

Quel sera le futur interlocuteur des inspecteurs ? Le ministère *de l'agriculture, comme hier*, ou un éventuel ministère de la consommation ? Les congressistes n'ont pas voulu s'engager sur cette dernière formule, mais ils ont manifesté l'espoir de voir leurs principales revendications — *dont l'augmentation très sensible des effectifs et l'amélioration de la formation — prises en* compte par les nouvelles autorités. Face au développement de la réglementation et à l'accroissement de leur domaine d'activité, *les inspecteurs des fraudes* ont enfin souhaité se démarquer de la direction générale de la concurrence et de la consommation, émanation du ministère de l'économie. « *Les prix*, estimait un des responsables nationaux du syndicat, *ne sont que la partie visible de l'iceberg de la consommation.* » — C. R.

Le conflit de la cimenterie Vicat

LES GRÉVISTES S'APPRÊTENT A VENDRE EUX-MÊMES DES SACS DE CIMENT

(De notre correspondant.)

Grenoble. — « *Nous ne pouvons pas continuer à nous laisser engager dans la spirale inflationniste où nous ont conduits les précédents conflits. Désormais, nous ne céderons pas un pouce sur les salaires et nous faisons de ce point une question de principe, compte tenu des rémunérations élevées de la profession* », ont indiqué les dirigeants de la société Vicat après l'échec de la réunion de conciliation qui s'est tenue le mercredi 20 mai à la direction du travail et de la main-d'œuvre de l'Isère.

Cinq points d'accord sur six avaient été trouvés entre les représentants du personnel de l'usine de Montalieu et la direction du groupe Vicat, qui s'était engagée, notamment, à suspendre toutes les mesures disciplinaires. Le personnel, qui réclamait une augmentation des salaires de 1,30 franc l'heure depuis le début du conflit, le 16 avril, avait ramené cette somme à 0,60 franc pour tenter de débloquer la situation. Dans un communiqué, la direction du groupe Vicat indique que les questions d'augmentation des salaires et de rattrapage du pouvoir d'achat déjà soulevées par la C.G.T. ne sont pas de la compétence de cette entreprise, mais du ressort de la commission nationale paritaire au niveau de la profession cimentière.

Après l'échec des négociations, les deux cent soixante-dix ouvriers grévistes qui occupent l'usine de Montalieu s'apprêtent à vendre plusieurs centaines de tonnes de ciment. L'argent récolté devrait permettre aux employés de recevoir un acompte sur le travail effectué entre le 1er et le 16 avril et qui ne leur a pas été payé par la société Vicat. — C. F.

DES MÉDECINS CONTESTATAIRES DE LA C.S.M.F. DEMANDENT UNE RENÉGOCIATION DE LA CONVENTION SIGNÉE AVEC LA SÉCURITÉ SOCIALE.

Le groupe Vigilance et action de médecins membres de la Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.), mais opposés à la convention de juillet 1980 régissant les relations médecins-Sécurité sociale, a réaffirmé ses revendications devant la presse, à Paris, le 20 mai.

S'exprimant « *au nom d'une quarantaine de syndicats affiliés* » à la C.S.M.F., ce groupe « *demande impérativement au futur gouvernement de prendre toute mesure propre à faire échec aux effets nocifs de la convention* ». Il réclame une renégociation de la convention, et rappelle son opposition au double secteur prévu par la convention, qui doit « *définitivement être mis en échec* ». Souhaitant que l'échéance tarifaire du 1er juillet prochain soit « *respectés* », il préconise le maintien du tarif syndical jusqu'à cette échéance et la non-participation aux commissions mises en place par la convention actuelle. Enfin, à court terme, il « *demande impérativement l'abrogation des ordonnances de 1967* » qui, selon lui, bloquent la représentativité des usagers comme des médecins dans les conseils d'administration des caisses d'assurance-maladie.

● *Manifestation C.G.T. à une assemblée de la caisse d'assurance-maladie de Seine-Saint-Denis* : au cours d'une réunion, le 19 mai, du conseil d'administration de la caisse d'assurance-maladie de Seine-Saint-Denis, dont l'existence légale est en court d'approbation, les administrateurs C.G.T. et une trentaine de manifestants ont mis fin à la discussion portant sur l'adoption des statuts. Ils ont ainsi rappelé leur opposition à l'éclatement de la caisse d'assurance-maladie de la région parisienne prévu par la réforme de départementalisation de la couronne, adoptée en août dernier. (*Le Monde* du 24 avril 1981.)

AGRICULTURE

LES JOURNÉES D'ÉTUDES DU C.N.J.A.

« S'il faut faire une Europe à la carte, faisons-la ! » proposent les jeunes agriculteurs

Le Centre des jeunes agriculteurs réunira ses prochaines journées d'études, les 2 et 3 juin, à Aix-les-Bains. Autant qu'à des dossiers, c'est à des rendez-vous de ce genre que le futur ministre de l'agriculture sera confronté. Il n'est pas indifférent que la *première rencontre* se fasse avec le C.N.J.A. puisque celui-ci invite par avance le ministre de l'agriculture. Pas indifférent, car, dans le domaine du changement, l'organisation syndicale des jeunes paysans a *quelques traditions*. Saura-t-elle les retrouver et le ministre du gouvernement de la gauche réussira-t-il son examen de passage ? Ce sont finalement les deux questions qui intéressent en gros un travailleur actif sur dix, et peut-être les *neuf autres s'ils ont* conscience de l'enjeu.

Dans une France bipolaire aux majorités incertaines, chaque voix compte. Celles des paysans, avec leurs différences indéniables en dépit de leur diminution en valeur absolue, sont de celles qui contribuent au renforcement d'une majorité nouvelle ou à son renversement. D'où le soin nécessaire dans *le choix de la personnalité* qui aura en charge la chose agraire. D'où l'importance de ce congrès des jeunes agriculteurs pour la nouvelle législature.

Les journées d'études auront pour thème l'Europe. « *Pour un nouveau départ* », c'est l'affirmation des jeunes agriculteurs qui définissent ainsi leur doctrine sur la politique agricole commune. *On sait qu'elle doit être réformée*, que la Commission de Bruxelles a fait des propositions, que les socialistes français ont leur idée sur la question, que la commission agricole de l'Assemblée européenne doit enfin présenter les siennes à la mi-juin.

Débat abstrait pour le plus grand nombre, paysage quotidien pour des centaines de milliers *de familles, en tout cas débat* politique profond dans la mesure où le ciment de l'Europe, en dehors de l'agriculture, reste à prise lente.

Quatre préalables

A ce nouveau départ, le C.N.J.A. voit quatre préalables de dimension européenne : une politique des prix qui assure le revenu pour un maximum d'agriculteurs ; une politique commerciale exportatrice ; la restauration des principes communautaires et notamment celui de la préférence (qui consiste pour un membre du Marché commun à acheter, de préférence chez un autre membre, les denrées dont il a besoin plutôt qu'à un pays tiers) ; un toilettage enfin de la politique agricole commune. Il s'agit pour *ce dernier préalable d'opposer au* budget agricole qui induit une politique un projet agricole commun dont découle le budget.

Ensuite, c'est-à-dire ces quatre préalables levés, le C.N.J.A. admettrait que les producteurs participent financièrement à l'écoulement de leur production (ce qui peut être aussi appelé taxe de coresponsabilité) avec *des nuances selon* que les produits sont structurellement en excédent par rapport au marché intérieur européen (lait et céréales), soumis à des règles de production limitant leur volume (betterave et vigne) ou soumis *aux règles de jeu de l'offre et* de la demande (fruits et légumes, viande porcine).

Le C.N.J.A. invoque un autre préalable, national cette fois, dont on ne sait trop s'il est parallèle ou postérieur aux quatre autres. Il s'agit d'exiger une politique nationale à plusieurs volets : installation des jeunes, réforme des structures foncières, financement, maîtrise des goulets d'étranglement pour la mise en marche.

Curieusement, les jeunes agriculteurs vont conclure à Aix-les-Bains leur plaidoyer pour la relance de l'Europe par un appel un peu lâche : « *Si pour maintenir une structure européenne et la politique agricole commune il faut faire une Europe à la carte, alors, faisons-la !* » Ce « contre mauvaise fortune bon cœur », s'il n'est pas exaltant, a le mérite du réalisme. Même réalisme qui fait dire au président du *C.N.J.A.*, M. Michel Fau, que les offices fonciers ou les quanta (prix différenciés selon les volumes produits) que proposent les socialistes, sont affaires de mots pour peu qu'on précise le vocabulaire. Il ajoute, avec malignité, qu'il attend sereinement ces précisions-là.

Avec sérénité et patience, car si les offices en tout genre ou les quanta risquent de devenir de nouveaux épouvantails à électeurs, le C.N.J.A. ne semble guère *s'en soucier. Pour lui*, une nouvelle équipe prend le pouvoir, qui sera jugée sur sa capacité à imposer à ses partenaires européens la vision qu'elle affiche de l'Europe agricole et, plus prosaïquement, à régler les crises immédiates et conjoncturelles.

JACQUES GRALL.

ÉNERGIE

LA C.I.A. RÉVISE EN HAUSSE SES ESTIMATIONS DE LA PRODUCTION PÉTROLIÈRE SOVIÉTIQUE

La C.I.A. vient de réviser en hausse ses estimations de la production pétrolière soviétique dans la décennie 1980. En 1977, un rapport de la C.I.A. affirmait que l'U.R.S.S. deviendrait importateur net de pétrole vers 1985 et accroîtrait ainsi *la pression sur le marché*.

Un nouveau rapport estime à 10-11 millions de barils par jour *(500 à 550 millions de tonnes par an)* la production soviétique pour 1985 contre 8 à 10 millions de barils quotidiens dans les précédentes estimations. L'augmentation des investissements dans la production de pétrole est citée comme l'une des causes majeures de révision.

D'après les dernières indications publiées à Moscou, la *production de brut est de l'ordre de* 12 millions de barils par jour. Le plan quinquennal prévoit une production de 12,4 à 12,9 millions de barils par jour en 1985. A en croire désormais la C.I.A., l'Union soviétique pourra faire face à ses *besoins jusqu'en 1990*.

CONJONCTURE

LA RÉUNION DU F.M.I. A LIBREVILLE

Les questions énergétiques divisent les pays en développement

Libreville *(A.F.P.)*. — Les pays en développement sont divisés *sur le projet de création d'une* filiale « énergie » par la Banque mondiale. Un incident a éclaté à ce sujet, ce 20 mai, lors de la rencontre ministérielle du groupe des 24 : M. McNamara, président de la BIRD, venu défendre ce projet, a quitté la salle de réunion, *à la suite de violentes critiques* formulées par le président de la Banque centrale du Venezuela, M. Leopoldo Diaz Bruzual. Pour leur part, d'autres pays producteurs de pétrole, comme le Mexique, l'Iran, l'Algérie et le Nigéria, ont stigmatisé le caractère imprécis du projet de la Banque.

A *la suite de ce conflit*, qui semble compromettre la création de la filiale « énergie », le Groupe des 24, modifiant à la dernière minute sa déclaration, s'est prononcé seulement en faveur d'un examen par la Banque mondiale et d'autres institutions du projet compte tenu des programmes en cours. Le président du Groupe des 24, M. César Virata, ministre philippin des finances, a reconnu les divergences existant à ce sujet *entre les pays en développement*. Toutefois, il a ajouté que, à son avis, la création d'une telle filiale serait un moyen rapide d'accroître le volume des ressources que la Banque mondiale pourrait mettre à la disposition des pays pauvres non producteurs de pétrole.

Cependant les pays industriels et les pays en développement ont adopté mercredi des positions divergentes sur la façon de lutter *contre l'inflation et de relancer* l'économie mondiale, à la veille de la réunion du comité intérimaire du F.M.I. « *Les politiques anti-inflationnistes actuellement menées commencent à porter leurs fruits et devraient être poursuivies* », a souligné un communiqué du Groupe des 10. Auparavant, le Groupe des 24 avait critiqué, dans une déclaration commune, les « *politiques monétaires restrictives* », aboutissant à des taux d'intérêt élevés, menées par certains pays industriels, visant ainsi sans les nommer les Etats-Unis et la Grande-Bretagne.

LA BAISSE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE ATTEINT 8 % EN UN AN

L'indice mensuel de la production *industrielle, calculé par* l'INSEE sur la base 100 en 1970, s'est inscrit — sans le bâtiment et les travaux publics — à 125 en mars, contre 122 en février, soit une progression de 2,5 % sur ce mois. Par rapport à mars 1980, l'indice de la production industrielle est *en* recul de 8 %.

[La progression de mars, qui suit un recul de 1,6 % en février, ne doit pas faire illusion : l'économie française est entrée en récession à l'automne 1980. L'ampleur de celle-ci, mesurée en termes de production industrielle, est de l'ordre de 10 % en un an. L'indice mensuel calculé par l'INSEE a dû baisser en avril — *et en mai probablement. Il devrait* se stabiliser à partir de l'été. C'est dire que la récession de 1980-1981, sé ère, aura été un peu moins marquée que celle de 1974-1975, consécutive au premier choc pétrolier.]

En hausse de 45,9 % sur l'an passé

LE NOMBRE DES DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES A ATTEINT UN NIVEAU RECORD EN AVRIL

Le nombre des défaillances d'entreprises (mises en règlement judiciaire ou en liquidation) a atteint en avril 1981, selon l'INSEE, le niveau record de 2 515 (en données brutes) et de 1 973 en données corrigées des variations saisonnières, soit 45,9 % *de plus qu'un an auparavant*. C'est le chiffre le plus élevé jamais atteint en France depuis 1974. « *Compte tenu de l'irrégularité de cette statistique*, note l'INSEE, *le mois d'avril se situe dans le prolongement de la tendance croissante amorcée à partir du deuxième trimestre 1980.* » Comme le mois précédent, c'est dans l'industrie que cette aggravation a été le plus marquée, le nombre de défaillances y progressant de 66 % par rapport à l'an passé. Le secteur du bâtiment et des travaux publics (+ 43 %) et les commerces non alimentaires sont également durement touchés.

La réunion des « 77 » à Caracas

LES PAYS DU TIERS-MONDE RENFORCENT LEUR COOPÉRATION

Caracas *(Reuter)*. — Le « *Groupe des 77* », qui réunit cent vingt-deux pays en voie de développement, a décidé, le 19 mai, à l'issue de sa conférence ministérielle, de mesures visant à développer la coopération économique entre ses *membres. Les* ministres ont aussi décidé d'établir à New-York une commission inter-gouvernementale chargée de coordonner les travaux du groupe.

Le document n'a pas été publié ; mais, de source informée, on indique que la décision la plus importante concerne l'accroissement de l'aide accordée aux autres pays en développement par les pays exportateurs d'énergie. *M. Manuel Perez Guerrero*, président du groupe, a déclaré que les experts des « 77 » se rencontreraient cette année pour mettre au point les détails des programmes généraux d'aide financière, ajoutant que les pays membres avaient décidé d'étendre leurs accords *commerciaux préférentiels.*

AFFAIRES

JEUMONT-SCHNEIDER PREND LE CONTROLE DE SECRE

La société Jeumont-Schneider (filiale du groupe Empain-Schneider) va prendre le contrôle de la société SECRE Spécialisé dans la fabrication de biens d'équipements électriques et de centraux téléphoniques privés. Jeumont-Schneider (3 milliards de francs de chiffre d'affaires) cherchait à étendre ses activités vers la bureautique et la télématique. SECRE (300 millions de francs de chiffre d'affaires) s'est développé *sur les marchés de la télé*copie et du traitement de textes. La société cherchait un « allié » qui lui permette de poursuivre son développement et d'atteindre une *taille critique*.

La prise de contrôle va s'opérer par le rachat de 50,27 % du capital (au prix de 450 F l'action) à l'actuel P.-D.G. de SECRE, *M. Alexis Clement, qui conservera* 7 %. Jeumont-Schneider s'est engagé à racheter en Bourse toute action qui lui serait proposée au prix de 350 F. On remarquera la *différence* entre ce cours et le prix effectivement payé à M. Clement.

Ainsi Jeumont-Schneider va disposer d'une palette élargie de matériels d'équipements de bureaux, du central téléphonique privé et de tout ce qui s'y rattache, à la *machine de traitement* de texte.

● *Rapprochement entre Elf-Aquitaine et Saint-Gobain-Pont-à-Mousson dans le domaine du chauffage.* Elf-Aquitaine et *Saint-Gobain - Pont-à-Mousson* ont annoncé le 20 mai leur intention de regrouper au sein de Saunier-Duval Eau chaude chauffage leurs moyens et leurs potentiels de recherche et développement dans le domaine du chauffage. Elf-Aquitaine, qui *s'intéresse* depuis plusieurs années aux économies d'énergie, a déjà créé un holding spécialisé dans ces problèmes, la société Elf-Energies, filiale à 100 % de la SNEA.

ÉQUIPEMENT

L'INFORMATIQUE EN ILE-DE-FRANCE.

Près de la moitié des métiers de l'informatique sont exercés en Ile-de-France. Quelles sont les *conséquences de cette « révolution* informatique » et comment l'Ile-de-France peut-elle en tirer le meilleur profit ? C'est à ces questions que veut tenter de répondre le dernier numéro de la *revue mensuelle de la préfecture* de région « Informations d'Ile-de-*France* ».

L'informatique, considérée par *81,8 % des petites et moyennes en*treprises de la région comme « *un outil précieux de décision* », peut aussi rendre de grands services dans les politiques d'aménagement. C'est ainsi que le réseau Urbamet, qui rassemble plus de trente centres de documentation, dont l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France, la direction régionale de l'équipement, les villes nouvelles de Cergy-Pontoise et de Marne-la-Vallée, donne accès à quarante mille conférences documentaires qui portent sur l'urbanisme, l'environnement et les transports en France.

A Marne-la-Vallée, dans le quartier de Val-Maubué, une expérience *est actuellement tentée* pour « archiver », grâce à l'informatique, les réseaux souterrains d'eau, d'assainissement, d'électricité, de gaz et de télécommunications et produire, à partir de ces données, des plans par cartographie automatique.

Pour tirer parti de cette évolution technologique, l'Ile-de-France doit doubler en cinq ans les effectifs formés aux métiers de l'informatique. La préfecture de la région d'Ile-de-France a décidé, en collaboration avec l'Agence de l'informatique et le Fonds national pour l'emploi, d'organiser, à titre expérimental, un programme régional spécial de formation aux métiers de l'informatique et des *automatismes*.

★ 6 francs, 21-23, rue Miollis, *75732 Paris Cedex 15. Tél. : 567-55-03.*

UNE AGENCE POUR LA QUALITÉ DE L'AIR.

Le décret créant une agence pour la qualité de l'air a été publié au *Journal officiel* du *19 mai*.

Ce décret qui se fonde sur la loi du 7 juillet 1980 précise que cette agence est un établissement public de l'Etat à caractère industriel et commercial et placé sous la tutelle du ministère de l'environnement.

*Le rôle de l'agence est de susci*ter, d'animer, de coordonner et, éventuellement, de réaliser des actions tendant au développement et à la démonstration des techniques *de prévention de la* pollution de l'air, et au renforcement de la surveillance de la qualité de l'air.

L'agence, dont le gouvernement avait prévu l'installation à Metz, en Moselle, devra encore veiller à l'information des personnes *publiques ou privées, dans les* domaines de la prévention des différentes pollutions atmosphériques.

Elle est dirigée par un conseil *d'administration de vingt-et-un* membres, composé pour un tiers de représentants de l'Etat, pour un tiers de représentants des collectivités locales, pour un tiers de personnalités qualifiées et de représentants d'associations et de groupements intéressés.

LES PASSAGERS AÉRIENS PAIERONT LA FOUILLE.

Un décret paru au *Journal officiel* du 17 mai porte création d'une « *redevance de sûreté* » qui sera prélevée sur chaque passager aérien embarquant dans un aéroport français de métropole ou d'outre-mer.

Couverts jusqu'ici par l'Etat et les collectivités ou établissements *gestionnaires des aéroports*, les frais occasionnés par les contrôles de police — passagers et bagages — se sont considérablement accrus depuis le renforcement des mesures antiterroristes. Dans le même temps, l'idée a fait son chemin de ne plus demander aux *contribuables de payer le service* rendu aux voyageurs (d'autant que beaucoup sont des étrangers).

Le montant de la redevance de sûreté *sera inclus* dans le prix du billet, qui verra ainsi son montant légèrement augmenté : *1,80* franc pour les aéroports parisiens ; 1,60 franc pour huit grands aéroports de province et d'outre-mer ; 1,40 franc pour les autres plates-formes.

LA CREUSE ET SES INDUSTRIELS.

Le conseil général de la Creuse, présidé par M. André Chandernagor (P.S.), avait adopté en 1977 un ensemble de mesures pour l'industrialisation en milieu rural. Il s'agissait d'aider les communes à accueillir des industriels en prenant en charge 50 % du montant des travaux d'aménagement (viabilisation des terrains, des *bâtiments déjà existants*) Quatre dossiers ont jusqu'ici été acceptés, plusieurs autres sont déposés. Quelque trois cent cinquante emplois auront bénéficié de cette procédure.

Le conseil général vient de créer une nouvelle aide. Désor*mais l'assemblée départementale* prendra en charge 20 % des cinq premières annuités d'emprunt que les communes contracteraient pour édifier les bâtiments industriels. — *(Corresp.)*.

● *Prêt communautaire pour l'autoroute Poitiers-Bordeaux.* — La France vient de recevoir deux prêts d'une valeur de 132 millions de francs de la part de *la C.E.E. pour la construction du* tronçon Poitiers-Bordeaux de l'autoroute Aquitaine Ces deux prêts ont été consentis à la Caisse nationale des autoroutes pour une durée *de vingt ans. Le coût total* de cette autoroute Poitiers-Bordeaux est estimé à 3,8 milliards de francs.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep + ou Dép. —		DEUX MOIS Rep + ou Dép. —		SIX MOIS Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	5,5165	5,5235	— 195	— 140	— 280	— 190	— 615	— 293
$ can.	4,5990	4,6055	— 225	— 153	— 265	— 190	— 570	— 235
Yen (100)	2,5020	2,5085	+ 120	+ 165	+ 310	+ 370	+ 910	+1110
DM	2,4090	2,4145	+ 60	+ 90	+ 120	+ 170	+ 290	+ 475
Florin	2,1660	2,1710	+ 80	+ 110	+ 130	+ 195	+ 360	+ 510
F.B. (100)	14,7780	14,8020	— 130	+ 145	— 350	+ 50	—1220	0
F.S.	2,7015	2,7075	+ 150	+ 190	+ 275	+ 340	+ 700	+ 935
L. (1 000)	4,8400	4,8465	— 225	— 110	— 155	— 310	—1230	— 890
£	11,5300	11,5580	+ 420	+ 570	+ 800	+1040	+1735	+2570

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	11 1/8	11 1/2	12 1/2	12 7/8	12 1/2	13 1/8	12 1/2	13 1/8
$ E.-U.	5 1/2	5 3/4	20 1/8	20 5/8	19	20 1/2	17 15/16	18 7/16
Florin	10 5/8	11 3/8	11	11 3/4	11 7/8	12 1/8	11 3/4	12 1/2
F.B. (100)	17	18	16 1/2	18 3/4	16 1/2	18 3/4	16 3/4	18 1/2
F.S.	3/4	1 1/4	9 3/16	9 9/16	9 9/16	9 15/16	9 11/16	10 1/16
L. (1 000)	18	19	20	21 3/4	20	21 3/4	19 3/4	20 1/4
£	11	11 3/4	11 5/8	12 1/4	11 7/8	12 1/2	12 5/16	13
F. français	18 3/4	19 3/4	19 3/4	21 3/4	19 3/4	21 3/4	19	20

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



PARIBAS

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Compagnie Financière de Paris et des Pays-Bas réunie le 20 mai 1981, sous la présidence de *M. Pierre MOUSSA*, a approuvé les comptes de l'exercice 1980.

Le bénéfice net consolidé de la Compagnie Financière progresse de 28,3 %

Le bénéfice net de la Compagnie Financière ressort à F. 289 017 050, contre F. 219 459 038 pour l'exercice 1980.

Le résultat consolidé du Groupe au titre de 1980 est en progression de 16,1 % et s'élève à F. 1329,6 millions, contre F. 1144,9 millions.

La part de la Compagnie Financière dans ce résultat est de F. 730,5 millions, contre F. 569,2 millions en 1979, soit une progression de 28,3 %. Compte tenu de la création des 1 916 632 actions nouvelles, le résultat par action progresse de *13,4 % à F. 44,38 contre* F. 39,13.

Dans l'hypothèse d'une conversion totale de l'emprunt convertible, le résultat par action se serait élevé à *F. 42,13 en 1980, contre F. 36,34 pour 1979*, soit une progression de 15,9 %.

Le dividende net est fixé à F. 17,25

L'assemblée générale ordinaire a voté la distribution d'un dividende net — en hausse de 15 % — de F. 17,25 par action (contre F. 15), ce qui correspond avec l'avoir fiscal de F. 8,63 à un revenu global de F. 25,88 par action (contre F. 22,50). Ce dividende s'applique à un capital porté en cours d'exercice de F. *1 454 438 600* à F. 1 646 101 800 par création de :

– 1 610 398 actions nouvelles émises en rémunération des apports des sociétés Pierrefitte-Auby et Société *Nouvelle de Participations Financières* absorbées par la Compagnie Financière le 19 mai 1980,

– *306 234 actions nouvelles résultant* de la conversion de 255 172 obligations convertibles.

La distribution globale s'élèvera ainsi à F. 283,95 millions contre F. 218,17 millions.

Compte tenu de l'acompte de F. 7 versé en novembre 1980, le solde du dividende sera mis en paiement à partir du 1er juin. Il s'élèvera à F. 10,25 et sera assorti d'un avoir fiscal de F. 5,13.

NORD-EST

L'Assemblée générale ordinaire du 20 mai 1981, présidée par M. Jean Hue de La Colombe, président-*directeur général, a adopté toutes les* résolutions proposées.

Elle a décidé une distribution de 2,50 F net par action à titre de dividende ; compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 1,25 F, le revenu global s'établit à 3,75 F. Il sera payé à partir du 6 juillet 1981 (coupon n° 16).

Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet

La Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet annonce l'augmentation de son taux de base, qui passe de 14,75 % à 15,75 %. Cette décision entre en vigueur à la date du 20 mai 1981

CESSATION DE GARANTIE RÉSILIATION

Par suite de cessation d'activité, l'ASCOBATT — Association pour la caution par les banques et les assurances des entreprises de travail temporaire, 26, rue Vernet à Paris 75008 — fait savoir que la garantie conférée depuis le 1er avril 1980 par la *compagnie* les Assurances du Crédit, pour le compte de la Société Rhône-Alpes Intérim, 13, rue du Commerce, 26000 Valence, et au profit, d'une part, de la Sécurité sociale et des institutions sociales et, d'autre part, au profit des salariés temporaires, a pris fin le 30 avril 1981.

CRÉDITEL

Société de Financement par Crédit-Bail *pour les Télécommunications*

L'Assemblée générale ordinaire du 14 mai 1981, présidée par M. Pierre Chatenet, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1980.

Au cours de cet exercice, CREDITEL a poursuivi son action dans *le* secteur des Télécommunications, tout en entreprenant ses premières opérations de diversification.

L'exercice 1980 se solde, après dotation de 91,3 millions de francs aux amortissements, par un bénéfice net *de 80 millions de francs*, contre 65,2 millions de francs en 1979.

L'assemblée a décidé de répartir aux actionnaires un dividende global de 54,4 millions de francs, soit 13,60 F par action, contre 13 F en 1979.

Ce dividende, en raison du statut fiscal de la société, n'ouvre pas droit à l'avoir fiscal. Sa date de mise en paiement a été fixée au 29 mai 1981.

Le président a indiqué dans son allocution que des conversations sont en cours avec l'administration des P.T.T. sur le programme à engager *par CREDITEL en 1981*. Il a, par ailleurs, précisé que les opérations de diversification se poursuivaient dans *le secteur immobilier afin* d'assurer dans les meilleures conditions le relais progressif des opérations avec les P.T.T.

هكذا من الاصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

21 MAI

Stabilité de l'or

Séance d'inauguration ce jeudi en Bourse de Paris : inauguration officielle du nouveau septennat et, surtout, début du terme de juin.

Traditionnellement propice aux prises de position de la part d'opérateurs qui voient s'ouvrir un mois de crédit devant eux, cette première séance permet d'enregistrer une hausse.

La tradition aura été respectée puisque l'indicateur instantané marquait en séance une progression de 0,7 % environ sur la veille. Une résistance qui apparaît bien artificielle puisqu'elle résulte surtout d'une moindre pression du courant vendeur et d'indéniables opérations de soutien de la part de certains organismes.

La nomination de M. Mauroy au poste de premier ministre n'était guère une surprise. La vacance du pouvoir a assez duré, estime-t-on à la corbeille, et des mesures concrètes devraient rapidement être annoncées. Parmi celles-ci, la remise en vigueur du « dollar-titre » ne fait aucun doute dans l'esprit de nombreux boursiers et la devise américaine s'est trouvée, du coup, propulsée à 5,58 F en fin de matinée contre 5,51 F initialement.

Du côté des actions, les pétrolières sont les plus favorisées, la cotation de Primagaz et de Raffinage ayant dû être retardée en raison d'un excédent d'achats. Ce dernier titre figure par la suite en tête des valeurs en hausse de 7 % à 8 %, avec U.T.A. et SAT, Sommer Allibert regagnant le moitié des quelque 18 % perdus la veille. Bis conduit une nouvelle fois le peloton des replis (– 8,5%), suivie de Pompey (– 6,5 %), CEM (– 7 %) et C.S.F. (– 5,6 %).

Le napoléon est inchangé, à 930 F, sur le marché de l'or, où le lingot régresse de 95 F, à 95 895 F. Peu de changements sur les emprunts 4,5 % et 7 % 1973.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

NORD-EST. – Analysant l'effort de diversification entrepris par le groupe, son président, M. Jean Hüe de la Colombe, a indiqué au cours de l'assemblée annuelle qu'à terme, « sans pour autant délaisser la sidérurgie, il convenait de réduire son importance par rapport à d'autres produits ». Lorsque l'occasion se présentera, a-t-il ajouté, la société n'hésitera pas à prendre des participations dans des secteurs proches des activités de ses filiales.

INSTITUT MÉRIEUX. – La société propose de distribuer, au titre de l'exercice 1980, un dividende global majoré à 21,75 F, contre 18 F pour le précédent exercice, dont 7,25 F d'avoir fiscal, contre 6 F. Par ailleurs, Institut Mérieux sollicite l'autorisation de ses actionnaires pour augmenter éventuellement son capital de 50 à 100 millions de francs.

BONGRAIN. – Satisfait de ses résultats l'année dernière, le groupe envisage de poursuivre sa politique d'extension à l'étranger qui a représenté 44 % du chiffre d'affaires du groupe en 1980, lequel a atteint 2,67 milliards de francs.

MARKS AND SPENCER. – Cette chaîne de magasins textiles et alimentaires britanniques annonce pour l'exercice 1980 un bénéfice après impôts de 100,58 millions de livres sterling, contre 94,38 millions, le dividende étant porté à 3,8 pence contre 3,41 pence précédemment.

VIRAX. – La cotation du titre a été suspendue le 19 mai par la Chambre syndicale des agents de change, jusqu'à nouvel avis, dans le cadre d'un projet d'opération financière. Rappelons que l'action Virax, inscrite au secteur « Constructions mécaniques », est négociée au marché au comptant.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	19 mai	20 mai
Valeurs françaises	80,4	80,4
Valeurs étrangères	123,5	122,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	86,3	87,2

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 21 mai .... 17 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	20/5	21/5
1 dollar (en yens)	222	219,70

NEW-YORK

Hésitant

La séance du mercredi 20 mai a finalement été assez « maussade » à Wall Street, la hausse des taux d'intérêt continuant à entretenir une certaine préoccupation chez les professionnels.

Analysant les statistiques publiées la veille par l'administration américaine et comportant une révision en hausse de la croissance du P.N.B. et de l'inflation au premier trimestre 1981, la Bourse de New-York s'interroge sur la portée réelle de ces deux éléments alors que les taux d'intérêt se maintiennent toujours à des niveaux jugés beaucoup trop élevés. Ainsi, certains spécialistes se demandent si ces informations ne risquent pas de compromettre le programme d'allégements fiscaux annoncé par le président Reagan.

Kennecott Corp. et City Investing ont été les valeurs les plus actives de cette séance avec, respectivement, 588 600 et 582 100 titres traités, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles marquant, en clôture, une baisse de 3,15 points, à 976,86, ce qui porte à quelque 10 points la perte enregistrée depuis le début de la semaine.

Le volume d'affaires demeure relativement étriqué avec 42,37 millions d'actions contre 42,22 la veille.

VALEURS	Cours 19 mai	Cours 20 mai
Alcoa	32 3/4	33
A.T.T.	57 1/8	56 7/8
Boeing	32 3/4	32 7/8
Chase Manhattan Bank	48 1/2	48
Du Pont de Nemours	48 3/4	46 5/8
Eastman Kodak	75 3/8	75 1/8
Exxon	64 7/8	64 7/8
Ford	23 1/4	23
General Electric	65	65 1/4
General Foods	33 1/8	33
General Motors	54 3/4	54 1/2
Goodyear	17 1/8	17 3/8
I.B.M.	56 5/8	56 1/4
I.T.T.	31 1/2	31 1/2
Kennecott	57 3/4	54 1/8
Mobil Oil	59 1/2	59 3/4
Pfizer	48 7/8	48 1/2
Schlumberger	104	105
Texaco	35 5/8	35 3/8
U.A.L. Inc.	27 1/2	27 5/8
Union Carbide	56 1/4	55 3/4
U.S. Steel	32	32
Westinghouse	31 5/8	31 1/2
Xerox Corp.	57 3/8	56 7/8

BOURSE DE PARIS 21 MAI COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
3 %	....	1 915	S.P.E.G.	161	155	Immobail B.I.P.	166	160	Fonc. Lyonnaise	1130	1130
[illegible]			U.A.P.	551	552	Immobanque	234	233	Immob. Marseille	1385	1400
[illegible]											

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.F. (Sté Cent.)	745	740
Ass. Groupe Paris-Vie	2000	1995
Concorde	325	325
Epargne de France	358	354
Financ. Victoire	220	198 60
France I.A.R.D.	125	125
GAN (Sté Centr.)	732	733

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]					

SICAV

20/5	Émission Frais inclus	Rachat net
[illegible]		

HORS-COTE

Compartiment spécial

[illegible]		

Autres valeurs hors cote

[illegible]		

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2430	4,5 % 1973	2436	2506	2525	2451
2668	C.N.E. 3 %	2666	2695	2720	2675
410	Air Liquide	409	410	409 20	407 10
350	Als. Superm.	350	....	....	349
102	A.L.S.P.I.	102	107	107	105
90	Alsthom-Atl.	90 30	95	95	95
165	Applic. gaz	163 50	169	167	170
96	Avions Prioux	96	96	96	96
[illegible]					
235	Eurafrance	233	234	234 10	231
700	Europe n° 1	702	710	712	710
485	Facom	486	471	471	463
140	Financial	139 90	136 10	138 30	135 10
108	Fives-Lille	107 50	110 10	110 10	108
87	Fonderie (Gén.)	87	88	88	88
53	Fraissinet	53	55	55	55
114	Gal. Lafayette	114	116	116	115
[illegible]					
280	Pechiney	276	280	280	275
260	Pernod-Ricard	258 10	258	258	258
131	Pétroles (Fse)	131	134 50	133 10	132 10
147	– (obl.)	147	150	150	150
34	– (certific.)	34	35 80	35 30	35 10
77	Pétroles B.P.	75 10	75 10	77	76
151	Peugeot S.A.	153	150 10	146	150 10
265	– (obl.)	265 20	267	267	265 20
[illegible]					
130	U.F.B.	130	130	130	129
235	U.I.S.	234	234	234	233
116	U.C.B.	115 20	115	115	115
7	Usinor	7	7	7	7
91	– (obl.)	90 50	90 50	90 50	90 50
127	U.T.A.	127	136	136	138 50
265	Valéo	256	253	253	251
345	– (obl. conv.)	345	347	347	345
[illegible]					
310	Gen. Motors	310 50	310 50	311	309 50
60	Goldfields	60 80	62 50	61 80	61 25
93	Harmony	92 80	94	94 30	94
16	Hitachi	15 90	16 55	16 75	16 55
305	Hoechst Akt.	305	310	312	308
34	Imp. Chemical	34	34 80	35	35 20
126	Inco. Limited	126 20	130 40	130 40	127 80
320	IBM	324 10	328 80	328 80	323
[illegible]					
132	Ford Motors	132 40	135	135	135
270	Free State	267	273 50	277	269 50
111	Gencor	110 50	112 50	112 50	112 50
368	Gén. Electr.	370	377	377	378
470	West Drief.	469 90	473	480	486
415	West Hold.	424	430	437	430
325	Xerox Corp.	328	325	332	329
3 03	Zambia Corp.	3 05	3 12	3 13	....

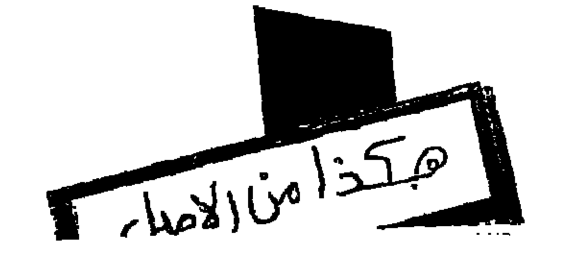
c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 21/5	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 506	5 583	5 420	5 680
Allemagne (100 DM)	240 930	240 930	234	248
Belgique (100 F)	14 761	14 807	13 950	14 650
Pays-Bas (100 fl.)	215 780	216 990	210	221
Danemark (100 krd)	76 800	76 780	73 500	78 500
Norvège (100 k)	97 580	97 500	95	100
Grande-Bretagne (£ 1)	11 533	11 578	11 200	11 800
Grèce (100 drachmes)	9 907	9 976	....	....
Italie (1 000 lires)	4 834	4 876	4 700	5 100
Suisse (100 fr.)	270 820	270 750	262	276
Suède (100 krs)	112 950	113 830	110	115 500
Autriche (100 sch)	34 110	34 040	33 200	34 800
Espagne (100 pes.)	6 052	6 085	5 850	6 250
Portugal (100 esc.)	9 105	9 120	8 800	9 700
Canada ($ can 1)	4 608	4 651	4 550	4 780
Japon (100 yens)	2 510	2 506	2 410	2 640

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 21/5
Or fin (kilo en barre)	91750	94300
Or fin (en lingot)	95990	95895
Pièce française (20 fr)	930	930
Pièce française (10 fr)	503	498
Pièce suisse (20 fr)	790 50	789 80
Pièce latine (20 fr)	698 90	700
Souverain	860	898
Pièce de 20 dollars	4000	3902
Pièce de 10 dollars	1910	1915
Pièce de 5 dollars	806 50	830 50
Pièce de 50 pesos	4255	4300
Pièce de 10 florins	705	722



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 21 mai 1981 a été tiré à 633 706 exemplaires.

Aux États-Unis

Le Congrès a accepté les grandes lignes du programme économique de M. Reagan

Pour que son programme économique soit appliqué, M. Reagan a besoin du feu vert des sénateurs et des représentants. Ou plutôt de plusieurs feux verts successifs, car les propositions présidentielles sont d'abord votées globalement, puis discutées chapitre par chapitre dans les commissions compétentes, avant d'être adoptées en séance plénière par les deux Chambres et soumises, enfin, à une procédure de compromis.

Le président est bien parti. La première résolution budgétaire a été adoptée, haut la main, non seulement par le Sénat (à majorité républicaine) mais par la Chambre des représentants, pourtant dominée par les démocrates. On en a eu confirmation le mercredi 20 mai : par 244 voix contre 155, la Chambre a accepté les grandes lignes du plan présidentiel, c'est-à-dire moins d'impôts, des dépenses militaires accrues et des programmes sociaux réduits.

La deuxième étape se révèle plus incertaine. Pour certains chapitres, comme la diminution des bons alimentaires, le président obtient, dans l'ensemble, ce qu'il réclamait. Pour d'autres, il est contraint de composer. On a appris, mercredi par la bouche de son principal conseiller économique, M. Weindenbaum, que la diminution de 30 %, en trois ans, des impôts sur le revenu n'était plus intouchable.

De notre correspondant

Washington. — M. Reagan vient de gagner l'une des batailles les plus délicates de son plan économique : la réduction des « food stamps » (bons alimentaires), distribués à quelque vingt-deux millions d'Américains. Le président voulait diminuer cet important programme social de 11,9 % en 1982. Il n'a eu aucun mal à en convaincre la commission de l'agriculture du Sénat, dominée par les républicains, qui est même allée plus loin que lui en votant une coupe de 14,2 %. On aurait pu s'attendre à une forte opposition de la Chambre des représentants, contrôlée par les démocrates. Mais sa commission de l'agriculture a admis que des économies étaient nécessaires, les limitant toutefois à 10,3 %. Selon les estimations, un million d'Américains environ ne recevront plus de subventions alimentaires.

Les bons alimentaires servent à accroître le pouvoir d'achat des familles défavorisées. Les bénéficiaires reçoivent chaque mois un certain nombre de bons — en fonction de la taille de la famille et de ses revenus — qui sont utilisés comme des chèques dans les magasins agréés. Pour en bénéficier, il faut être en dessous du « seuil de pauvreté », c'est-à-dire gagner moins de 7 450 dollars par année (40 000 F) si l'on a un conjoint et deux enfants à charge. Les coupons représentent une subvention moyenne de 44 cents (2,30 F) par personne et par repas. D'autres avantages peuvent s'y ajouter, comme les déjeuners gratuits pour les écoliers pauvres.

Ces bons avaient été créés, à titre expérimental, en 1961, sous la présidence de Kennedy. Il s'agissait de lutter contre la malnutrition, alors très répandue, en utilisant les surplus alimentaires. Chaque Etat commença par appliquer ce programme à sa guise. Des règles nationales ne devaient être fixées par le Congrès qu'en 1970. On les remania ensuite à deux reprises pour freiner une croissance préoccupante du budget.

Le nombre des bénéficiaires a quintuplé au cours de la dernière décennie. On attribue cette progression à une attribution assez laxiste, mais aussi à la crise économique. Les demandeurs d'emploi peuvent en recevoir quand ils n'ont plus d'allocation de chômage et que leurs biens n'excèdent pas un certain montant.

Ce programme d'assistance est un « monstre fiscal », selon M. Jesse Helms, sénateur de Caroline du Nord, président de la commission de l'agriculture du Sénat, qui a dirigé la croisade contre les bons alimentaires. Il en souligne le coût énorme (12,5 milliards de dollars en 1982, selon les prévisions de M. Carter) et même son effet psychologique néfaste, car les bons alimentaires, selon lui, « détruisent l'initiative » des personnes assistées. Un autre sénateur républicain du Sud, Mme Paula Hawkins (Floride), a dénoncé la fraude en ces termes : « Les bons alimentaires deviennent l'équivalent de l'argent dans nombre de transactions : on les utilise pour acheter des chaînes stéréo, des automobiles ou de la marijuana. » M. Reagan, lui, s'est contenté de dire que le programme a perdu son objectif initial : il ne répond plus aux besoins des familles défavorisées et n'a plus de rapport avec la malnutrition.

Le président se proposait d'économiser 1,5 milliard de dollars en 1982, au moyen de six mesures. L'une d'elles consistait à abaisser le seuil d'obtention des bons alimentaires pour diminuer le nombre des allocataires. Une autre visait à empêcher le cumul entre les bons alimentaires et les repas gratuits dans les écoles. Si la première mesure épargnait par définition les familles les plus pauvres, la seconde, au contraire, les pénalisait directement. C'est pourquoi les commissions de l'agriculture, de la Chambre et du Sénat ont refusé de suivre la Maison Blanche sur ce point : on maintiendra les repas gratuits dans les écoles, même si cela revient à « offrir un quatrième repas » à certains enfants. Mais la plus grande partie des bénéficiaires risque de souffrir, d'une manière ou d'une autre, des coupes envisagées, non seulement en 1982 mais au cours des trois années suivantes.

Malgré sa croissance démesurée et les abus commis, le programme des bons alimentaires est loin d'être un échec. Grâce à lui, la malnutrition a quasiment disparu aux Etats-Unis. Cela ne veut pas dire que la misère a été effacée, loin de là. Si l'on se réfère au « seuil de pauvreté » officiel, vingt-cinq millions d'Américains appartiennent à la catégorie des pauvres. Et « quarante millions d'autres sont matériellement dépourvus », a affirmé, en octobre 1980, un organisme fédéral.

Ces chiffres sont très discutés. La lutte contre la pauvreté s'est ralentie au cours des années 70, après avoir remporté de grands succès pendant la décennie précédente. Les records de la misère se sont déplacés : on ne les trouve plus dans les zones rurales, mais dans le cœur des grandes villes du Nord-Est. C'est là que les projets de M. Reagan risquent d'être le plus vivement ressentis lorsqu'ils commenceront à entrer en application.

ROBERT SOLÉ.

Un commando aurait reçu mission de rechercher des militaires américains toujours détenus au Laos

Washington. — Un groupe de mercenaires, financé en entraîné par les Etats-Unis, se serait introduit en territoire laotien au début de ce mois pour y chercher des prisonniers américains. Les recherches n'ont rien donné, précise le *Washington Post*, qui révèle l'existence de cette opération secrète dans son numéro du jeudi 21 mai.

Interrogé par les auteurs de l'article, le Pentagone aurait confirmé à demi-mots, en ces termes : « *De nombreux rapports font état d'Américains détenus en Asie du Sud-Est... Régulièrement et avec une grande attention, le gouvernement a vérifié chacun d'eux et continuera à le faire. On peut attendre des Etats-Unis qu'ils entreprennent une action appropriée si l'un de ces rapports se révélait exact.* »

Cela ressemble fort à une fuite organisée pour démontrer à l'opinion américaine que l'administration Reagan ne se désintéresse pas des citoyens disparus en Asie du Sud-Est pendant la guerre du Vietnam.

A plusieurs reprises, la Ligue nationale des familles d'Américains prisonniers et de disparus en action en Asie du Sud-Est avait reproché au gouvernement fédéral de ne rien faire pour secourir les survivants. Elle songea même à entreprendre une mission privée de sauvetage, affirme le *Washington Post*. Des fonds furent recueillis à cet effet et un terrain trouvé en Floride pour préparer les volontaires. L'objectif était de pénétrer au Laos par la frontière thaïlandaise. Aussitôt les détenus repérés, un appel public aurait été lancé à l'armée américaine pour qu'elle envoie des hélicoptères. Ce projet échoua, faute de fonds suffisants.

Le *Washington Post* donne quelques détails sur la mission gouvernementale qui, celle-là, aurait bien eu lieu. Se fondant sur des photographies prises par des satellites et des avions espions, le Pentagone avait acquis, paraît-il, la conviction que des Américains étaient détenus dans un camp, doté de barrières et d'une tour de contrôle, en pleine jungle laotienne.

Mais prendrait-on le risque d'aller jusque-là et de tomber peut-être sur... des experts russes ? C'est la raison pour laquelle l'équipe d'intervention n'était pas composée de soldats américains, affirme le *Washington Post*, mais de mercenaires asiatiques. Entre vingt et trente probablement. Le commando serait revenu bredouille, « il y a quelques jours », sans avoir aperçu ni tour de contrôle ni experts russes ni prisonniers américains. — R. S.

Remous sur les marchés des changes

A l'approche du week-end, les marchés des changes ont été affectés par de très vifs remous. Mercredi 20 mai, en fin de matinée et en début d'après-midi, le dollar, initialement très ferme en raison de la hausse des taux d'intérêt aux Etats-Unis, baissait brutalement sous l'impact de ventes massives et concertées, effectuées par les Banques centrales d'Allemagne fédérale, de Suisse, de France et du Japon, soucieuses de protéger leurs monnaies. A Paris, le cours du dollar revenait de 5,56 F à 5,51 F, et, à Francfort, il tombait de 2,31 DM à 2,28 DM. Mais, mercredi soir et jeudi matin 21 mai, en raison d'une nouvelle hausse des taux aux Etats-Unis, le dollar se raffermissait aux environ de 5,52 F et 2,2950 DM. Cette remontée du dollar s'accélérait encore jeudi 21 mai en début d'après-midi lorsque prit fin la réunion de la Bundesbank et que fut connue son absence de décision (politique monétaire inchangée, pas de hausse des taux d'intérêt). L'inaction de la banque fédérale allemande est considérée d'abord comme une marque de solidarité avec la France, une hausse des taux d'intérêt en R.F.A. pouvant renforcer la position du deutschemark dans le S.M.E. mais accroître la vague de spéculation dont est actuellement victime le franc français. Elle s'explique aussi par la nécessité de ne pas aggraver la récession en R.F.A.

Le franc français est resté soumis à de vives pressions, ne décollant pas de son cours-plancher par rapport au mark (2,4090 F). Les milieux financiers s'attendaient que le nouveau gouvernement prenne de nouvelles mesures pour soutenir le franc, notamment un durcissement du contrôle des changes à l'égard des entreprises : les délais accordés aux importateurs pour acheter des devises et aux exportateurs pour les rapatrier pourraient être raccourcis.

NOUVELLES BRÈVES

● *Le chancelier Helmut Schmidt* a transmis, le 21 mai, « *ses vœux les plus cordiaux* » au président Mitterrand à l'occasion de son entrée officielle en fonctions. Le chancelier, qui évoque « *l'étroite coopération entre les deux pays sur la base du traité franco-allemand* », se déclare « *persuadé que nous parviendrons ensemble à approfondir davantage encore les relations étroites et confiantes entre nos pays et nos peuples, pour le bien de la coopération en Europe ainsi que pour la paix et la liberté dans le monde* ». — (A.F.P.)

● *La centrale nucléaire du Pellerin* ne sera pas construite, a réaffirmé la fédération socialiste de Loire-Atlantique. Ce site du Pellerin figurait parmi les « *sites non ouverts en attendant que le débat sur le nucléaire soit tranché* » dans le document socialiste intitulé « *Energie : l'autre politique* », présenté en janvier dernier.

● *L'allocution radio-télévisée de M. Valéry Giscard d'Estaing* diffusée mardi 19 mai entrait apparemment dans le cadre des obligations des sociétés de télévision et de radiodiffusion, dont les cahiers des charges précisent (article 11) : « *La société est tenue de réaliser et de programmer, en tout temps, sans limitation de durée et à titre gratuit, les communications du gouvernement. Elles sont annoncées à l'antenne comme émanant du gouvernement. Ces communications sont demandées par le président de la République ou le premier ministre délégué à cet effet.* » L'émission a été réalisée par Gérard Herzog, avec les moyens de la S.F.P.



